



HAL
open science

L'agglomération antique de Senon-Amel (Meuse) : programme de prospection thématique pluriannuel (2016-2018)

Simon Ritz, Serge Février, Arnaud Lefèbvre, Miguel Rodriguez, Michiel Gazenbeek, Karine Michel, Franck Mourot, Raphaël Pastor, Jean-Claude Sztuka, Sébastien Viller

► To cite this version:

Simon Ritz, Serge Février, Arnaud Lefèbvre, Miguel Rodriguez, Michiel Gazenbeek, et al.. L'agglomération antique de Senon-Amel (Meuse) : programme de prospection thématique pluriannuel (2016-2018). [Rapport de recherche] Université de Lorraine (Nancy); Service régional de l'Archéologie de Lorraine (Metz). 2016. hal-02119558

HAL Id: hal-02119558

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02119558v1>

Submitted on 3 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'agglomération antique de Senon-Amel (Meuse) : Programme de prospection thématique pluriannuel (2016-2018)

Sous la direction de
Simon Ritz

Par
Simon Ritz
Serge Février
Arnaud Lefèbvre
Miguel Rodriguez

Avec la collaboration de
Michiel Gazenbeek
Karine Michel
Franck Mourot
Raphaël Pastor
Jean-Claude Sztuka
Sébastien Viller

Rapport d'activité 2016



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Inrap



La Région
Lorraine



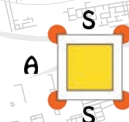
LE DÉPARTEMENT
meuse



Liberté - Égalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
des affaires culturelles
Lorraine



MAXIMO
L'agence de services clients et de données

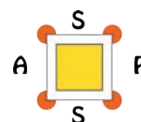
L'agglomération antique de Senon-Amel (Meuse) : Programme de prospection thématique pluriannuel (2016-2018)

Rapport d'activité 2016

Sous la direction de
Simon Ritz

Par
Simon Ritz
Serge Février
Arnaud Lefèbvre
Miguel Rodriguez

Avec la collaboration de
Michiel Gazenbeek
Karine Michel
Franck Mourot
Raphaël Pastor
Jean-Claude Sztuka
Sébastien Viller



Sommaire

Générique de l'opération.....	6
Cadres de l'opération.....	11
1. Localisation du site.....	11
2. Contexte géologique et géomorphologique.....	12
3. Contexte archéologique.....	12
3. 1. État des connaissances.....	12
3.1.1. Recherches anciennes.....	12
3.1.2. Prospections pédestres, aériennes et géophysiques.....	15
3.1.3. Opérations préventives.....	15
3. 2. Problématiques du programme de prospection thématique.....	16
Résultats.....	19
1. Senon.....	19
1.1. Traitements géomatiques des données spatialisées : la structuration générale de l'agglomération antique.....	19
1.1.1. Méthodologie.....	19
1.1.2. La topographie de l'agglomération de Senon.....	23
1.2. Etude des collections anciennes.....	36
1.2.1. Méthodologie et objectifs généraux.....	36
1.2.2. Le mobilier céramique.....	36
1.2.3. Métal et <i>instrumentum</i>	45
1.2.4. Les monnaies.....	48
1.2.5. Le mobilier lapidaire.....	49
1.3. Synthèse : éléments de réflexion sur le profil chronologique général du site de Senon.....	50
2. Amel-sur-l'Étang.....	53
2.1. Traitements géomatiques des données spatialisées : la structuration générale de l'agglomération antique.....	53
2.1.1. Méthodologie.....	53
2.1.2. La topographie du site d'Amel-sur-l'Étang.....	53
2.2. Etude des collections anciennes.....	60
2.2.1. Méthodologie et objectifs généraux.....	60
2.2.2. Le mobilier céramique.....	60
2.2.3. Métal et <i>instrumentum</i>	64
2.2.4. Les monnaies.....	72
2.3. Synthèse : éléments de réflexion sur le profil chronologique général du site d'Amel.....	74
2.4. Prospections carroyées au lieu-dit Sèche Pré : bilan préliminaire de la campagne 2016.....	76
2.4.1. Objectifs et méthodologie.....	76
2.4.2. Les structures.....	77
2.4.3. Les restes osseux.....	80
2.4.5. Métal et <i>instrumentum</i>	83
2.4.6. Les monnaies.....	87
2.4.7. Le verre.....	88
2.4.8. Synthèse.....	88
3. L'environnement de l'agglomération antique.....	90
3.1. L'habitat rural autour de l'agglomération de Senon-Amel.....	90
3.1.1. Sources des données.....	90
3.1.2. Méthodes de traitement de l'information et biais.....	90
3.1.3. Formes de l'habitat.....	91
3.1.4. Dynamiques de l'habitat.....	93
3.2. L'aqueduc souterrain de Vaudoncourt.....	95
Synthèse.....	97

Bibliographie.....	100
Annexe 1 : catalogue des monnaies de Senon.....	106
Annexe 2 : catalogue du mobilier lapidaire.....	108
Annexe 3 : catalogue des monnaies d'Amel.....	131
Annexe 4 : tableaux de comptage des restes osseux.....	138
Annexe 5 : inventaire du mobilier.....	145
Liste des figures.....	157

Générique de l'opération

Fiche signalétique

Région : Grand Est

Département : Meuse

Communes : Senon et Amel-sur-l'Étang

Coordonnées moyennes (Lambert 93) : x : 891200 ; y : 6911200 ; z : 213 à 244 m NGF

Numéro d'opération archéologique : OA 13/10387

Programmes : 19 (Le fait urbain) et 22 (Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romaines)

Lieu-dit et parcelles prospectées en 2016 : Amel-sur-l'Étang, Sèche Pré, ZL 14/15

Feuille cadastrale des parcelles prospectées en 2016 : 000 ZL 01

Propriétaire des parcelles prospectées en 2016 : Florent Larose (55230 Amel-sur-l'Étang)

Composition de l'équipe

Titulaire de l'opération : Simon Ritz (doctorant, EA 1132 HISCANT-MA, Université de Lorraine)

- Phase de terrain

Prospections pédestres : Simon Ritz, Grégory Wilmet, Arnaud Mathieu (association Archéologie et Paysages en Meuse)

Topographie : Raphaël Pastor (doctorant, Université de Lorraine) et Simon Ritz

- Phase de laboratoire

Anthropologie : Arnaud Lefebvre (INRAP GEN)

Céramologie : Michiel Gazenbeek (INRAP GEN), Karine Michel (INRAP GEN), Simon Ritz et Jean-Claude Sztuka (association des Amis de Senon et du Pays de Spincourt)

Géomatique : Simon Ritz

Mobilier lapidaire : Serge Février

Mobilier métallique, lithique et tabletterie : Miguel Rodriguez (doctorant, Université Lumière Lyon 2) et Simon Ritz

Numismatique : Simon Ritz

Rédaction du rapport : Simon Ritz, Serge Février et Arnaud Lefebvre

PAO/DAO : Simon Ritz

Lieu de stockage du mobilier : Pôle Archéologique Universitaire, EA 1132 HISCANT-MA, Université de Lorraine, 91 av. de la Libération, 54000 Nancy

Remerciements

Nos remerciements s'adressent en premier lieu aux Senonais et Amellois sans lesquels ces recherches ne seraient pas possibles, tout particulièrement à Mesdames les maires des deux communes, J. Antoine et N. Heintzmann, et aux propriétaires et exploitants des terrains prospectés ces deux dernières années, M. Berthélémy et Fl. Larose. Merci également à L. Trommschläger, toujours disponible pour apporter son aide lors de l'identification des monnaies, et à I. Mangeot, qui ne manque jamais de rapporter quelques documents lors de ses passages aux archives départementales de la Meuse. Merci enfin aux nombreux collègues d'ici et d'ailleurs — certains auront été oubliés, qu'ils nous en excusent — qui, par leurs échanges et conseils avisés, contribuent tous à la réflexion sur le site de Senon-Amel : B. Bonaventure, G. Encelot, S. Blin, P. Mougin, A. Nusslein, N. Meyer, K. Boulanger, P. Vipard, S. Huber, S. Venault, M. Thivet, P. Nouvel, C. Moulis, I. Mangeot, E. Martin, S. Jacquemot, M. Leroy, Fr. Gama [...]



Direction régionale des
affaires culturelles de la région
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

**ARRETE SRA n° 2016/L144 en date du 4 avril 2016
portant autorisation de prospection thématique pluriannuelle**

**LE PREFET DE LA REGION ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE EST
PREFET DU BAS-RHIN**

Vu le Code du patrimoine, notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du Préfet de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n° 2016/15 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Madame Anne MISTLER, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine ;

Vu l'arrêté de la Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n° 2016/01 du 13 janvier 2016 portant subdélégation de signature à des agents de la Direction régionale des affaires culturelles de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine ;

Vu la demande de M. Simon RITZ reçue à la Direction régionale des affaires culturelles d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Service régional de l'archéologie, site de Metz, le 20 janvier 2016 ;

Après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique de l'Est, en date des 15, 16 et 17 mars 2016 ;

ARRETE

Article 1 :

Monsieur **Simon RITZ** est autorisé à procéder à une opération de **prospection thématique** pluriannuelle 2016-2018 du 1^{er} avril au 31 décembre 2016, concernant, en :

Région : ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE

Département : Meuse

Communes : Amel-sur-l'étang, Senon, Vaudoncourt

Intitulé du projet : "Agglomération antique de Senon - Amel"

Programmes : 19 (Le fait urbain), 22 (Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romaines)

Organisme de rattachement : Université de Lorraine, EA 1132

Numéro d'opération archéologique : OA 13/10387

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toute prescription qu'il jugera utile pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au Conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et **un rapport en quatre exemplaires** accompagné de cartes et de photographies, ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches. Le rapport détaillera les actions menées, les résultats scientifiques obtenus et le nouvel état de la connaissance dans le domaine concerné.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés. Une copie de ces conventions sera envoyée pour information au Service régional de l'archéologie dès signature par les deux parties.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération

Néant

Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Simon RITZ, aux Maires des communes d'Amel-sur-l'étang, Senon et Vaudoncourt et à M. le Préfet de la Meuse.

POUR LE PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE-CHAMPAGNE-
ARDENNE-LORRAINE ET PAR DÉLÉGATION
La Directrice régionale des affaires culturelles de la région
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et par subdélégation
La Conservatrice générale du patrimoine
Cheffe du service de l'archéologie (site de Metz)


Murielle LEROY

COPIES A :

Intéressé(e)
 Gendarmerie
 Mairie

Organisme de rattachement
 SDA

Préfet(s) du (des) département(s) concerné(s),
 Propriétaire(s) du(des) terrain(s)



Direction régionale des
affaires culturelles de la région
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

**ARRETE SRA n° 2016/L134 en date du 31 mars 2016
portant autorisation d'utilisation d'un détecteur de métaux**

**LE PREFET DE LA REGION ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE EST
PREFET DU BAS-RHIN**

Vu le Code du patrimoine, notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du Préfet de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n° 2016/15 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Madame Anne MISTLER, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine ;

Vu l'arrêté de la Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n° 2016/01 du 13 janvier 2016 portant subdélégation de signature à des agents de la Direction régionale des affaires culturelles de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine ;

Vu l'avis de la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique Est du 15-17 mars 2016 ;

Vu la demande de M. Simon RITZ, reçue à la Direction régionale des affaires culturelles d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Service régional de l'archéologie, site de Metz, le 30 mars 2016 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Monsieur Simon Ritz est autorisé à procéder à une opération de **prospection à l'aide d'un détecteur de métaux** du 2 au 3 avril 2016, concernant, en :

Région : ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE

Département : Meuse

Commune : Amel-sur-l'Etang

Lieu-dit : «Sèche-Pré»

Références cadastrales : Section ZL – Parcelles 13,14, 15

Numéro de site : 55 008 0019

Programmes : 19 (le fait urbain), 22 (lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romaines)

Numéro d'opération archéologique : 13/10382

Organisme de rattachement : EA 1132 HISCANT-MA, Université de Lorraine

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Conservateur Régional de l'Archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au Conservateur Régional de l'Archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et, en trois exemplaires, un rapport accompagné de cartes et de photographies, ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le Conservateur Régional de l'Archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération

Cette opération de détection est réalisée dans le cadre de la prospection thématique sur l'Agglomération gallo-romaine d'Amel/Senon.

Article 5 : la Directrice régionale des affaires culturelles d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Simon Ritz.

POUR LE PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE
ET PAR DÉLÉGATION

La Directrice régionale des affaires culturelles
de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et par subdélégation
La Conservatrice générale du patrimoine
Cheffe du service de l'archéologie (site de Metz)

Murielle LEROY

COPIES A :

Intéressé(e)

Organisme de rattachement

Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Préfet de région

Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

Mairie(s)

Gendarmerie

Direction régionale des affaires culturelles

Sous-direction de l'archéologie

Cadres de l'opération

1. Localisation du site

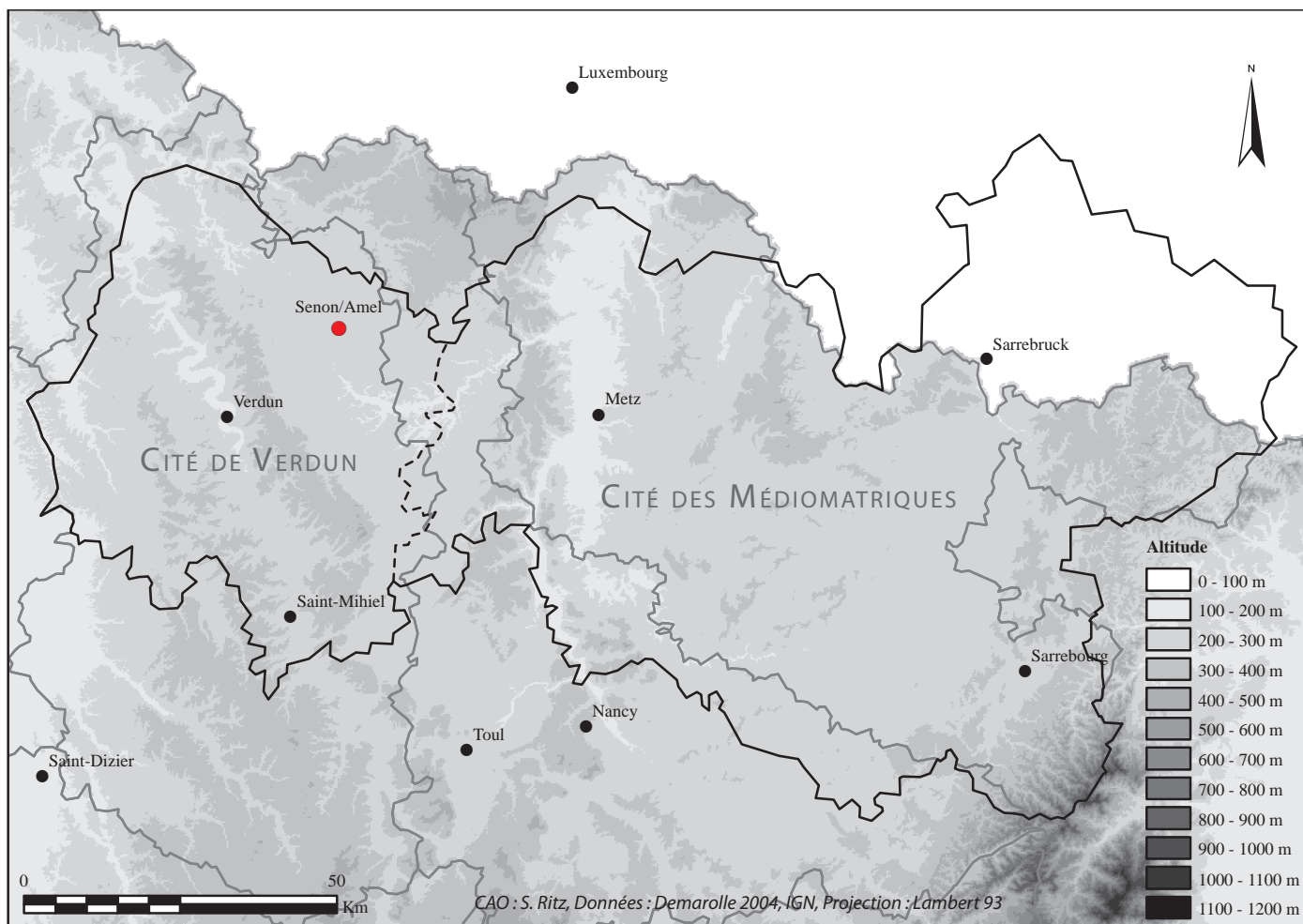


Figure 1 : Senon-Amel dans la cité des Médiomatriques

Le site archéologique de Senon-Amel est situé au nord-est du département de la Meuse, à une vingtaine de kilomètres de nord-est de Verdun et à une dizaine de kilomètres au nord d'Étain (fig. 1). Comme l'indique son nom d'usage, cette agglomération antique se développe sur le territoire de deux communes, sous la forme de deux pôles de vestiges distincts : celui de Senon, découvert au XIX^e siècle, correspond à une agglomération d'une trentaine d'hectares, qui s'étend sous le village actuel et au nord-ouest de celui-ci ; celui d'Amel, situé à 1,5 km au sud de Senon, a été mis en évidence par des méthodes de télédétection à partir de 1997 et correspond à un complexe cultuel monumental de 5 ha autour duquel s'est développé un habitat groupé, portant la superficie du site à une vingtaine d'hectares.

L'implantation de cette agglomération bipolaire au nord-ouest de la cité des Médiomatriques, à la frontière du territoire trévire et à une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau du chef-lieu Metz-*Divodurum*, correspond à un important carrefour de voies. L'une d'entre elles, d'orientation nord-sud, permettait d'assurer la liaison transversale entre les voies Reims-Trèves et Reims-Metz (Liénard 1885, p. 87 ; Mourot 2001, p. 503-518). Deux autres axes permettaient certainement de rallier Verdun et la vallée de

la Meuse au sud-ouest et Avocourt et la région argonnaise à l'ouest. Ils se prolongent sans doute vers l'est (vers Metz et Audun-le-Roman ? [Liénard 1885]), où leur tracé nous échappe rapidement. Les prospections géophysiques et aériennes ont encore mis en évidence deux autres voies se portant au nord, peut-être en direction d'Arlon et de Trèves (Liénard 1885).

À une date inconnue, mais antérieure à la rédaction de la *Notitia Galliarum*, probablement suite aux réformes de Dioclétien et de Constantin, Senon et Amel ont été intégrés à la *civitas Verodunensium*, promue au rang de cité autonome au sein de la nouvelle province de Belgique première. Cette création pourrait correspondre à l'autonomisation d'un pagus médiomatrique du Haut-Empire (Burnand et Demarolle 1998, p. 74 ; Mourot 2001, p. 84-86).

2. Contexte géologique et géomorphologique

Le territoire des communes de Senon et Amel-sur-l'Étang correspond à une zone de transition entre la plaine de la Woëvre, dépression argileuse de la cuesta oxfordienne, et le plateau du Pays-Haut, revers calcaire de la cuesta du Dogger (fig. 2).

Ces deux ensembles géomorphologiques bien distincts sont séparés par un affleurement tabulaire très localisé de calcaire du Bathonien supérieur, localement appelé Dalle d'Étain. L'agglomération antique, même dans son acception la plus large, se développe exclusivement sur ce substrat. Il s'agit d'un calcaire oolithique fin à cristallin, d'une puissance stratigraphique de 30 à 40 m, qui s'annonce par un horizon d'altération d'épaisseur métrique, constitué de débris de calcaire en plaquettes (Gamez et al. 1979, p. 47). Son exploitation a été récemment attestée pour l'Antiquité (Viller 2014, Ritz et Viller à paraître). La Dalle d'Étain est rapidement limitée par les bancs marno-calcaires du Bathonien moyen à l'est, dès les environs du village d'Éton, à moins de 3 km de Senon. À l'ouest, ce sont les argiles du Callovien (argiles de la Woëvre) qui succèdent tout aussi rapidement aux calcaires, au niveau de l'étang d'Amel.

L'oro-hydrographie du secteur présente un parallélisme frappant avec les données géologiques. À l'ouest de Senon et d'Amel, les argiles de la Woëvre forment une plaine ponctuée de collines peu marquées ; les affleurements de la Dalle d'Étain correspondent à un plateau incliné, dont l'altitude progresse régulièrement en direction du nord-est, pour déboucher sur le revers calcaire du plateau du Pays-Haut. Le réseau hydrographique est dominé par deux rivières, dont l'orientation correspond à celle du contact lithostratigraphique : à l'ouest, l'Orne, affluent de la Moselle, est alimentée par un chevelu de ruisseaux nés des circulations sur les argiles imperméables de la Woëvre ; à l'est, l'Othain circule au pied du plateau du Pays-Haut, nettement moins irrigué, pour se jeter dans la Chiers, affluent de la Meuse.

La configuration géologique du secteur donne lieu à l'existence d'un karst dit de « contact lithostratigraphique » (Gamez et al. 1979). Il en résulte un certain nombre d'originalités hydrographiques d'origine karstique, qui prennent la forme de mardelles sur le versant des collines argileuses, de doline et de gouffres – associés ou non à des pertes – au pied des collines argileuses et de sources situées dans le fond du bassin versant de l'étang, à proximité des deux villages (Fister et al. 2015). Le karst de la Dalle d'Étain amène par ailleurs des circulations peu profondes dans les diaclases, qui ont été exploitées par des puits dès l'Antiquité à Senon (Gazenbeek à paraître). Sur le territoire de la commune voisine de Vaudoncourt, à 4 km au nord de Senon, il a été empiriquement observé que les circulations d'eau dans les diaclases contribuent à l'alimentation d'un aqueduc souterrain (cf. infra p. 95), dont l'approvisionnement principal est réalisé au travers du captage d'une source au lieu-dit l'Épine (Blouet 1983, p. 58-59, Pierre 1990).

3. Contexte archéologique

3. 1. État des connaissances (fig. 3)

3.1.1. Recherches anciennes

Le site antique de Senon est connu depuis le début du XIX^e s. : en 1812, Cl.-Fr. Denis signalait pour la première fois l'existence de « ruines » antiques à Senon dans les lignes du Narrateur de la Meuse (Denis 1812). Les premières recherches de terrain ont eu lieu en 1847, lorsque J. Clercx rapporta la découverte d'un hypocauste au nord-est du village, ainsi qu'un certain nombre de renseignements issus de la tradition orale, qui relatait notamment l'existence d'une fortification située au lieu-dit le Bourge (Clercx 1847). Trois ans plus tard, F. Liénard engageait la fouille des thermes découverts en 1847. De nombreux fragments de sculptures, dont un groupe au cavalier à l'anguipède, une stèle à sommet cintré de Diane et un bas-relief figurant Épona ont été trouvés dans les niveaux de démolition de l'édifice (Liénard 1885). Dans la commune voisine d'Amel, située à 1,5 km au sud de Senon, les recherches du XIX^e siècle ont livré la seule tombe à char connue en Lorraine pour La Tène A (Liénard 1885, p. 91-95 ; Verger 1999, p. 288 ; Deffressigne et al. 2009, p. 196), malheureusement mal localisée. Jusque très récemment, une occupation romaine n'y était que supposée d'après la présence d'indices de surface (Liénard 1885, p. 59 ; Mourot 2001, p. 503-518).

De nouvelles investigations ont été entreprises au début du XX^e s., dans des circonstances très particulières : des thermes, le *castellum* du Bourge et un bâtiment rectangulaire non daté et abusivement interprété comme la curie de l'agglomération ont été dégagés en mai 1917 par les archéologues mobilisés Fr. Drexel et H. Reiners, à l'occasion de l'aménagement d'une ligne fortifiée dans le secteur de Senon (Drexel 1918). Une dizaine de stèles funéraires, dont deux portaient des épitaphes (Drexel 1918, Chenet 1922, Mourot 2001, p. 503-518), ont été découvertes en remploi dans les fondations du fortin : elles constituaient jusqu'à présent les seuls témoignages des nécropoles de Senon.

En 1921, G. Chenet a visité Senon et repris l'ensemble de la documentation, qu'il a complétée de différentes observations réalisées sur les habitats antiques lors de la reconstruction du village, pour publier un important article synthèse l'année suivante (Chenet 1922). Le même auteur a encore publié deux importantes découvertes fortuites réalisées par les habitants du village entre les deux guerres : une nouvelle stèle d'Épona découverte en 1922 (Chenet 1925) et un trésor monétaire estimé à plus de 10000 deniers et antoniniens, dont il donne une liste approximative, dissimulés dans un hypocauste dégagé lors de la reconstruction d'un hangar agricole en 1924 (Chenet 1946, p. 363).

La découverte avait déjà été relatée dans la *Revue de Numismatique* de 1924 par A. Blanchet, qui donne un inventaire de 96 monnaies (Blanchet 1924, p. 237-238), et par

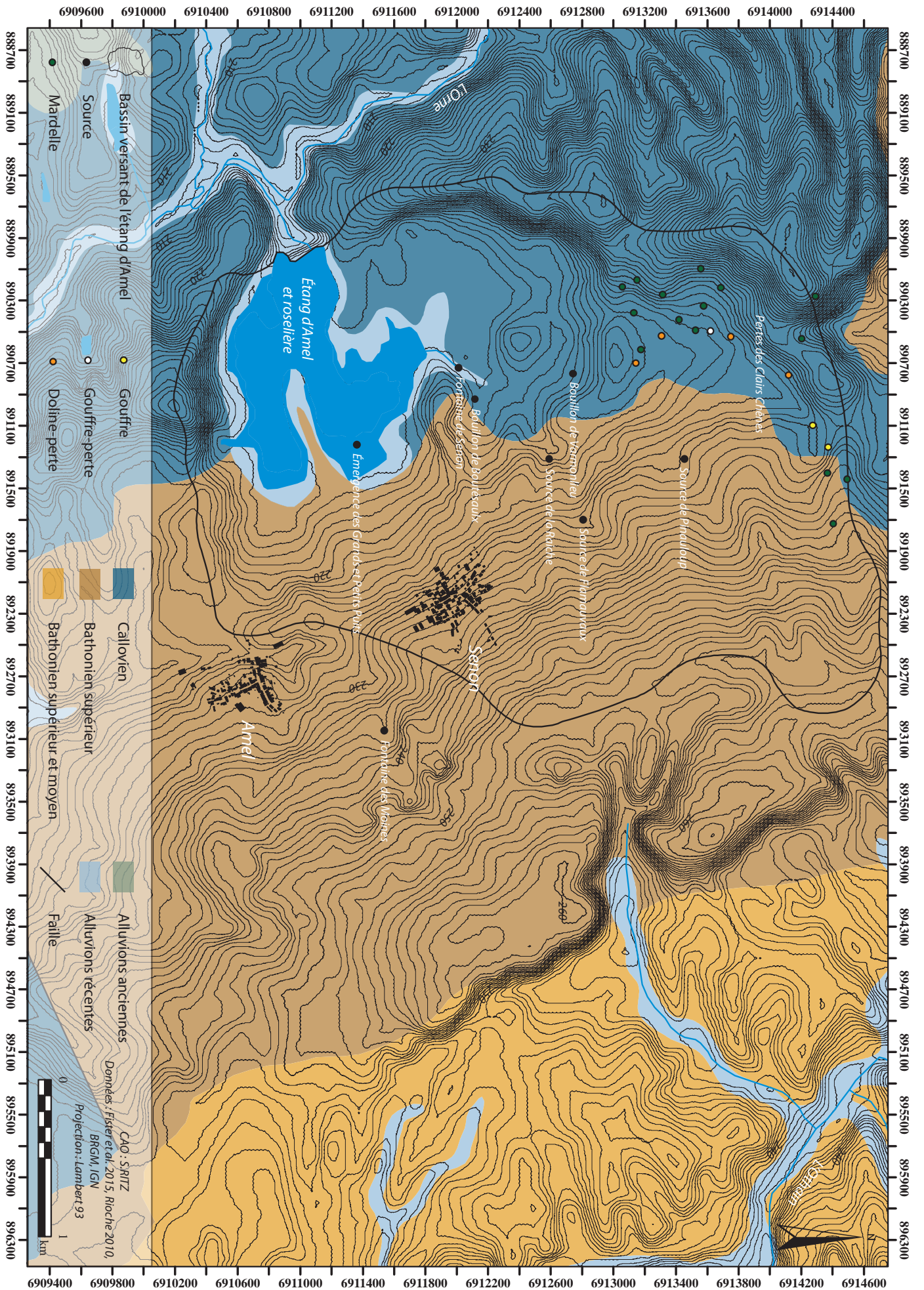


Figure 2 : carte géomorphologique de la région de Senon-Amel



Figure 3 : surfaces concernées par les différentes investigations archéologiques

H. Müller dans *Rhodania* en 1931, qui fournit une liste par empereur des 1307 monnaies qu'il a pu examiner (Müller 1931, p. 191-194). Il s'agit vraisemblablement du même trésor monétaire, à en juger par la composition du dépôt et les dates de découverte (Estiot et al. 2001, p. 496). Un lot de 75 monnaies entré dans la collection personnelle d'H. Müller a été réétudié et publié par S. Estiot, B. Rémy et J.-Cl. Richard en 2001 (Estiot et al. 2001). L'approvisionnement du trésor de Senon commence essentiellement sous les Sévères pour s'achever avec les règnes conjoints de Valérien et Gallien en 259-260. Il relève d'une classe de trésors fréquente, qui peut être mise en rapport avec l'invasion conjointe des

Alamans et des Juthunges connue par l'inscription d'Augsbourg (Estiot et al. 2001).

Une nouvelle découverte fortuite a encore enrichi le corpus lapidaire de Senon en 1962 : un fragment de bas-relief figurant la tête d'un personnage barbu (Billoret 1970, p. 294 ; Mourot 2001, p. 514).

En août 1970, des sondages réalisés par J. Guillaume au lieu-dit le Bourge ont mis en évidence un hypocauste domestique antérieur à la fortification. Dans une synthèse publiée en 1997, M. Feller et M. Georges-Leroy en dédui-

sait donc que le bâti s'étendait jusqu'au lieu-dit le Bourge au Haut-Empire et que la superficie de l'agglomération civile avait été réduite au profit de la fortification au Bas-Empire (Guillaume 1987, Feller et Georges-Leroy 1997). Les sondages de 1970 ont également livré un corpus de 98 blocs sculptés, qui n'ont jamais été étudiés.

3.1.2. Prospections pédestres, aériennes et géophysiques

Depuis 1990, des prospections pédestres systématiques ont été effectuées de manière ininterrompue par J.-Cl. Sztuka, président de l'association des Amis de Senon et du Pays de Spincourt, autour des communes de Senon et Amel-sur-l'Étang. Entre 1993 et 1995, un programme de prospection-inventaire, associant prospections pédestres (M. Feller, Fr. Mourot et J.-Cl. Sztuka), aériennes (D. Jacquemot et J.-Cl. Sztuka) et études documentaires (V. Schemmama) a permis de compléter les données recueillies par l'association dans tout le canton de Spincourt (Schemmama 1995). À partir de 1997, différentes campagnes de prospections aériennes réalisées sur le territoire de la commune d'Amel-sur-l'Étang ont révélé, au lieu-dit la Petite Hayette, un important complexe monumental comprenant un théâtre et cinq temples au moins.

Depuis la dernière synthèse (Mourot 2001), l'état des connaissances a encore considérablement évolué puisque le site de Senon-Amel a fait l'objet de sept opérations préventives depuis 2002 (à Senon exclusivement) et de sept campagnes de prospections géophysiques¹ entre 2007 et 2014 (fig. 4).

À Senon, les prospections géophysiques ont permis d'appréhender la topographie de l'agglomération, qui s'étend sur une trentaine d'hectares, sous le village actuel et au nord-ouest de celui-ci. À Amel-sur-l'Étang, les prospections électriques ont mis en évidence un important sanctuaire périurbain associant temples, thermes et théâtre au sein d'un espace trapézoïdal de 5 ha environ, autour duquel semble s'être développé un habitat groupé, portant la superficie totale du site à une vingtaine d'hectares. Aux lieux-dits la Grande Hache à Vaudoncourt (à 4 km au nord de Senon) et la Californie à Amel (à 1 km au sud-ouest du sanctuaire), des prospections électriques ciblées grâce aux indices de surface ont révélé le plan de deux *villae* à pavillons multiples alignés.

3.1.3. Opérations préventives

Sept opérations préventives, diagnostics positifs compris, ont été conduites à Senon par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) depuis 2002. Elles ont presque exclusivement concerné un même quartier résidentiel situé au nord-est de l'agglomération

antique, dont elles ont permis de cerner la morphologie, les fonctions et le rythme de développement (fig. 5).

Deux diagnostics (Baccega 2002, Viller 2013) ont donné lieu à des fouilles (Vermard 2005, Gazenbeek à paraître) qui ont permis de documenter deux parcelles contiguës. L'occupation s'y développe dès La Tène finale ou au début de la période augustéenne, sous la forme d'un quartier résidentiel caractérisé par la présence d'activités métallurgiques (fours de forge) et par l'emploi de matériaux légers, qui perdurera jusqu'à la moitié du I^{er} s. apr. J.-C au moins. Les habitats qui se développent dans ce secteur atteignent un statut relativement élevé au II^e et III^e s. de n.è., matérialisé par des éléments d'agrément tels que des hypocaustes domestiques, des enduits peints et des sols bétonnés. Ce secteur est abandonné dans le courant du IV^e s. (Vermard 2005, Viller 2013, Gazenbeek à paraître).

À une trentaine de mètres à l'ouest de ce secteur, un diagnostic (Vermard 2004) a mis en évidence une allée monumentale, orientée nord-ouest/sud-est et construite par juxtaposition de larges dalles monolithiques (2 m par 1 m) en calcaire. La confrontation des données de fouille et des prospections géophysiques permet d'établir que cette voie dallée desservait le quartier monumental du théâtre, qu'elle reliait vraisemblablement à la place publique de l'agglomération. Elle était bordée, à l'ouest, par un bâtiment équipé d'un hypocauste et dont les sols étaient aménagés en terrazzo. Les couches de destruction, datées du IV^e s., qui ont scellé ce niveau de sol ont livré des pilettes, des tubuli, des enduits peints et des tegulae mammatae, qui tendent à confirmer la destination de cette structure, qui se confond vraisemblablement avec les thermes dégagés par les archéologues allemands en 1917 (Vermard 2004, Ritz et al. 2015, p. 24-35).

Au centre du village de Senon, rue de la Fontaine, un diagnostic (Antoine 2008) a révélé un bâtiment sur poteaux à proximité duquel se trouvait une fosse contenant un lot de *terra nigra*, dont les nombreux ratés de cuisson pourraient témoigner de la présence d'un atelier de production local au I^{er} s. apr. J.-C.

Les sondages récemment pratiqués sur les marges de l'agglomération romaine (Viller 2014) ont permis de repousser considérablement la chronologie de Senon : les premiers indices identifiés – des fragments de bracelets coulés ouverts à nodosités et quelques formes céramiques caractéristiques – sont attribuables à la fin de La Tène B ou à La Tène C. Les seules structures associées sont des trous de poteaux inscrits dans le substrat calcaire. Aucun élément n'atteste pour l'instant d'une continuité entre cette première phase d'occupation et La Tène finale ou le début de l'époque augustéenne.

¹ Les différentes campagnes de prospections géophysiques ont été réalisées par la société Géocarta et financées par l'association des Amis de Senon et du Pays de Spincourt, avec le soutien du Conseil départemental de la Meuse, du Service Régional de l'Archéologie de Lorraine et de la société Maximo.

3. 2. Problématiques du programme de prospection thématique

Pour la seconde année consécutive et la première campagne de ce programme de prospection thématique tri-annuel, la priorité a été donnée au traitement et à l'étude des données existantes sur Senon et Amel, dans l'objectif de parvenir rapidement à un bilan exhaustif et actualisé des sources documentaires et archéologiques disponibles.

Outre le traitement géomatique des données spatialisées (prospections géophysiques et aériennes) – déjà largement entamé depuis 2014 –, il s'agissait essentiellement d'étudier les importantes quantités de mobilier céramique, métallique et numismatique recueillies par J.-Cl. Sztuka au cours de plus de deux décennies de prospections pédestres sur l'ensemble de l'assiette de l'agglomération antique.

Les collections anciennes comprennent également un corpus de 98 blocs sculptés inédits, dont l'étude a été initiée cette année. Étant données les contraintes calendaires qui s'imposent aux différents spécialistes dans le cadre restreint d'une campagne de prospection thématique, il a été choisi de privilégier la réalisation de catalogues raisonnés et d'inventaires du mobilier, dans lesquels la contextualisation et l'interprétation des objets sont souvent réduites au minimum. Malgré ces imperfections, nous avons considéré que cette approche était la plus susceptible de parvenir rapidement à l'objectif visé, à savoir un bilan des données disponibles sur l'agglomération antique de Senon-Amel et son environnement proche. La documentation ainsi produite pourra par ailleurs être remobilisée dans le cadre d'études spécialisées, à l'occasion de publications ou de travaux universitaires.

Ponctuellement, de nouvelles données de terrain ont également été collectées, afin de pallier les lacunes de la documentation mises en évidence par les précédents travaux de recherche et dans le cadre de ce programme. En l'occurrence, il s'agissait cette année d'une campagne de prospections pédestres carroyées conduite sur le site d'une nécropole à incinération présumée, qui avait été repérée grâce à des indices de surface en 2012. L'objectif consistait à collecter un maximum d'informations sur le seul site funéraire localisé pour l'ensemble de l'agglomération antique de Senon-Amel, avant qu'il ne soit totalement arasé par les travaux agricoles.

Le traitement du mobilier et des données spatialisées s'accompagne par ailleurs d'une réflexion et d'expérimentations méthodologiques. Cet aspect constitue une problématique à part entière de ce projet, dont l'enjeu est de parvenir à gérer et à confronter des données quantitativement très importantes et qualitativement très hétérogènes. Les choix méthodologiques opérés empruntent essentiellement aux approches intégrées développées en Bourgogne et en Franche-Comté² et aux techniques de modélisation

des données archéologiques en contexte urbain développées à Tours³. Finalement, cet état des lieux documentaires et méthodologiques permet de dégager des thématiques transversales, qui serviront à structurer les recherches futures sur l'agglomération de Senon-Amel et son environnement proche.

Afin de faciliter l'exposé, ces trois axes de recherche (traitement des données spatialisées, études des collections existantes, acquisitions ponctuelles de nouvelles données de terrain) seront déclinés au sein des trois composantes de l'espace étudié : l'agglomération de Senon, l'ensemble monumental d'Amel et l'environnement de ces deux pôles urbains. Outre sa commodité, cette organisation répond à la nature des données disponibles, qui autorisent une approche spatiale, ainsi qu'aux caractéristiques fonctionnelles – présumées différentes – de ces trois espaces.

² Voir par exemple : Barral et al. 2004 ; Barral et al. 2011 ; Thivet 2008 ; Cazanove et al. 2012 ; Nouvel et Venault 2013, 2014, 2015.

³ Voir par exemple Lefebvre, Rodier et Saligny 2008, Rodier et Saligny 2010, Lefebvre, Rodier et Saligny 2012.

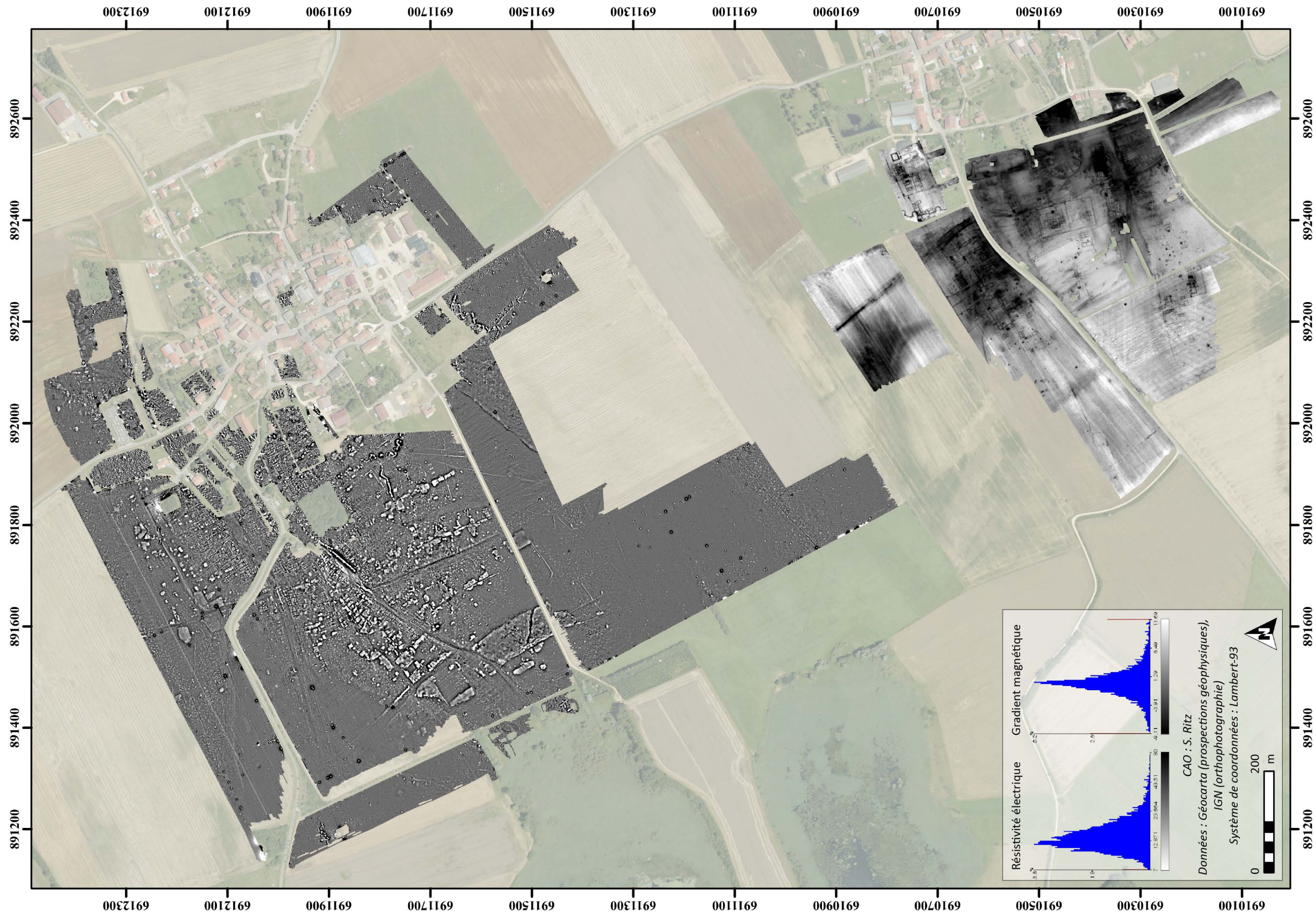


Fig. 4 : assemblage des prospections géophysiques réalisées à Senon et Amel



Figure 5 : opérations préventives réalisées à Senon

Résultats

1. Senon

1.1. Traitements géomatiques des données spatialisées : la structuration générale de l'agglomération antique

1.1.1. Méthodologie

Les trois méthodes géophysiques les plus fréquemment utilisées en archéologie – la prospection magnétique, la prospection électrique et le géoradar – ont été mises en œuvre à Senon et à Amel, sur une surface totale de 164 ha (fig. 6). L'exploitation des résultats au sein d'un Système d'Information Géographique (SIG) a plusieurs objectifs. Il s'agit, en premier lieu, d'un outil de visualisation des données et de cartographie des anomalies, qui permet d'établir un plan de synthèse géoréférencé des structures archéologiques. Les SIG permettent par ailleurs d'associer tout type d'information qualitative à des données spatialisées : c'est le principe de ces logiciels, qui constituent en ce sens des bases de données géoréférencées. À ce titre, ils sont devenus des outils de référence dans le cadre conceptuel des approches intégrées, qui peuvent être définies comme des stratégies d'investigation visant à collecter, à modéliser et à interpréter un maximum de données spatialisées sur une entité historique et géographique donnée. Il s'agit d'approches fondamentalement pluridisciplinaires, faisant appel à des domaines scientifiques variées, et multiscalaires, qui peuvent être déclinées à l'échelle du fait archéologique, de l'ensemble, de la structure, du quartier, de l'agglomération, de la région. Ce n'est pas tant l'approche conceptuelle qui est nouvelle que le panel de données disponibles, qui impose de concevoir des cadres méthodologiques nouveaux : les approches intégrées sont en effet largement fondées sur les nouvelles techniques de prospection et de télédétection archéologique. Dans cette perspective, le SIG constitue un support unique permettant de confronter des données de nature et de qualité diverses : il s'agira notamment, dans le cas qui nous occupe, d'associer aux abondantes données planimétriques issues des prospections géophysiques des informations de nature chronologique et fonctionnelle provenant des opérations de fouille et des prospections pédestres.

- Cartographie technique

Cette démarche analytique est formalisée au travers d'un protocole de vectorisation des données, qui passe par deux étapes successives. La première, dite objective ou technique, consiste à représenter toutes les anomalies détectées en les associant à des informations endogènes : on distinguera alors les différentes anomalies en fonction de leur source (prospection géophysique, aérienne) et de la nature du signal. Cette phase technique permet notamment de

synthétiser et d'améliorer la lisibilité des documents d'origine, d'évaluer la précision et la redondance des anomalies sur les différentes cartes, d'apprécier l'organisation général de la zone étudiée en repérant les éléments isoclines et les orientations cohérentes qui sont susceptibles de contribuer à l'identification des anomalies d'origine archéologique. En pratique, la table attributaire associée à cette carte d'interprétation technique comprend les champs suivants : la commune, le secteur, la date d'acquisition des données, la méthode de prospection employée (électrique, magnétique ou géoradar), la voie de prospection¹, le type d'anomalie² et l'interprétation technique de l'anomalie considérée³. (fig. 7)

- Cartographie structurelle et interprétative

La seconde étape, dite d'interprétation structurelle ou archéologique, consiste à modéliser les objets archéologiques. Elle emprunte, d'un point de vue conceptuel, au cadre théorique du modèle OH-FET4 (Lefebvre, Rodier et Saligny 2008, Rodier et Saligny 2010, Lefebvre, Rodier et Saligny 2012), lui-même inspiré du cadre général de la triade de Peuquet (1994, p. 447-451) en géographie. Il résulte du constat de l'insuffisance des outils cartographiques fournis par les SIG pour une application optimale en archéologie. Outre la dimension spatiale, les aspects fonctionnels et chronologiques sont en effet indispensables à la compréhension de tout objet archéologique, a fortiori du système complexe, caractérisé par une concentration élevée de vestiges sur une longue durée, que constitue une agglomération. L'espace urbanisé est alors appréhendé au travers de la notion d'objet historique, qui comprend une propriété spatiale, fonctionnelle et chronologique. Selon le paradigme central de cette approche, tous les objets historiques constituent des objets complexes qui relèvent de ces trois dimensions. Quelle que soient sa nature et l'échelle considérée (un objet, un édifice, un quartier, une ville, etc.), toute entité historique est un objet complexe qui peut être représenté par trois objets simples : la propriété spatiale est modélisée par une primitive graphique (un point, une ligne ou un polygone), la propriété fonctionnelle est formalisée par un descripteur correspondant à une des valeurs urbaines de la typologie élaborée par le Centre National d'Archéologie Urbaine (CNAU), la propriété chronologique est exprimée par une datation ou un intervalle chronologique.

1 Pour la méthode électrique uniquement, la voie 1 correspond à une profondeur d'induction électrique comprise entre 0 et 0,5 m, la voie 2 entre 0 et 1 m et la voie 3 entre 0 et 1,7 m

2 Linéaire résistante, linéaire conductrice, zonale résistante ou zonale conductrice dans le cas des prospections électriques ; linéaire à gradient positif, linéaire à gradient négatif, zonale à gradient positif, zonale à gradient négatif ou dipolaire dans le cas de la méthode magnétique

3 Anomalie archéologique, géologique, contemporaine ou indéterminée.

4 Objet Historique ; Fonction, Espace, Temps.

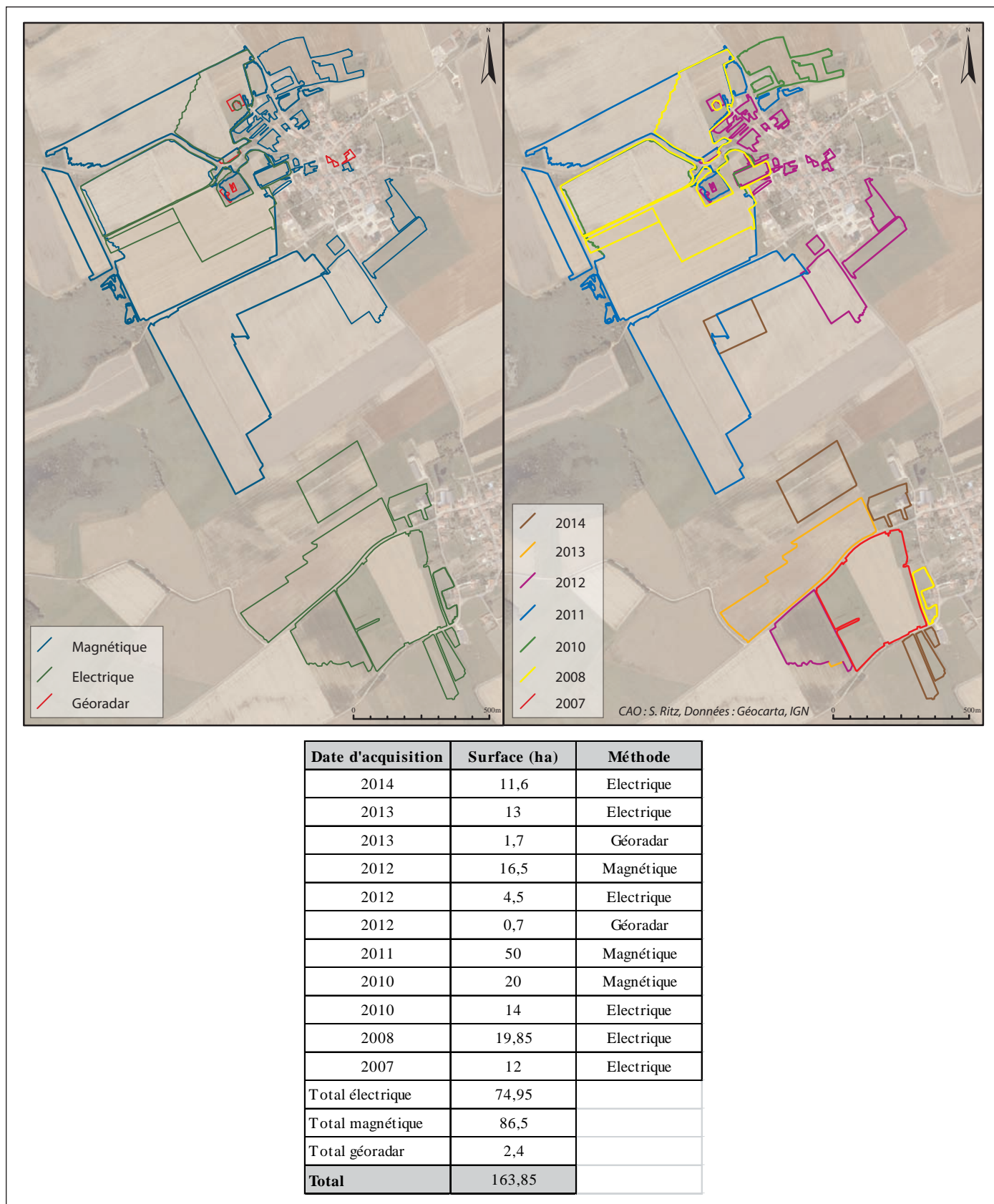


Figure 6 : les différentes campagnes de prospection géophysique à Senon et Amel

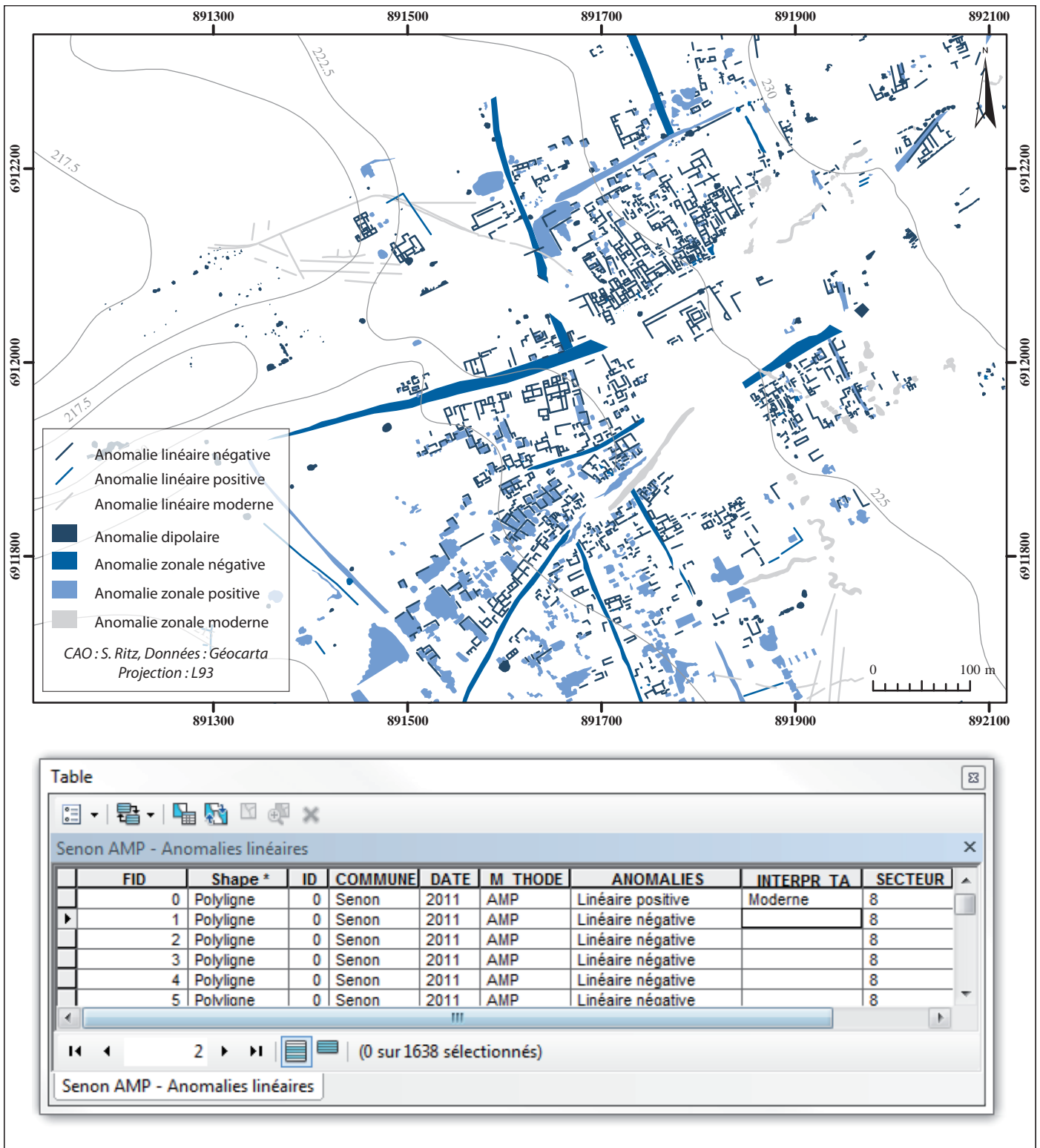


Figure 7 : exemple de cartographie technique d'un relevé de gradient magnétique

Si le schéma conceptuel des données s'inscrit dans ce modèle robuste d'un point de vue théorique, il s'en éloigne considérablement d'un point de vue opérationnel, dans la mesure où l'hétérogénéité des données disponibles a imposé un certain nombre d'adaptations méthodologiques. En pratique, les objets archéologiques sont interprétés comme tels d'après leur géométrie, leur orientation et les caractéristiques géophysiques des anomalies (bâti, fossé, etc.) et discriminés des anomalies d'origine géologique ou contemporaine grâce à des données dites de confirmation (cadastres et plans anciens, canevas de tir de la première

guerre mondiale, cartes IGN et photographies anciennes, cartes géologiques, géomorphologiques, pédologiques, etc.).

La cartographie des entités archéologiques est réalisée à différentes échelles. Le premier niveau de vectorisation correspond aux plus petites entités archéologiques pertinentes : il s'agira généralement du fait archéologique dans le cas d'une fouille, d'une structure construite ou fossoyée dans le cas des méthodes de télédétection. Chaque entité est associée à des informations relatives à la source des don-

nées, à leur précision et à leur identification. Les vecteurs sont ensuite regroupés à différentes échelles, pour former des ensembles, des structures, des quartiers et, finalement, chacun des deux pôles de l'agglomération antique (fig. 8 et 8 bis). Chaque niveau de vectorisation donne lieu à la création d'un nouveau fichier de formes, avec des données attributaires propres : les champs correspondant à l'interprétation et à la chronologie des structures sont notamment adaptés à l'échelle considérée.

Cette méthodologie vise à établir une cartographie de synthèse multidimensionnelle (topographique, chronologique et fonctionnelle) et multiscalaire (à l'échelle de la ville,

des quartiers, des édifices, des espaces et des murs qui les composent). À l'aide de requêtes attributaires ou spatiales, le SIG devient un outil d'analyse permettant d'interroger et de sélectionner les différents objets archéologiques en fonction de leur géométrie, de leur fonction et de leur chronologie. L'objectif est de tenter d'appréhender les transformations spatiale, chronologique et fonctionnelle du fait urbain à l'aide d'un outil robuste, pour servir de support à un examen des différentes problématiques archéologiques que soulève l'agglomération bipolaire de Senon-Amel.

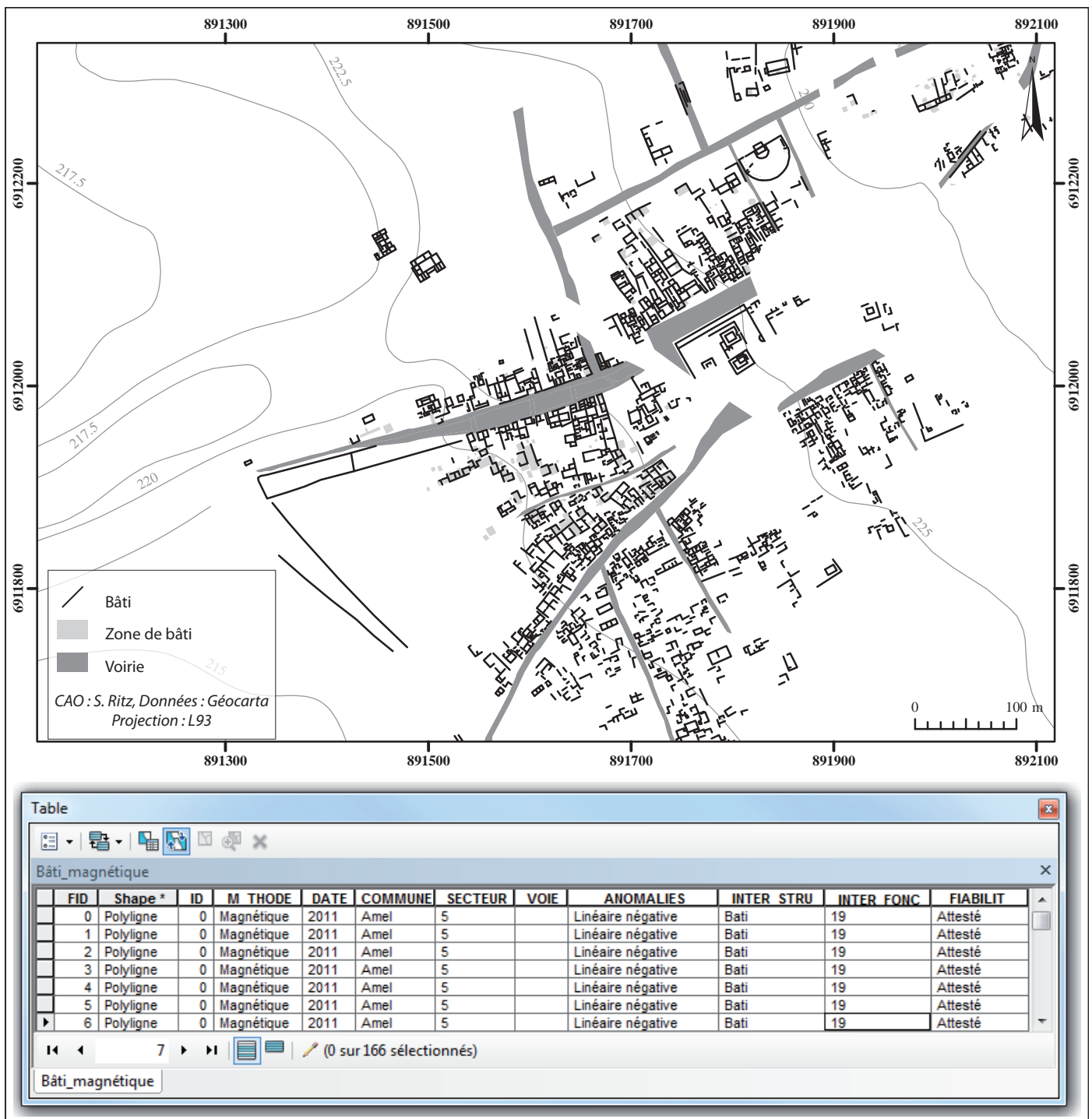


Figure 8 : exemple de cartographie structurelle et interprétative

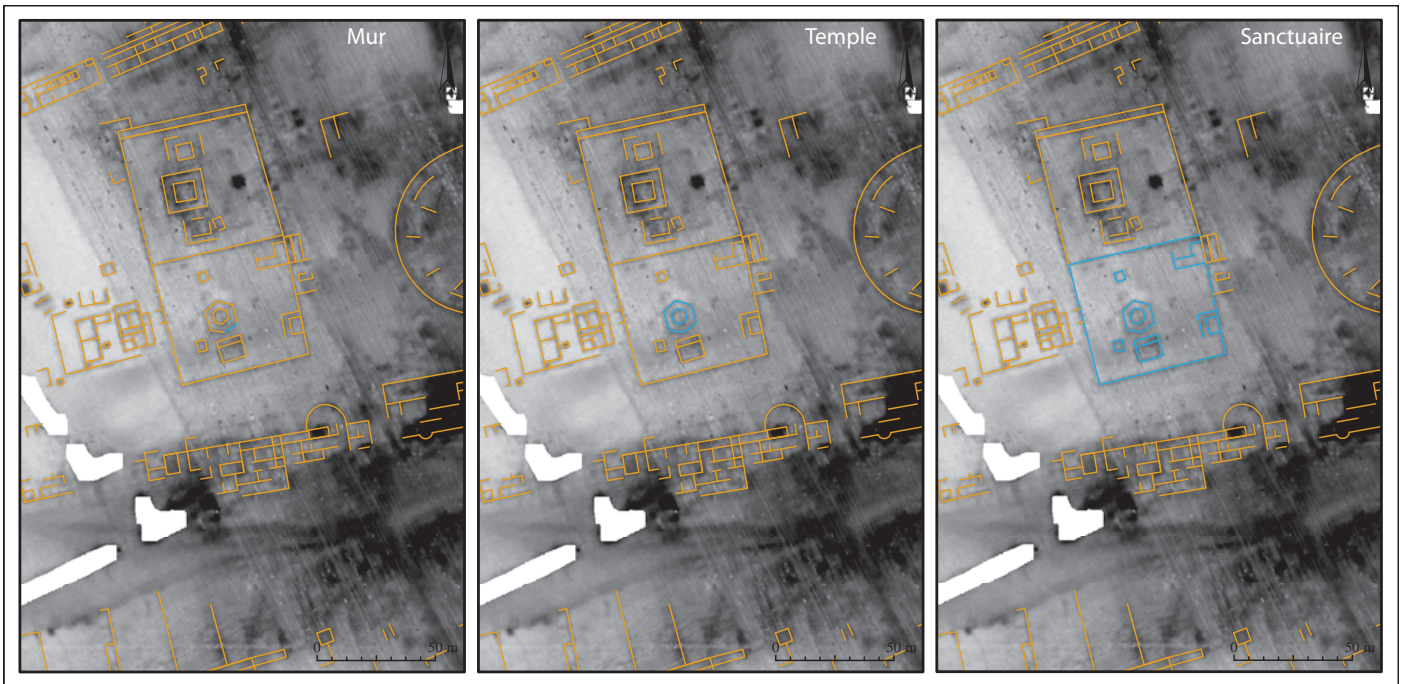


Figure 8 bis : exemple de cartographie multiscaleaire

1.1.2. La topographie de l'agglomération de Senon

- Réseau viaire et trame urbaine

L'agglomération de Senon est organisée autour du carrefour formé par deux axes pénétrant par l'ouest et le sud-ouest, que l'on peut vraisemblablement identifier comme les voies reliant Senon à Avocourt (axe ouest) et à Verdun (axe sud-ouest), toutes deux rattachées au grand axe Reims-Metz selon Liénard (1885) (**fig. 9**). Ils se rejoignent dans la partie centrale de l'agglomération, au niveau d'un espace qui s'apparente à une vaste place publique centrale (2,5 ha au moins) et se prolongent à l'est, où leur tracé nous échappe rapidement (vers Audun-le-Roman et Gravelotte selon Liénard, mais ce tracé n'a pu être confirmé par les prospections pédestres ou aériennes). Deux autres axes au moins entrent dans l'agglomération par le nord : il s'agit peut-être de celui venant de Trèves, par le Titelberg (Liénard 1885), qui a été repéré en prospection pédestre au niveau des communes de Duzey et de Nouillonpont ; celui venant du nord-ouest (de Marville ?) n'a pu être reconnu en dehors de l'emprise des prospections géophysiques. Au sud, une autre voie dessert Amel, puis peut-être *Ibliodurum*, où elle rejoint l'axe Reims-Metz (Liénard 1885). Les relevés géophysiques conduits à Senon, mais également les prospections pédestres et aériennes réalisées autour de l'agglomération depuis une vingtaine d'années, confirment donc, pour partie, les données issues des recherches anciennes (Liénard 1885) qui insistaient – exagérément a-t-on pensé jusque récemment (Mourot 2001, p. 503-518) – sur la densité du réseau viaire desservant l'agglomération de Senon. Si le caractère diachronique des méthodes mises en œuvre incite à la prudence, rien ne s'oppose à ce que l'ensemble de ces axes soient contemporains de l'occupation antique dans

la mesure où ils présentent une orientation cohérente avec le bâti qui peut être attribué – au moins par la typologie formelle – à l'Antiquité. La trame urbaine adopte en effet une structure radiale ou étoilée, qui semble essentiellement dépendante de la desserte routière de l'agglomération.

Dans sa partie centrale, la ville présente un plan relativement régulier, structuré par la grande esplanade centrale et son sanctuaire (**fig. 10**). Le centre public se prolonge au nord-est de cette dernière, où les prospections géophysiques ont révélé un quartier orthonormé comprenant un théâtre et, vraisemblablement, l'édifice balnéaire fouillé pendant la première guerre mondiale (Ritz et al. 2015, p. 24-35). À l'ouest de cet îlot monumentalisé et immédiatement au nord de la place publique, se développe un vaste quartier découpé en longues parcelles rectangulaires perpendiculaires à la voirie. Malgré une plus faible lisibilité en raison de surfaces prospectées moins importantes, ce modèle semble se répéter au sud de la place publique. Au sud-ouest, l'habitat obéit à une orientation différente et se développe de manière linéaire de part et d'autre des axes routiers. La partie orientale de l'agglomération, moins bien connue car largement enfouie sous le village actuel, adopte probablement une organisation similaire. En l'état des connaissances, les limites du tissu urbain sont données par la géophysique au nord, à l'ouest et au sud, et par les opérations préventives conduites dans le village à l'est. Elles portent la superficie de l'agglomération à un minimum de 35 ha.

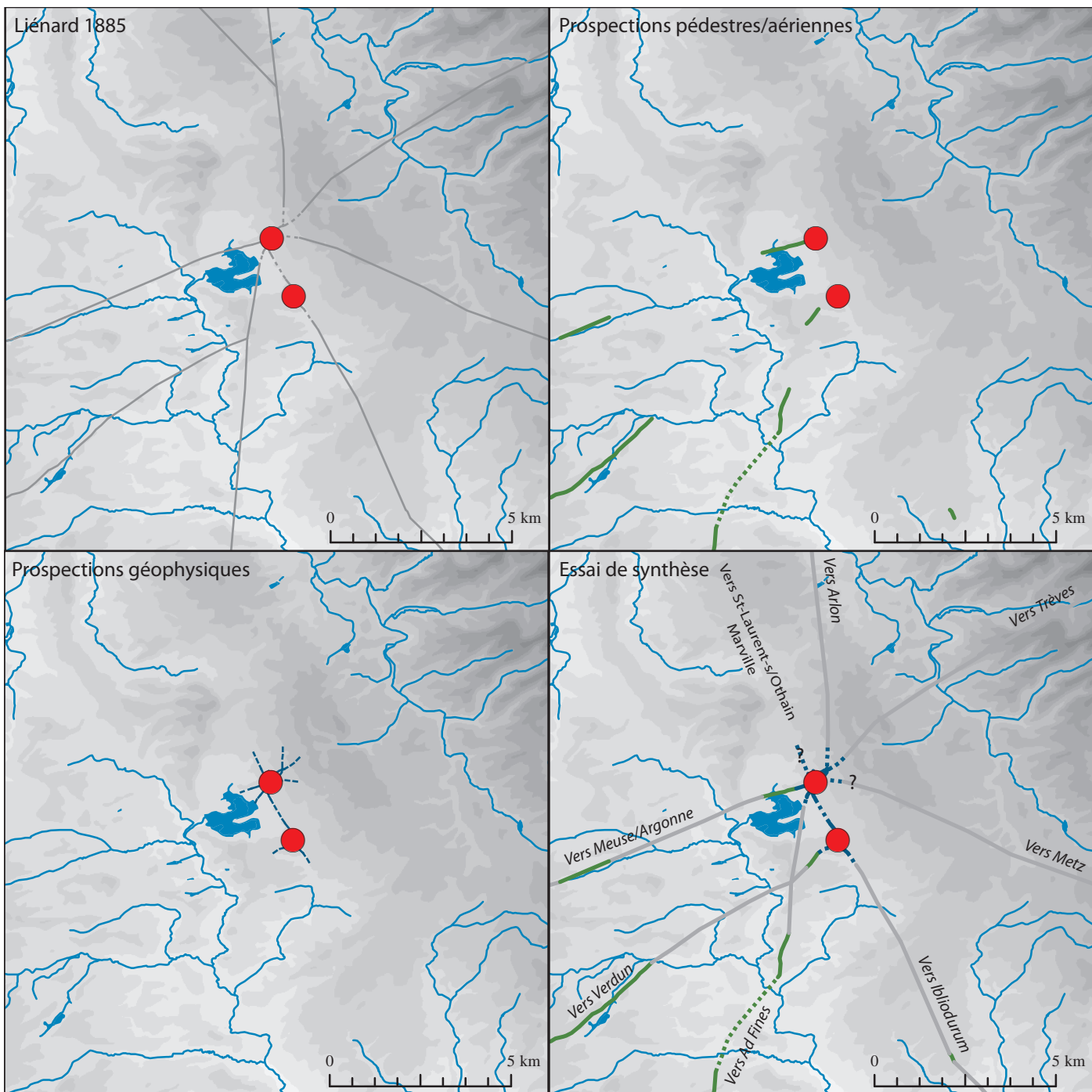
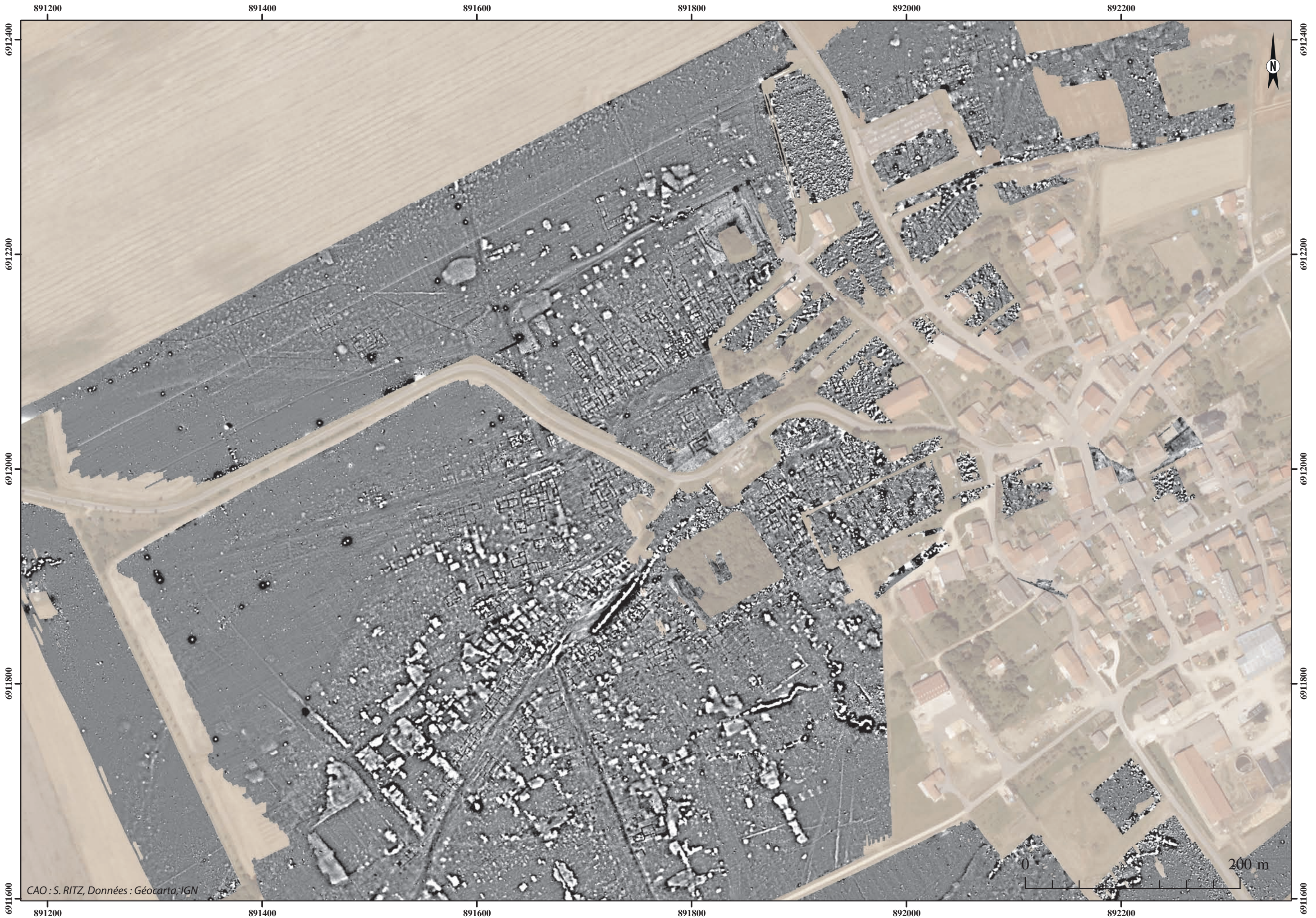


Figure 9 : le réseau viaire autour de Senon et Amel



CAO : S. RITZ, Données : Géocarta, IGN

Figure 10 : assemblage des prospections géophysiques réalisées à Senon



/ Prospections géophysiques
 - Fouilles anciennes (Drexel 1918)
 □ Opérations préventives

1 : Fortin
 2 : Sanctuaire central
 3 : « Curie »
 4 : Thermes
 5 : Théâtre
 6 : Nécropole/complexe culturel périphérique (?)
 7 : Quartier nord-est
 8 : Quartier nord
 9 : Quartier ouest
 10 : Quartier sud-ouest
 11 : « Villae » périurbaines

CAO : S. Ritz, Données : Géocarta, INRAP,
 Sztuka 2010, Drexel 1918, IGN
 Projection : L93

Figure 10bis : plan de masse de l'agglomération de Senon

- La fortification (fig. 10, n°1)

Le *castellum* situé au lieu-dit Le Bourge prenait la forme d'une enceinte quadrangulaire d'une cinquantaine de mètres de côté (fig. 11). Seuls les murs extérieurs, d'1,2 m d'épaisseur, en petit appareil soigné et joints tirés au fer, ont été dégagés. Dans l'angle nord-ouest, deux murs perpendiculaires formaient un espace de 6,3 m par 6,85 m qui a été interprété comme une tour d'angle. Les fouilleurs en ont déduit la présence d'une tour à chaque angle de la fortification, alors qualifiée de *quadriburgium*. Une porte s'ouvrait probablement au milieu de la façade nord de l'édifice, qui était interrompue sur 8,25 m à cet endroit. Immédiatement à l'est de celle-ci, se trouvait une pièce chauffée (4 m x 2,5 m) qui a été identifiée comme un corps de garde. Une dizaine d'antoniniens des empereurs gaulois ont été découverts lors de la fouille, dans un contexte stratigraphique incertain : sur la base de cette série monétaire, Fr. Drexel a proposé de situer la construction du burgus à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle. Le mobilier recueilli par G. Chenet dans les déblais de fouille – un antoninien de Victorin et des céramiques datées du I^{er} au IV^e s. – ne contredit pas cette hypothèse (Chenet 1922, p. 136-137). Ce dernier a également découvert un fragment complétant une inscription lacunaire aux dieux mânes signalées par son prédécesseur (Drexel 1918, p. 32, pl. XIV), ainsi que deux blocs figurant des ascias (Chenet 1922, p. 137-139). Les épitaphes sont les suivantes :

CARADDO[N]NVS SANVA[CI] FILI(VS)
D(is) [M(anibvs)] REGINA ET ATTIO LA FIL[IA]

Le premier formulaire, employant le nominatif associé à l'absence d'invocation des dieux mânes et à une onomastique pérégrine de type celtique, tendrait à indiquer une datation haute (I^{er} siècle). Le second, bien qu'utilisant également le nominatif, abrège la consécration aux dieux mânes ; une pratique qui n'est généralement pas antérieure au début du II^e siècle (Raepsaet-Charlier 2002).

C'est peut-être dans cette fortification qu'ont été assiégés Julien et son armée en 356 lors d'un siège des Alamans relaté par Ammien Marcellin (*Rerum Gestarum Libri*, XVI, III, 3 ; IV ; VII, 1). De longue date déjà, certains auteurs ont proposé de situer cet oppidum tunc opportunum nommé Senonas à Senon, contre l'identification traditionnelle à la ville de Sens (Nicolle 1952, 1978 ; Simpson 1974). S'il est vrai que l'argumentation – fondée sur la géographie stratégique des campagnes de Julien et sur la petite taille de l'enceinte, occupée par une garnison dont le petit nombre interdit toute tentative de sortie selon Ammien Marcellin – est séduisante, les recherches récentes n'apportent aucun élément nouveau sur ce point.

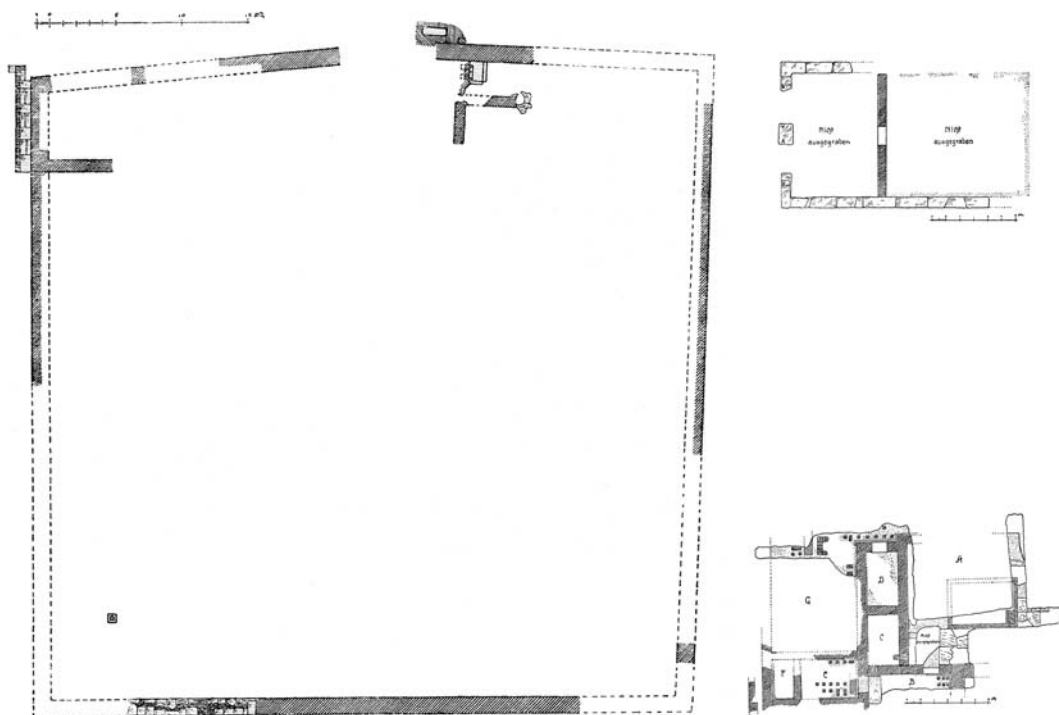


Figure 11 : plan du fortin, de la « curie » et des thermes dégagés par Fr. Drexel et H. Reiners en 1918 (de g. à dr. et de h. en b.) (d'après Drexel 1918)

- La place publique (**fig. 10, n°2 et 3**)

Les prospections géophysiques ont révélé, sur la grande esplanade (1,5 ha au moins) qui occupe le centre de l'agglomération, un sanctuaire comprenant au moins trois temples à plan centré. Ils s'inscrivent dans un périmètre de 77 m de long pour une quarantaine de mètres de large au moins. Sa façade nord, reconnue sur toute sa longueur, est flanquée d'un portique de 5 m de large environ. Une exèdre semi-circulaire se distingue nettement contre le mur ouest du périmètre, côté intérieur. Le temple à *cella* et galerie carrées situé au nord-ouest pourrait avoir connu plusieurs états : autour de la *cella* (7,5 m de côté), dont on distingue l'accès à l'est, se développe une galerie (environ 15 m de côté), puis une seconde structure carrée (environ 22 m de côté) parfaitement concentrique. À une quinzaine de mètres au sud-est de ce temple, se trouve un second *fanum* dont la *cella* et la galerie n'ont été que partiellement mises en évidence par la géophysique. Le temple méridional présente en revanche un plan assurément rectangulaire : la *cella* est longue de 13 m et large de 7,5 m ; la galerie est longue de 21 m pour 14 m de large environ. On ne dispose d'aucune information relative à la chronologie de ce sanctuaire ou aux divinités qui y étaient honorées. On se contentera de signaler qu'il s'agit sans doute d'un lieu de culte public, au vu de sa situation centrale et de sa monumentalité.

Le géoréférencement du plan de masse des fouilles allemandes a permis de situer – avec une marge d'erreur qui reste d'ordre métrique – la « curie » aux abords du sanctuaire de la place publique (Ritz et al. 2015, p. 24-35). Il s'agissait d'un bâtiment rectangulaire (10,2 m x 18 m) divisé en deux pièces (8,5 m x 6,25 m et 10,3 m x 8,5 m) par un mur de refend percé d'une porte (1,35 m), dont seules les fondations étaient conservées. On y accédait par le mur nord au moyen de deux larges portes (2,5 m chacune). Non daté, ce bâtiment a été identifié comme la curie (*Das Rathaus*) de l'agglomération antique par le fouilleur. À cet égard, on se contentera de rappeler, d'une part, que l'intérieur de cet édifice n'a pas été fouillé, et d'autre part, qu'une analogie morphologique – qui reste à démontrer – ne saurait être considérée comme un argument suffisant pour statuer sur son interprétation fonctionnelle. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit vraisemblablement d'un bâtiment à caractère public au vu de la monumentalité des portes du mur nord et de son implantation topographique, que Fr. Drexel avait qualifiée de « *Zone der öffentlichen Gebäude* » (zone des monuments publics) ; une interprétation aujourd'hui confirmée par la géophysique.

Cette place publique se prolonge probablement vers l'est, jusqu'en bordure de l'îlot abritant les thermes et le théâtre, dans une zone inaccessible aux prospections géophysiques. Dans une certaine mesure, ces nouvelles données confirment les hypothèses formulées par Fr. Drexel il y a

un siècle, qui postulait l'existence d'un forum au centre de l'agglomération ; une proposition jugée hasardeuse il y a quelques années encore (Feller et Georges-Leroy 1997, p. 290). Si l'on évitera aujourd'hui ce terme, qui renvoie à des rites auguraux de distinction de l'espace et revêt à ce titre des implications religieuses et politiques précises, il n'en reste pas moins que cet espace apparaît comme un véritable centre public, caractérisé par une parure monumentale complète, autour duquel s'organise le réseau viaire de l'agglomération antique.

- Le quartier des thermes et du théâtre

Les thermes (fig. 10, n°4 et fig. 12)

Les thermes explorés par Fr. Drexel formaient un ensemble non complet de sept pièces, dont la surface (12 m x 20 m), la qualité architecturale (deux salles chauffées équipées de bassins, pavées de dalles en calcaire ou de carreaux de terre cuite et décorées d'enduits peints) et la monumentalité (fragments de colonnes et de corniches dans les niveaux de destruction) attestent vraisemblablement un caractère public.

Le géoréférencement du plan de masse des fouilles allemandes situe les thermes à environ 45 m au nord-est de la « curie » (Ritz et al. 2015, p. 24-35). Cette implantation serait par ailleurs cohérente avec celles des installations dégagées dans le cadre d'une opération préventive (Vermard 2004), que le fouilleur a associé aux thermes dégagés en 1917. L'édifice serait intégré à l'îlot monumental mis en évidence par les prospections géophysiques au nord-est de la place publique qui comprenait, outre les thermes, le théâtre de l'agglomération antique. Les cartes de gradient magnétique ont également mis en évidence deux espaces de circulation encadrant ce quartier monumental à l'est et à l'ouest. L'un d'eux a pu être reconnu dans le cadre du sondage préventif précédemment évoqué : il s'agissait d'une allée monumentale construite par juxtaposition de dalles calcaires de 2 m de long pour 1 m de large (**fig. 5**). Quoique la contemporanéité de ces différents aménagements ne soit pas démontrée, il est tentant d'y voir un dispositif de circulation desservant et délimitant cet îlot monumental, dont l'orientation permettrait d'assurer les flux de circulation depuis la place publique et le centre de l'agglomération vers le quartier du théâtre et des thermes.

On ne dispose d'aucune information chronologique sur la construction de ce balnéaire. Le mobilier céramique et numismatique découvert dans les niveaux de démolition de l'édifice tend toutefois à indiquer une fréquentation des thermes jusqu'au début du IV^e siècle au moins (Drexel 1918, Vermard 2004).

Précisons enfin qu'il n'est toujours pas possible de déterminer si cet édifice balnéaire se confond avec les structures fouillées au milieu du XIX^e siècle. C'est ce qu'affirmaient Fr. Drexel et G. Chenet près de 70 ans plus tard, mais les remarques M. Feller et M. Georges-Leroy (1997) à ce sujet restent malheureusement valables : les plans de deux fouilleurs ne sont pas comparables (**fig. 12**) et les indications de F. Liénard quant à la situation des thermes trop imprécises pour trancher la question, malgré les avancées considérables qui ont été réalisées ces dernières années dans la connaissance de la topographie de l'agglomération.

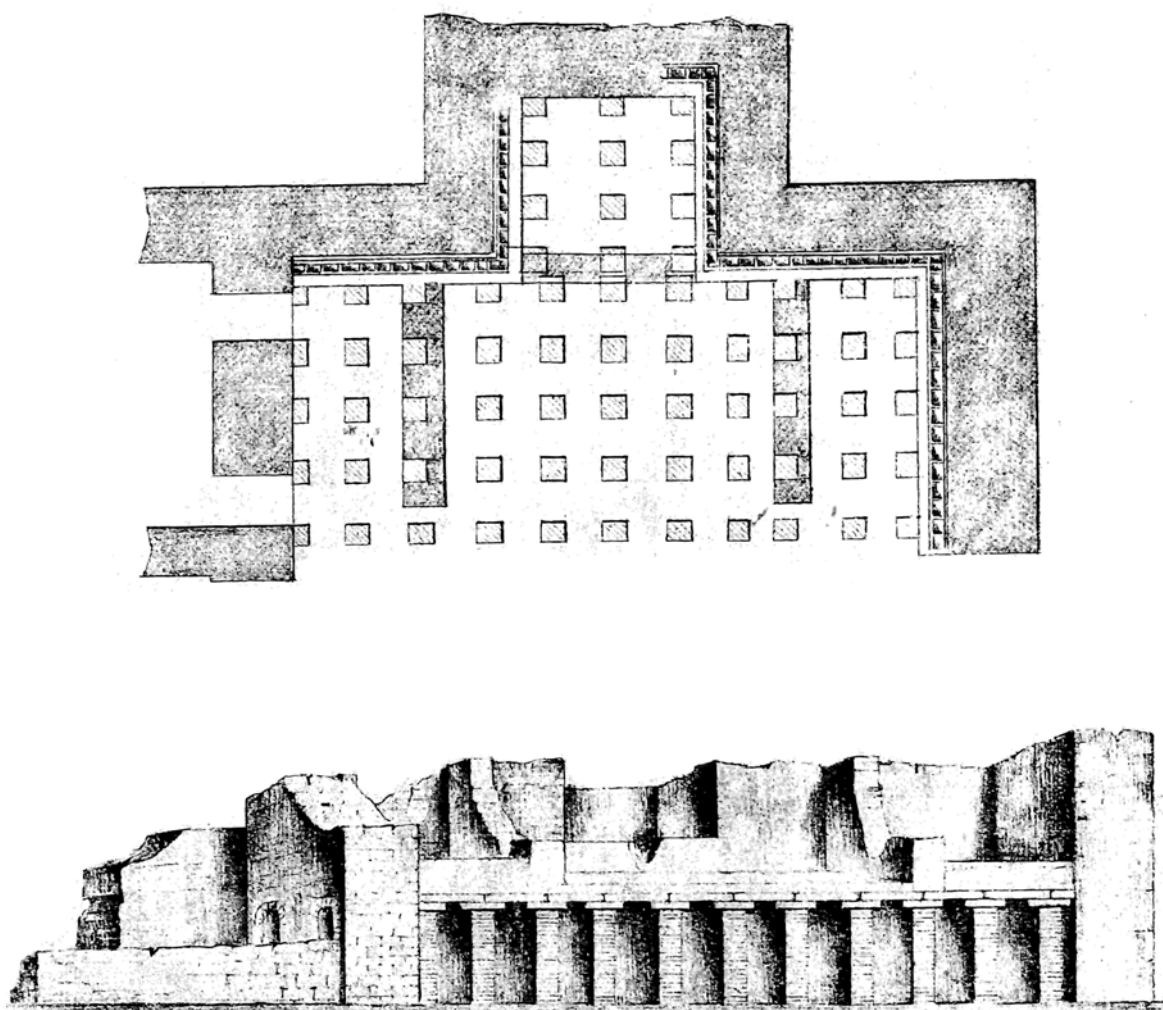


Figure 12 : les thermes fouillés par F. Liénard en 1850 (d'après Liénard 1885)

Le théâtre (fig. 10, n°5 et fig. 13)

Installé en terrain plat, selon une orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est conforme à la trame urbaine, le théâtre de Senon se caractérise par des dimensions modestes (diamètre : 48 m environ) et sa *cavea* de forme semi-circulaire outrepassée s'achevant, de part et d'autre du mur de façade, par des prolongements rectilignes. À environ 2,5 m en retrait du mur périmétral de la *cavea*, les prospections géophysiques ont mis en évidence une série d'anomalies régulièrement disposées, qui semble correspondre à une succession de piles circulaires formant un cercle concentrique à l'intérieur de la *cavea*. Elles présentent un diamètre (environ 1,5 m) et un entraxe (environ 3,5 m) réguliers, qui ne permettent pas de douter de leur attribution à un dispositif architectural. Faute d'information sur la structure interne de la *cavea*, on se contentera de souligner que cet aménagement délimite vraisemblablement un espace périphérique à l'intérieur de la *cavea*. La puissance du dispositif, profondément fondé et conservé sur une hauteur supérieure à 1 m (sur les coupes géoradar, ces structures apparaissent à une profondeur comprise entre 0,6 m et 2 m sous le niveau de sol actuel), évoque d'importantes substructions liées à une galerie périmétrale, qui pouvait servir à appuyer la partie supérieure des gradins ou à soutenir une éventuelle porticus in summa *cavea*. Ces deux hypothèses ne sont pas incompatibles, dans la mesure où la gale-

rie périphérique pouvait être couverte par une colonnade, comme à Lillebonne par exemple (Mutarelli 2011). La façade diamétrale prend apparemment la forme d'un simple mur rectiligne. Il est flanqué, à l'extérieur, d'une structure rectangulaire (4 m x 5 m) qui peut vraisemblablement être interprétée comme un bâtiment de scène. Le mur oriental de ce petit *postscaenium* semble se prolonger au-delà de la façade, jusque dans l'*orchestra* : cette anomalie suggère la présence d'un plateau scénique plus ou moins symétrique au bâtiment de scène. Les limites latérales de l'*orchestra* – qui adopterait un plan semi-circulaire achevé par des segments rectilignes similaire à celui de la *cavea* – pourraient être signalées par deux anomalies linéaires adoptant une orientation conforme à celle du bâtiment de scène, mais déportées à environ 2 m à l'est et à l'ouest de celui-ci. Entre la quatrième et la cinquième pile à partir de l'angle occidental du théâtre, les prospections géophysiques ont mis en évidence deux anomalies linéaires parallèles, qui évoquent un système de couloirs rayonnants. Elles invitent à restituer un accès par le mur périmétral de la *cavea*, qui semble conditionné par l'implantation du théâtre et l'orientation de la voirie : les deux axes encadrant le quartier des thermes et du théâtre, en assurant une liaison rapide avec le reste du centre monumental – et notamment avec la place publique, sur laquelle ils débouchent sûrement – viendraient alors pallier les contraintes qui résultent d'une implantation au sein d'un îlot limitrophe du tissu urbain.

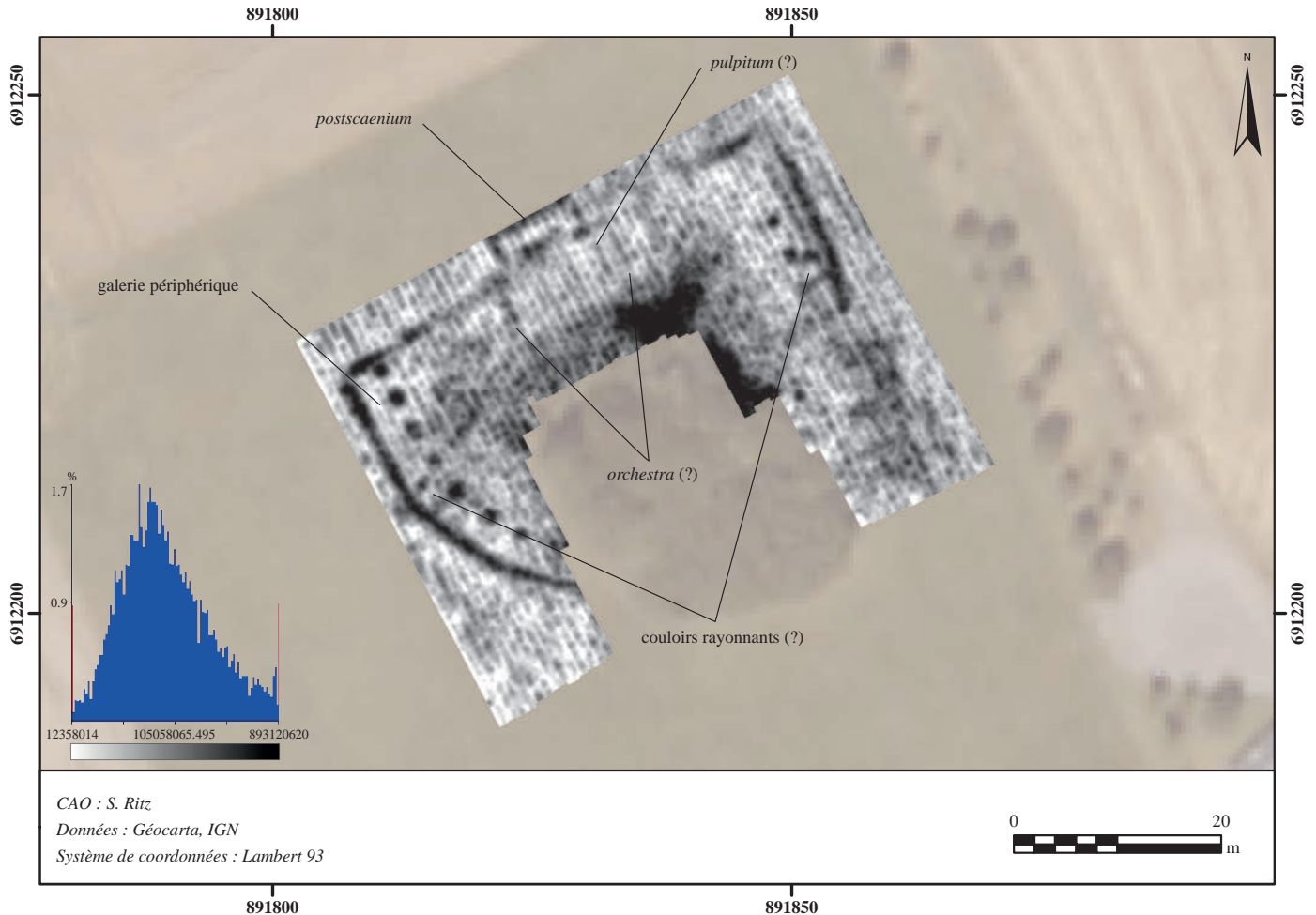


Figure 13 : relevé géoradar du théâtre de Senon

- Une nécropole ou un quartier culturel périphérique au nord-est de l'agglomération antique ? (fig. 10, n°6 et fig. 14)

À environ 350 m à l'est du quartier du théâtre et des thermes, au-delà de la voie se portant au nord-est et d'une probable interruption du bâti, une surveillance de travaux réalisée en 2010 (Sztuka 2010) a mis en évidence deux structures concentriques qui pourraient appartenir à un temple à plan centré. Une zone rubéfiée, située à l'intérieur du bâtiment central, a livré deux antoniniens indéterminés et une fibule de type Gaspar 28, datée de la fin de l'Augustéen au milieu du II^e s. Une quinzaine de monnaies, datées de La Tène finale au III^e s., ainsi que deux fibules caractéristiques de la première moitié du I^{er} s. (types dits de Langton Down et à queue de paon) ont été découvertes à l'extérieur des bâtiments. L'état de conservation des vestiges, très arasés, n'a pas permis de confirmer l'interprétation de ces structures comme un édifice culturel. Les prospections pédestres réalisées dans ce secteur ont toutefois livré un lot de 19 gobelets en céramique réductrice fine miniaturisés, qu'il est tentant d'associer à un espace à vocation culturelle ou funéraire (Ritz et al. 2015, p. 43-44).

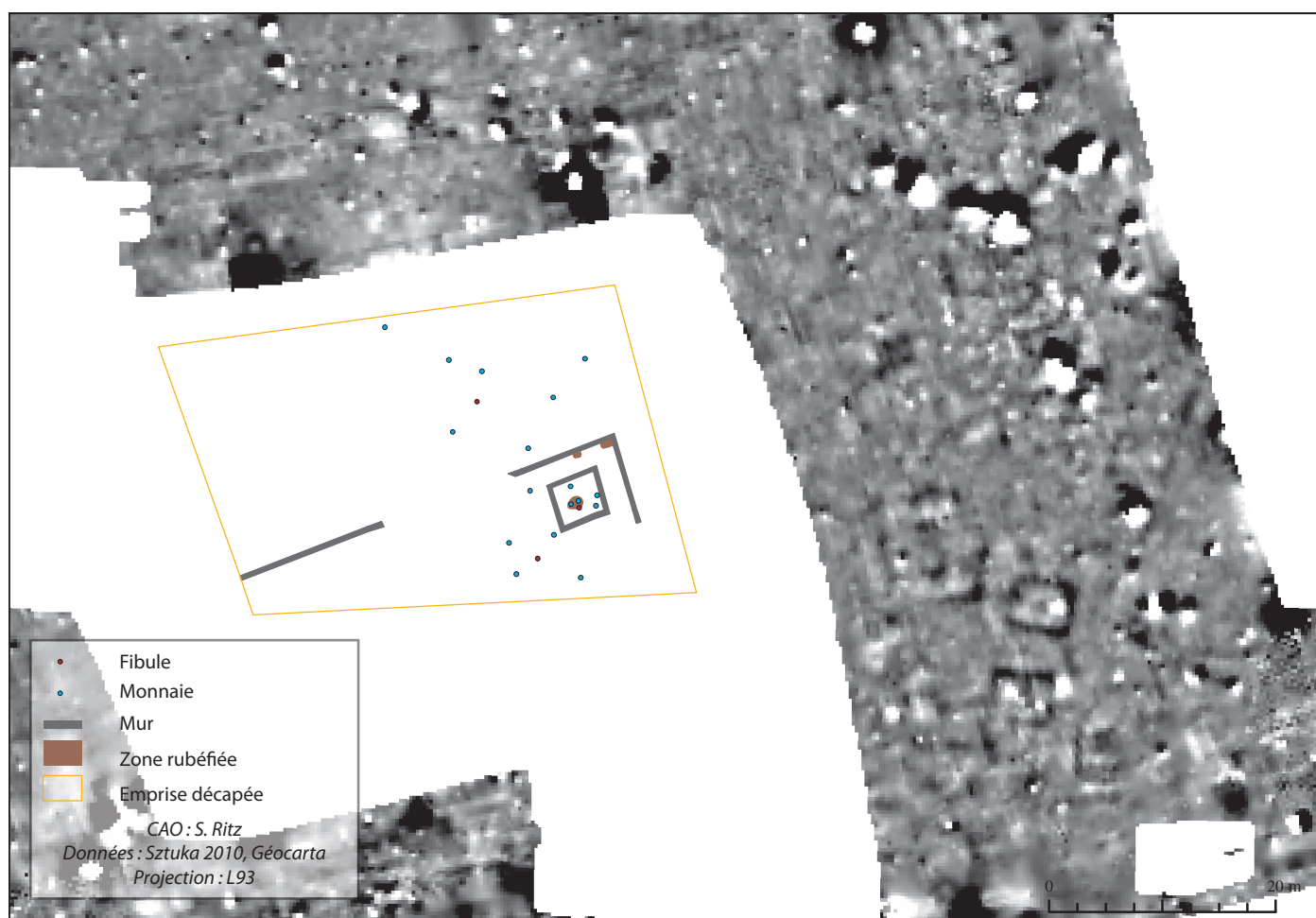


Figure 14 : plan et environnement des vestiges dégagés lors de la surveillance de travaux conduite en 2010

- L'habitat (fig. 10, n°7 à 10 et fig. 15)

L'habitat primitif de l'agglomération de Senon reste très peu connu d'un point de vue structurel, dans la mesure où les prospections géophysiques ne permettent que très rarement de mettre en évidence ce premier état en matériaux périssables, auquel se surimpose souvent des constructions maçonnées.

Dans le secteur nord-est de l'agglomération, où deux parcelles contiguës sont documentées par des fouilles préventives, une première phase d'occupation laténienne et augustéenne privilégie l'utilisation de poteaux porteurs et de clayonnage et mortier pour les élévations. L'organisation générale (orientations, voirie) de ce premier état n'est pas connue, en raison de surfaces fouillées trop réduites. Les premières constructions sur fondations de pierre apparaissent dans le courant du I^{er} s. (Viller 2013, Gazenbeek à paraître) et supportent toujours des élévations en matériaux périssables. Les habitats comprennent des caves, des sols en mortier et des murs enduits. Ce n'est qu'à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle que des élévations à double parement de moellons et blocage interne sont attestées, ce qui n'exclut pas un maintien de l'utilisation du bois, notamment pour la construction des étages. Le plan d'urbanisme révélé par les prospections géophysiques, qui donnent à voir des constructions dont les fondations – si ce n'est les élévations – sont aménagées en matériaux non périssables n'est donc vraisemblablement pas antérieur à la fin du I^{er} siècle. Malgré le caractère diachronique de ces données, elles offrent une vision globale de la structure de l'agglomération antique qui permet de distinguer différents modèles d'habitats et d'esquisser une typologie planimétrique des quartiers urbains.

Au nord de l'esplanade monumentalisée se développe un vaste îlot urbain, découpé en modules rectangulaires nettement plus longs (60 à 80 m) que larges (15 à 20 m). Les bâtiments qui y sont installés adoptent généralement un plan barlong perpendiculaire à la voirie et sont composés d'une série de petites pièces disposées en enfilade vers l'intérieur des parcelles sur une longueur de 30 à 60 m, parfois avec des interruptions ponctuelles. Cette organisation de l'habitat, qualifié de *street buildings* dans l'historiographie anglo-saxonne, rassemblerait un modèle d'habitat modeste, hérité de schéma architecturaux antérieurs à la conquête, caractéristique des agglomérations secondaires du nord de la Gaule (Nouvel et Venault 2013). Cette structuration de l'habitat apparaît tout à fait comparable à celle des agglomérations de Bliesbruck et de Schwarzenacker, où les unités fouillées étaient généralement composées d'une construction principale précédée d'un portique en façade et prolongées par un espace abritant des dépendances et des structures artisanales et domestiques. La partie centrale, ouverte, était systématiquement réservée aux activités arti-

sanales, tandis que l'étage surmontant le portique avait une vocation résidentielle, comme les petites pièces situées en arrière du bâtiment principal, côté jardin (Petit 2004, Petit et Santoro 2013, Precht 2013). L'organisation générale est la même à Senon, comme dans beaucoup d'autres agglomérations secondaires du nord-est de la Gaule, bien qu'on ne retrouve pas systématiquement ce grand espace ouvert à vocation artisanale, ni une si forte standardisation, ce qui pourrait témoigner d'un statut – dont les indices matériels nous échappent encore totalement – plus modeste qu'à Bliesbruck ou d'une succession d'états architecturaux. Ce modèle architectural constitue vraisemblablement l'essentiel du bâti de l'agglomération : malgré une lisibilité plus faible et des surfaces prospectées moins importantes, il semble se répéter au sud de la place publique, y compris, probablement, à l'emplacement du Bourge, où les sondages réalisés par J. Guillaume en 1970 ont mis en évidence un hypocauste domestique antérieur à la fortification.

À l'est de ce secteur, dans l'emprise du village actuel, un diagnostic préventif (Antoine 2008) a révélé un bâtiment sur poteaux à proximité duquel se trouvait une fosse comprenant un lot de *terra nigra*, dont les ratés de cuisson pourraient témoigner de la présence d'un atelier de potier au I^{er} s. apr. J.-C. Les importants volumes et l'homogénéité du répertoire des céramiques gallo-belges découvertes en prospection pédestre au nord-est de l'agglomération pourraient constituer un indice supplémentaire en ce sens (Ritz et al. 2015, p. 35-63).

Au sud-ouest, les quartiers péricentraux adoptent une structuration nettement différente : les habitats se développent de manière linéaire, de part et d'autre de la voirie, et se distinguent par un plan quadrangulaire très simple, composé de deux pièces symétriques, et par une superficie réduite (environ 150 m²) témoignant sans doute d'un statut plus modeste.

Un troisième modèle d'habitat est documenté par les opérations préventives (Viller 2013, Gazenbeek à paraître) réalisées au nord-est de l'agglomération antique, immédiatement à l'est du quartier monumentalisé des thermes et du théâtre. Après une première phase d'occupation caractérisée par la présence d'activités métallurgiques et par l'emploi de matériaux légers, les habitats du II^e et du III^e s. étaient agencés autour de cours centrales attenantes aux espaces de circulation. Elles comprenaient des équipements tels que des puits, des glacières et des fours de forge qui, associés à des éléments mobiliers caractéristiques, témoignent de la vocation artisanale de ces espaces (boucherie et métallurgie du fer). Les habitats eux-mêmes étaient équipés d'hypocaustes, de caves – parfois maçonnées en grand appareil –, de pièces au sol bétonné et aux murs décorés d'enduits peints. Le long de la voie occidentale, les prospections magnétiques ont révélé des unités assez standardisées, qui semblent être séparées par une cour mitoyenne à la voirie,

et pourraient donc répondre à une organisation et un statut comparables à ceux des quartiers nord-est.

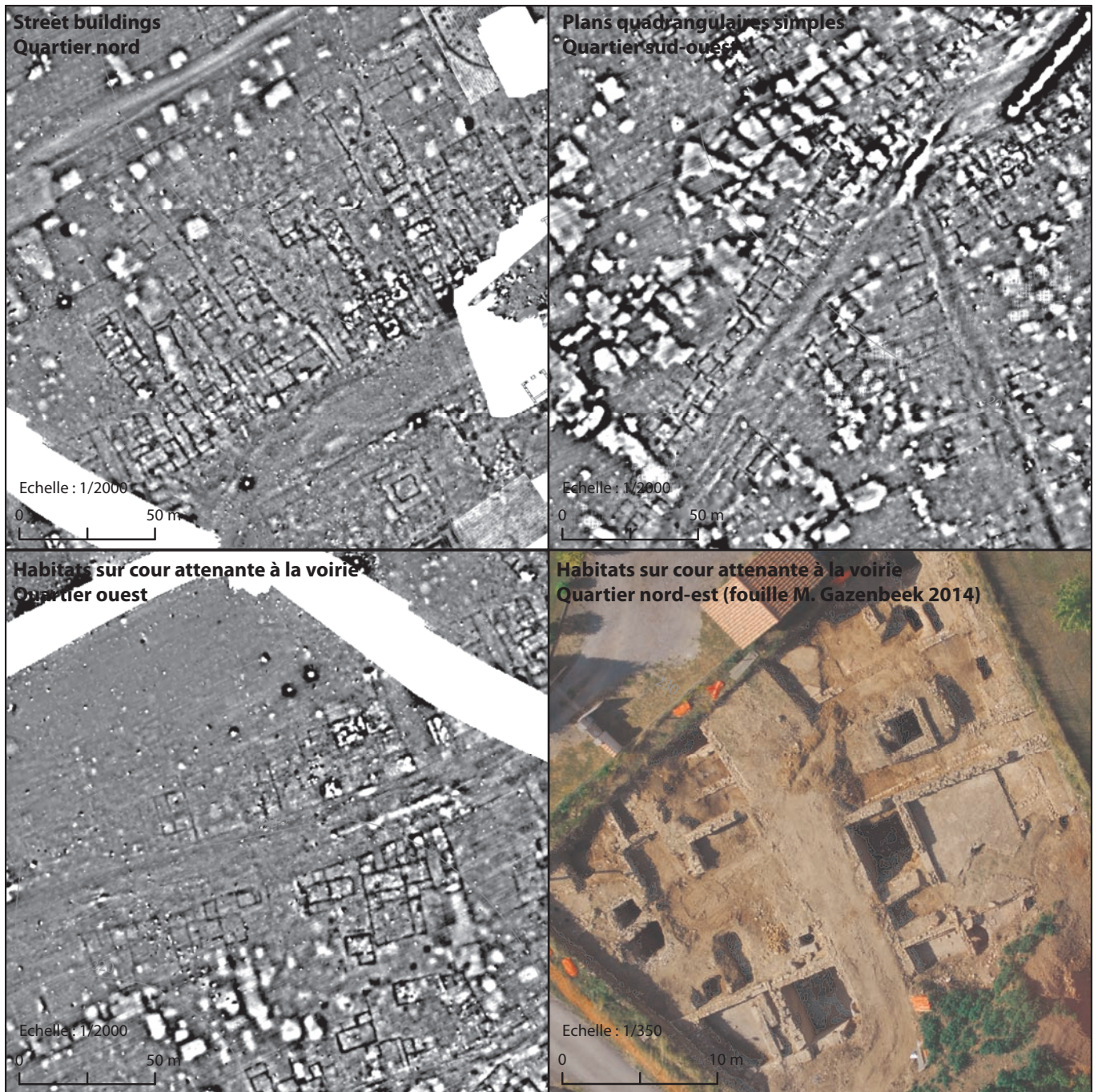


Figure 15 : différents modèles d'habitats urbains à Senon

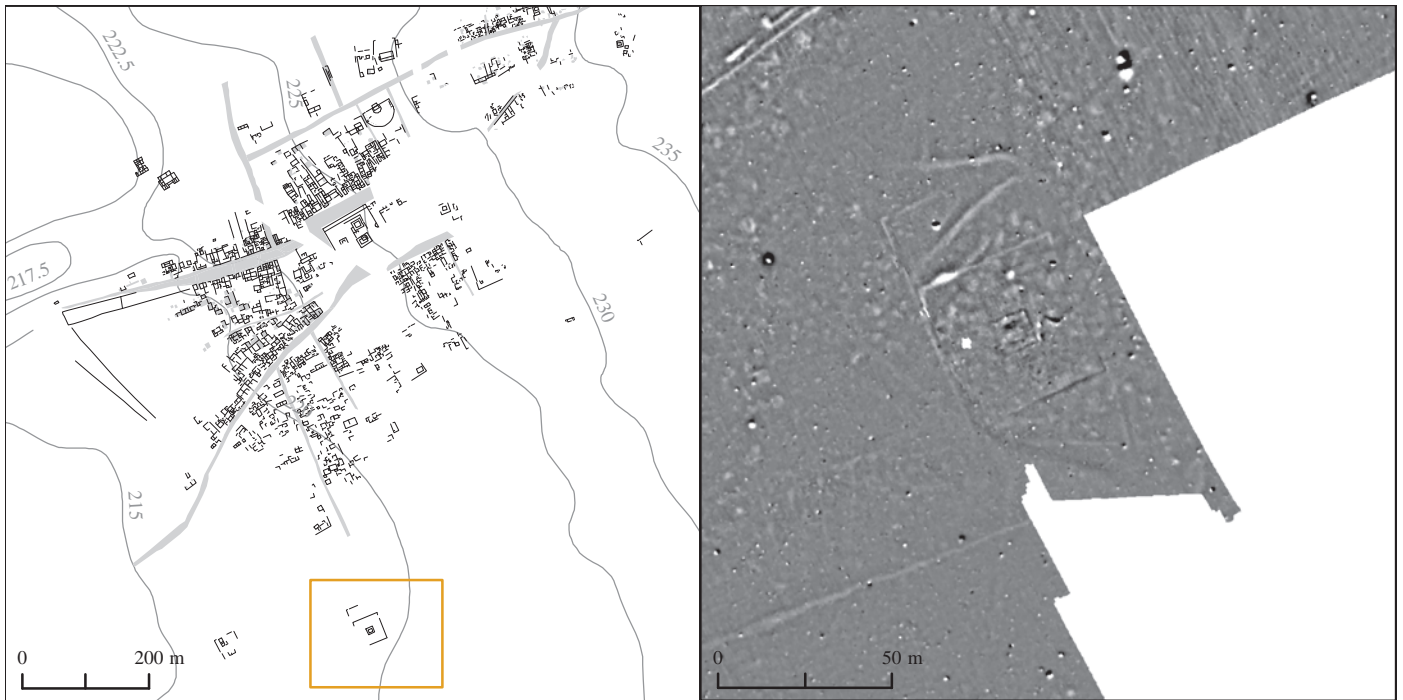


Figure 16 : le temple de bord de route entre Senon et Amel

Un fanum de bord de route (fig. 16)

- La périphérie de l'agglomération antique

Des villae suburbaines ? (fig. 10, n°11)

Deux grandes structures (30 m x 15 m environ) ont été repérées à une centaine de mètres au nord-ouest de l'agglomération de Senon. Elles adoptent le plan des *villae* à galerie de façade et pavillons latéraux latéraux ; un modèle architectural bien connu dans les provinces septentrionales de l'Empire (à comparer aux *villae* de Mayen et de Blankenheim [Gros 1996 : 326], entre de nombreux autres exemples). L'absence de cour agricole – que les prospections magnétiques ont toutefois pu échouer à détecter – ainsi que la proximité du tissu urbain aggloméré soulèvent la question de la destination fonctionnelle de ces bâtiments : s'agit-il de *domus* à vocation exclusivement résidentielle reprenant de prestigieux modèles ruraux ou de véritables *villae* suburbaines, témoignant de la présence d'activités productives à proximité immédiate de l'agglomération antique ? Le cas de la Fontainotte à Grand (Vosges) tendrait à privilégier la première hypothèse : la fouille a démontré que cette *domus*, qui présente un plan et une situation suburbaine comparable à celle des structures qui nous occupent, constituait un ensemble exclusivement résidentiel, où aucune activité artisanale ou agricole n'est attestée (Gazenbeek et al. 2013).

Le long de la voie reliant Senon et Amel, à environ 200 m en marge du tissu urbain, les prospections géophysiques ont révélé un petit sanctuaire de bord de route. Il s'agit d'un temple à plan centré carré d'une dizaine de mètres de côté, entouré d'un mur de péribole également carré, de 40 m de côté environ.

Les carrières (fig. 17)

À la périphérie septentrionale de l'agglomération, à quelques dizaines de mètres en marge des derniers habitats, les prospections magnétiques ont mis en évidence de nombreuses anomalies positives de forme plus ou moins circulaire, aux contours irréguliers : un diagnostic préventif conduit dans ce secteur (Viller 2014) a permis d'établir qu'il s'agissait de fosses destinées à l'extraction de la plaquette calcaire qui constitue le substratum régional, notamment utilisée dans l'aménagement de fondations et d'espaces de circulation (Ritz et al. 2015, p. 102).

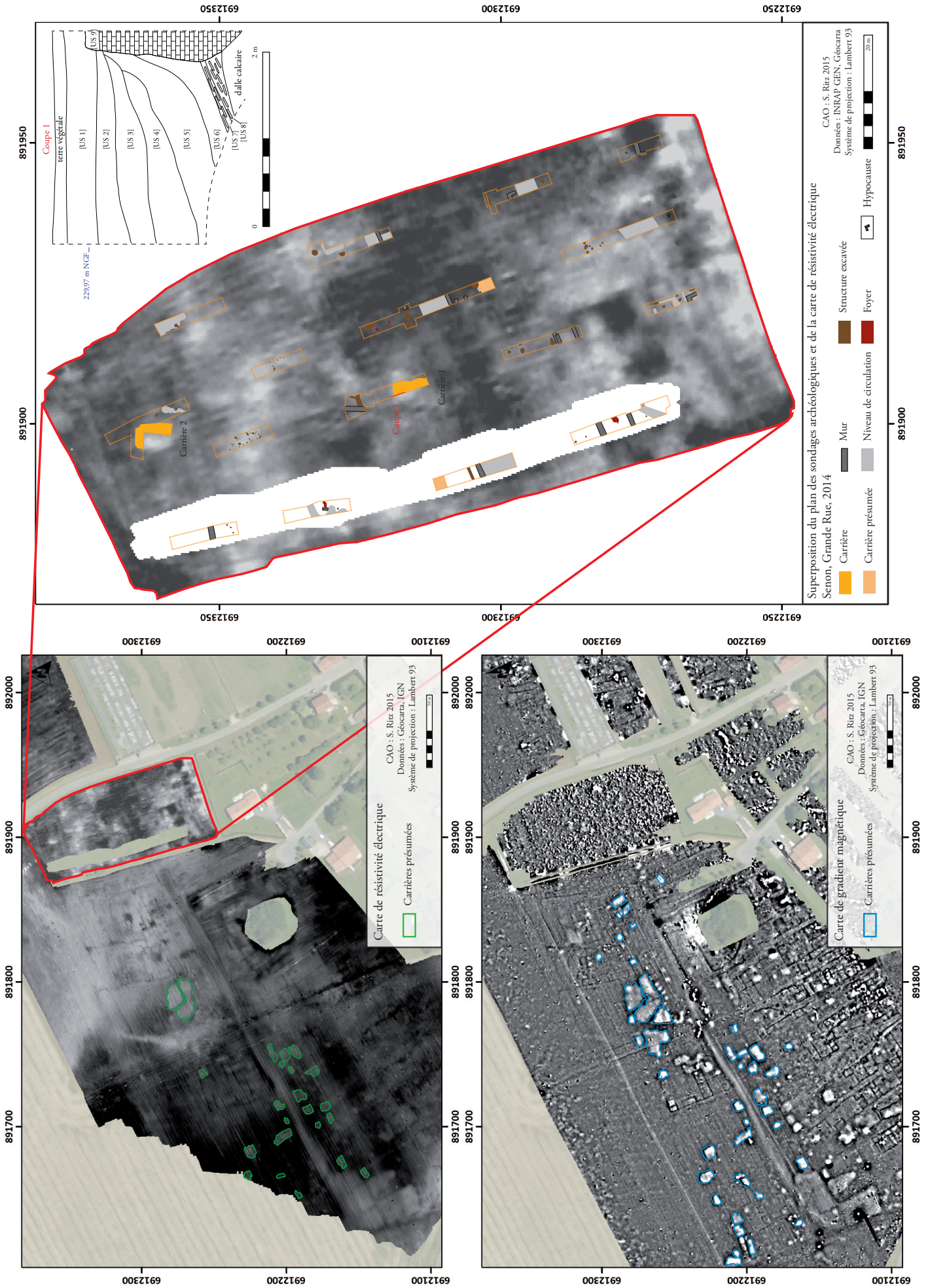


Figure 17 : les carrières en fosse de Senon

1.2. Etude des collections anciennes

1.2.1. Méthodologie et objectifs généraux

Depuis 1990, des prospections pédestres ont été régulièrement effectuées à Senon et Amel par J.-Cl. Sztuka et l'association des Amis de Senon et du Pays de Spincourt, sur une surface qui correspond à la quasi-totalité de l'assiette de l'agglomération antique. L'étude du mobilier céramique, numismatique et métallique recueilli à l'occasion de ces investigations a été considérée comme une priorité dans le cadre de ce programme de prospection thématique, dans la mesure où il représente l'essentiel des données chronologiques disponibles en termes quantitatifs. Outre le matériel issu des prospections pédestres, les collections anciennes comprennent également un corpus de 98 blocs sculptés inédits issu des sondages réalisés au lieu-dit le Bourge en 1970, dont l'étude a été engagée cette année.

Le zonage utilisé dans le cadre de ces études a été mis en place par J.-Cl. Sztuka et correspond aux parcelles cadastrales, parfois agrégées, des communes de Senon et Amel. La numérotation des zones, qui n'a pas été modifiée pour l'instant, correspond également à un système établi par J.-Cl. Sztuka, sur l'ensemble du nord-meusien. 17 zones, dont 13 à Senon et 4 à Amel, ont été définies. Le matériel

céramique provenant de huit zones, toutes situées à Senon, avait déjà été étudié dans le cadre de la précédente campagne de prospection thématique (Ritz et al. 2015, p. 35-63). Le mobilier céramique provenant des neuf zones restantes et le mobilier métallique et numismatique provenant de l'ensemble des zones ont été étudiés cette année (**fig. 18**). Conformément à la méthodologie précédemment exposée, ce zonage a été intégré dans un SIG. Les données attributaires qui y sont associées concernent des informations quantitatives, chronologiques et fonctionnelles liées au mobilier. Elles constituent une des principales sources permettant de renseigner les propriétés fonctionnelles et chronologiques de l'espace urbanisé lors de la modélisation au sein du SIG.

1.2.2. Le mobilier céramique

(S. Ritz, avec la coll. de M. Gazenbeek, K. Michel et J.-Cl. Sztuka)

- Problématique

La chronologie générale de l'agglomération antique de Senon constitue la problématique centrale de cette étude. Cet objectif tient à l'état des connaissances sur ce site archéologique, qui est essentiellement documenté par

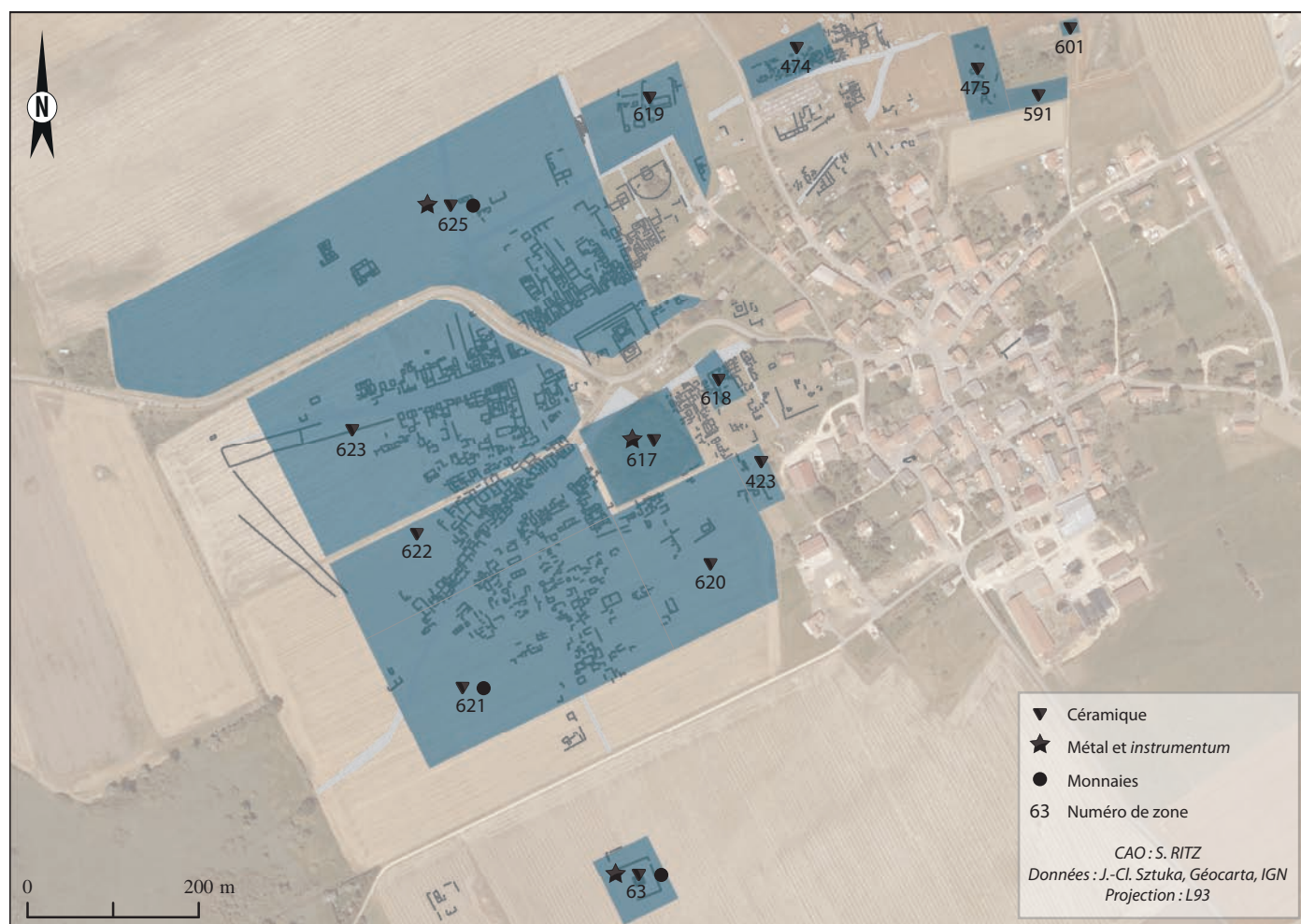


Figure 18 : les différentes zones prospectées à Senon

des méthodes de télédétection et des fenêtres de fouille réduites : le mobilier céramique issu des prospections pédestres constitue donc la principale source d'informations chronologiques en termes quantitatifs, susceptibles d'être confrontées aux abondantes données planimétriques dans une approche modélisatrice.

Il tient également à la nature des données matérielles disponibles : s'agissant de matériel issu de prospections pédestres, systématiquement privé de son contexte stratigraphique, l'accent a été porté, dans l'analyse, sur une approche plus quantitative que typo-chronologique. Elle répond aux potentialités du corpus, qui ne peut fournir de données très précises d'un point de vue spatial ou chronologique, mais doit au contraire permettre de dégager de grandes tendances à l'échelle de surfaces relativement importantes. Par ailleurs, les contingences afférentes à la prospection de surface, qui livre normalement les éléments mobiliers situés en position stratigraphique sommitale, ne permettent pas d'appréhender les horizons chronologiques les plus précoces de l'agglomération antique. Tout argument a *silentio* concernant les catégories techniques les plus précoces devra donc être écarté, pour se concentrer le profil chronologique général et les phases d'occupation plus tardives de l'agglomération antique.

- Méthodologie

De manière très classique (Deru 1996, Brulet et al. 2010, Deru et al. 2014), la détermination du mobilier céramique repose sur la définition de catégories, sur la reconnaissance macroscopique de groupes de pâtes et sur l'identification formelle des fragments.

Les différentes catégories de céramiques (**fig. 19**) sont établies à partir de critères technologiques : montage, traitement de surface et cuisson. Les groupes de pâtes (**fig. 19 bis**) sont définis sur la base d'une observation macroscopique de cassures fraîches réalisées sur les différents individus. L'identification formelle est réalisée à partir d'une ou plusieurs typologies de référence ou, à défaut, selon de grandes classes morphologiques (i.e. assiette/plat, jatte, pot, bol, gobelet, etc.) accompagnées d'une description des éléments de forme significatifs (i.e. lèvre en corniche, éversée, oblique ; col convexe ou concave ; pied cylindrique, etc.)

Le mobilier céramique fait l'objet d'une quantification conforme aux recommandations formulées à l'occasion de la table-ronde de Bibracte (Arcelin et Tuffreau-Libre 1998) : un comptage exhaustif distinguant bords, anses, panses et fonds a été réalisé afin d'établir un nombre de reste par catégorie technique et par forme, tandis que le nombre minimum d'individus (NMI) a été calculé sur la base du plus grand nombre d'éléments de forme, bords ou

fonds. Lorsqu'une catégorie technique n'est représentée par aucun élément formel au sein d'une zone, un facteur de pondération correspondant à un NMI égal à 1 a été appliqué.

Si ce cadre méthodologique reste la référence, la nature du corpus a toutefois imposé quelques adaptations des méthodes et des objectifs. Une description de la morphologie des lèvres a généralement été privilégiée par rapport à l'attribution d'une forme issue d'une typologie, qui est souvent rendue extrêmement délicate par l'absence du col. Avec la prévalence d'une approche quantitative et le regroupement de certaines catégories, il s'agit d'un ensemble de choix méthodologiques qui se justifient par le contexte de découverte (non stratifié) et l'état du matériel (fragmentation, altération des surfaces).

Les prospections pédestres réalisées à Senon depuis le début des années 1990 ont livré un total de 6025 restes, soit 1876 individus et 65,8 kg de céramiques, dont l'étude exhaustive a été achevée cette année (**fig. 20 et 21**)

- Les céramiques fines

La terre sigillée (TS)

Elle se caractérise par une cuisson systématiquement oxydante, permettant l'obtention d'un vernis grésé. La couleur de la pâte varie du chamois au rouge brique, celle du vernis de l'orange mat au rouge vif, en fonction des divers groupes de production. La terre sigillée du Bas-Empire (TS.BE) a été identifiée comme telle à partir d'éléments formels, de la présence de décors à la molette et de l'aspect de la pâte – fréquemment zonée et non grésée, indiquant une évolution des modes de cuisson – qui sont caractéristiques des productions argonnaises du IV^e et du V^e s.

Les céramiques gallo-belges (TR/TN/DTN)

La *terra nigra* regroupe des céramiques technologiquement rattachables aux productions gauloises et empruntant le répertoire morphologique de la vaisselle de service italique. Elle présente une pâte fine, siliceuse et fréquemment micacée, habituellement cuite en mode B et enfumée. La couleur des surfaces varie du gris au noir-bleuté, mais prend parfois une teinte brun-ocre, comme la pâte – parfois zonée –, en cas d'oxydation au cours de la cuisson. La *terra rubra* partage les mêmes caractéristiques technologiques, à l'exception d'une cuisson réalisée en mode A. Elle présente en conséquence une pâte claire, beige à orange, et des surfaces fréquemment enduites d'un engobe rouge-orangé. Ces céramiques, produites de la période augustéenne au milieu du II^e s., constituent généralement la catégorie la plus précoce au sein des assemblages issus des prospections à Senon et Amel. Les « dérivées de *terra*

Catégorie technique	Abr.	Typologie(s)	Bibliographie
Terre sigillée	TS	Consp., Drag., Curle, Déch., Lud., Ritt., Ve, Chenet	Passelac et Vernhet 1993 ; Bet et Delor 2000 ; Chenet 1941 ; Brulet et al. 2010 ; Ettlinger et al. 1990 ; Bernhard 1981
Terre sigillée tardive	T.S.BE	Chenet	Chenet 1941
Terra nigra	TN	A, C, B, KL, P, BT	Deru 1996 ; Deru 2003
Terra rubra	TR	A, C, B, KL, P, BT	Deru 1996
Dérivées de terra nigra	DTN	A, C, B, KL, P, BT	Deru 2003
Céramique dorée	DOR	DOR2	Deru 1994
Céramique engobée	EN	Hofheim, Höpken, Niederbieber, Arentsburg, Hees, Stuart	Ritterling 1913 ; Oelmann 1914 ; Olwerda 1923 ; Brunstig 1937 ; Stuart 1977 ; Höpken 2005 ; Brulet et al. 2010
Céramique métallescente	MT	Hofheim, Niederbieber, Arentsburg, Hees, Stuart	Ritterling 1913 ; Oelmann 1914 ; Olwerda 1923 ; Brunstig 1937 ; Stuart 1977 ; Brulet et al. 2010 ;
Céramique à dégraissant coquillier	COQ	A, J, P	Deru et Paicheler 2001 ; Hanut et Henrotay 2006 ; Deru 2003 ; Feller et Hoerner 1994
Céramique à dégraissant	CRIST		Redknapp 1999
Céramique à engobe interne	VRP	Blicquy, Goudineau	De Laet et Thoen 1969 ; Goudineau 1970
Céramique à pâte blanche	PB	Gose, Reims	Gose 1950 ; Deru 1996, 2014
Céramique commune claire	CCL	Gose, Reims	Gose 1950 ; Deru 1996, 2014 ; Moreau-Maréchal 1982
Céramique modelée à dégraissant coquillier	GM.COQ		Joly et Séguier 2010 ; Deru 2014
Céramique rugueuse de l'Eifel	EI	Alzei	Unverzagt 1916 ; Redknapp 1999 ; Brulet et al. 2010
Céramique rugueuse sombre	RUB	Reims	Deru 2014
Mortier	MOR	Gose, Reims	Gose 1950 ; Deru 2014
Amphore	AM	Dressel, Gauloise	Peacock et Williams 1986 ; Baudoux 1996
Dolium	DOL	Gose	Gose 1950
Indéterminés	IND.		

Figure 19 : les différentes catégories techniques de céramiques antiques

nigra » se distinguent des *terra nigra* classiques par leurs variations morphologiques et leur chronologie tardive. Ces divergences avaient déjà été signalées dans des publications anciennes (Chenet 1941) et ont ensuite été confirmées à plusieurs reprises, notamment à partir de matériel issu des fouilles de l'atelier d'Avocourt 3 en Argonne : un four, dont était vraisemblablement issues des dérivées de *terra nigra*, a fait l'objet d'une datation archéomagnétique plaçant le

terminus ante quem de cette production dans le premier quart du III^e s. (Deru et Feller 1992, p. 98). Cette datation corrobore la chronologie envisagée par G. Chenet qui était, entre autres, basée sur la bouteille découverte à Senon en 1924, qui contenait un trésor monétaire dont l'enfouissement a pu être daté des années 259-260 de n.è. (Estiot 2001). Ces productions, qui prolongent la tradition gallo-belge jusqu'au III^e s., se signalent également par des pâtes

Groupe de pâtes	Abr.	Catégories reconnues	Bibliographie
Argonne	AR	TS, TS.BE, EN	Brulet et al. 2010 ; Vilvorder 1999 ; Brulet et Feller 2003
Bétique	BET	AM	Peacock et Williams 1986
Centre Gaule	CG	TS	Brulet et al. 2010
Champagne	CHAMP	TN, TR, PB, RUB	Biegert et al. 2004
Sud Gaule	SG	TS	Brulet et al. 2010
Urmitz	UR	EI	Brulet et al. 2010
Mayen	MY	EI	Brulet et al. 2010
Speicher	SP	EI	Brulet et al. 2010
Cologne	CO	EN	Brulet et al. 2010, Höpken 2005
Indéterminé			

Figure 19 bis : les différents groupes de pâtes des céramiques antiques

plus grossières, contenant parfois des inclusions de calcaire coquillier, et des traitements de surface moins soignés. En raison du degré d'altération du matériel étudié, une distinction sur la base du traitement de surface s'est toutefois avérée trop aléatoire. Elle a donc été prioritairement opérée sur des critères morphologiques, si bien que dans la majorité des cas, les panses et les fonds des *terra nigra* et des dérivées ont été regroupés. Les références typologiques utilisées sont issues de la synthèse de X. Deru (1996) et de R. Brulet et M. Feller (2003) sur les ateliers d'Argonne, notamment pour les dérivées de *terra nigra*. Les pâtes observées appartenant quasi exclusivement au groupe lorrain, seuls les rares individus en pâte blanche champenoise ont été signalés comme tels lors des comptages.

La céramique dorée (DOR)

Elle présente des surfaces lissées et une pâte proche des céramiques communes claires, dont elle se distingue toutefois par sa finesse et, surtout, par la présence d'une couverte micacée. Le répertoire de la céramique dorée de seconde génération, auquel appartiennent les rares individus découverts à Senon et Amel, comprend essentiellement de la vaisselle de table ; assiettes, pots, bols et coupes. La typologie de cette catégorie technique a été établie par X. Deru

(1994, 1996).

La céramique engobée (EN)

Cette catégorie regroupe des services de table, essentiellement destinés à la consommation des boissons, qui se caractérisent par l'application d'un revêtement argileux non grésé et par une cuisson en mode A. Cette innovation technologique est impulsée par les ateliers lyonnais sous Tibère et connaîtra un succès très important en Argonne et dans le nord-est de la Gaule au cours du II^e s. Pour le nord de la Gaule, les typologies de référence proviennent des camps rhénans de Hofheim (Ritterling 1913), de Niederbieber (Oelmann 1914), d'Arentsburg (Holwerda 1923) et de la nécropole de Hees (Brunstig 1937).

La céramique métallescente (MT)

La métallescente correspond à une céramique fine engobée qui se distingue de la catégorie précédente – et la supplante progressivement à partir de la fin du II^e s. – par une couverte noire grésée. Comme pour la céramique engobée, le répertoire morphologique est très nettement dominé par les gobelets. À la fin du III^e s., la production de céramiques métallescentes se poursuit, notamment en Argonne et

à Trèves, et est marquée par une baisse de qualité qui se traduit par un épaississement des parois et un engobe mat non grésé. Les références typologiques se confondent largement avec les catalogues des sites précités, complétés par les travaux de G. Chenet (1941) et de R.P. Symonds (1999).

- Les céramiques communes

La céramique à engobe rouge interne (VRP)

Cette catégorie est prioritairement définie par l'engobe rouge-orange non grésé qui couvre la surface interne de grands plats, dont la fonction initiale est exclusivement culinaire. Cuite en mode A à basse température afin de résister aux chocs thermiques, la pâte présente une teinte variant du beige au rouge brique. Suite aux premières importations de plats italiques à vernis rouge pompéien, qui proviennent de contextes antérieurs à la période flavienne, il semblerait que des imitations gauloises de ce type de plat à feu soient présentes jusqu'au III^e s. de n.è. dans le nord-est de la Gaule, comme à Grand (Gazenbeek et al. 2013) ou à Reims (Deru 2014) par exemple. Les typologies du répertoire, très réduit, ont été établies par Ch. Goudineau (1970) et D.P.S. Peacock (1977).

La céramique à pâte blanche champenoise (PB)

Caractérisée par une pâte kaolinitique à la texture sableuse, contenant des inclusions de chamotte et d'oxydes de fer, le répertoire morphologique de ces productions d'origine champenoise est exclusivement composé de vases – cruches et bouteilles – destinés au service des boissons. Ces productions, particulièrement fréquentes aux I^{er} s. et II^e s., ont notamment été traitées par E. Gose (1950) et X. Deru (1996, 2014).

La céramique commune claire (CCL)

Cette catégorie regroupe des céramiques cuites en mode A, présentant une pâte beige à orangée, dont les caractéristiques techniques – surfaces lissées ou non, pâtes homogènes ou zonées, présence ou absence d'un engobe blanc, d'oxydes de fer, de chamotte et de points de chaux dans le dégraissant – sont aussi diverses que les formes sont réduites : à l'exception de quelques pots, il s'agit exclusivement de formes destinées au service des boissons (bouteilles, cruches et cruches-amphores). Les typologies utilisées comprennent les travaux d'E. Gose (1950) sur les régions rhénanes, de J. Moreau-Maréchal (1982) sur Arlon, de R. Brulet et M. Feller (2003) sur l'Argonne et de X. Deru (1996, 2014) sur la Champagne et la Gaule du nord.

La céramique commune sombre à dégraissant coquillier (COQ)

Elle regroupe des céramiques dont la pâte, grossière, sans traitement de surface, varie du brun-rouge au noir profond, en passant par le beige – témoignant de cuissons oxydantes accidentelles (?) –, et se caractérise par la présence en quantités importantes d'un dégraissant grossier constitué de calcaire coquillier. Certains éléments formels recueillis à Senon ne se distinguent pas du répertoire morphologique des céramiques craquelées bleutées et rugueuses sombres champenoises ; un rapprochement qui avait déjà été remarqué par A. Delor (2005) ou F. Hanut et D. Henrotay (2006). Cette catégorie technique est caractéristique du nord de la cité des Médiomatiques et de la partie méridionale du territoire trévire, où doit vraisemblablement être située son origine : le seul centre de production connu se trouve au Titelberg (Metzler 1995 ; Polfer 2005). Malgré l'existence d'une typologie régionale (Deru et Paicheler 2001) qui situe ces productions entre la fin du I^{er} et le IV^e s. de n.è., il n'est pas possible d'établir une chronologie du répertoire, dont les variations peuvent être imputées au facteur chronologique comme au facteur géographique. À Arlon, les céramiques tournées à dégraissant coquillier sont rares jusqu'à la seconde moitié du II^e s., connaissent leur diffusion maximale autour du milieu du III^e s. et sont encore régulièrement présentes dans les assemblages de la première moitié du siècle suivant. Le caractère localisé de ces productions nous a donc conduit à privilégier les sites de référence peu éloignés de Senon, tels qu'Arlon (Hanut et Henrotay 2006) et Avocourt (Brulet et Feller 2003).

La rugueuse sombre champenoise ou craquelée bleutée (RUB)

Elle est caractérisée par une pâte kaolinitique très dure, dont le dégraissant est principalement composé d'oxydes de fer et de quartz, et par une surface plus ou moins rugueuse, dont la teinte varie du gris-blanc au bleu-noir. Ces caractéristiques macroscopiques résultent d'une cuisson en mode B associée à un enfumage et à une vitrification partielle, qui aboutit à la fixation préférentielle du carbone dans les fissures et donne à cette céramique sa teinte souvent bleutée si caractéristique. Si la pâte est toujours très semblable, les surfaces varient énormément en fonction des aléas de la cuisson et – peut-être – de la période, si bien que l'on considère désormais que la craquelée bleutée se confond avec la céramique rugueuse sombre champenoise (Brulet et al. 2010, Deru 2014). Sa chronologie reste d'ailleurs problématique : si elle a été produite en Champagne dès la fin de l'Âge du Fer et jusqu'au IV^e s. au moins (Deru 2014), elle est traditionnellement considérée comme un marqueur caractéristique de la fin du II^e et du III^e s. dans les contextes urbains champenois (Deru et Rollet 2000, Deru 2014) et en dehors de cette région (Brulet et Feller 2003, Delor 2005).

À Reims, elle ne devient majoritaire au sein des assemblages qu'à partir de la seconde moitié du II^e s., et ce jusqu'à la fin du IV^e s., malgré une nette inflexion dès le début de ce siècle (Deru 2014). Les références typologiques issues des fouilles d'Avocourt (Brulet et Feller, 2003) – remarquablement adaptées au répertoire mis en évidence à Senon – ont été privilégiées, bien que les synthèses champenoises (Chossenot 1994, Deru et Grasset 1997, Deru 2014) aient également été utilisées, notamment pour la chronologie.

La céramique rugueuse de l'Eifel (EI)

Les céramiques rugueuses de l'Eifel constituent une catégorie de vaisselle commune à usage essentiellement culinaire, caractérisées par une pâte grossière facilement reconnaissable à ses nombreuses inclusions – notamment volcaniques – qui confèrent un aspect très rugueux aux surfaces. Elles se déclinent en différents groupes de production, dont les mieux connus sont ceux de Mayen et de Speicher. Le répertoire morphologique est essentiellement constitué de pots, de jattes, de plats et de pichets, dont les référentiels typologiques proviennent de la fouille de la fortification d'Alzei (Unverzagt 1916). Ce catalogue a été complété par diverses découvertes provenant de sites civils, militaires et funéraires d'Allemagne, de Belgique et du Royaume-Uni, qui présentent une importante diversité morphologique dont la synthèse de R. Brulet et al. (2010) rend bien compte. Les productions de l'Eifel connaissent leur floruit à partir de la seconde moitié du IV^e s. et se maintiennent jusqu'au V^e s. dans le nord de la cité des Médiomatiques et en territoire trévière.

La céramique à dégraissant de calcaire cristallin (CRIST)

Il s'agit d'une céramique tournée à usage culinaire, présentant des surfaces brunes à noires proches de celles de la cé-

ramique à dégraissant coquillier. L'observation des cassures fraîches la distingue toutefois très nettement : le dégraissant est principalement composé de cristaux de calcite très anguleux. Elle n'a été identifiée que relativement récemment en Belgique par P. Van Ossel, puis dans la vallée de la Meuse, dans des contextes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Âge (Van Ossel 2006, Gazenbeek et al. 2009). Le répertoire, identique à celui des productions contemporaines de Mayen, est principalement composé des types Redknap A4, A9 et A12 (Redknap 1999).

Les mortiers (MOR)

Plutôt qu'une catégorie technique, les mortiers constituent une catégorie fonctionnelle de récipients d'origine méditerranéenne, destinés à la confection de préparations culinaires diverses. Ils se distinguent toutefois des céramiques communes claires par une pâte beige kaolinitique dont l'aspect granuleux et le dégraissant pourraient les rapprocher des productions champenoises. Les rares éléments de forme sont exclusivement attribuables à des mortiers à collerette horizontale. Les typologies ont été établies par E. Gose (1950) et, plus récemment, par X. Deru (2014) pour Reims.

- Les céramiques de stockage

Les amphores (AM)

Comme la précédente, c'est un critère fonctionnel qui préside à la définition de cette catégorie : le transport et le stockage. Hormis les éléments de forme, qui appartiennent exclusivement à des amphores à huile de Bétique (Dressel 20), les tessons recueillis à Senon présentent une importante diversité technologique, avec des pâtes de couleur beige à orange/rouge, fréquemment savonneuses, contenant un dégraissant très variable dans sa nature et sa quan-

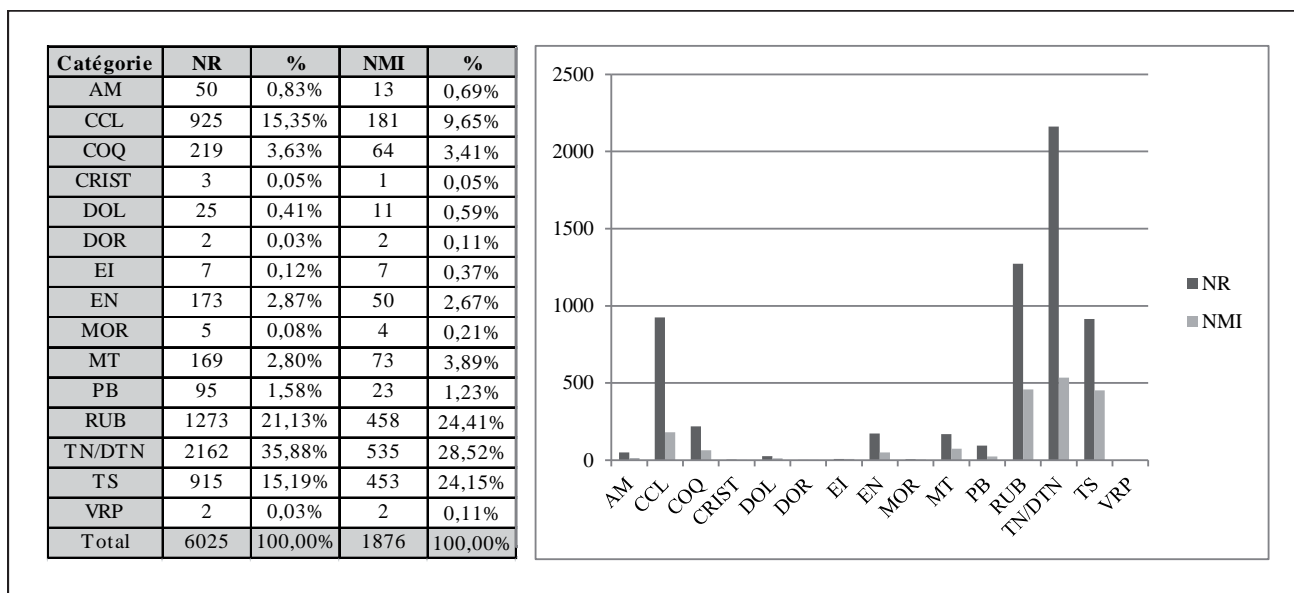


Figure 20 : quantification des céramiques de l'ensemble des zones prospectées à Senon

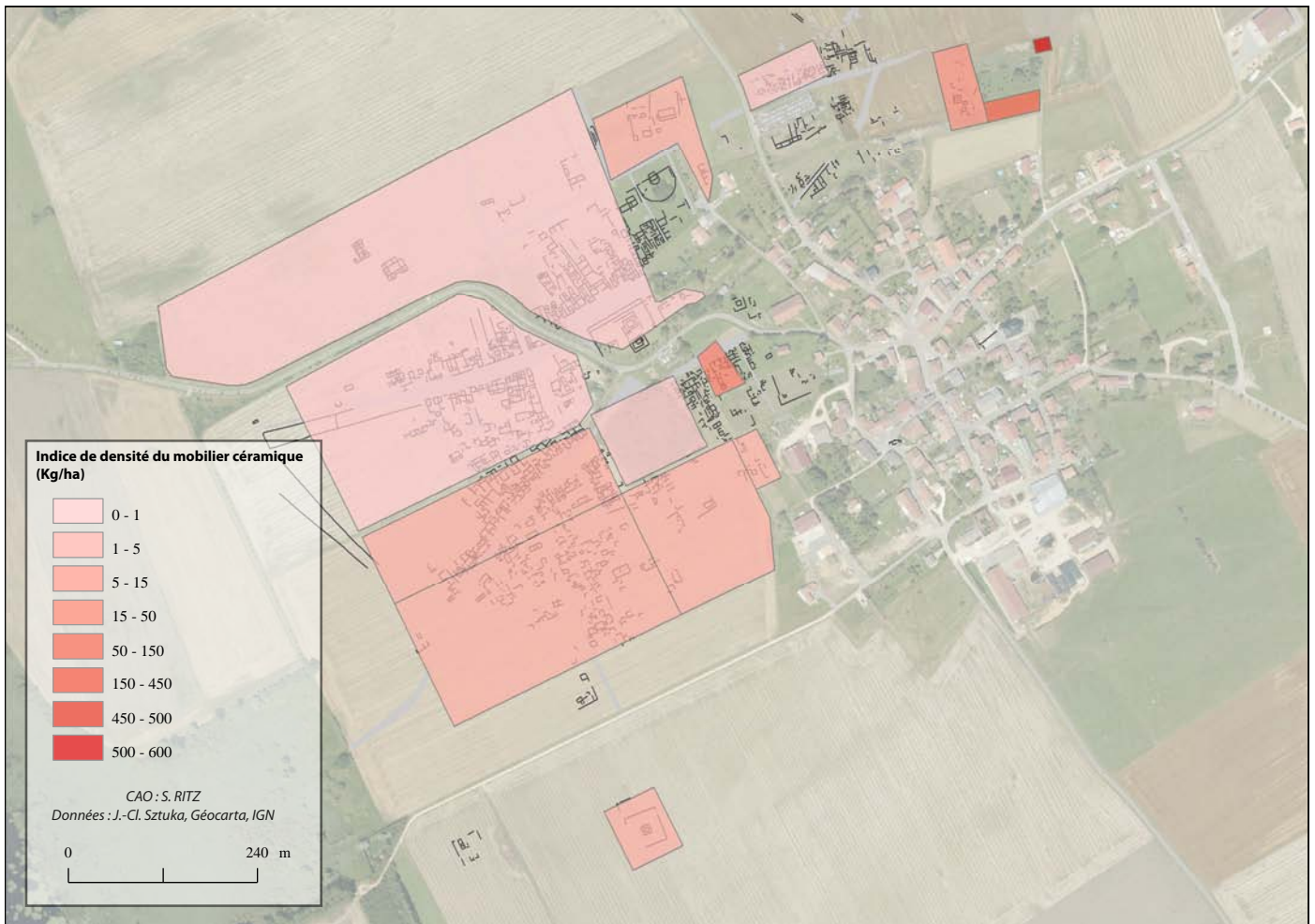


Figure 21 : distribution quantitative du mobilier céramique à Senon

tité. Une typologie régionale des amphores romaines a été établie par J. Baudoux (1996).

Les dolia (DOL)

Les rares fragments de dolia recueillis à Senon se caractérisent par leur pâte grossière, de couleur blanche, rosée ou gris clair, leurs nombreuses inclusions de grande taille (chamotte, oxydes de fer, nodules calcaires...) et la présence relativement fréquente de poix sur les surfaces. Certains individus, dont le cœur est gris foncé, pourraient être rapprochés de dolia de type Goebblange-Nospelt du début du I^{er} s. ; une attribution qui se heurte toutefois à la rareté des éléments de forme.

- Etude des ensembles

Zone 474

Cette zone, située au nord-est de l'agglomération antique, est voisine de la parcelle qui a été diagnostiquée en 2014 (Viller 2014). La faible densité de matériel en surface (76 restes pour 22 individus et 450 g) doit peut-être être mise en relation avec ce contexte topographique périphérique. Avec 28 % du NR et 27 % du NMI, les céramiques réductrices fines sont bien représentées. Les rares éléments identifiables, une forme à marli horizontal – sans doute un bol

B1 – et un pot à lèvres épaissies P40, renvoient aux horizons intermédiaires et tardifs de la période de production de la *terra nigra*, soit une période comprise entre le règne de Tibère et la fin du I^{er} s.

La terre sigillée, qui constitue 16 % du NR et du 18 % du NMI, comprend également deux formes identifiables (Drag. 33 et 37), dont la morphologie et la provenance argonnaise évoquent plutôt une chronologie du II^e s. et du III^e s.

La céramique rugueuse champenoise est la catégorie la mieux représentée (34 % du NR et 41 % du NMI). Elle affiche un faciès plutôt tardif, comprenant des jattes à marli horizontal (J1, J2) et un pot à bord oblique (P16) qui sont abondants à Reims surtout au III^e s. et au IV^e s.

Catégorie	NR	%	NMI	%
TN/DTN	21	28%	6	27%
TS	12	16%	4	18%
DOL	1	1%	1	5%
PB	1	1%	1	5%
COQ	3	4%	1	5%
CCL	11	14%	1	5%
MT	1	1%	1	5%
RUB	26	34%	9	41%
Total	76	100%	22	100%

Figure 22 : quantification des céramiques de la zone 474

Cette atmosphère semble cohérente avec les résultats du diagnostic conduit dans la parcelle voisine, qui doit de toutes façons rester la référence pour la chronologie de ce secteur, vue la faible représentativité de l'échantillon céramique.

Zone 625

Cette vaste parcelle, qui correspond au centre public et au quartier nord de l'agglomération, a livré un volume étonnamment faible de mobilier céramique, sans doute en raison de contingences taphonomiques (80 restes pour 23 individus et 1000 g).

Les *terra nigra* et leurs dérivées dominent l'assemblage, avec 31 % du NR et 27 % du NMI. L'élément le plus précoce est une forme d'assiette à paroi simple (A1), dont la production et la diffusion commencent dès le début de la période augustéenne et se prolonge jusqu'au troisième quart du I^{er} s. On y retrouve également des bols à profil en esse (B22), dont la chronologie longue (du règne de Tibère au milieu du II^e s.) n'est que peu significative.

La terre sigillée d'Argonne constitue la seconde catégorie en NR (20 %) mais pas en NMI (18 %) : elle n'a livré que deux éléments de forme identifiables (Curle 15 et Drag. 40), datables des II^e-III^e s.

Le III^e s. est par ailleurs bien représenté par les céramiques rugueuses champenoises, ainsi que par une forme à marli horizontal légèrement oblique en céramique à dégraisant coquillier datée du III^e s. à Yutz, en Moselle (Feller et Hoerner 1994). Les morphologies observées en rugueuse champenoise (profils à marli horizontal et crochet, en bandeau et sillon médian) sont toutefois encore présentes dans les contextes du IV^e s. à Reims. Pour ce siècle, on signalera enfin un fragment de panse en céramique rugueuse de Mayen.

À nouveau, cet ensemble n'est que d'une utilité très limitée pour affiner la chronologie du secteur central de l'agglomération antique, dont on pouvait déjà supposer – grâce aux fouilles anciennes (Liénard 1885, Drexel 1918) et aux opérations préventives (Vermard 2004) – qu'il avait fait

Catégorie	NR	%	NMI	%
AM	1	1%	1	5%
PB	2	3%	1	5%
CCL	17	21%	2	9%
TS	16	20%	4	18%
EI	1	1%	1	5%
COQ	4	5%	2	9%
RUB	13	16%	5	23%
TN	25	31%	6	27%
MT	1	1%	1	1%
Total	80	100%	23	100%

Figure 23 : quantification des céramiques de la zone 625

l'objet d'une occupation jusqu'au Bas-Empire.

Zone 617

Cette zone correspond à la plateforme que forment les vestiges conservés en micro-élévations de la fortification du Bourge (Ritz et al. 2015, p. 24-35). Le matériel céramique provient essentiellement de déblais accumulés à l'extérieur de terriers de blaireaux, qui exploitent comme souvent les cavités naturelles formées par les bâtiments enfouis. Étant données ces conditions de prospection et la surface considérée, le mobilier est relativement abondant : on dénombre 90 restes pour 28 individus et 1050 g.

Ces conditions taphonomiques ont peut être influencé la composition de l'assemblage, qui présente un faciès très clairement distinct des autres zones de l'agglomération, par ailleurs étonnamment cohérent avec nos connaissances sur l'histoire du site : ce sont ici les céramiques sigillées, rugueuses champenoises et métallescentes qui sont les mieux représentées – presque en proportions égales, avec 22 %, 21 % et 19 % du NR, respectivement –, au détriment de la *terra nigra* et de ses dérivées.

Si le II^e s. est représenté (gobelet engobé de Cologne, cruche Mosellane 1), on relève donc un assemblage plutôt caractéristique du III^e s., avec des associations de formes telles que le bol en sigillée Drag. 37, des gobelets métallescents Arentsburg 95, l'assiette A11 et le pot P16 en céramique rugueuse champenoise. Ces derniers éléments – surtout P16 – pourraient toutefois appartenir au IV^e s., qui est probablement représenté par un mortier Chenet 328 (fin III^e s.-déb. IV^e s.) et un fragment de céramique rugueuse de l'Eifel.

On ne pouvait espérer une telle convergence entre les données matérielles et l'histoire de ce secteur : l'occupation du I^{er} s. est presque imperceptible – sauf éventuellement au travers d'un bol à collerette en *terra nigra*, daté du troisième quart du I^{er} s. au milieu du II^e s. – et semble avoir été gommée – comme l'hypocauste domestique du Haut-Em-

Catégorie	NR	%	NMI	%
AM	1	1%	1	4%
CCL	12	13%	3	11%
COQ	3	3%	1	4%
DTN	1	1%	1	4%
EI	1	1%	1	4%
EN	1	1%	1	4%
MOR	1	1%	1	4%
MT	17	19%	2	7%
RUB	19	21%	8	29%
TN/DTN	13	14%	1	4%
TS	20	22%	7	25%
T.S.BE	1	1%	1	4%
Total	90	100%	28	100%

Figure 24 : quantification des céramiques de la zone 617

pire (Guillaume 1987) – par la militarisation du sud-ouest de l'agglomération, qui doit vraisemblablement être située à la fin du III^e s. de n.è. (Drexel 1918, Chenet 1922, Grenier 1931, Guillaume 1987).

Zone 620

Avec 385 restes et 92 individus pour 2900 g, il s'agit de l'ensemble le plus volumineux étudié cette année. Il correspond à une parcelle relativement étendue (2,6 ha) située au sud de la fortification et apparemment faiblement bâtie. Les éléments les plus précoces sont les *terra nigra* et dérivées (27 % du NR et 20 % du NMI), dont le répertoire est composé de formes plutôt représentatives des horizons centraux et tardifs de la *terra nigra* (A6, B21, P41) ou de formes diffusées sur l'ensemble de la période (P41).

Le II^e s. et le III^e s. sont, comme toujours, bien représentés, ici par un gobelet engobé Hees 2, des cruches-amphores. Ce petit ensemble (72 restes et 25 individus, pour 450 g) provient d'une zone mitoyenne à la précédente et présente en conséquence une composition similaire : les volumes de *terra nigra* sont identiques à ceux de la céramique rugueuse champenoise en NR (29 %), mais nettement inférieurs en NMI (17 % contre 29 %), à parité avec la sigillée (16,7 % du NMI).

Catégorie	NR	%	NMI	%
AM	5	1%	1	1%
CCL	60	16%	4	4%
COQ	11	3%	3	3%
DOL	1	0%	1	1%
EN	6	2%	1	1%
MT	3	1%	1	1%
PB	3	1%	1	1%
RUB	140	36%	44	48%
TN/DTN	105	27%	18	20%
TS	51	13%	18	20%
Total	385	100%	92	100%

Figure 25 : quantification des céramiques de la zone 620

Zone 423

Ce petit ensemble (72 restes et 25 individus, pour 450 g) provient d'une zone mitoyenne à la précédente et présente en conséquence une composition similaire : les volumes de *terra nigra* sont identiques à ceux de la céramique rugueuse champenoise en NR (29 %), mais nettement inférieurs en NMI (17 % contre 29 %), à parité avec la sigillée (16,7 % du NMI).

À l'exception d'une cruche en pâte blanche champenoise Gose 359/Reims 101, qui apparaît dès le changement d'ère, le faciès est donc plutôt représentatif des II^e et III^e s. : gobelet engobé argonnais Hees 2, gobelet engobé de Cologne Niederbieber 32, cruche-amphore Mosellane 1 en commune claire, Drag. 37 et 40 en sigillée. Seules les jattes en rugueuse sombre champenoise (J2 et J16) pourraient évo-

quer une continuité d'occupation jusqu'au début du IV^e s.

Catégorie	NR	%	NMI	%
CCL	6	8,3%	2	8,3%
COQ	7	9,7%	4	16,7%
EN	5	6,9%	2	8,3%
PB	1	1,4%	1	4,2%
RUB	21	29,2%	7	29,2%
TN/DTN	21	29,2%	4	16,7%
TS	11	15,3%	4	16,7%
Total	72	100,0%	24	100,0%

Figure 26 : quantification des céramiques de la zone 423

Zone 63

Cette zone correspond au temple à plan centré situé le long de la voie reliant Senon et Amel. Elle a livré un ensemble très fragmenté (144 restes pour 41 individus et 1000 g) majoritairement composé de céramiques rugueuses champenoises (32 % du NR et 34 % du NMI, contre 31 % du NR et 29 % du NMI pour les *terra nigra* et dérivées et seulement 11 % du NR et 15 % du NMI pour les sigillées).

Le répertoire des *terra nigra* et dérivées comprend des formes d'assiettes et de bols plutôt tardives (A12, A43 et B1), à situer entre la fin du I^{er} s. et le milieu du II^e s. ou au-delà. C'est encore le III^e s. qui est le mieux représenté, avec un bol Drag. 37 en terre sigillée et, surtout, des formes variées de céramiques rugueuses sombres (assiettes à lèvre en bourrelet, pots et jattes à profil en esse, à lèvre en bandeau mouluré et à marli horizontal et crochet), qui sont toutes particulièrement fréquentes dans les horizons X et XI à Reims, s'étendant du deuxième tiers du III^e s. au début du IV^e s.

Catégorie	NR	%	NMI	%
AM.BET	1	1%	1	2%
CCL	22	15%	1	2%
COQ	9	6%	3	7%
DOL	1	1%	1	2%
EN	2	1%	1	2%
MT	2	1%	1	2%
PB	1	1%	1	2%
RUB	46	32%	14	34%
TN/DTN	44	31%	12	29%
TS	16	11%	6	15%
Total	144	100%	41	100%

Figure 27 : quantification des céramiques de la zone 63

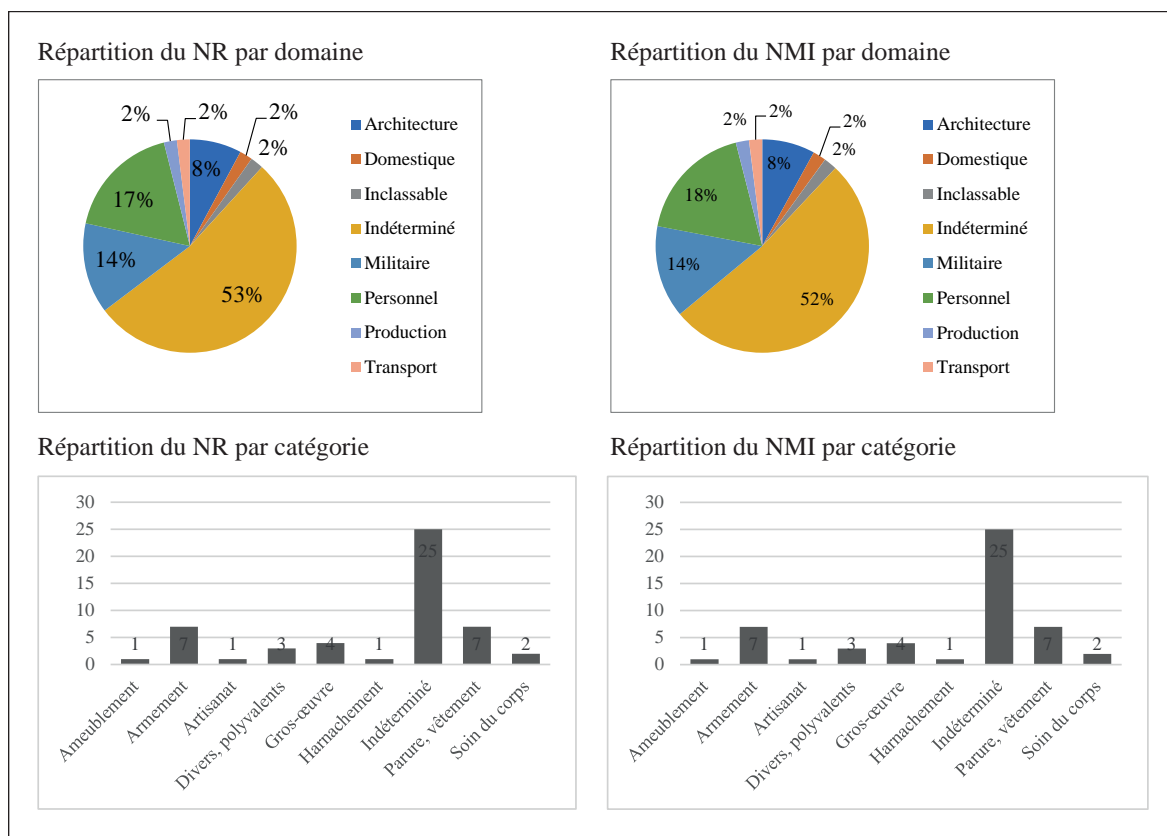


Figure 28 : répartition par domaine et catégorie du mobilier métallique de Senon

1.2.3. Métal et *instrumentum*

(S. Ritz et M. Rodriguez)

Cette étude intègre l'ensemble du mobilier métallique et des objets d'*instrumentum* en matières dures animales et en matériaux lithiques. Les objets ont été identifiés, intégrés à une classification fonctionnelle et quantifiés selon les recommandations méthodologiques du groupe de travail « Métal et Instrumentum ». La quantification a toutefois été réalisée en nombre de restes (NR) et en nombre minimum d'individus (NMI), mais pas en nombre minimum d'objet (NMO). Cette notion – qui exclut du comptage la quincaillerie, les matériaux artisanaux et les indéterminés – n'a pas été appliquée car ce corpus est très majoritairement composé d'objets d'*instrumentum*, probablement en raison d'une sélection opérée lors des prospections. Au sein de chaque zone de prospection, le mobilier est présenté par grands domaines fonctionnels, répartis de la manière suivante : production, domestique, personnel, militaire, transport, échange et commerce, vie sociale, inclassable et indéterminé. À Senon, seules les zones 63, 617 et 625 sont concernées par des découvertes anciennes de mobilier métallique et de tabletterie. Une zone supplémentaire (zone 1) a été ajoutée pour les objets non localisés sur le territoire communal. Elles ont livré 51 restes pour un nombre minimum de 50 individus et une masse de 659 g. Les alliages cuivreux sont majoritaires (23 restes), suivis du plomb (22 restes), du fer (5 restes) et de l'os (1 reste).

Zone 625

Elle totalise 46 restes pour 45 individus et 589 g, dont 20 restes en alliage cuivreux, 22 en plomb et 4 en fer.

La catégorie des objets de parure et vestimentaires compte 5 individus, dont un seul renvoie assurément à l'occupation antique de l'agglomération : une fibule en alliage cuivreux à arc circulaire et à charnière non rapportée (type Gaspar 48a), datée de la seconde moitié du I^{er} s. au milieu du III^e s. (**fig. 30, n°1**). Un fragment de ferret de ceinture en alliage cuivreux (**fig. 30, n°2**) pourrait également être attribuable à l'Antiquité tardive ou à l'époque mérovingienne, mais – contrairement à celui qui provient de la zone 22 à Amel (cf. infra p. 65) – l'absence de décor rend cette datation peu assurée. Les trois autres objets – une tôle de bronze losangique au décor mouluré, une boucle de chaussure rectangulaire et une plaque linguiforme dédoublée et percée – sont vraisemblablement médiévaux ou modernes (**fig. 30, n°3 à 5**).

Les objets à fonction polyvalente sont représentés par deux anneaux de section triangulaire et une applique losangique échancrée munie de deux trous de fixation dont le décor renvoie plutôt à la fin du Moyen-Âge ou à l'époque moderne (**fig. 30, n°6**).

L'ameublement comprend un fragment de charnière, qui se présente sous la forme d'une plaque linguiforme épaisse percée d'un orifice pouvant accueillir un rivet ou un clou (**fig. 30, n°7**). Il pourrait être antique, mais la morphologie de ce type d'objet est peu caractéristique.

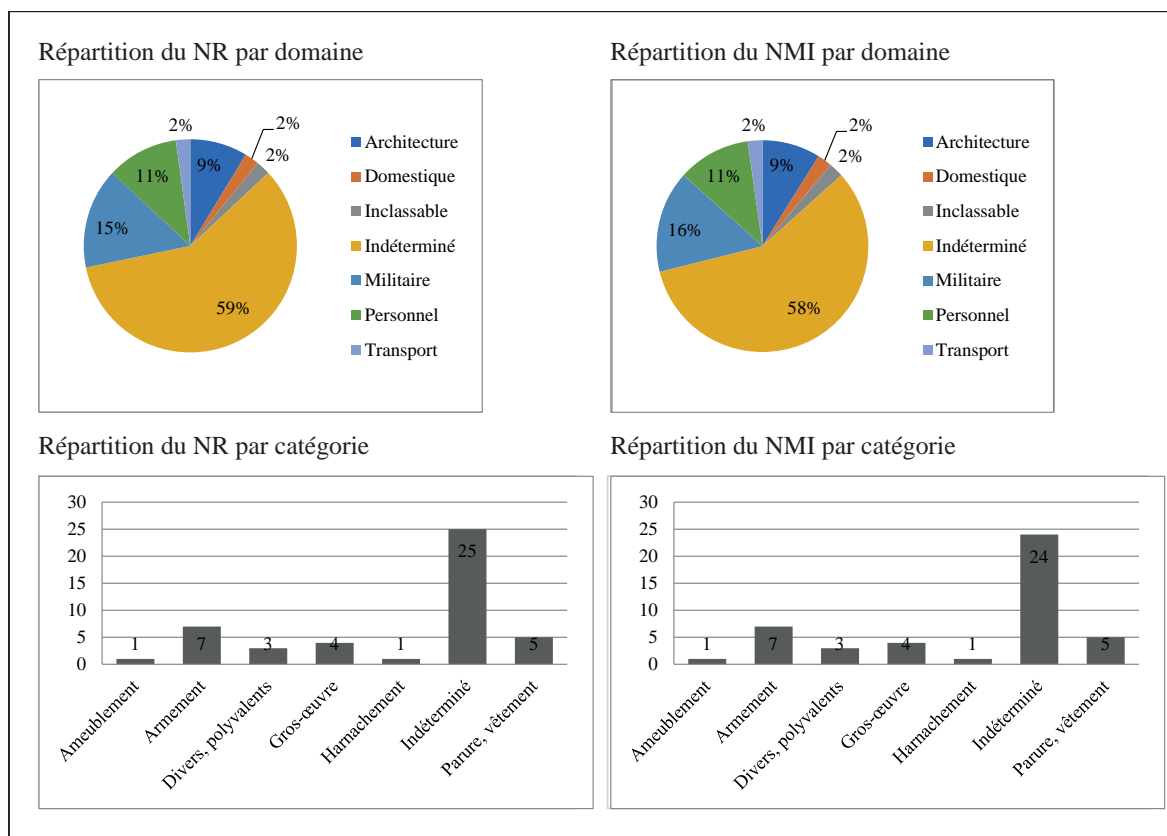


Figure 29 : répartition par domaine et catégorie du mobilier métallique de la zone 625

Dans le domaine du transport, une applique de harnais (**fig. 30, n°8**) présente en revanche une forme plus certainement antique, constituée d'un bouton circulaire avec une patte de fixation au revers (réf. Artefact : APH-4048). Les *militaria* sont représentés par un lot de sept balles de mousquet en plomb, de calibres variant de 12 mm à 16 mm, pour un poids moyen de 18,5 g.

Le domaine de l'architecture comprend un lot de quatre clous en fer de section triangulaire. Les indéterminés comptent 25 restes, dont un lot de 15 fragments informes en plomb (263 g), et deux fragments de plaques sphériques ou hémisphériques présentant un profil à trois carènes concaves. Il pourrait s'agir d'appliques d'ameublement, mais cette identification n'est pas assurée.

Zone 617

La zone 617 – correspondant au lieu-dit le Bourge – a livré deux objets en alliage cuivreux, relevant tous deux du domaine personnel.

Le premier est une bague à jonc plat, présentant un chaton ovale, plat et gravé. Le figuré est très difficilement lisible, mais il pourrait s'agir d'une représentation animalière (**fig. 30, n°12**). Elle s'apparente aux bagues du type 2 de Guiraud (1981, p. 222-224 ; 1989, p. 181-183), mais des parures annulaires assez similaires sont connues pour l'époque moderne (réf. Artefact : BAG-9039). Le second objet est un manche de miroir coulé dans un moule bivalve, en forme de double boucle (**fig. 30, n°13**). Il correspond au groupe N

dans la typologie de Lloyd-Morgan (1981).

Zone 63

Le secteur correspondant au temple à plan centré de bord de route a livré une fibule zoomorphe décorée au point, dont l'arc représente une grenouille (**fig. 30, n°11**). Correspondant au type Gaspar 55a, elle est datée de la fin de la période augustéenne au II^e s. apr. J.-C.

Zone 1

Deux objets découverts anciennement, provenant de collections personnelles d'habitants de Senon, n'ont pu être localisés précisément sur le territoire communal. Il s'agit d'une épingle en os et d'une pince en fer articulée.

L'épingle présente une tête subsphérique légèrement conique et un corps de section circulaire, légèrement renflé au tiers supérieur et rétréci vers le sommet (**fig. 30, n°9**). Ce type (Béal 1983, type A.XX.7 ; Rangel de Lima 2014, type 2 ; réf. Artefact : EPG-4107) est fréquent pendant toute l'Antiquité. La pince est caractérisée par de longues branches articulées et des mâchoires prolongées vers l'avant (**fig. 30, n°10**). Cette morphologie est adaptée à la préhension d'objets métalliques chauds (Gaitsch 1980, p. 220-237 ; Duvauchelle 1990, p. 10-11), plutôt dans le cadre de travaux d'orfèvrerie ou de chaudronnerie que de forge, vue sa taille (L : 16,8 cm). Elle peut être rapprochée du type A de W. Gaitsch (1980), mais ne peut être assurément attribuée à l'Antiquité.

Zone 625

Personnel



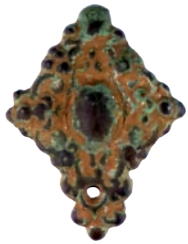
1



2



3



Echelle : 1/1



4



5



Indéterminés



Echelle : 1/1

6



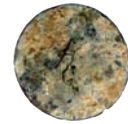
Ameublement



Echelle : 1/1



Transport



Echelle : 1/1

8



Zone 1

Personnel



Echelle : 1/1

9

Production



10

Zone 617

Personnel



12

Echelle : 1/1

Zone 63

Personnel



Echelle : 1/1

11



13

Echelle : 1/2



Figure 30 : métal et instrumentum de Senon

1.2.4 Les monnaies (Annexe 1)

(S. Ritz)

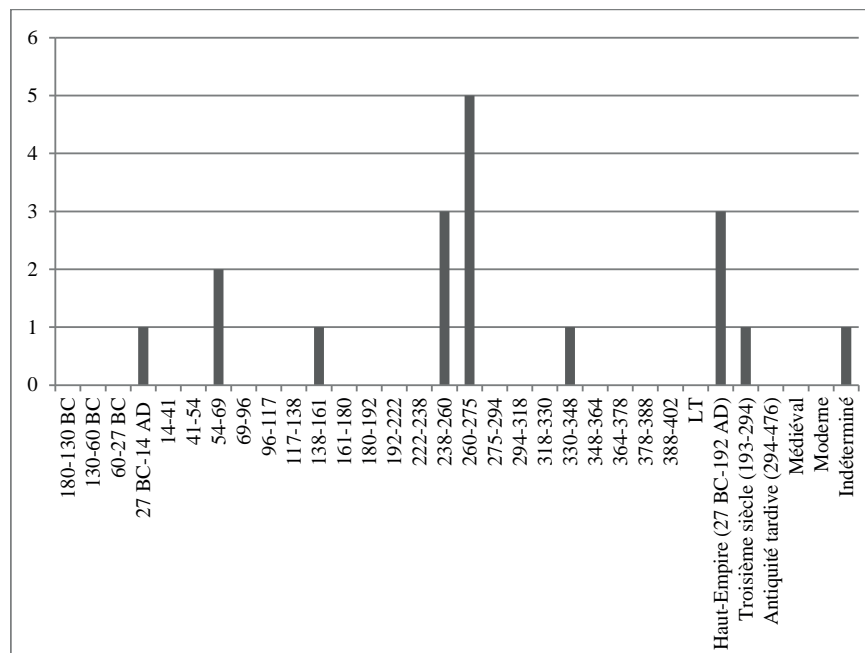


Figure 31 : diagramme chronologique des monnaies de Senon

Les différents lots numismatiques recueillis dans le cadre des prospections pédestres conduites à Senon et Amel font l'objet d'un bilan synthétique par zone, accompagné d'un inventaire et d'une présentation sous forme de catalogue – comprenant identification, datation, pesée et photographie des monnaies – à l'aide des ouvrages numismatiques en usage : *L'Atlas des monnaies gauloises* de La Tour (1892), le *Nouvel Atlas des monnaies gauloises* de Delestrée et Tache (2002) et le *Traité de numismatique celtique* de Scheers (1977) pour le numéraire gaulois ; le *Roman Imperial Coinage* pour les monnaies romaines. Ces références ont ponctuellement été complétées par des études de sites : il s'agit essentiellement des travaux sur le mobilier numismatique de l'agglomération de Bliesbruck (Gricourt et al. 2009) et sur le sanctuaire et l'agglomération de Ville-sur-Lumes (Doyen 2010).

À Senon, les zones prospectées ayant fait l'objet de découvertes numismatiques anciennes sont les suivantes : 63, 621 et 625, auxquelles il faut ajouter quelques découvertes non localisées (zone 1). Au total, le corpus est composé de 18 monnaies d'époque romaine, dont 14 en alliages cuivreux et 4 en billon.

Zone 625

Huit monnaies en alliage cuivreux ont été découvertes au sein de cette zone, qui correspond à la partie centrale de l'agglomération. Le Haut-empire est représenté par trois *dupondii* : un demi « as » de Nîmes, dont l'émission peut-être située autour de la période 27/9 av. J.-C. ; un *dupondius* de Néron du type *Victoria augusti* émis à Lyon en 66 et un

dupondius d'Antonin le Pieux du type *Concordia exercitum* émis à Rome en 142.

Les autres monnaies sont des antoniniens du III^e s., dont quatre de la période de l'Empire des Gaules : une émission de Victorin et deux émissions de Tétricus, ainsi qu'un type Pax aug d'un émetteur indéterminé.

L'absence d'espèces du IV^e s. doit être soulignée, même si ce lot est quantitativement peu représentatif.

Zone 621

Le lot provenant de la zone 621, au sud-ouest de la ville antique, ne comprend que quatre monnaies, toutes très usées : deux as indéterminés, un *nummus* du type *Gloria exercitus* et une espèce indéterminée (sans doute un second *nummus*).

Zone 63

Deux monnaies du Haut-Empire ont été découvertes à l'emplacement du temple de bord de route situé au sud de Senon : un as de Néron et un sesterce indéterminé.

Zone 1

Ce lot, découvert à l'intérieur d'un mur (moderne) à l'ouest du village (place de la Bascule), nous a été communiqué par un habitant de la commune. Il est composé d'une série de quatre monnaies en billon : deux antoniniens de Gordien III, l'un du type *Iovi statori* (238-239) et l'autre daté de

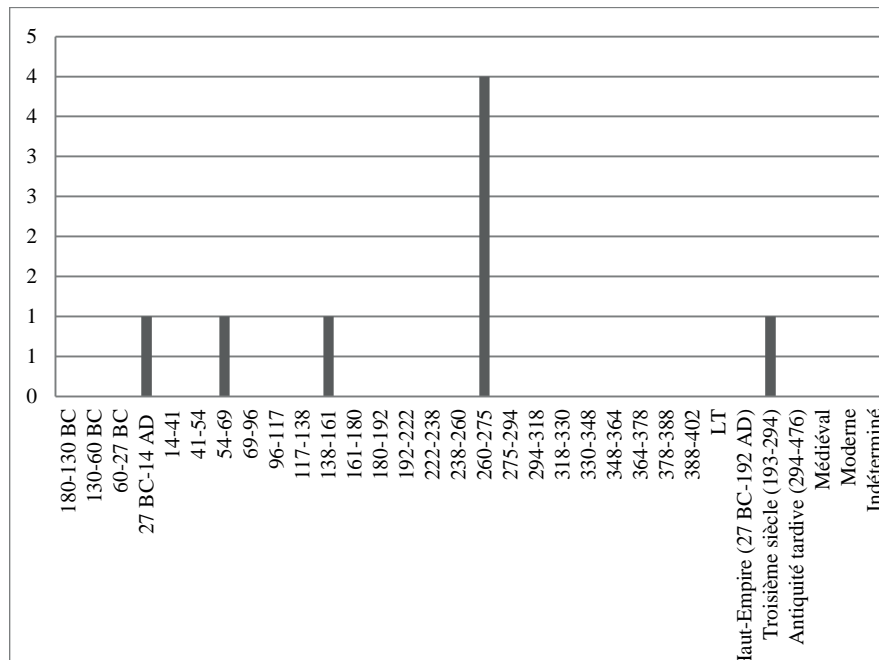


Figure 32 : diagramme chronologique des monnaies de la zone 625

la 3^{ème} puissance tribunicienne et du 2^{ème} consulat de Gordien III (241) ; un antoninien de Salonin du type *Pietas aug* (258-260) et un *aurelianus* à l'effigie de Séverine du type *Providen deor* (274). À l'exception de ce dernier exemplaire – plus tardif –, ce petit dépôt pourrait provenir du trésor découvert en 1924, dispersé entre divers acquéreurs (Estiot et al. 2001, p. 496).

1.2.5. Le mobilier lapidaire (Annexe 2)

(S. Février)

Les 98 blocs sculptés découverts lors des sondages réalisés par J. Guillaume au lieu-dit le Bourge en 1970 (Guillaume 1987) viennent compléter le corpus lapidaire rassemblé lors des fouilles allemandes de 1917 (Drexel 1918, Mou-

rot 2001, p. 513-518), qui constitue encore aujourd'hui le seul élément témoignant de la présence d'une ou plusieurs nécropoles dans la partie occidentale de l'agglomération du Haut-Empire. 77 blocs ont été étudiés cette année, parmi lesquels le lapidaire funéraire est bien représenté (8 blocs assurés, auquel il faut ajouter 17 éléments de lapidaire figuratif possiblement funéraire). Le reste du corpus de lapidaire figuratif est composé de 9 fragments de ronde-bosse ou haut-relief. Le matériel architectural comprend 6 fragments de colonne, 10 fragments de pilastre et 18 fragments d'entablement, ainsi que 9 blocs – essentiellement des moulures – indéterminés. Le matériel architectonique comprend 6 fragments de colonne, 10 fragments de pilastre et 18 fragments d'entablement, ainsi que 9 blocs – essentiellement des moulures – indéterminés (fig. 33).

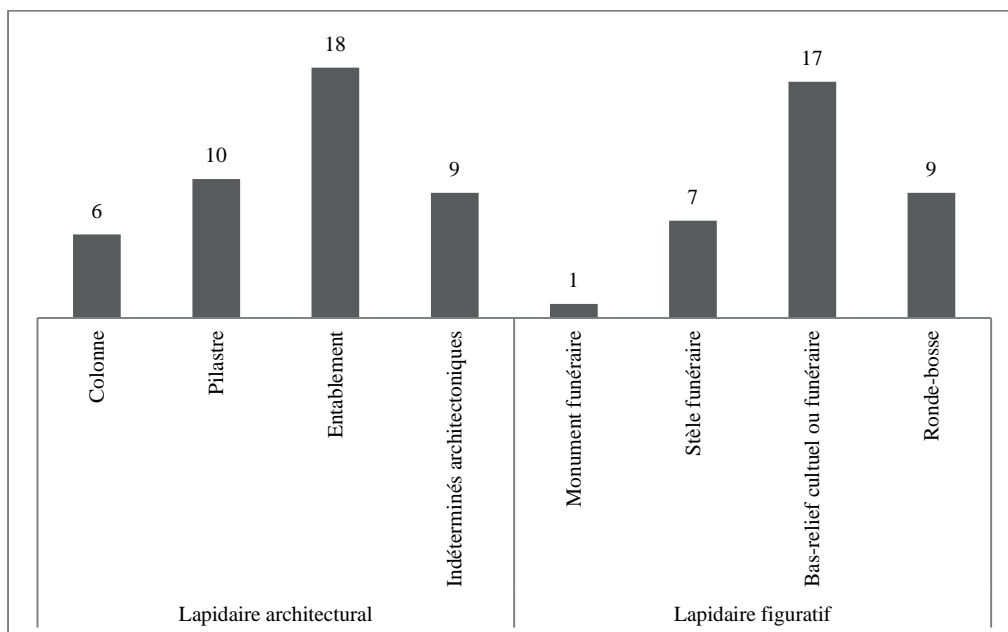


Figure 33 : répartition fonctionnelle du mobilier lapidaire

1.3. Synthèse : éléments de réflexion sur le profil chronologique général du site de Senon

Les derniers ensembles de céramiques, l'*instrumentum* et les monnaies de Senon ne modifient pas fondamentalement le profil chronologique général de l'agglomération, mais permettent d'apporter quelques nuances aux hypothèses formulées lors de la précédente campagne de ce programme de prospection thématique.

La périphérie nord-est de l'agglomération (zones 475 et 591) se démarque par des proportions particulièrement élevées de *terra nigra* et par un répertoire au sein duquel sont bien représentées des formes produites dès la période augustéennes (Ritz et al. 2015, p. 35-63). Pour autant, l'absence de certains marqueurs (*terra rubra*, sigillée italique, amphore Dressel 1, etc.) en association avec la *terra nigra* permet d'envisager un faciès plutôt représentatif des horizons intermédiaires et tardifs de la céramique belge. Ces propositions doivent toutefois être envisagées avec prudence, dans la mesure où l'attribution chronologique de ce matériel pose de véritables problèmes : la distinction entre les *terra nigra* dites classiques et leurs dérivées, dont la production se prolonge jusqu'au III^e s. (Deru et Feller 1992, Deru 2003), est extrêmement difficile à établir pour des ensembles aussi fragmentés et altérés, comprenant peu d'éléments formels et des surfaces abîmées. En outre, aucune découverte d'autres catégories de mobilier archéologique ne permet de vérifier les hypothèses chronologiques concernant ce secteur, contrairement à la zone qui a fait l'objet de prospections carroyées par exemple, où un faciès céramique comparable est étayé par la datation de monnaies et fibules en quantité relativement importantes. La plus grande circonspection s'impose donc concernant le profil chronologique de ce secteur : si l'hypothèse d'une occupation de la première moitié du I^{er} s. ne doit pas être écartée – l'argument *a silentio* n'ayant aucune valeur pour ce type de corpus –, elle n'est soutenue par aucun argument.

On retiendra donc, au terme de l'étude des collections anciennes, que les seuls secteurs de Senon où une occupation laténienne et augustéenne est attestée sont les deux parcelles situées au nord de l'agglomération qui ont récemment fait l'objet d'opérations préventives (Viller 2013, 2014 ; Gazenbeek à paraître). Il n'en reste pas moins que les zones 475 et 591 affichent un faciès bien particulier d'un point de vue quantitatif, dans lequel les terres sigillées et les céramiques rugueuses sombres champenoises sont nettement sous-représentées par rapport au reste de l'agglomération. Plutôt qu'une occupation particulièrement précoce, on aura donc tendance à y voir une occupation principalement concentrée sur les deux premiers siècles de notre ère, suivie d'un fléchissement dans le courant du III^e s. Cette spécificité pourrait être mise en relation avec la militarisation du sud-ouest de l'agglomération au III^e s., comme cela

a déjà été proposé (Ritz et al. 2015, p. 56-57), mais aussi avec la nature de l'occupation de ce secteur, que les données topographiques et matérielles tendent à identifier comme un espace à vocation culturelle ou funéraire.

L'hypothèse d'un déplacement de l'occupation depuis le nord-est vers le centre et le sud-ouest de l'agglomération au Bas-Empire, envisagée à plusieurs reprises (Feller et Georges-Leroy 1997, Ritz et al. 2015), doit être nuancée au regard des collections anciennes et des opérations préventives, qui ont mis en évidence une continuité d'occupation des quartiers nord jusque dans la première moitié du IV^e s. (Vermard 2004, 2005 ; Viller 2013, 2014 ; Gazenbeek à paraître). Même si elle est plus visible dans ce secteur, l'occupation tardive ne semble donc pas être exclusivement cantonnée à la périphérie de la fortification : comme ceux du siècle précédent, les marqueurs du III^e s. sont présents – en quantité plus ou moins importantes – sur l'ensemble de l'assiette de l'agglomération. La zone 617, correspondant au *castrum* du Bourge, constitue néanmoins un cas remarquable de convergence entre les données matérielles et historiographiques : l'occupation à caractère militaire du III^e s. semble avoir gommé celle des deux siècles précédents. Des éléments du IV^e s. sont encore présents dans cette zone, ainsi que dans les secteurs attenants (625, 623, 622, 620, 618), en quantités néanmoins extrêmement faibles (de l'ordre d'un à deux tessons par zone ; une monnaie en 621).

L'importance de l'occupation tardive doit manifestement être nuancée au regard de la rareté des éléments attribuables avec certitude au IV^e s. À cet égard, la datation des céramiques rugueuses sombres champenoises ou « craquelées bleutées » pose également problème : elles dominent souvent les assemblages à Senon et Amel, mais leur chronologie est mal maîtrisée en dehors de la Champagne. Le répertoire relevé à Senon et Amel comprend des formes assez diversifiées, qui sont presque toutes présentes de la fin du I^{er} s. à la fin du IV^e s. à Reims, mais connaissent un pic de production et de diffusion dans les horizons X et XI, soit du deuxième tiers du III^e s. au premier quart du IV^e s. (Deru 2014). L'absence de céramique rugueuse claire champenoise, qui est supplantée à Reims à partir de la fin du II^e s. ou du début du III^e s. par la rugueuse sombre, pourrait également être significative pour la chronologie du matériel découvert à Senon-Amel. Ces considérations, quoique peu assurées, tendent donc à reprendre les vues traditionnelles qui font de ces céramiques un marqueur du III^e s., sans que l'on puisse pour autant exclure leur attribution au siècle suivant. Celui-ci ne peut donc être représenté que par d'autres marqueurs – essentiellement, la sigillée argonnaise du Bas-Empire, les céramiques rugueuses de l'Eifel et leurs imitations à dégraissant cristallin –, qui s'avèrent beaucoup plus rares que la rugueuse sombre champenoise. Par ailleurs, les groupes de pâtes et l'origine géographique de ces céramiques, et donc la pertinence des datations rémoises,

posent également problème : que l'on considère de manière traditionnelle qu'il s'agit de productions champenoises ou que l'on admette que l'Argonne ait pu être un des centres de production de cette céramique (Brulet 2010), les deux hypothèses sont lourdes d'implications pour la connaissance de la culture matérielle et des phénomènes commerciaux dans la région de Senon-Amel et la partie occidentale de la cité des Médiomatrices.

Ces hésitations illustrent bien les limites de l'approche prospective, dans sa dimension chronologique en tout cas, où les catégories de mobilier les plus représentatives d'un point de vue quantitatif sont souvent les plus imparfaitement datées. À l'autre extrémité du spectre représentativité/précision, se trouve le mobilier numismatique, qui fournit des datations extrêmement précises mais statiquement peu significatives. On signalera malgré tout la rareté du numéraire du IV^e s. à Senon, pourtant si abondant à Amel (cf. infra p. 60-75).

Avec toutes les réserves qui viennent d'être évoquées, l'étude des collections anciennes, confrontée aux résultats des opérations préventives et des méthodes de télédétection, permet de dégager quelques lignes directrices relatives aux rythmes de développement de Senon. Elles sont sans doute simplistes au regard de la complexité de la réalité historique – aussi la figure de synthèse n°34 ne doit pas tant être considérée comme une carte de l'occupation antique que comme une illustration de l'état des connaissances –, mais répondent aux potentialités des données disponibles et au souci d'éviter toute surinterprétation. Si les résultats de cette démarche ne bouleversent pas le profil chronologique général de l'agglomération, ils permettent toutefois d'approcher la chronologie du site à une échelle intermédiaire, qui échappe à la vision extensive offerte par les découvertes du XIX^e s. comme aux fenêtres ponctuelles et réduites de l'archéologie préventive ; celle des quartiers urbains.

Une occupation précoce (protohistorique et augustéenne), soupçonnée de longue date en raison de la présence de monnaies consulaires (Liénard 1885, p. 64) et de l'abondance du numéraire gaulois (Liénard 1885, p. 64 ; Chenet 1922, p. 127), n'est attestée qu'au nord de l'agglomération par les opérations préventives (Viller 2013, 2014 ; Gazenbeek à paraître) et son étendue n'a pu être précisée par l'étude du mobilier affleurant. Les trois premiers siècles de notre ère sont bien représentés sur l'ensemble de l'agglomération, à l'exception de la périphérie nord-est, dont l'occupation semble connaître une contraction dans le courant du III^e s. L'occupation tardive n'est que faiblement perceptible au travers de quelques *nummi* constantiniens et fragments de céramiques caractéristiques, essentiellement dans les zones entourant la fortification et dans les quartiers nord, où une continuité jusqu'à la première moitié du IV^e s. a été révélée

par les opérations préventives (Vermard 2002, 2004 ; Viller 2013, 2014 ; Gazenbeek à paraître).

L'hypothèse d'une occupation continue jusqu'à l'extrême fin du IV^e s. (Mourot 2001, p. 518) était notamment fondée sur les séries monétaires (de La Tène finale à Valentinien II) inventoriées par F. Liénard (1885, p. 63-64) et les sigillées d'Argonne recueillies par G. Chenet (1922, p. 137). Or, ces dernières provenaient du Bourge – un contexte militaire très particulier qui ne saurait être considéré comme représentatif de l'agglomération –, tandis que la liste de monnaies donnée par Liénard (1885, p. 63-64) souffre de graves imprécisions : le nombre d'exemplaires pour chaque type n'est pas donné et, surtout, l'auteur indique « qu'un grand nombre de monnaies antiques avaient été recueillies sur le territoire de Senon et d'Amel » (Liénard 1885, p. 63), « aussi réunissons-nous le produit de ces deux localités » (Liénard 1885, p. 59), donc de ce que nous savons aujourd'hui être deux pôles de vestiges distincts. L'importance et la durabilité de l'occupation tardive de Senon doivent manifestement être relativisées par l'analyse critique des découvertes anciennes et par le faciès matériel – qui comprend normalement les éléments les plus récents – issu des prospections, assez différent de celui d'Amel, où nous verrons qu'une continuité d'occupation jusqu'au troisième quart du IV^e s. est clairement perceptible (cf. infra p. 60-75). Quoique le schéma soit certainement simpliste, il continue d'apparaître – au travers du faciès matériel, de l'édification de la fortification et de l'enfouissement du trésor monétaire – que la seconde moitié du III^e s. constitue une rupture importante à Senon.

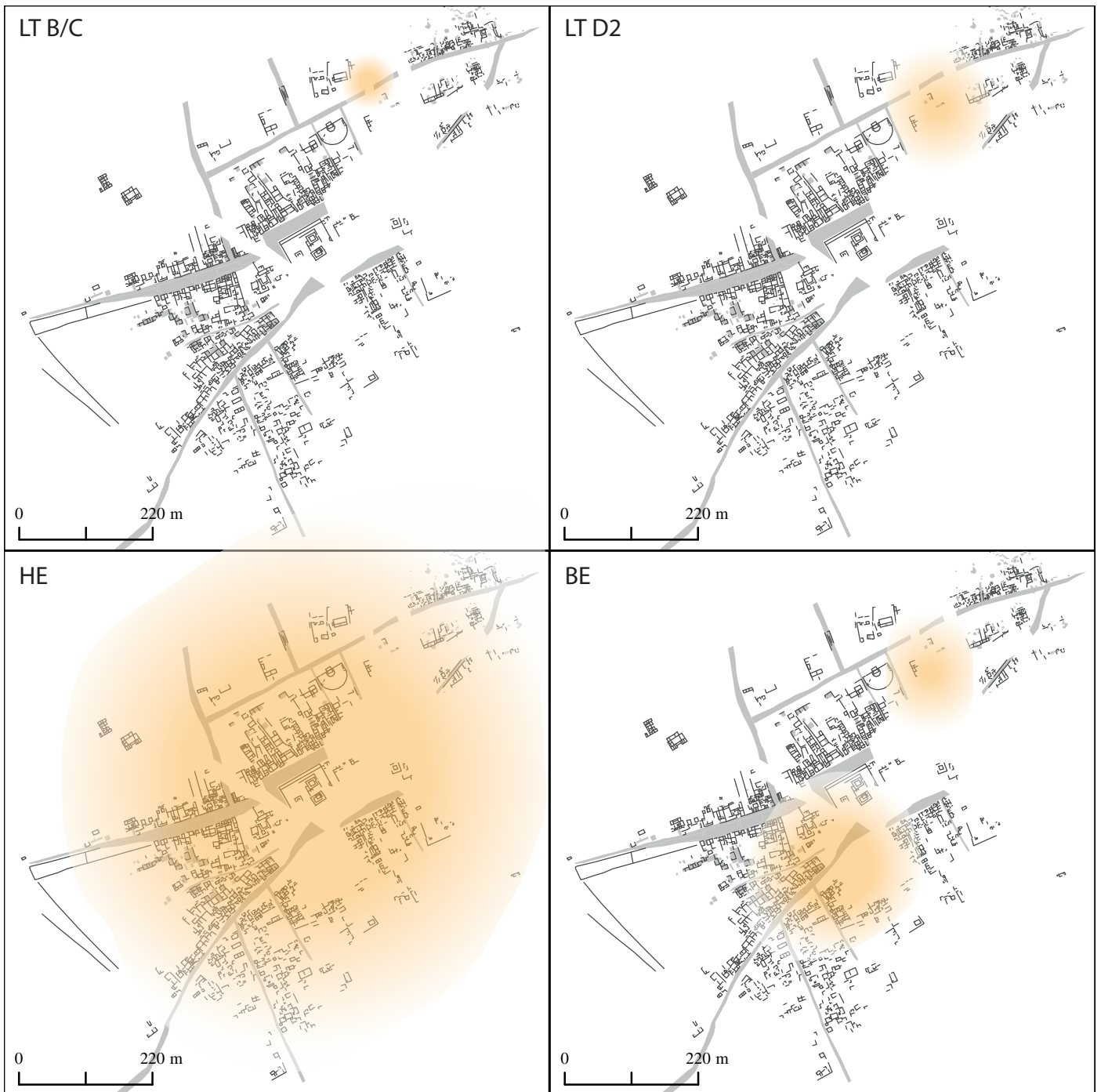


Figure 34 : carte de synthèse de l'évolution chronologique de Senon

2. Amel-sur-l'Étang

2.1. Traitements géomatiques des données spatialisées : la structuration générale de l'agglomération antique

2.1.1. Méthodologie : cf. infra p. 19

2.1.2. La topographie du site d'Amel-sur-l'Étang

- Réseau viaire et trame urbaine

Le site d'Amel-sur-l'Étang se développe à l'ouest du village actuel et à 1,5 km au sud de Senon (de centre à centre), sur une terrasse qui domine légèrement l'étang médiéval d'Amel et la plaine de la Woëvre. Il est desservi par un axe de circulation venant de Senon (fig. 35) et traversant l'ensemble du site pour se diriger vers le sud-est et la voie Reims-Metz (Liénard 1885) et, peut-être, par une autre voie se dirigeant vers l'ouest pour rejoindre la route de Verdun (fig. 35). On ignore si cet axe se prolonge à l'est du site d'Amel.

L'espace est structuré par une grande esplanade trapézoïdale de 5 ha environ, comprenant temples, thermes et théâtre, ainsi que d'autres aménagements monumentaux dont l'interprétation reste problématique. Elle semble être délimitée par des aménagements monumentaux au nord et au sud, et par un mur de clôture à l'ouest. À une cinquantaine de mètres au nord et au sud de cet espace monumental, se développent des quartiers périphériques densément bâtis, qui portent la superficie totale du site à une vingtaine d'hectares. Ils sont sans doute desservis par des espaces de circulation contournant l'esplanade centrale, que l'on devine au sud-ouest. Bien qu'ils soient difficiles à détecter sur les cartes de résistivité, ces axes internes apparaissent indispensables à la circulation entre l'esplanade monumentale et les quartiers périphériques. Des aménagements plus légers que la voie Senon-Amel pourraient expliquer les différentiels de résistivité observés.

Les quartiers périphériques présentent une organisation extrêmement régulière, qui se distingue assez nettement des *street buildings* et du parcellaire laniéré de Senon. Ces espaces sont structurés par un système de grands enclos, majoritairement rectangulaires au sud et trapézoïdaux au nord, d'une longueur de 40 à 70 m pour 20 m à 30 m de large environ. Sur leur côté faisant face au sanctuaire, les quartiers périphériques semblent avoir fait l'objet d'une délimitation stricte par un mur de clôture, qui apparaît au nord-ouest et au sud-ouest. Les valeurs de résistivité observées tendent à indiquer que ces enclos étaient maçonnés et non fossoyés.

- L'esplanade trapézoïdale et les monuments publics

Les temples (fig. 35, n°1)

La partie centrale de l'esplanade est occupée par deux périboles juxtaposés : le plus septentrional, flanqué d'un portique de 4,5 m sur sa façade nord, mesure 55 m par 58 m et comprend trois temples à plan centré carrés obéissant à des orientations légèrement divergentes. Une vaste anomalie zonale résistante, presque carrée (32,5 m x 34 m) et bien centrée par rapport au péribole, pourrait témoigner d'un état différent de ce sanctuaire. On observe face à l'accès au péribole, que l'on distingue à l'est, une anomalie de forme circulaire très résistante.

L'enclos méridional, légèrement plus petit (56 m par 52 m), est occupé par un temple à plan centré hexagonal ; un plan qui n'est pas rare en Aquitaine (Barzan, Montmaurin : Aupert 1997, Massendari 2006) et dans le centre de la Gaule (Auxon, Saint-Pouange : Denajar 2005), mais n'est pas représenté, à notre connaissance, dans le nord-est de la Gaule, une région où les temples polygonaux sont pourtant particulièrement fréquents (Dalheim, Heckenmunster, Le Hérapel, Le Sablon à Metz, Mayence, Niedaltdorf, Niederbronn, Sainte-Ruffine, Trèves : Goudineau, Fauduet et Coulon 1994). Immédiatement au sud du *fanum* hexagonal, se trouve un petit bâtiment de plan carré (8,5 m de côté) divisé par un mur de refend en deux pièces longues de 2,5 m et 6 m. Il pourrait correspondre à un petit temple sans galerie (pourvu d'un pronaos comme à Saint-Léomer ou d'un porche comme à l'Altbachtal à Trèves [?] : Gros 1996, p. 202). Trois petits édicules au moins entourent ces deux temples dominants, dans une configuration qui se rapproche des enceintes à édifices multiples où de nombreux petits temples et édicules sont disposés plus ou moins régulièrement autour d'un temple central, comme à Antigny, La Graufesenque, Heckenmunster et, surtout, l'Altbachtal à Trèves. Un ensemble de structures quadrangulaires flanquées à l'extérieur du mur est du péribole pourrait signaler un dispositif d'accès particulier.

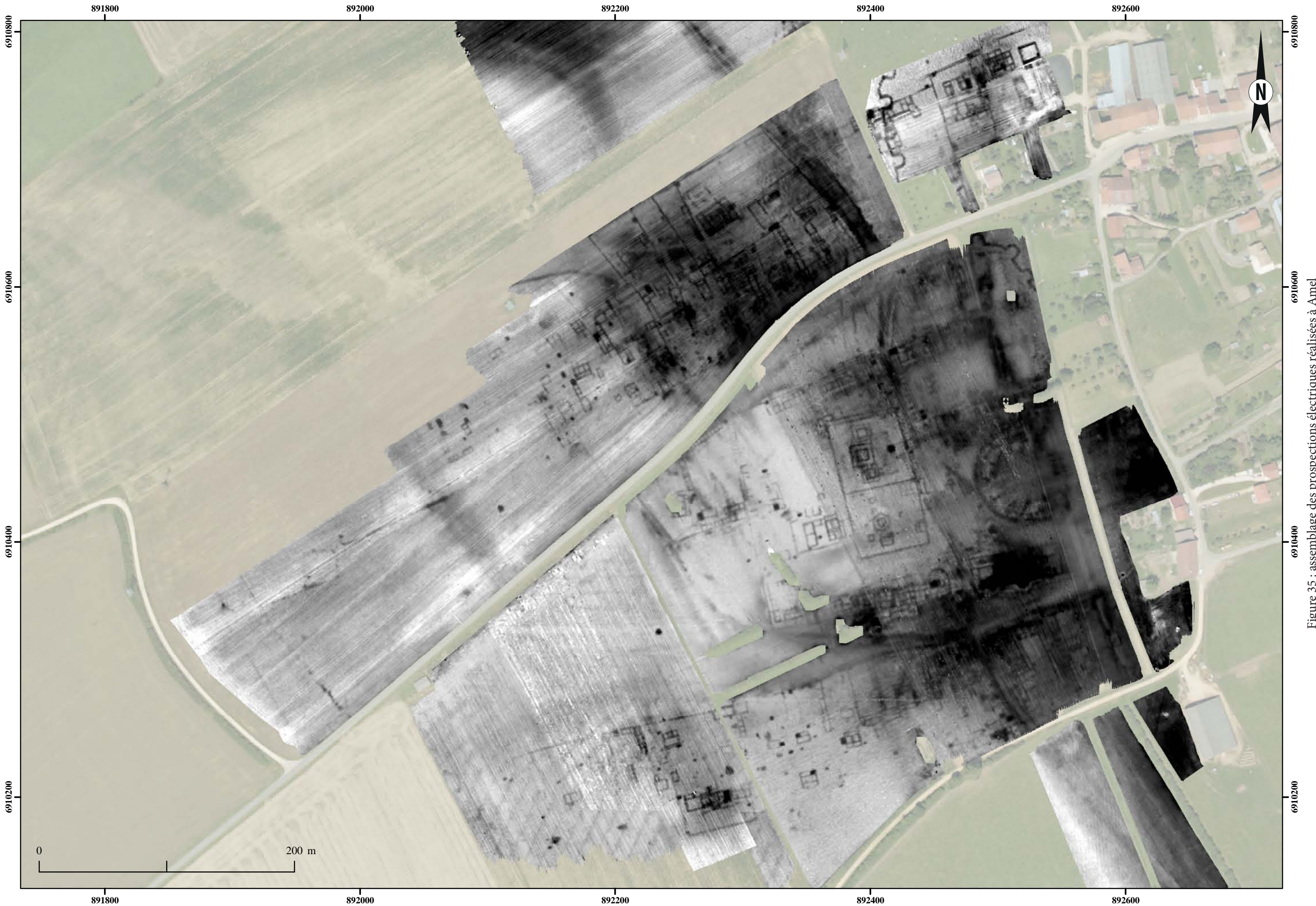


Figure 35 : assemblage des prospections électriques réalisées à Amel



Figure 35 bis : plan de masse de l'agglomération d'Amel

Le théâtre (fig. 35, n° 2 et fig. 36)

Le théâtre est installé à environ 45 m à l'est des deux périboles, en terrain plat, selon une orientation est-nord-est/ouest-sud-ouest. Il présente un diamètre de 77 m et un plan semi-circulaire nettement outrepassé.

La façade diamétrale, qui prend apparemment la forme d'un simple mur rectiligne, est interrompue en son centre par un massif composé de cinq murs parallèles disposés dans la largeur, formant un espace rectangulaire d'environ 10 m sur 17 m. Un examen attentif des cartes de résistivité à différentes profondeurs montre toutefois que cette structure présente une lacune longitudinale au niveau du passage du mur de façade, qui invite à restituer un dispositif scénique composé d'un bâtiment de scène de longueur identique (env. 17 m) au plateau scénique, mais légèrement moins large (env. 4 m contre 6 m). Les cinq anomalies résistantes mises en évidence pourraient alors correspondre à un dispositif de soutènement du plancher de la scène et du bâtiment de scène. Les espaces scéniques des théâtres de Lousonna-Vidy et d'Aubigné-Racan constituent de bons parallèles (Eschbach 2011, Sear 2006).

Le mur périmétral de la *cavea* apparaît sous la forme d'une anomalie résistante ininterrompue sur les relevés électriques, qui tend ainsi à signaler une structure continue, quoiqu'il puisse également s'agir d'une fondation. Bien que l'on perçoive mal les extrémités du mur périmétral de part et d'autre du mur de façade, la forme et les proportions de l'édifice semblent pouvoir être rapprochées de celles des théâtres d'Aubigné-Racan ou de Saint-André-sur-Cailly (Sear 2006).

Seules deux structures concentriques se distinguent à l'intérieur de la *cavea*, à environ 5 m et 15 m du mur périmétral. Malgré une lecture difficile des cartes de résistivité, la première semble présenter des interruptions régulières qui évoquent une succession de piles plutôt qu'un mur continu : on est alors tenté d'envisager un aménagement similaire à celui qui a été plus nettement mis en évidence à Senon, délimitant peut-être une galerie périphérique. La seconde anomalie, qui n'apparaît nettement qu'en quelques endroits de l'arc de la *cavea*, pourrait correspondre à une précinctation ou à une substruction concentrique.

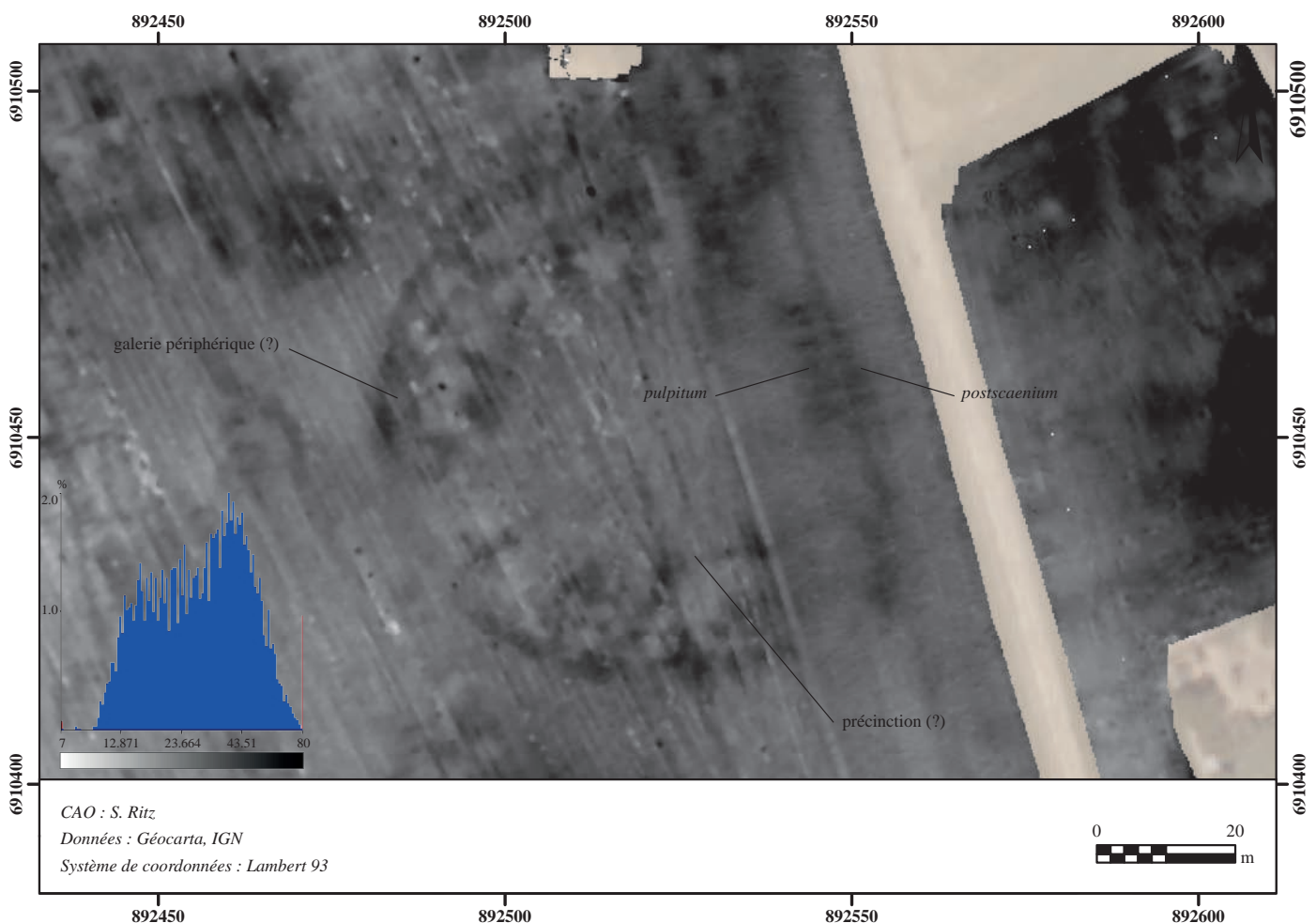


Figure 36 : carte de résistivité du théâtre d'Amel

Neuf anomalies rayonnantes, dont le rythme est difficile à déduire, ont également été mises en évidence. Elles s'interrompent toutes au niveau de la seconde anomalie concentrique, sur les cartes de résistivité comme sur les clichés aériens, si bien que nous ne disposons d'aucune information sur la partie inférieure de la *cavea*. La limite entre l'*ima cavea* et l'*orchestra* n'est donc pas perceptible et la forme et la superficie de l'*orchestra* du théâtre d'Amel restent inconnues.

Cette lacune pourrait s'expliquer par un mauvais état de conservation, mais également témoigner d'une solution architecturale comparable à celle qui a été mise en œuvre à Lillebonne ou à Vendeuil-Caply (Mutarelli 2011, Dufour 1993) où, au-delà d'une précincton centrale, la conque ne repose plus sur des substructions aériennes ou des remblais, mais directement sur le terrain naturel.

Parmi les anomalies rayonnantes mises en évidence par la géophysique, l'une d'entre elles au moins apparaît clairement sous la forme de deux structures linéaires parallèles sur les clichés aériens, ce qui tend signaler un couloir rayonnant (desservi par une galerie périmétrale ?). Ceci n'implique évidemment pas que l'ensemble des neuf anomalies rayonnantes repérées appartient au système de circulation (couloirs ou escaliers) du théâtre ; vu leur nombre, certaines d'entre elles doivent vraisemblablement être attribuées aux substructions de la *summa cavea*.

L'implantation du théâtre au sein de l'esplanade monumentalisée, dont il marque peut-être la limite orientale, invite à restituer des accès privilégiés par le mur périmétral de la *cavea*. Ce schéma de circulation favoriserait les échanges entre le théâtre et les temples, qui sont desservis par un même axe traversant le sanctuaire du nord au sud. La composition d'ensemble du complexe monumental, bien qu'elle déroge au principe si fréquent du face à face entre temples et théâtre, respecte donc une formule spatiale mettant en valeur les liens entre édifice de spectacle et lieu de culte qui s'exprime, à Amel, au travers d'un alignement remarquable entre l'axe scène-*cavea* du théâtre et la *cella* du temple hexagonal.

Les thermes et le monument à abside (fig. 35, n°3, 4)

À une vingtaine de mètres au sud du théâtre, les prospections électriques ont mis en évidence un bâtiment rectangulaire de 70 m par 25 m présentant trois salles absidiales sur sa façade sud. Outre ces caractéristiques évoquant l'architecture thermale, les prospections électriques ont mis en évidence une zone de forte résistivité strictement circonscrite à l'intérieur de ce monument : elle correspond à une concentration de matériaux résistants, qui pourrait trahir la présence de sols aménagés en béton, d'hypocaustes ou de terres cuites architecturales, mais aussi d'élévations ou

de niveaux de sols conservés.

Le contexte et l'environnement monumental dans lequel s'insère cet édifice tend par ailleurs à accréditer cette hypothèse, dans la mesure où les grands sanctuaires sont fréquemment organisés autour de la triade canonique temples-thermes-théâtre dans les Trois Gaules (à Antigny, au Vieil-Evreux, à Ribemont-sur-Ancre, à Sanxay, à Vendeuil-du-Poitou).

Mais ce sont surtout les prospections pédestres réalisées au sud des sanctuaires qui confortent cette interprétation : des pilettes, des fragments de *suspensura* et de briques peignées ont été observés dans ce secteur de longue date (Mourot 2001). Pour autant, ce matériel n'avait pas été localisé précisément et les deux monuments fermant l'esplanade trapézoïdale au sud se disputaient cette interprétation jusqu'à la dernière campagne de prospections pédestres carroyées, qui a permis de mettre clairement en relation des pilettes et des fragments de *suspensura* avec le bâtiment à trois absides (Ritz et al. 2015, p. 96-97).

Si les prospections aériennes ont permis de préciser l'organisation interne de ce bâtiment, elle reste trop imparfaitement connue, notamment en raison des zones de forte résistivité précédemment évoquées, pour proposer une identification fonctionnelle des différentes pièces qui le composent et une restitution de la séquence des pièces de déshabillage, des salles tièdes, chaudes et froides.

L'interprétation du grand bâtiment rectangulaire (95 m par 25 m) situé à l'ouest des thermes reste problématique. La présence d'une grande abside sur sa façade nord, ainsi que d'une zone de forte résistivité bien délimitée, pourrait traduire la présence d'un hypocauste, mais l'organisation interne de ce bâtiment, fortement cloisonné, représente un obstacle à l'interprétation – par ailleurs redondante – de cette structure comme des thermes. On pourrait toutefois envisager une succession de deux édifices balnéaires et la présence d'une aile de boutique, comme on en trouve en association avec les thermes de Bliesbruck (Petit et Santoro 2013, p. 53) ou de Saint-Bertrand-de-Comminges (Gros 1996, p. 406) qui expliquerait la compartimentation de la partie occidentale de l'édifice.

Dans la mesure où le plan de cet édifice n'autorise aucune interprétation univoque, son identification à des thermes et a fortiori son éventuel décalage chronologique par rapport au bâtiment à trois absides, restent de simples hypothèses de travail.

Les trois monuments rectangulaires (fig. 35, n°5)

À une vingtaine de mètres au nord des temples se développent trois grands bâtiments rectangulaires dont le plan

et les dimensions (45 m par 12 m) sont semblables. Leur espace intérieur est divisé en trois nefs larges de deux, quatre et cinq mètres (du nord au sud), qui comprennent de nombreux cloisonnements formant une dizaine de petites pièces au minimum dans chaque bâtiment. Le plan de ces structures ne permet pas de caractériser leur destination fonctionnelle.

Les comparaisons avec le programme architectural d'autres sanctuaires suggèrent toutefois qu'il pourrait s'agir d'*hospitalia*, au sens générique de structures d'accueil des fidèles, comme on en suppose l'existence au sein de certains sanctuaires isolés, à Villards d'Héria par exemple (Nouvel 2011, p. 619-628). Au sein des équipements profanes mis à disposition du culte, on pourrait également envisager la présence de cuisines ou de salles de banquet ; des équipements qui doivent être considérés comme habituels au sein des sanctuaires gallo-romains (Scheid 2007, p. 480), car indispensables à la préparation et à la consommation des viandes sacrificielles. Les prospections pédestres réalisées en 2015 ont montré que ce secteur constituait un important site de consommation et/ou de rejets de céramiques au sein du sanctuaire (Ritz et al. 2015, p. 97). Ces monuments ont également pu accueillir des boutiques, comme on en connaît en périphérie des sanctuaires de Barzan (Aupert 1997), de Nérès (Dondin-Payre 2011) et du Vieil-Evreux (Péchoux 2008). Évidemment, ces diverses hypothèses ne sont pas mutuellement exclusives.

Les structures périphériques (fig. 35, n°6 à 8)

Immédiatement à l'ouest du périmètre méridional, les prospections géophysiques ont révélé le plan d'un bâtiment composé de trois ailes disposées autour d'un espace qui s'apparente à une cour centrale. Il semblerait qu'il ait été ceint par un mur de clôture percé d'une porte à l'ouest. Son plan n'autorise aucune identification univoque.

À 35 m au nord-est de ce bâtiment se trouve un enclos trapézoïdal d'une vingtaine d'ares, composé de petites cellules (5 m par 3 m) alignées. L'intérieur de l'enclos est apparemment dépourvu de construction. Cette répétition d'un modèle architectural implique également la répétition d'un modèle fonctionnel : on est alors tenté d'envisager des fonctions agricoles ou commerciales, qui seraient par ailleurs compatibles avec la situation de cet enclos à l'extérieur de l'esplanade centrale. Ces structures pourraient en effet évoquer l'organisation de *tabernae*, d'*horrea* (comme à Barzan [Aupert 1997], où cette identification est toutefois tributaire des fonctions commerciales attestées dans cette agglomération portuaire) ou encore de petites stalles à vocation agricole.

Le mur oriental semble s'appuyer sur un mur de clôture, qui se prolonge vers le sud et délimite l'esplanade monu-

mentalise à l'ouest, jusqu'à un second enclos rectangulaire (34 m x 27 m). À nouveau, il pourrait s'agir d'installations commerciales. Les agglomérations de Silchester (Mac Mahon 2006), *Castra Vettoniana* (Mischka 2011) et Dalheim (Henrich et Krier 2013) ont livré des structures dont l'organisation générale peut être comparée à ces deux ensembles : ces bâtiments plus ou moins quadrangulaires, comprenant quatre ailes disposées autour d'une cour centrale, ont été interprétés comme des *mansiones*. Une fonction profane est toutefois plus problématique au regard de la situation de cet enclos, à l'intérieur du périmètre de l'esplanade centrale.

- Les quartiers périphériques (fig. 35, n°9 à 12 et fig. 37)

À l'ouest de la voie reliant Senon et Amel, le quartier périphérique nord (fig. 35, n°9) se développe sur une surface de 4 ha environ, selon une orientation (ouest-sud-ouest/est-nord-est) générale identique à celles des trois monuments rectangulaires qui limitent l'esplanade centrale au nord. L'espace est structuré par de grands enclos trapézoïdaux qui définissent une trame urbaine régulière. Cette composition d'ensemble pourrait évoquer un aménagement planifié.

Les plans reconnus se distinguent très clairement des *street buildings* ou des résidences sur cour de Senon et se rapprochent de ceux des fermes isolées ou des bâtiments d'exploitation des *villae* connues dans la région. On y retrouve des structures de type « grange », composées d'un corps principal précédé d'un porche encadré de deux pavillons d'angle, de petits bâtiments allongés tripartites ou quadripartites, avec ou sans galerie-porche de façade, ou encore des successions de petites cellules disposées en enfilade.

À l'est de la voie Senon-Amel, l'identification des structures est compliquée par des superpositions et des perturbations contemporaines (tranchée de la première guerre mondiale), malgré la netteté des cartes de résistivité (fig. 35, n°10). Il pourrait s'agir de la continuité du quartier septentrional, mais les orientations sont légèrement différentes et certaines structures pourraient évoquer une architecture monumentale. Le phénomène d'enclos que l'on retrouve ici, ainsi que la géométrie des bâtiments (symétriques, avec des pavillons latéraux), évoquent toutefois l'organisation des établissements ruraux de la région.

Bien que la composition d'ensemble soit similaire, le quartier méridional se distingue du précédent par une densité de bâtiments nettement moins importante et par des enclos de tailles et de formes différentes (fig. 35, n°11). Certains d'entre eux, au centre du quartier, semblent être dépourvus de constructions. À l'ouest, un groupe de structures (fig. 35, n°12) adopte même une organisation comparable

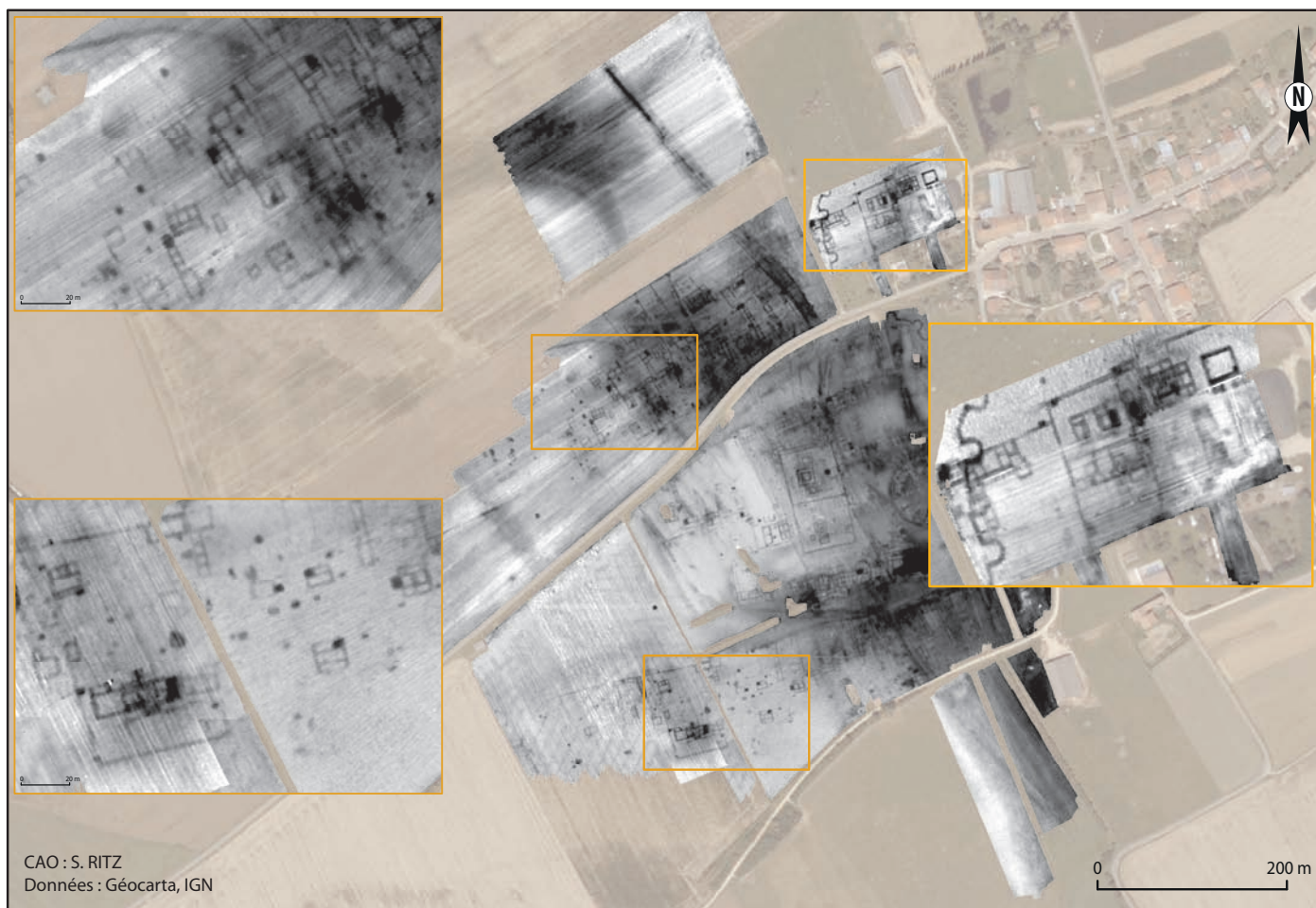


Figure 37 : les différents modèles architecturaux des quartiers périphériques d'Amel

à celle des *villae*, avec un grand bâtiment rectangulaire entouré d'un enclos, devant lequel se développe un espace libre flanqué de petites constructions qui s'apparentent à des bâtiments d'exploitation.

Cette organisation linéaire le long d'un mur de clôture parallèle à la voirie n'est pas sans rappeler celle des plus grandes *villae*, avec leurs bâtiments d'exploitation en rangées (Chiragan : Ferdière 2003, p. 272), voire même celle de certains « villages-rues » le long d'une voie (Mâlain, Lousonna : Ferdière et al. 2010, p. 344). L'architecture des bâtiments évoque très clairement des modèles caractéristiques des établissements ruraux. Ces rapprochements typologiques – par ailleurs déjà soulignés (Ferdrière et al. 2010, p. 344) – invitent à envisager une fonction productive (agricole et/ou artisanale) pour ces quartiers périphériques, en plus d'une vocation résidentielle évidente au vu de la densité des structures. Ces activités productives étaient peut-être destinées à l'approvisionnement du sanctuaire en offrandes animales et végétales, à la subsistance des fidèles rassemblés lors des fêtes communautaires, ou, plus simplement, à celle de la population de cet habitat groupé. On insistera toutefois sur le caractère purement formel de ces comparaisons, qui n'excluent pas des divergences fonctionnelles.

2.2. Etude des collections anciennes

2.2.1. Méthodologie et objectifs généraux

Si la problématique est globalement la même qu'à Senon, elle se trouve exacerbée par un état documentaire nettement moins satisfaisant (aucune fouille n'a été conduite à Amel-sur-l'Étang) d'un point de vue chronologique mais également fonctionnel, puisque la question de caractérisation des quartiers périphériques et de l'ensemble qu'ils forment associés au sanctuaire reste rentière.

2.2.2. Le mobilier céramique

(S. Ritz, avec la coll. de M. Gazenbeek, K. Michel et J.-Cl. Sztuka)

La méthodologie développée pour l'étude du mobilier céramique de Senon a été reprise : les mêmes catégories techniques, groupes de pâtes et principes de quantification ont été appliqués à Amel-sur-l'Étang (cf. supra p. 36).

Les prospections pédestres réalisées à Amel ont livré un total de 1269 restes pour 469 individus et un poids de 19 kg répartis sur quatre zones, auquel il faut ajouter le matériel recueilli lors des prospections carroyées conduites en 2015 (lieu-dit la Petite Hayette, zone 22 : Ritz et al. 2015, p. 69-97) et 2016 (au lieu-dit Sèche Pré, zone 83 : cf. infra p. 76) (fig. 39 et 40).

• Etude des ensembles

Zone 22

Cette zone, d'une surface de 6 ha, correspond à la partie centrale du site d'Amel, qui avait fait l'objet d'une prospection carroyée en 2015. On y trouve l'essentiel des aménagements monumentaux du sanctuaire, ainsi qu'une partie du quartier périphérique sud. Elle a livré l'ensemble céramique le plus conséquent pour la commune d'Amel (889 restes, 335 individus et 13390 g).

Quantitativement, les *terra nigra* et dérivées dominent très largement l'ensemble (44,1 % du NR et 36,1 % du NMI), suivies des terres sigillées (29,1 % du NR et 28,7 % du NMI) et des rugueuses champenoises (11 % du NR et 15,2 % du NMI). Ces proportions paraissent étonnantes, dans la mesure où les prospections carroyées de 2015 avaient livré un corpus plus représentatif (9556 restes pour 1947 individus) composé à 39,4 % du NR et 48,8 % du NMI de rugueuse sombre (Ritz et al. 2015, p. 69-97). Se pose alors la question de la représentativité de cet assemblage issu de prospections anciennes et d'un éventuel effet de sélection lors de la collecte.

Cet important lot de céramiques réductrices fines est majoritairement composé des formes les plus récentes du répertoire, produites du milieu du I^{er} s. au milieu du II^e s. et peut-être au-delà sous la forme de dérivées de *terra nigra* : des assiettes à paroi moulurée et lèvre triangulaire (A20), des bols à profil en esse (type B20 à B27, abondants mais malheureusement mal datés), des bols à collerette (B1) et, surtout, de très nombreux pots à col concave et lèvre effilée (P41), abondants chez les Médiomatriques et les Trévires. On signalera également un fragment de passoire réalisée dans une céramique technologiquement rattachable aux *terra nigra*. Des dérivées de *terra nigra* avérées (technologiquement et formellement) sont également bien attestées : les assiettes à paroi évasée et lèvre en bourrelet (DTN type 1), les bols carénés (DTN type 3.2 et 3.3) et les pots à lèvre triangulaire (DTN type 4.1 et 4.2) sont les formes les plus fréquentes. On mentionnera aussi la présence de *terra rubra*, qui pourrait nuancer cette ambiance tardive si les quantités n'étaient pas aussi marginales (5 restes).

Le répertoire de la terre sigillée est varié et comprend des formes produites dès le I^{er} s. dans le sud de la Gaule (Drag. 24/25, Drag. 15/17, Drag. 18/31), mais majoritairement des productions argonnaises des II^e et III^e s. (Curle 15, Drag. 32, Drag. 33, Drag. 36, Drag. 37, Drag. 38, Drag. 40). Le II^e s. est encore représenté par des gobelets engobés Hees 2 et Hees 4, des cruches et cruches-amphores en céramique commune claire (Gose 368 et 369, Mosellane 1) et le III^e s. par des gobelets métallescents Niederbieber 31 et 32 et des jattes et pots à lèvre en bandeau et à marli horizontal et

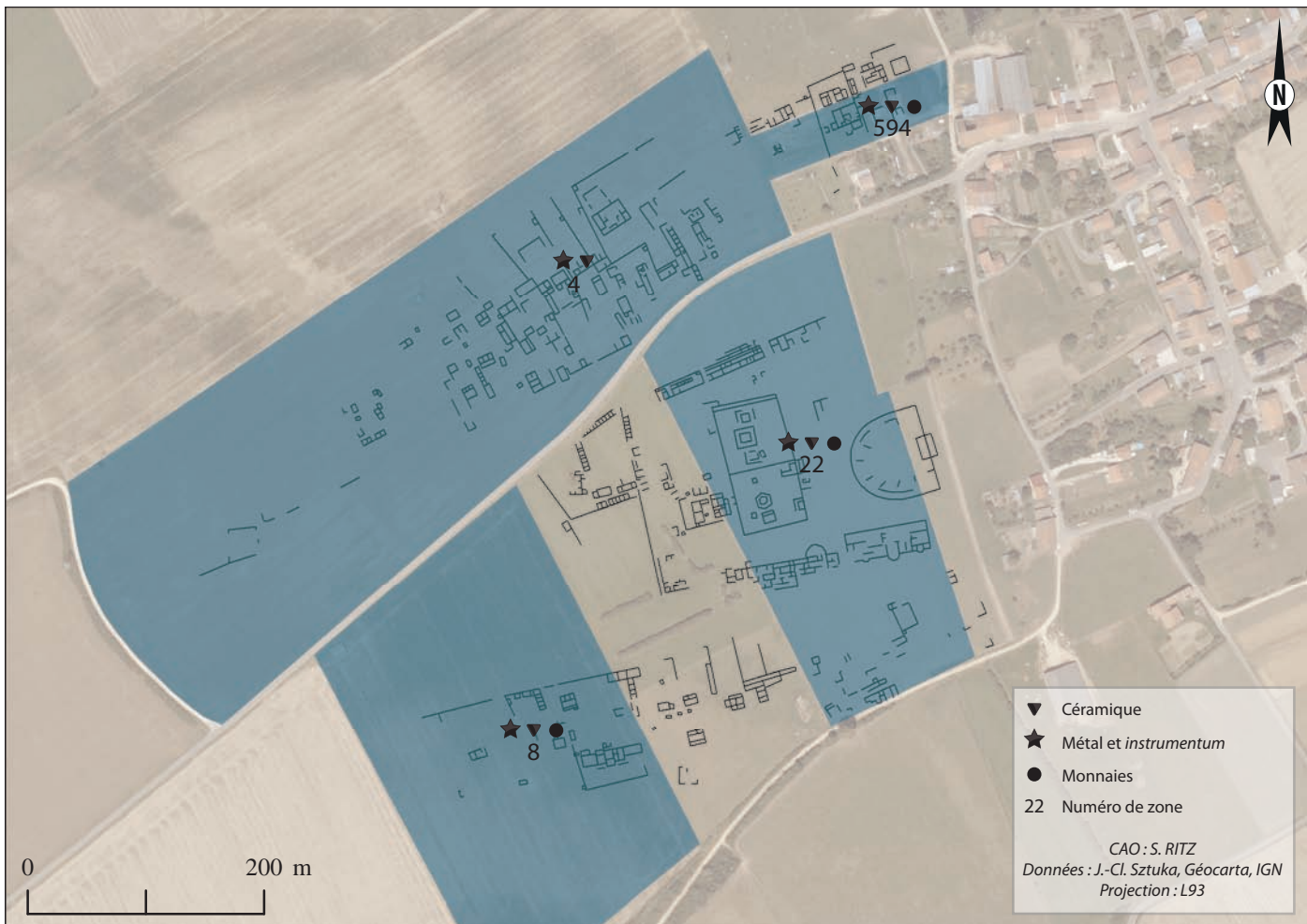


Figure 38 : les différentes zones prospectées à Amel



Figure 39 : distribution quantitative du mobilier céramique à Amel

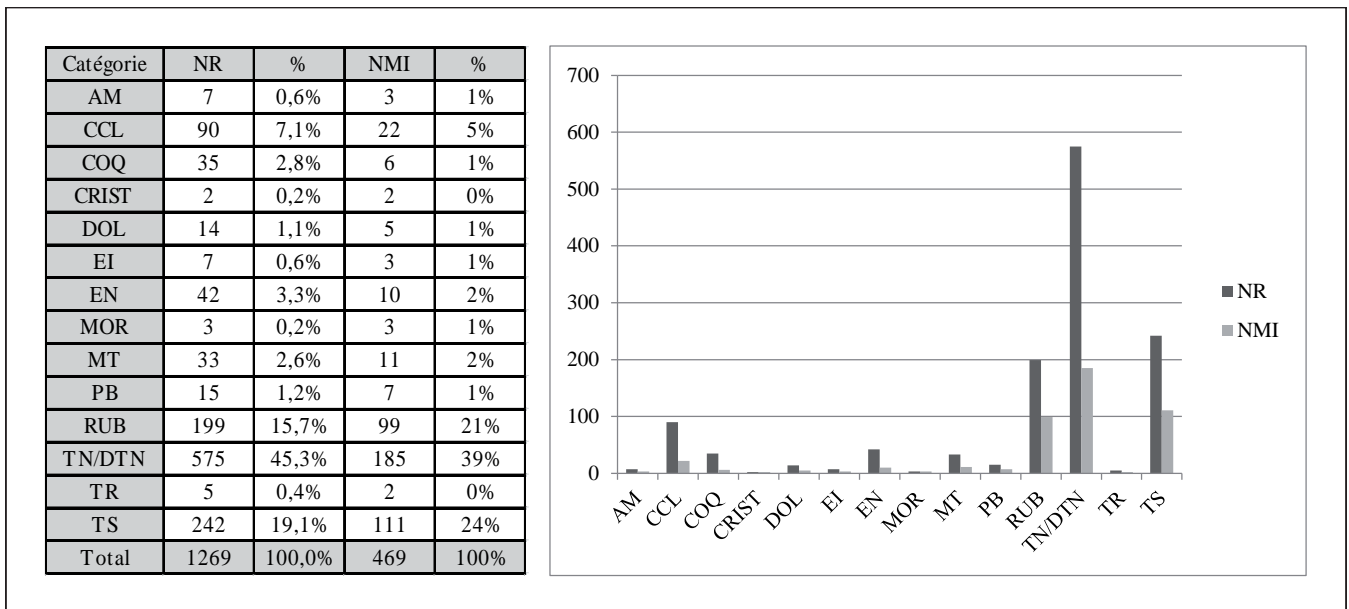


Figure 40 : quantification des céramiques de l'ensemble des zones prospectées à Amel

crochet en rugueuse sombre champenoise.

Des éléments bien datés renvoient assurément au IV^e s. : il s'agit de plats en sigillée d'Argonne du Bas-Empire (Chenet 303/304 et Chenet 313) et de marmites en céramique rugueuse de l'Eifel (Alzei 27).

Catégorie	NR	%	NMI	%
AM	1	0,1%	1	0,3%
PB	1	0,1%	1	0,3%
CCL	11	1,2%	4	1,2%
DOL	6	0,7%	3	0,9%
DTN	31	3,5%	31	9,3%
EI	2	0,2%	2	0,6%
EN	37	4,2%	6	1,8%
MOR	3	0,3%	3	0,9%
MT	28	3,1%	10	3,0%
PB	15	1,7%	5	1,5%
RUB	98	11,0%	51	15,2%
TN/DTN	392	44,1%	121	36,1%
TR	5	0,6%	1	0,3%
TS	259	29,1%	96	28,7%
Total	889	100,0%	335	100,0%

Figure 41 : quantification des céramiques de la zone 22

Zone 8

La zone 8 est située à l'ouest de la précédente, au-delà d'une parcelle en pâture qui n'a pu être prospectée. Elle correspond à une partie du quartier périphérique sud, où a été mis en évidence un groupe de structure présentant une morphologie équivoque, rappelant étonnamment celle d'une grande ferme ou d'une *villa* (cf. supra p. 58-60). Elle a livré 173 restes, soit 54 individus et 1900 g. Le rapport de densité du mobilier n'est guère significatif, dans la mesure où l'occupation semble être concentrée sur une petite moitié sud de la parcelle.

Le faciès est quantitativement proche du précédent, dans la mesure où les réductrices fines dominent largement, avec

32,9 % du NR et 27,8 % du NMI. Les sigillées constituent la seconde catégorie en NR (17,9 %), mais pas en NMI (11,1 %) : les céramiques rugueuses sombres sont donc un peu mieux représentées que précédemment (16,8 % du NR et 29,6 % du NMI).

À nouveau, l'assemblage ne comprend aucun élément pouvant être assurément rattaché à la première moitié du I^{er} s. : les morphologies en *terra nigra* (assiette à paroi moulurée et lèvre en bourrelet, pots à bord oblique, pots à col concave et lèvre épaissie, bols à collerette, bouteille fuselée) sont plutôt représentative de la seconde moitié du I^{er} s. et au-delà.

Les II^e et III^e s. sont toujours bien documentés, par des gobelets engobés (Hees 2), des cruches en commune claire (Mosellane 1 et Gose 368/369) une tasse en sigillée d'Argonne (Drag. 33). Le répertoire de la céramique rugueuse sombre comprend un dégradé varié de formes présentes dans des contextes du II^e au IV^e s. à Reims (profils en esse, lèvres en bourrelet, épaissies, en bandeau mouluré, en crochet, à marli horizontal et crochet).

Catégorie	NR	%	NMI	%
AM	1	0,6%	1	1,9%
CCL	23	13,3%	5	9,3%
COQ	17	9,8%	2	3,7%
DOL	2	1,2%	0	0,0%
DTN	2	1,2%	2	3,7%
EN	3	1,7%	2	3,7%
MT	1	0,6%	1	1,9%
PB	1	0,6%	1	1,9%
RUB	29	16,8%	16	29,6%
TN	6	3,5%	6	11,1%
TN/DTN	57	32,9%	15	27,8%
TS	31	17,9%	6	11,1%
Total	173	100,0%	54	100,0%

Figure 42 : quantification des céramiques de la zone 8

Zone 4

Cette zone a livré 258 restes pour 85 individus et 2850 g, un volume remarquablement faible par rapport à la surface considérée (13 ha). À en juger par les prospections électriques, elle a pourtant fait l'objet d'une occupation dense, puisqu'elle inclut l'ensemble du quartier périphérique nord. Comme pour la zone 625 à Senon, la densité du mobilier doit certainement être mise en rapport avec la taphonomie du site.

La composition de l'assemblage évolue légèrement : les *terra nigra* et dérivées sont toujours majoritaires en NR (38 %), mais plus en NMI (28 %), au profit de la rugueuse sombre (21 % du NR et 32 % du NMI).

Des éléments plus précoces sont également attestés, quoiqu'en faibles quantités : un pot-tonnelet (P15), dont la chronologie est située entre le début de la période augustéenne et le milieu du I^{er} s., associé à quelques fragments de *terra rubra*. Les reste du répertoire en *terra nigra* est composé de formes plus récentes (bol à collerette, pot à lèvre éversée).

La terre sigillée, bien représentée (12 % du NR et 18 % du NMI), ne comprend que des productions argonnaises, à situer dans la seconde moitié du II^e s. et au III^e s. (Drag. 18/31, Drag. 27, Drag. 35, Drag. 36, Drag. 40). Pour ce siècle, on trouve encore des gobelets métallescents (Niederbieber 31) et un répertoire à nouveau assez varié en céramique rugueuse champenoise, au sein duquel dominant toutefois des morphologies plutôt tardives (lèvre en bandeau mouluré). Une continuité d'occupation au IV^e s. est par ailleurs suggérée par quelques fragments de céramiques rugueuses de Mayen.

Catégorie	NR	%	NMI	%
AM	3	1,2%	1	1,2%
CCL	46	17,8%	11	12,9%
COQ	9	3,5%	2	2,4%
DOL	5	1,9%	1	1,2%
EI	4	1,6%	0	0,0%
EN	2	0,8%	2	2,4%
MT	1	0,4%	1	1,2%
PB	3	1,2%	0	0,0%
RUB	54	20,9%	27	31,8%
TN/DTN	98	38,0%	24	28,2%
TR	3	1,2%	1	1,2%
TS	30	11,6%	15	17,6%
Total	258	100,0%	85	100,0%

Figure 43 : quantification des céramiques de la zone 4

Zone 594

Cette zone située au nord-est du sanctuaire comprend des aménagements structurés par des enclos, rappelant également la morphologie des établissements ruraux (cf supra 2.1.2). Elle a livré une faible quantité de mobilier céramique (80 restes pour 23 individus et 864 grammes), à mettre en relation avec la superficie prospectée.

Le répertoire des *terra nigra* et dérivées, qui dominent toujours l'assemblage (37,5 % du NR et 28,6 % du NMI), comprend des formes représentatives de l'ensemble des horizons de ces céramiques : assiette à lèvre triangulaire, bol à collerette et pots à bord oblique.

La sigillée du Haut-Empire est très peu représentée, avec seulement un bord en baguette. La cruche Mosellane 1 marque la transition entre le II^e et le III^e s. C'est surtout ce siècle et le suivant qui sont bien représentés au sein de cet ensemble, par quelques fragments de céramiques métallescentes argonnaises et, surtout, par une forte proportion de céramiques rugueuses sombres champenoises (23 % du NR et 19 % du NMI). On y trouve surtout des morphologies tardives : lèvre en bandeau mouluré, à marli horizontal et crochet et, surtout, une forme de jatte à lèvre en bandeau oblique creusée d'une gorge interne (type Reims J10). On aura tendance à associer à ce faciès de fortes proportions de céramiques à dégraissant coquillier (11,5 % du NR et 9,5 % du NMI), qui sont surtout abondantes au III^e s. à Arlon (Hanut et Henrotay 2006).

Les éléments tardifs sont particulièrement visibles au sein de cet échantillon, avec une coupe Chenet 320 en terre sigillée tardive, une marmite Alzei 27 présentant un profil du IV^e s. (type E ou G : Brulet et al. 2010), une lèvre en bourrelet et une lèvre moulurée (type Redknap A4) en céramique à dégraissant cristallin. Ils pourraient témoigner d'une occupation de ce secteur jusque dans la seconde moitié du IV^e s., voire au V^e s.

Catégorie	NR	%	NMI	%
CRIST	2	2,6%	2	9,5%
CCL	10	12,8%	2	9,5%
COQ	9	11,5%	2	9,5%
DOL	3	3,8%	1	4,8%
EI	1	1,3%	1	4,8%
MT	3	3,8%	1	4,8%
RUB	19	24,4%	5	23,8%
TN/DTN	29	37,2%	6	28,6%
TS.BE	3	3,8%	2	9,5%
Total	78	100,0%	21	100,0%

Figure 44 : quantification des céramiques de la zone 594

2.2.3. Métal et *instrumentum*

(S. Ritz et M. Rodriguez)

Le petit mobilier non céramique issu des prospections anciennes réalisées à Amel a été étudié selon les mêmes principes méthodologiques qu'à Senon (cf. supra p. 45).

Toutes les zones de prospection définies à Amel sont concernées par des découvertes d'*instrumentum*. Au total, le corpus comprend 61 restes (soit 60 individus et 675 g.), dont 47 restes en alliage cuivreux, six en fer, cinq en plomb, deux en matériaux lithiques et un en argent.

Zone 22

Avec 55 restes pour 54 individus et 603 g, le corpus provenant du lieu-dit la Petite Hayette est de loin le plus important parmi l'ensemble des zones prospectées à Senon et Amel (fig. 45). Il est composé à 74,5 % d'alliages cuivreux (41 restes), à 10,9 % de ferreux (6 objets), à 9 % de plomb (5 objets), 3,6 % de matériaux lithiques (2 objets) et à 1,8 % d'argent (1 objet). Cette répartition des matériaux, associée à la prépondérance de certains domaines et catégories fonctionnelles, témoigne probablement d'un effet de sélection.

Le domaine personnel représente en effet 30 % du NMI, soit 17 individus, dont 14 objets de parure ou vestimentaires (fig. 46).

Ils comprennent 9 fibules, toutes en alliage cuivreux et à charnière. Les éléments les plus anciens sont deux variantes de fibules à arc en forme de pelta (type Gaspar 41, réf. Artefact : FIB-4521 et FIB-4108) (fig. 47, n°1 et 2) et une fibule dont le sommet de l'arc, encadré de deux boutons latéraux, est en forme de T (type Gaspar 29) (fig. 47, n°3). Elles sont datées de la fin de la période augustéenne au début du II^e s. Une fibule zoomorphe dont l'arc en forme de lièvre est étamé et gravé d'un décor de lièvres affrontés (Gaspar 55a) (fig. 47, n°4) présente une chronologie similaire (fin de la période augustéenne au II^e s.). Les autres fibules sont des types à arc géométrique et décor émaillé. On relève une fibule dont l'arc est composé d'une plaquette circulaire dotée d'un bouton central, autour de laquelle se développent quatre excroissances semi circulaires, également émaillées, se terminant par un bouton (fig. 47, n°6). Dans la typologie de M. Feugère (1985), elle peut être rapprochée du type 26c4 et du style x2b, daté de la fin du I^{er} à la fin du II^e s. Une autre fibule du II^e s. présente un arc semi-circulaire, sans doute émaillé, dont le sommet et le pied prennent la forme d'une tête de reptile (Gaspar 52a) (fig. 47, n°7). Les types les plus tardifs, dont la chronologie s'étend jusqu'au III^e s., sont une fibule discoïdale décorée selon la technique

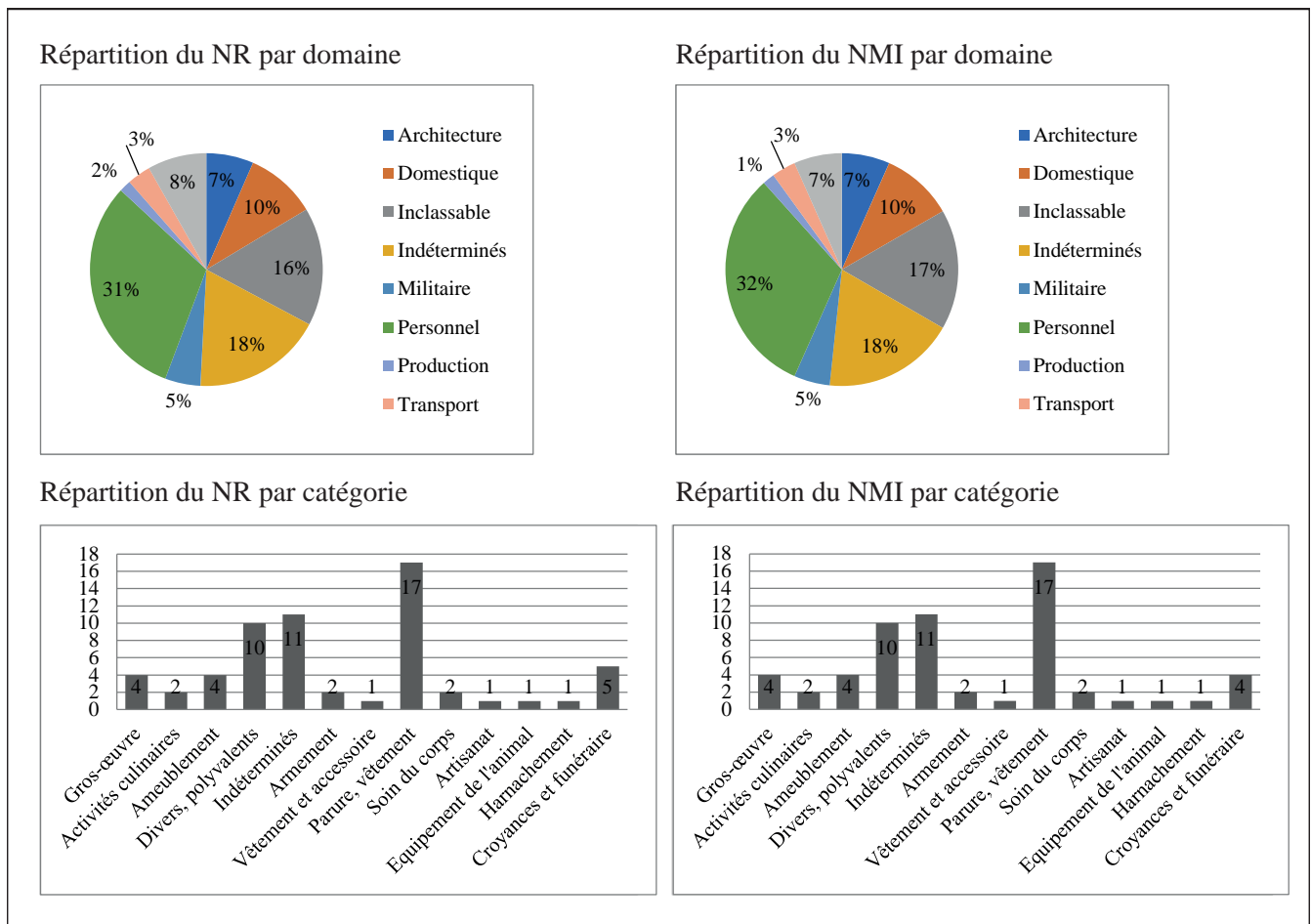


Figure 45 : répartition par domaine et par catégorie du mobilier métallique d'Amel

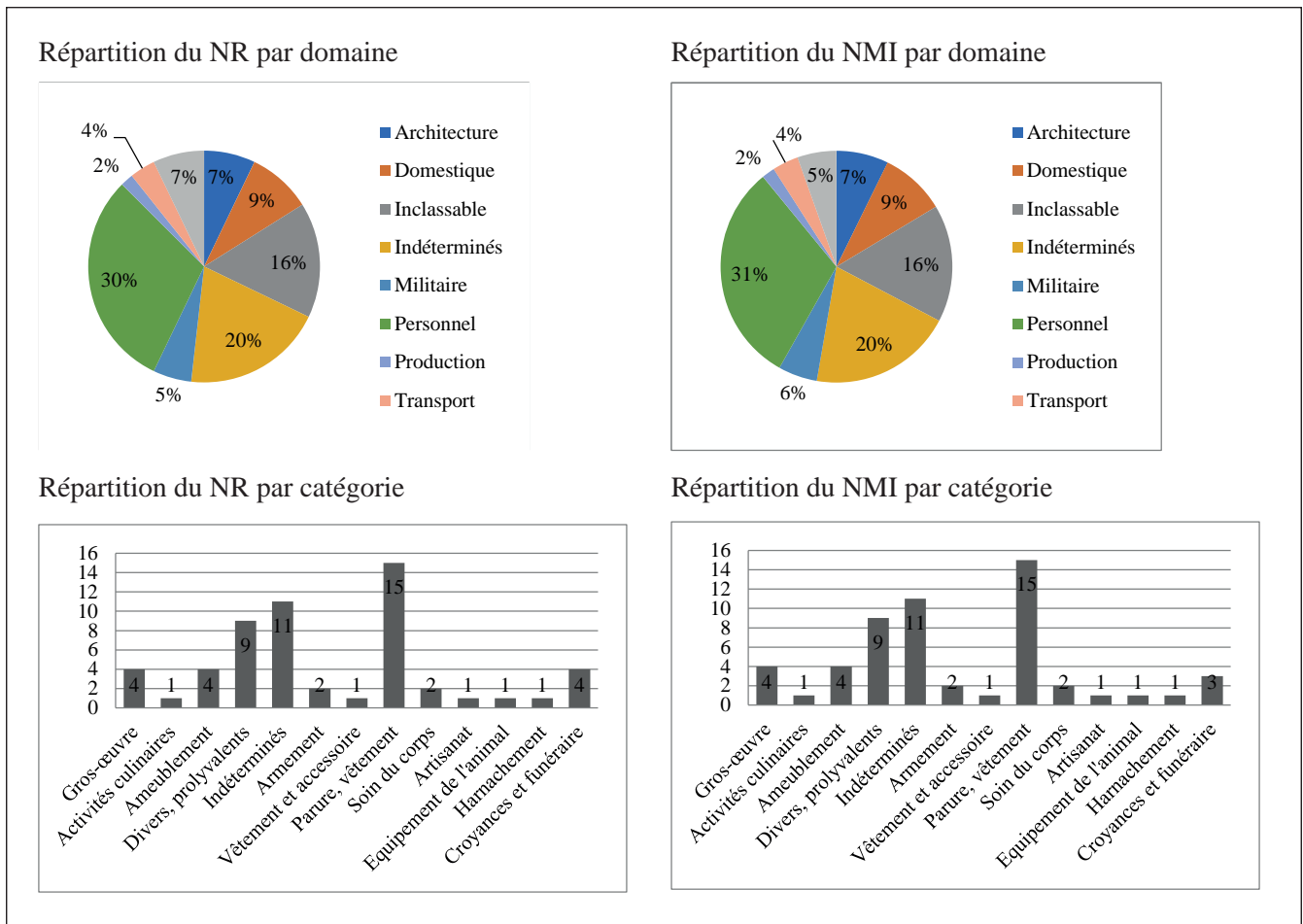


Figure 46 : répartition par domaine et par catégorie du mobilier métallique de la zone 22

du millefiori (Gaspar 48a) (**fig. 47, n°5**) et une fibule à arc hexagonal émaillé, dont la pointe de chaque angle se termine par un disque oculé (Feugère 27c, réf. Artefact : FIB-41174) (**fig. 47, n°8**).

Quatre objets illustrent encore la catégorie de la parure et des vêtements : une bague, un fermail, un ferret, une épingle et un bouton. La bague, en alliage cuivreux, est composée d'un jonc plat et étroit formant un chaton légèrement étranglé, accosté de deux ergots et décoré de motifs géométriques gravés (**fig. 48, n°1**). Elle pourrait être rapprochée du type 4d d'H. Guiraud (1989, p. 188), mais la diversité morphologique de ce type rend cette attribution peu certaine. Le fermail est constitué d'un anneau robuste en alliage cuivreux, de section circulaire, sur lequel s'articule un ardillon (**fig. 48, n°2**). Ce type de boucle sans encoche pour l'ardillon répond à un usage polyvalent, comme boucle de ceinture ou comme fermail porté à différents endroits du corps (Milanese 2013, p. 122-123). Il est daté du Moyen-Âge et du début de l'époque moderne (réf. Artefact : BCC-7002). Le ferret est un fragment de plaque linguiforme en bronze coulé, orné d'un décor de quatre cercles oculés (**fig. 48, n°3**). Sans qu'une attribution typologique certaine puisse être proposée, on signalera que ce type de décor est particulièrement fréquent sur des garnitures de ceinture datées des IV^e-V^e s. (Sommer 1984, pl. 85, n°2 par ex.). L'épingle peut être attribuée à l'Antiquité

tardive avec plus d'assurance : des types en bronze similaires, à tête polyédrique et décor d'ocelles (**fig. 48, n°4**), sont bien attestés dans des contextes de la seconde moitié du IV^e s. et du V^e s. (réf. Artefact : EPG-4430). Le bouton, à décor de grenade et de flammes, date de la première guerre mondiale.

Outre les éléments de parure, le domaine personnel est représenté par deux objets relevant des soins du corps : il s'agit de deux fragments de tablettes en roche fine, de forme quadrangulaire, dont les côtés sont biseautés (**fig. 48, n°5 et 6**). Ils ont chacun conservé deux et trois côtés sur quatre, ce qui en fait assurément des objets différents. Il pourrait s'agir de tablettes à broyer.

Le domaine des inclassables regroupe neuf objets en alliage cuivreux considérés comme tels en raison de leur usage polyvalent ou de leur identification équivoque. C'est le cas de deux clochettes en bronze coulé de petite taille, de forme rectangulaire, au profil légèrement évasé et aux angles vifs (**fig. 48, n°7 et 8**) : il s'agit vraisemblablement d'objets antiques (réf. Artefact : CLT-4002) – qui pourraient alors renvoyer au domaine culturel, mais aussi militaire (Deschler-Erb 2012) – mais on ne peut exclure qu'il s'agisse d'objets modernes (réf. Artefact : CLT-9002). Trois objets différents sont de possibles appliques : une tôle épaisse présentant un décor linéaire ornée de motifs végétaux (**fig. 48,**

n°11) ; une tôle fine quadrilobée au décor incisé, percée d'un orifice central (**fig. 48, n°9**) ; un bouton boursiforme, sans doute émaillé, muni d'une patte de fixation au revers (**fig. 48, n°10**). Ce dernier est sans doute une applique de harnais émaillée, mais l'interprétation est réservée faute de parallèle exact (à comparer toutefois aux réf. Artefact APH-4010 et 4102). La morphologie des deux premiers objets évoque plutôt des appliques d'ameublement (surtout n°11). On relève aussi une boucle dont la forme en D outrepassé est trop peu caractéristique pour permettre une attribution chronologique ou fonctionnelle (**fig. 48, n°12**). Un couvercle, de forme conique, est orné d'un motif pseudo-végétal, équipé d'un rivet central et dentelé à la base. Il pourrait s'agir d'un objet moderne ou contemporain. Les deux anneaux, de sections plate et circulaire, constituent des éléments de quincaillerie polyvalents.

Le domaine domestique compte un objet renvoyant aux activités culinaires et quatre éléments d'ameublement. Le premier est une extrémité de cuillère à cuilleron en forme de bourse (**fig. 48, n°15**) ; un modèle qui trouve de bons parallèles (Feugère 1994, p. 158-160, fig. 19, n°81, fig. 20, n°88) et dont l'usage est à situer à la fin du II^e s. et au III^e s. d'après les datations obtenues à Augst (Feugère 1994, p. 160). L'ameublement comprend une anse, une applique, une ferrure d'angle et une clé. L'anse, de section ronde (**fig. 48, n°16**), présente des extrémités recourbées adaptées à un petit récipient (seau, situle ?). L'applique, de forme rectangulaire, est composée de deux parties symétriques aux bords concaves, décorée de motifs géométriques et percée de trois orifices de fixation (**fig. 48, n°13**). Elle a été interprétée comme un élément d'ameublement en raison de ce dispositif de fixation, mais il n'est pas exclu qu'il puisse s'agir d'une applique de ceinture ou de harnais. La ferrure d'angle est une tige à section en D, dont l'extrémité conservée forme une plaque losangique percée en son centre (**fig. 48, n°17**). Le module de la clé, qui présente une tige creuse et un panneton latéral à mouvement rotatif, est adapté à un cadenas ou à un petit meuble (**fig. 48, n°14**). Les parallèles (réf. Artefact : CLE-5007 ou 5005) tendent à indiquer une datation de l'Antiquité tardive ou de l'époque mérovingienne.

Le domaine de la vie sociale est illustré par quelques objets remarquables. Outre une rouelle en plomb à huit rayons (**fig. 49, n°2**) du type P1 de J. Debord (1989, p. 26), il comprend deux éléments plus assurément liés aux pratiques culturelles, mais probablement éloignés dans le spectre chronologique du site. Le premier est une fine tôle de bronze à décor repoussé, figurant une chevelure stylisée (**fig. 49, n°1**). La conservation des bords, la finesse de la tôle (env. 1 mm) et la longueur de l'objet (17,5 cm) permettent d'envisager l'hypothèse d'une applique ornementale pour une statuette composite (plutôt qu'un fragment de statuette en bronze assemblée), pour laquelle nous n'avons pu identifier

de parallèle valable pour l'instant. Le second objet est une amulette ou un pendentif en argent doré (vermeil) de très petite taille (h : 1,7 cm) munie d'un anneau non rapporté au revers (**fig. 49, n°3**). Le groupe comprend un personnage central barbu et vieilli, drapé et déhanché ou voûté vers la droite, portant un second personnage de petite taille sur l'épaule gauche et tenant un attribut allongé de la main droite. Cette iconographie évoque une représentation de la fin du Moyen-Âge de Saint Christophe portant l'Enfant Jésus tenant un globe, mais, à nouveau, aucun parallèle stylistique satisfaisant n'a pu être identifié pour l'instant.

Deux objets ont été regroupés dans le domaine du transport. Le premier est un pendant de harnais en tôle, comportant un crochet, une partie emboutie formant une demi-sphère et une base lestée par un feston percé d'un possible rivet en fer (**fig. 49, n°5**). Les parallèles (Unz et Deschler-Erb 1997, pl. 57 ; réf. Artefact : PDH-4007) suggèrent une datation précoce (première moitié du I^{er} s.). Le second objet est une applique de harnais circulaire dont le modèle – non coulé – renvoie également à une datation du Haut-Empire (**fig. 49, n°6**). Signalons toutefois que ces appliques de harnais circulaires sont difficiles à distinguer des boutons utilisés sur le tablier de *cingulum* (Feugère 2002, p. 61). D'une manière générale, l'interprétation de ces éléments est relative : souvent identifiés comme des *militaria*, ils ont ici été attribués au domaine du transport en raison de l'absence d'un contexte clairement militaire à Amel.

Un autre objet est en revanche plus clairement associé aux accessoires vestimentaires militaires : un bouton en bronze à disque orné de rainures rayonnantes et à anneau plat rectangulaire, daté du I^{er} s. à Vindonissa (Unz et Dechler-Erb 1997, pl. 71 ; réf. Artefact : BTA-4010) (**fig. 49, n°7**). Il faut ajouter au domaine militaire deux balles en plomb utilisées dans des armes à feu modernes, l'une de forme sphérique et d'un diamètre de 15 mm (réf. Artefact : BAL-9001), l'autre de forme ogivale et d'un diamètre de 14 mm pour 25 mm de long.

Parmi les 11 restes indéterminés, signalons deux plaques en bronze fragmentaires dont les dimensions et la forme, bilobée ou foliacée (**fig. 49, n°4**), pourraient évoquer une applique ou un pendant de harnais (voir notamment la réf. Artefact : APH-4016 et Unz et Deschler-Erb 1997, pl. 55-57). La détermination fonctionnelle ne peut cependant être précisée en l'absence d'éléments de fixation.

Le domaine de la production est représenté par un unique objet : un ciseau en fer à manche droit et de section octogonale, dont la lame s'évase légèrement jusqu'au tranchant (**fig. 49, n°8**). La morphologie et le mode d'emploi des ciseaux droits rendent difficile la distinction entre les outils destinés au travail de la pierre et du bois. Ici, le mode d'emmanchement, la longueur du manche et la robustesse de

la lame ne permettent d'exclure aucune de ces deux hypothèses. De même, les caractéristiques de ces outils, répondant avant tout à des impératifs fonctionnels, n'évoquent que peu et excluent toute tentative de datation en l'absence de contexte fiable.

Outre deux clous de quincaillerie en fer, le domaine architectural comprend une languette en fer percée d'un orifice, dont l'une des extrémités s'évase pour former une plaque (**fig. 48, n°18**), et une tige de section circulaire, dont l'une des extrémités s'élargit et s'enroule sur elle-même pour former un crochet (**fig. 48, n°19**). La morphologie peu caractéristique de ces objets n'autorise aucune attribution fonctionnelle ou chronologique certaine.

Zone 8

Trois objets en alliage cuivreux proviennent de la zone 8. Il s'agit de deux fibules typologiquement proches et d'une possible applique.

Les fibules présentent toutes deux un arc circulaire : la première est ornée d'un contour festonné et d'un revêtement étamé (**fig. 50, n°2**) ; la seconde est ornée de quatre protubérances constituées de quatre disques incisés ou estampés (**fig. 50, n°3**). Elles correspondent au type Feugère 27c, daté des II^e et III^e s. (réf. Artefact : FIB-41461 et FIB-41562).

Le troisième objet est une plaque de bronze bombée de forme octogonale, ornée de décors incisés, dont chaque angle est prolongé par un fleuron et le centre percé d'un orifice circulaire (**fig. 50, n°1**).

Zone 4

Le quartier périphérique nord a livré deux objets en alliage cuivreux.

Le premier est une fibule dont le pied se termine par un motif triangulaire émaillé (**fig. 50, n°4**). L'arc est formé d'une plaque circulaire ornée de cercles concentriques et d'un agencement de triangles émaillés, accostée de deux cabochons latéraux de forme circulaire, également émaillés. Cette fibule correspond au type Feugère 26b4 (réf. Artefact : FIB-4994). Elle est datée de la première moitié du II^e s.

Le second objet est un fragment de tôle perforé d'un trou central et de deux séries de trous concentriques, d'un diamètre inférieur au millimètre. Il pourrait s'agir d'un fragment de passoire.

Zone 594

Ce secteur n'a livré qu'un objet en alliage cuivreux. Il s'agit d'un petit socle (L : 3,3 cm, l : 1,9 cm, h : 2,1 cm) de section quadrangulaire légèrement évasé au niveau de sa base. Il pourrait s'agir de la partie inférieure d'une statuette (réf. Artefact : STE-4262) (**fig. 50, n°5**).

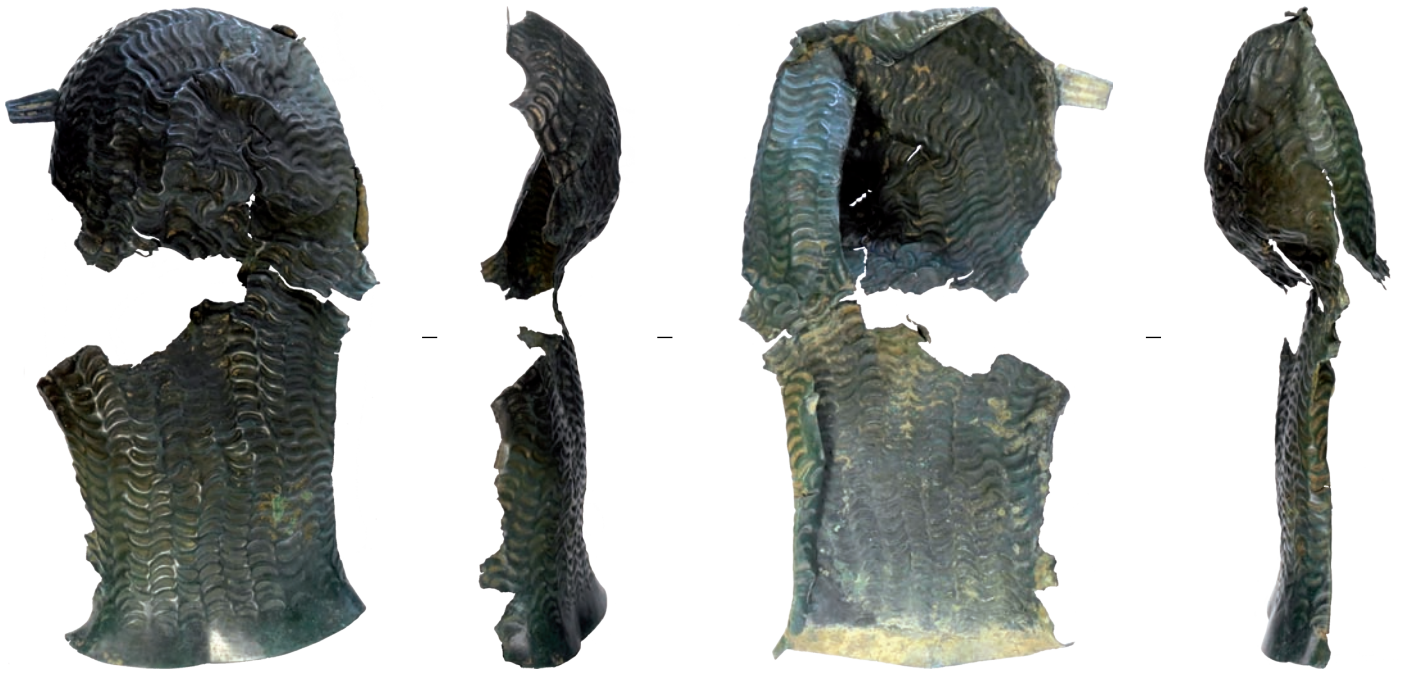


Figure 47 : les fibules de la zone 22



Figure 48 : instrumentum de la zone 22 (1/3)

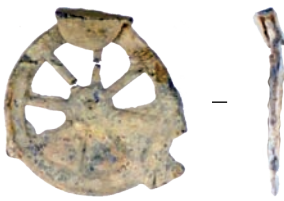
Vie sociale



Echelle : 1/2

1

Indéterminés



Echelle : 1/1

2



Echelle : 2/1

3



Echelle : 1/1

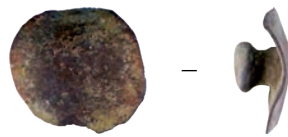
4

Transport



Echelle : 1/1

5



6

Militaire



Echelle : 1/1

7

Production



8

1

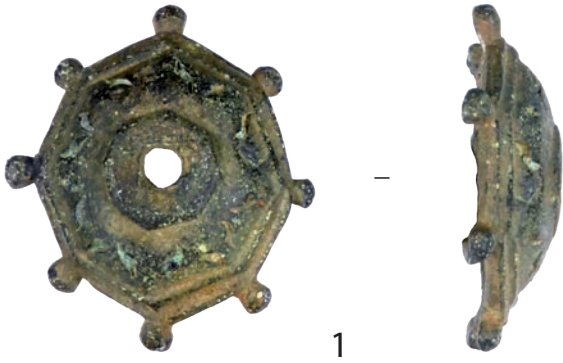
Echelle : 1/2



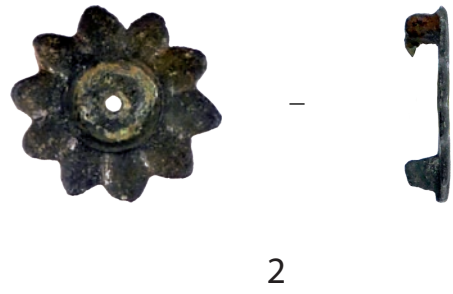
Figure 49 : instrumentum de la zone 22 (2/3)

Zone 8

Inclassables

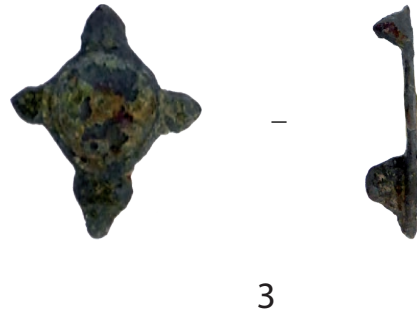


Personnel



Zone 4

Personnel



Zone 594

Vie sociale



Echelle : 1/1

10 cm

Figure 50 : instrumentum des zones 4, 8 et 594 (3/3)

2.2.4. Les monnaies (annexe 3)

(S. Ritz)

Cet important lot provenant des zones 8, 22 et 594 comprend 56 monnaies, auxquelles s'ajoutent six exemplaires non localisés sur le territoire communal. Il comprend 14 espèces gauloises, 46 espèces romaines (dont 10 du Haut-Empire, 10 du troisième siècle et 26 de l'Antiquité tardive), une monnaie moderne et une monnaie indéterminée.

un denier d'Elagable du type *Spei perpetuae* frappé à Antioche en 218-219 ; deux deniers d'Alexandre Sévère, l'un du type *Providentia aug.*, l'autre au revers P M TR P COS PP, frappés à Rome et datés de 222 et 223 ; un denier de Maximin le Thrace du type *Providentia aug.*, frappé à Rome entre 236 et 238. Les autres monnaies sont des antoniniens ou des imitations en alliage cuivreux, tous frappés pendant la période de l'Empire des Gaules ou après : un antoninien de Claude II le Gothique au revers indéterminé ; un antoninien de Claude II divinisé du type *Consecratio* à l'aigle ;

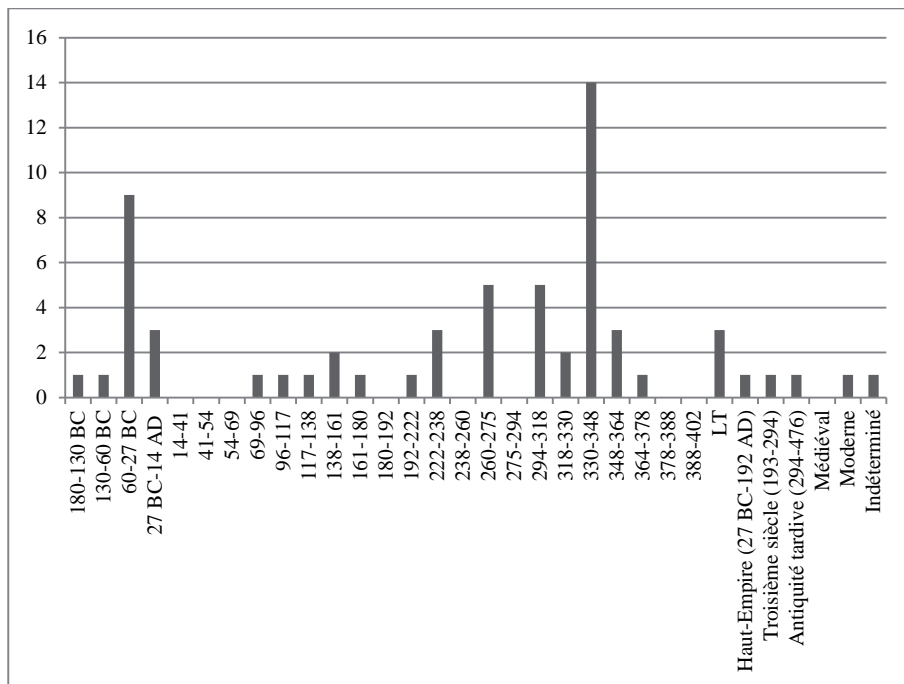


Figure 51 : diagramme chronologique des monnaies d'Amel

Zone 22

Avec 39 monnaies, il s'agit de la parcelle ayant livré le plus important lot numismatique sur l'ensemble de l'assiette de l'agglomération antique de Senon-Amel.

Le I^{er} s. av. n.è. est représenté par un potin rème au personnage courant et un bronze frappé du type ARG AMBACT au bœuf, seule monnaie attribuable aux Médiomatrices dans l'ensemble du corpus numismatique de l'agglomération.

Les émissions du Haut-Empire sont également peu nombreuses : on recense un as à l'autel de Lyon à l'effigie de Tibère César, un denier de Domitien au revers COS XIII LVD SAEC FEC frappé à Rome en 88, un *dupondius* de Trajan dont la titulature comprend les titres de *Germanicus* et *Dacicus*, et un denier à l'effigie de Lucius Aelius au revers TR POT COS II et à la *Felicitas*.

Le troisième siècle est un peu mieux visible, avec un total de neuf monnaies. Les émissions de la première moitié de ce siècle sont représentées par une série de quatre deniers :

un antoninien de Tétricus du type *Hilaritas aug* et un antoninien d'un émetteur indéterminé du type *Pax aug.*

Sans surprise, les émissions du IV^e s. sont très largement majoritaires, avec 22 individus (voir Ritz et al. 2015, p. 87-88). Elles s'ouvrent avec quatre espèces constantiniennes : deux *nummi* du type *Soli invicto comiti* frappés à Londres en 310 et à Lyon en 315 ; un *nummus* du type *Marti conservatori* ; un *nummus* du type *Victoriae laetae*, avec une double frappe au revers. Avec 13 individus, les années 330-348 représentent plus du tiers du corpus. Outre les types majeurs *Gloria exercitus* (cinq exemplaires), *Urbs Roma* (trois individus), *Constantinopolis* (deux exemplaires) et *Victoriae dd auggq nn* (deux exemplaires), on relève un *nummus* anépigraphique de Constantin I^{er} au quadrige et à la main divine. Les frappes de la période suivante (348-364) sont nettement moins visibles : deux demi-*maiorina* de Constant du type *Fel temp reparatio* frappées en 348-349, l'une au phénix sur un globe, l'autre à l'empereur voguant sur une galère ; une *maiorina* de Magnence du type *Felicitas reipublice* frappée à Trèves en 350. Le terminus de cette série est un *nummus* de Valentinien I^{er} du type *Securitas reipublicae*, émis à Siscia entre 364 et 378.

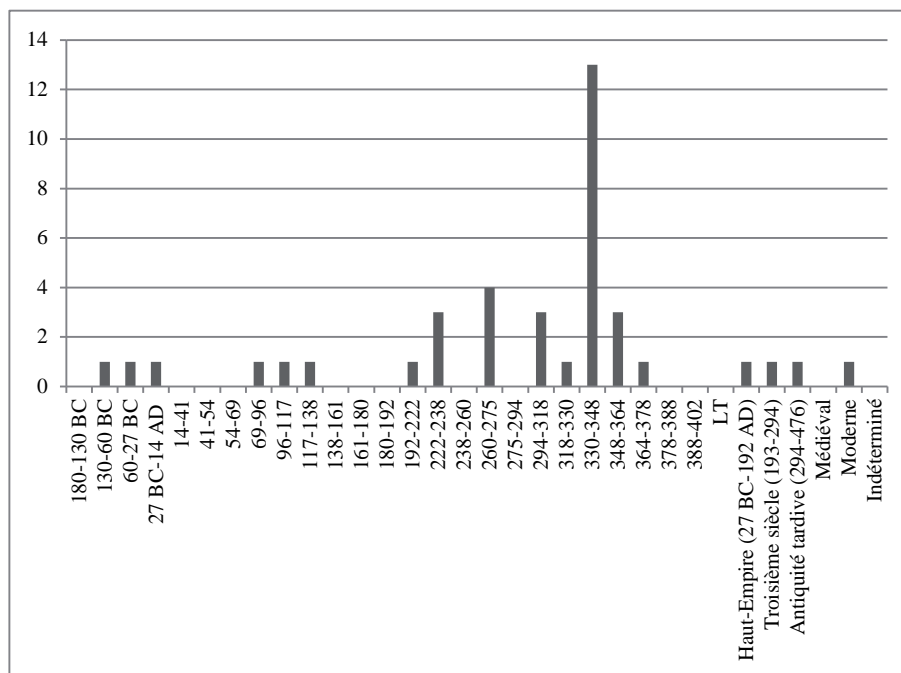


Figure 52 : diagramme chronologique des monnaies de la zone 22

Signalons enfin un denier de Charles III de Lorraine à l'aigle déployé à l'avvers et à l'épée en pal au revers, frappé entre 1564 et 1574 à Nancy.

Zone 8

Le faciès numismatique de ce secteur, situé au sud-ouest de l'esplanade monumentalisée, se démarque très nettement du précédent par sa précocité : les espèces gauloises représentent la moitié de ce lot de 14 monnaies.

On y trouve en particulier un potin Scheers 186, classe Ia, attribué aux Rèmes et considéré comme le prototype des potins dits « à la tête d'indien ». Ce type a été produit au cours de La Tène C2, voire au début de La Tène D1a, soit entre 180 et 120 av. n.è. (Doyen 2010, p. 27-29), ce qui en fait l'élément mobilier bien daté le plus précoce sur l'ensemble du site d'Amel. Les autres espèces sont plus fréquentes : un potin « à la tête d'indien », classe Ik (ca. 75-50 av. J.-C.) ; un bronze REMO/REMO (ca. 60-40 av. J.-C.) ; trois potins indéterminés, dont un possible potin lingon aux trois poissons. La dernière monnaie gauloise, un bronze frappé des Rèmes du type Germanus Indutilli, renvoie déjà à la période augustéenne (ca. 10 av. J.-C.), par ailleurs documentée par un demi dupondius de Nîmes.

Le I^{er} s. apr. J.-C. est absent de cette série, qui se poursuit avec des émissions de la fin du Haut-Empire : un sesterce fourré d'Antonin le Pieux du type *Annona aug.*, émis en 142 ou après ; un *dupondius* daté de la 21^{ème} puissance tribunicienne et du 4^{ème} consulat d'Antonin le Pieux (157-158) ; un sesterce au nom de Lucille du type *Venus*, émis autour de 164 à Rome.

Le troisième et le quatrième siècles sont représentés par un seul individu : un antoninien à l'effigie de Claude II divinisé du type *Consecratio* à l'autel et un nummus de Constantin I^{er} du type *Soli invicto comiti*.

Zone 594

Ce secteur, situé au nord-est du sanctuaire, a livré trois espèces constantiniennes : un nummus de Constantin le Grand du type *Iovi conservatori* ; un nummus de Constantin II du type *Providentia caess* à la porte de camp ; un nummus du type *Gloria exercitus* à une enseigne.

Zone 2

Six monnaies non localisées sur le territoire communal nous ont été communiquées. Il s'agit d'un lot parfaitement homogène de cinq bronzes épigraphes des *Remi* du type REMO/REMO, dont l'émission est approximativement située entre les années 60 et 40 av. n.è.

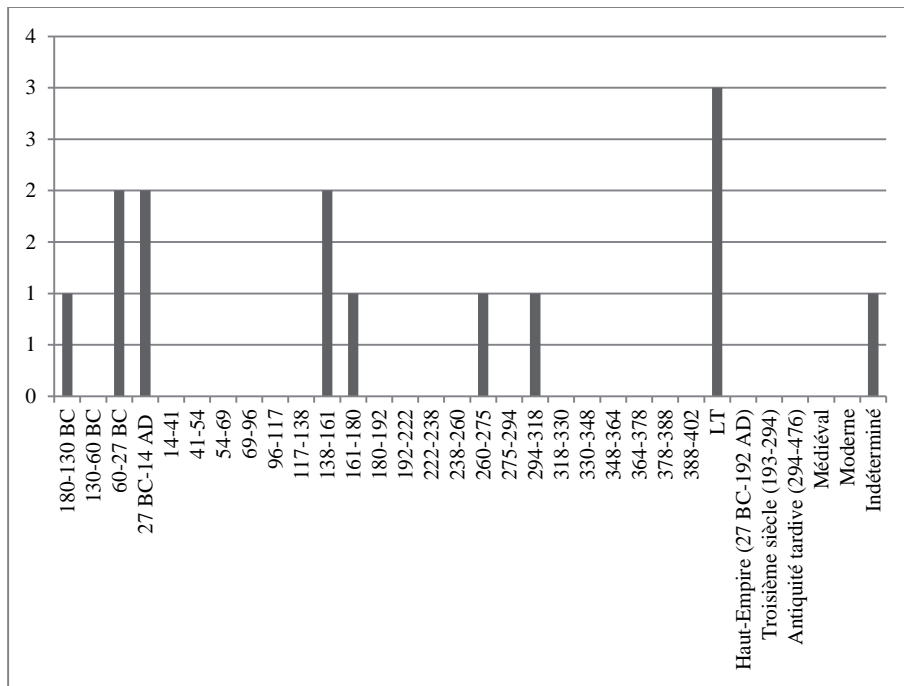


Figure 53 : diagramme chronologique des monnaies de la zone 8

2.3. Synthèse : éléments de réflexion sur le profil chronologique général du site d'Amel

L'étude des importantes collections de mobilier recueillies depuis le début des années 1990 est d'un apport considérable pour la connaissance de ce second pôle de vestiges, notamment d'un point de vue chronologique.

On soulignera en premier lieu que la proximité des faciès matériels de Senon et d'Amel, notamment céramiques, permet selon toute vraisemblance de conclure que les deux sites ont fait l'objet d'une occupation contemporaine. Ils présentent également des différences significatives, qui se traduisent notamment par une meilleure visibilité des extrémités du spectre chronologique du site d'Amel, i.e. des occupations précoces et tardives.

En effet, le numéraire protohistorique est relativement bien représenté, avec un total de 14 monnaies découvertes dans les zones 8 et 22 ou non localisés. De manière assez surprenante, c'est le quartier périphérique sud-ouest (zone 8) qui a livré le lot le plus important (7 exemplaires) : vue la topographie du site, on s'attendrait spontanément à observer un schéma de développement concentrique, dans lequel les quartiers périphériques se développent autour d'un complexe monumental préexistant. Si elle n'est pas étayée par le mobilier, cette hypothèse ne doit bien entendu pas être écartée pour autant. D'une manière générale, les arguments qui découlent de la relative abondance du numéraire protohistorique doivent être maniés avec la plus grande prudence, dans la mesure où cette période d'occupation n'est pas confirmée par la céramique ou l'*instrumentum* : on ne peut donc pas exclure un caractère résiduel de ce numéraire, qui connaît une période de circulation longue. De même, on se gardera bien d'inférer quelque argument

chronologique de la présence d'un potin daté de LT C2/D1a. Vu le nombre de monnaies recueillies, auxquelles il faut ajouter un bronze REMO/REMO et une fibule de Nauheim découverts en 2015, une fréquentation du site dès La Tène finale apparaît toutefois raisonnablement probable.

L'occupation de l'ensemble du site au Haut-Empire, dès le I^{er} s. apr. J.-C., ne fait en revanche pas de doute : elle est attestée par diverses catégories de mobilier sur l'ensemble des parcelles prospectées. Elle est également confirmée de manière indirecte par la présence d'une nécropole fonctionnant au milieu du I^{er} s. au plus tard en périphérie de l'habitat aggloméré (cf. infra p. 76 et sq.). Le site d'Amel semble donc avoir connu une extension comparable à l'optimum révélé par les prospections géophysiques dès le I^{er} s., ce qui implique également que la chronologie interne du site – c'est-à-dire les rythmes de développement des quartiers périphériques par rapport à l'esplanade monumentale – nous échappe encore totalement. Comme à Senon, les II^e et III^e s. de n.è. sont en effet bien représentés sur l'ensemble des parcelles prospectées.

C'est en revanche la fréquence du matériel tardo-antique qui distingue assez nettement Amel de sa voisine : des monnaies et/ou des céramiques du IV^e s. sont attestées sur l'ensemble du site, à l'exception de la zone 8. L'occupation tardive semble particulièrement importante – ou en tout cas particulièrement visible – au sein des zones 594 et 22, surtout d'après le mobilier céramique dans le premier cas (Chenet 320, Alzeï 27, Redknap A4) et d'après les céramiques (Chenet 303/304, Alzeï 27) et les monnaies dans le second cas. Pour la zone 22, les monnaies de la période 330-348 représentent en effet 33 % du corpus 2016 (n=39) et 50 % du corpus si l'on y ajoute les monnaies recueillies

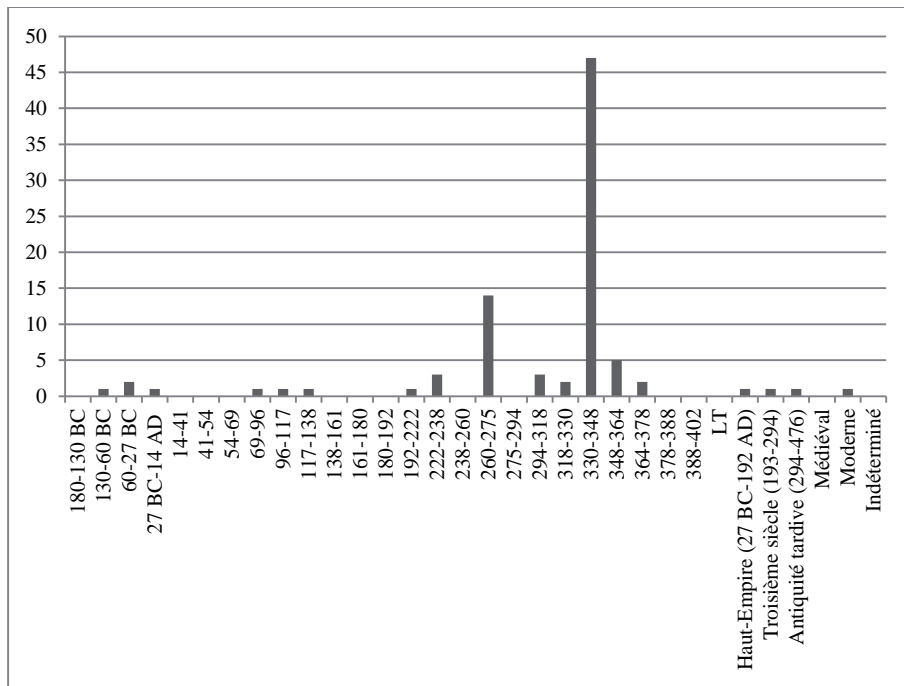


Figure 52 : diagramme chronologique cumulé des monnaies recueillies en 2015 et 2016 sur la zone 22

sur la même parcelle en 2015 (n=94) (**fig. 54**). Cette ventilation chronologique pourrait toutefois être expliquée par des phénomènes taphonomiques – le mobilier le plus récent se trouvant en position stratigraphique sommitale – ou des effets de sélection liés à des activités spécifiques : les lots numismatiques issus de sites culturels présentent souvent une lacune de témoins monétaires jusqu'au milieu du III^e s. révélant une gestion des offrandes, tandis que les émissions de l'Empire des Gaules et du IV^e s. sont souvent surreprésentées en raison de pratiques de jets individuels et d'une absence de gestion des dépôts (Nouvel et Izri 2014, Popovitch 2012). Quoiqu'il en soit, l'importance des monnaies du second tiers du IV^e s. et la chute brutale des émissions de la période suivante (pour la période 348-364, deux monnaies ont été recueillies en 2015 et trois en 2016) doivent désormais être considérées comme des éléments clés du faciès numismatique du sanctuaire d'Amel, déjà mis en évidence l'année passée et confirmé par cette nouvelle étude. La monnaie la plus récente du corpus étudié cette année ne modifie par le terminus fourni l'année passée par un aes 3 de Valens émis entre 364 et 375.

Celui-ci n'a peut-être pas beaucoup de sens, dans la mesure où des éléments d'*instrumentum* datant peut-être de la période mérovingienne ont été relevés, certes en quantités peu abondantes : un ferret en bronze à décor d'ocelles, une épingle à tête polyédrique et une clé à paneton latéral. L'attribution chronologique n'est toutefois assurée dans aucun des cas et ces différents objets pourraient également renvoyer au IV^e s. Une continuité d'occupation du site au Haut Moyen-Âge doit donc être envisagée à titre de simple hypothèse, en signalant qu'une nécropole mérovingienne est mentionnée (Liénard 1885, p. 91) au lavoir de la Prêle à Amel, soit à environ 1 km au sud-est du sanctuaire, à proximité immédiate de la *villa* de la Californie (Ritz et al.

2015, p. 102). Elle est du reste probable, dans la mesure où le village d'Amel est mentionné dès 707 dans le diplôme de Ludwin, archevêque de Trèves (Liénard 1872, p. 4 et 132).

Quelques éléments témoignent enfin d'une fréquentation du site à la fin du Moyen-Âge ou au début de l'époque moderne : une monnaie de Charles III de Lorraine, un fermail en bronze, quelques balles de mousquet en plomb, une vingtaine de fragments de proto-grès à glaçure salifère ou à engobe ferrugineuse et, peut-être, une petite amulette en argent doré figurant Saint Christophe. Cette phase doit vraisemblablement être mise en relation avec l'importance du prieuré d'Amel jusqu'à la Révolution française (Liénard 1872), dont les terres s'étendaient jusqu'à l'emplacement du sanctuaire antique (**fig. 55**).

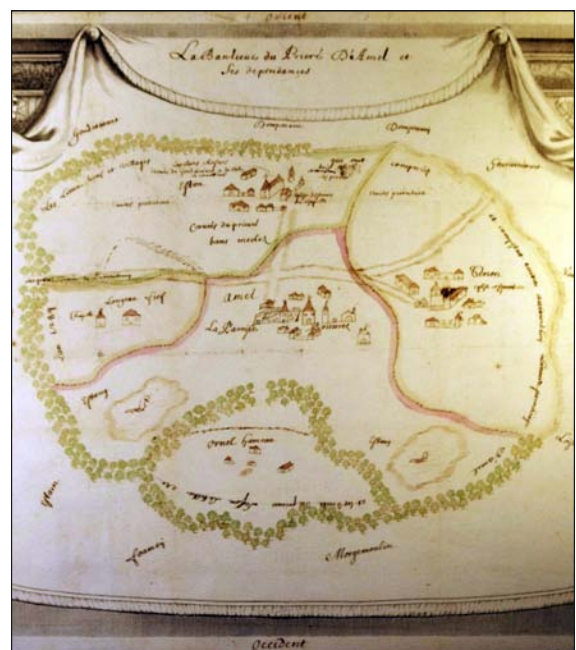


Figure 54 : carte du XVIII^e s. figurant le prieuré d'Amel et ses dépendances (AD 7h3/25, cliché : I. Mangeot)

2.4. Prospections carroyées au lieu-dit Sèche Pré : bilan préliminaire de la campagne 2016 (Zone 83/831)¹

2.4.1. Objectifs et méthodologie

Une nouvelle campagne de prospections carroyées a été conduite à Amel-sur-l'Étang, au lieu-dit Sèche Pré (parcelles ZL 14 et 15), du 21 au 23 mars 2016. Elle faisait suite à la découverte, en 2012, d'indices de surface pouvant signaler une nécropole à incinération (information orale de J.-Cl. Sztuka). Sept concentrations distinctes de fragments d'os calcinés et de céramiques avaient alors été relevées au GPS et photographiées (fig. 56 et 56 bis). Un fragment de miroir antique avait également été découvert à proximité de ces concentrations (fig. 57). Les principaux objectifs de la campagne 2016 étaient les suivants :

- Caractériser la nature de l'occupation de ce secteur, et en particulier tenter de confirmer ou d'infirmer la présence d'une nécropole à incinération antique ;
- Préciser la chronologie de l'occupation, qu'il s'agisse d'un espace funéraire ou non ;
- Évaluer l'emprise et la configuration spatiale de l'occupation.

¹ La zone 83 correspond à la prospection conduite par J.-Cl. Sztuka en 2012, la zone 831 à la prospection carroyée conduite par S. Ritz en 2016.

La méthodologie mise en œuvre reprend les principes de la précédente campagne de prospection (Ritz et al. 2015, p. 69-97) : un carroyage de 10 m x 10 m a été implanté par tachéométrie afin de définir des surfaces d'échantillonnage dans lesquelles les ramassages ont été effectués par aller-retour le long de profils réguliers (espacés d'environ 1 m), avec une limite de temps fixée à 10 min par carrés (contre 5 min lors de la précédente campagne, qui concernait une surface 12,5 fois plus importante). Cette méthode contraignante avait pour but de parvenir à un échantillonnage aussi homogène et représentatif que possible du mobilier. La zone de prospection, d'une surface totale de 90 m par 30 m, a été définie en fonction de la localisation des concentrations de mobilier repérées en 2012, mais aussi selon la géométrie de structures mises en évidence par les prospections électriques dans ce secteur.

Les ramassages concernaient toutes les catégories de mobilier archéologique, à l'exception des matériaux de construction (moellons calcaires et *tegulae*), dont l'intérêt, dans le cadre de prospections au sol, consiste à localiser des structures ; une information déjà connue grâce aux prospections électriques dans le cas qui nous occupe. Des concentrations de moellons fragmentaires, signalant vraisemblablement des murs arasés, ont toutefois été relevées par tachéométrie à des fins de comparaison avec les données géophysiques.

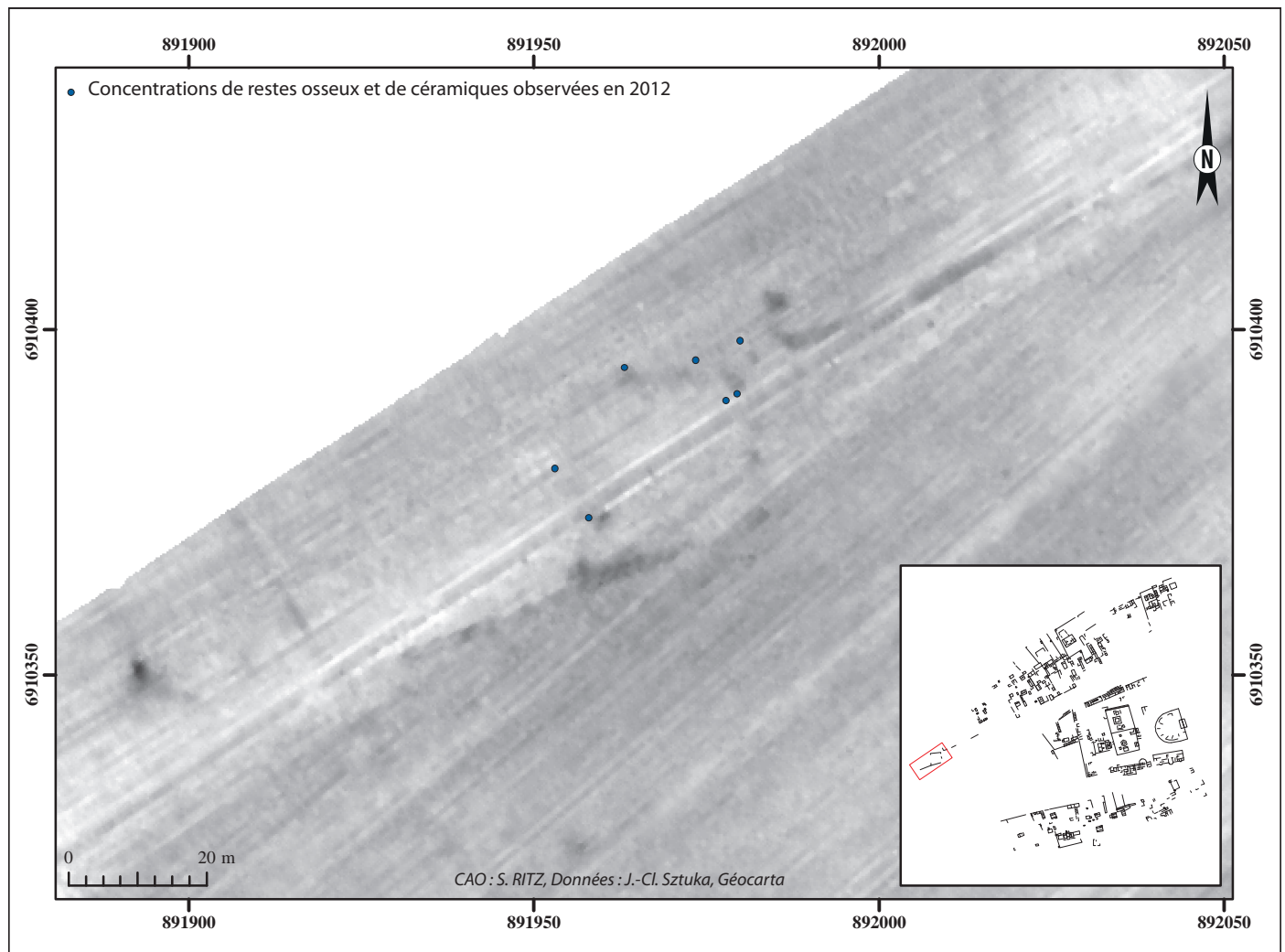


Figure 56 : localisation des concentrations de matériel observées en 2012



Figure 56 bis : une concentration de matériel observée en 2012 (cliché : J.-Cl. Sztuka)

La céramique, le verre, la faune, les amphores, les clous en fer et les fragments d'os humains ont été traités par lots et localisés à l'échelle des cellules de prospection de 100 m². Les autres types d'objets (monnaies, objets en fer et en alliage cuivreux, dents humaines) ont été traités comme des isolats et géoréférencés au tachéomètre. Les concentrations particulières de matériel ont fait l'objet de clichés, qui ont ensuite été redressés et géoréférencés dans un SIG à l'aide de quatre points topographiques.

Les ramassages ont été conduits en deux temps : une première phase de prospection à vue, concernant essentiellement le mobilier céramique, le verre et les restes osseux, a été réalisée par un seul opérateur (S. Ritz), toujours afin d'homogénéiser la collecte. Dans un second temps, un nouveau passage a été effectué par trois opérateurs équipés de détecteurs de métaux (Gr. Wilmet et A. Mathieu, de l'association Archéologie et Paysage en Meuse, sous la responsabilité de S. Ritz) afin de recueillir le mobilier métallique affleurant dans ce secteur, avant qu'il ne soit totalement arasé par les travaux agricoles.

Cette opération a permis de recueillir 2328 tessons de céramiques (soit 9,3 kg), 82 objets ou fragments d'objet métalliques (alliage cuivreux, fer et plomb) (soit 630 g), 25 monnaies (soit 110 g), 75 tessons de verre (soit 145 g), 141 restes osseux (soit 285 g) et 2 fragments de meule en basalte (498 g). Les protocoles d'étude de ces différentes catégories de mobilier sont les mêmes que ceux qui ont été développés pour l'étude des collections anciennes (cf. supra p. 36-48).

2.4.2. Les structures

Trois concentrations de matériel ont été observées en 2016. Elles se présentaient sous la forme d'épandages anormalement denses de céramiques – brûlées ou non – et de fragments osseux calcinés, sans organisation apparente, d'un diamètre compris entre 50 cm et 1,7 m. Deux d'entre elles pourraient correspondre à des concentrations déjà observées en 2012, à en juger par leur localisation (**fig. 58**). Le décalage planimétrique constaté pourrait en effet être imputable au manque de précision du relevé effectuée en 2012, réalisé à l'aide d'un GPS, tandis que les relevés de cette campagne ont été réalisés à l'aide d'un tachéomètre.

Les trois concentrations observées en 2016 (et cinq des sept concentrations observées en 2012) sont circonscrites à l'intérieur d'une anomalie résistante mise en évidence par la prospection électrique. Sa géométrie quadrangulaire pourrait évoquer un enclos irrégulier. Un de ses côtés se prolonge au-delà du polygone, en direction du sud-ouest. Cette branche semble ensuite être connectée, par un angle très ouvert (110°), à une autre anomalie linéaire orientée au nord-est. Une partie de ces aménagements sont visibles en surface, sous la forme d'épandages linéaires de fragments de moellons en calcaire (**fig. 59**). Trois concentrations de matériel semblent par ailleurs se confondre avec de petites anomalies zonales fortement résistantes, situées sur le périmètre de l'anomalie polygonale.



Figure 57 : fragment de miroir découvert en 2012

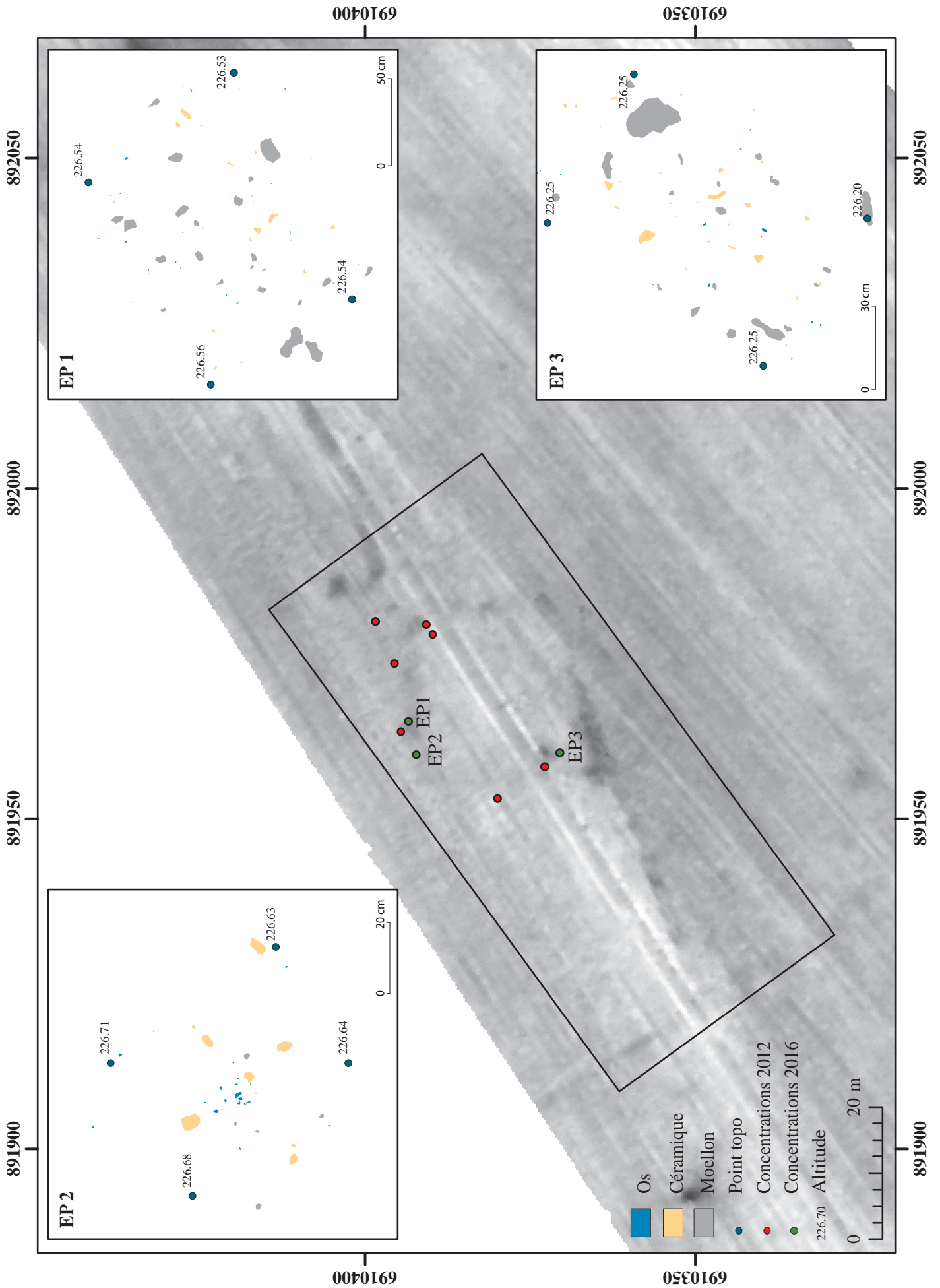


Figure 58 : localisation et relevé des concentrations de matériel observées en 2016

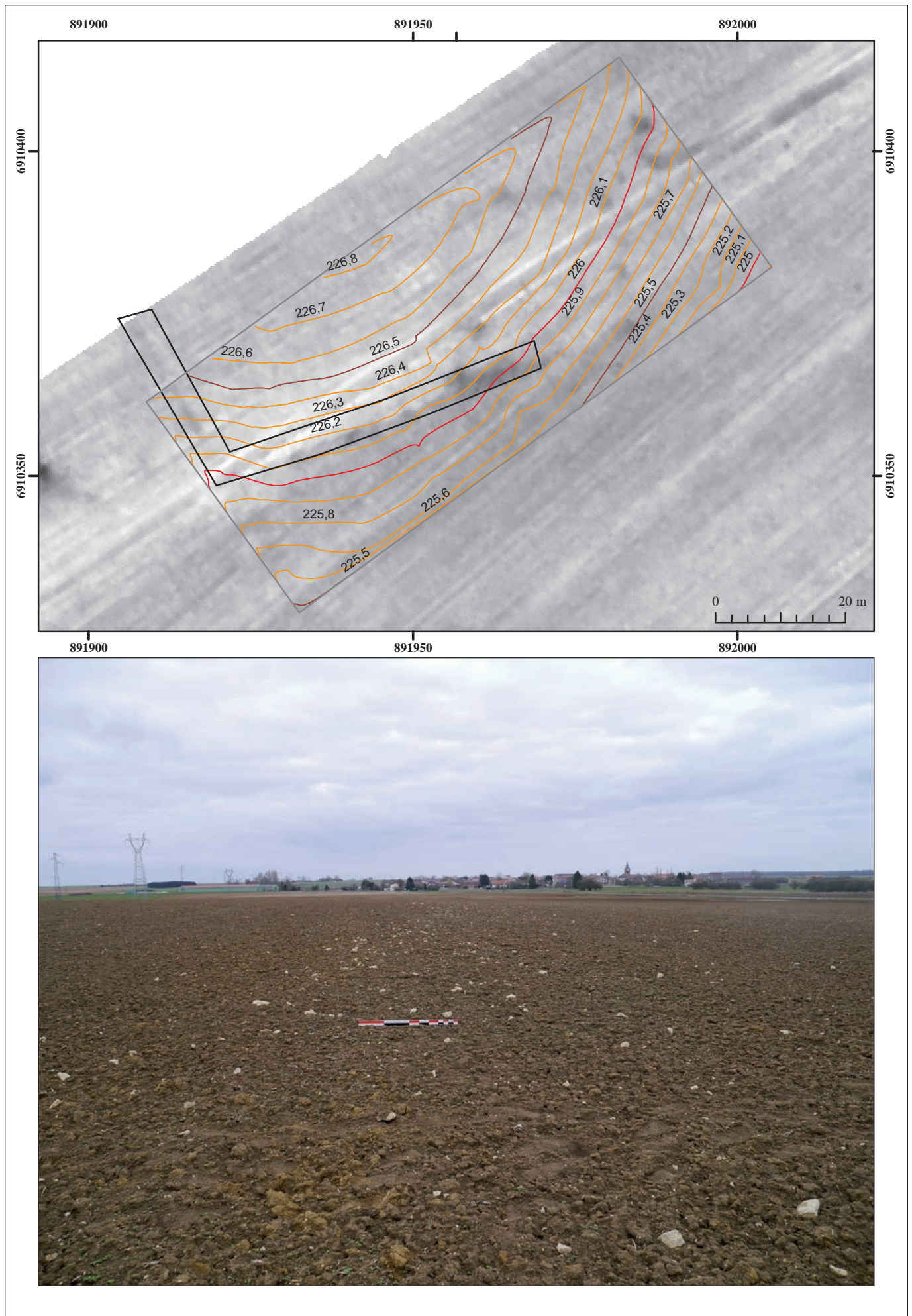


Figure 59 : comparaison entre les concentrations de moellons observées au sol et la carte de résistivité

2.4.3. Les restes osseux (annexe 4)

(A. Lefebvre)

Les restes osseux découverts durant cette campagne de prospection sont majoritairement brûlés et totalisent un poids de 285 g pour 141 restes. De nature humaine et animale, ils semblent appartenir à une nécropole contenant des dépôts liés à la crémation humaine. Leur identification a été rendue difficile par leur fragmentation, ainsi que par leur érosion parfois très marquée (météorisation).

La plupart des fragments présente une couleur blanche et une structure crayeuse, quelques autres affichent des teintes gris-bleue, plus rarement noire. Cela indique des températures de crémation élevée et une probable gestion du bûcher. La répartition anatomique des différents restes est difficilement étudiable ici dans la mesure où de nombreux fragments sont issus de diaphyses ou indéterminés. De plus, la présence de faune rend difficile la différenciation de ces éléments. Lors du ramassage de surface, quelques os de faune non brûlés ont été collectés, sans doute des éléments relativement récents. Plus intéressant, une série de six points proches (fig. 60) ont livré un ensemble, très homogène, de dents humaines non brûlées. Étant faiblement usées, elles peuvent appartenir à un adolescent/jeune adulte inhumé dans ce secteur.

La distribution quantitative des restes osseux, peu variable sur l'ensemble de la zone prospectée (de 1,4 g à 15,6 g), ne présente pas de relation évidente aux structures sous-jacentes : à l'exception d'une concentration (zones 14, 22, 23, 31 et 32) localisée à l'angle sud-ouest de l'anomalie quadrangulaire, la distribution spatiale semble indépendante des aménagements. Elle n'est pas aléatoire pour autant : on observe une distribution concentrée en quelques points chauds, situés au nord-ouest (zones 1 à 4), au nord (zones 6,7 et 16) et au sud-est (zones 26, 27 et 35), en plus de la concentration centrale précédemment évoquée.

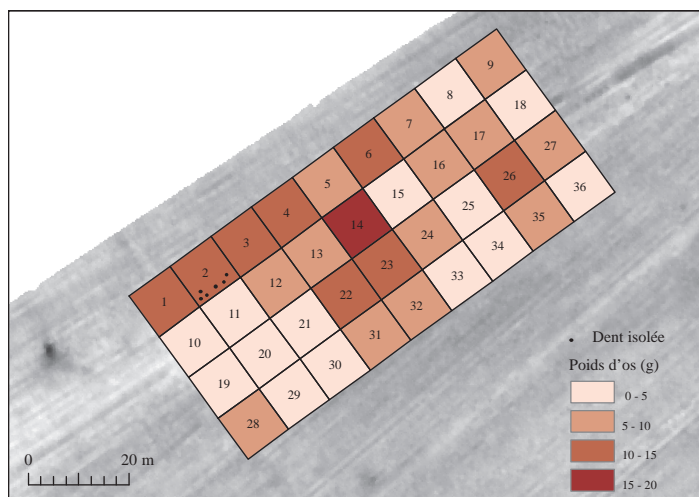


Figure 60 : distribution quantitative des restes osseux

2.4.4. La céramique

(S. Ritz, avec la coll. de M. Gazenbeek, K. Michel et J.-Cl. Sztuka)

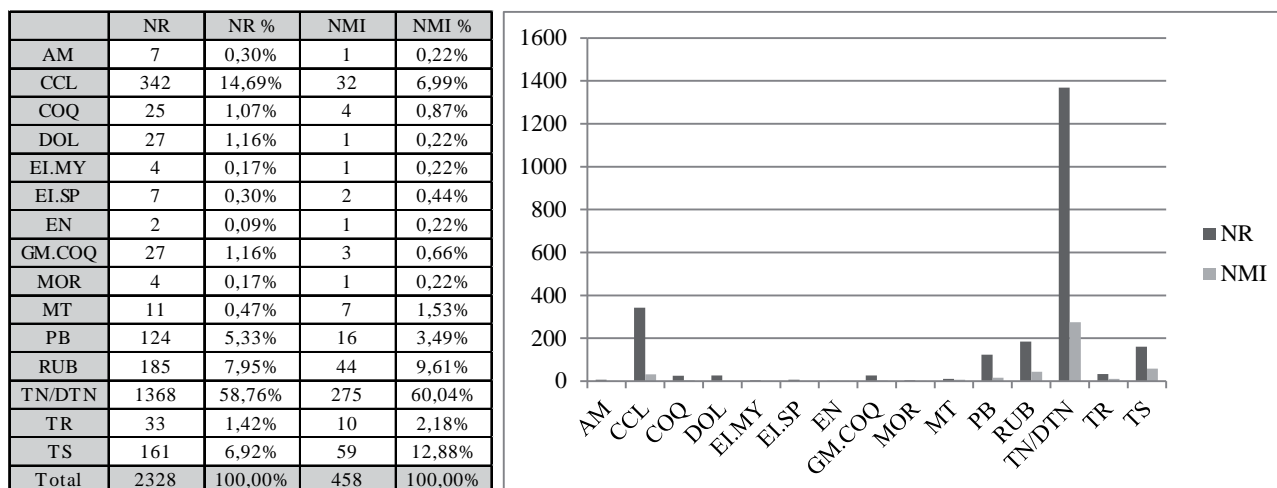
Le mobilier céramique compte 2328 restes pour un nombre minimum de 458 individus² et un poids total de 9,3 kg, révélant ainsi un taux de fragmentation particulièrement élevé (5 restes pour 1 individu) (fig. 61).

D'emblée, cet ensemble affiche un faciès bien différent de la plupart des zones prospectées à Senon et à Amel : les céramiques réductrices fines (*terra nigra* et dérivées) dominent très largement (autour de 60 % du NMI et du NR), devant les céramiques rugueuses sombres champenoises et les terres sigillées, qui ne constituent ici que 9,6 % et 12,8 % du NMI, respectivement. Quelques catégories habituellement absentes des assemblages, telles que les céramiques à dégraissant coquiller non tournées ou la *terra rubra*, sont ici un peu mieux représentées. Enfin, si les céramiques engobées et métallescentes ne sont jamais abondantes au sein des corpus issus de prospection en raison de biais taphonomiques³, elles présentent ici des volumes étonnamment faibles (moins de 1 % du NR).

Les éléments les plus précoces sont les céramiques gallo-belges, dont le répertoire est dominé par un petit nombre de forme : assiettes moulurées à lèvres triangulaire, pots et bols à bord oblique, pots à col concave et lèvres effilées ou épaissies. La forme clé du corpus est l'assiette à lèvres triangulaire A17, imitant les sigillées italiennes et déclinées en *terra nigra* et *terra rubra*, qui apparaît dès la période augustéenne et perdure jusque dans le troisième quart du I^{er} s. S'agissant d'un corpus issu de prospections pédestres, on privilégiera une approche plus quantitative que typologique, qui souligne de grandes tendances du faciès plutôt que des éléments isolés. Or, l'assemblage présente une composition assez caractéristique, qui associe d'importants volumes de *terra nigra* à de faibles quantités de *terra rubra* et se signale par l'absence de certains marqueurs précoces, tels que la sigillée italienne, les céramiques de type Besançon, les plats à engobe interne ou les amphores Dressel 1. En conséquence, on aura plutôt tendance à situer le début de l'occupation autour du milieu du I^{er} s. ; aucun argument ne permettant réellement de remonter au-delà de la période tibéro-claudienne, voire du règne de Néron. Les autres éléments de forme en *terra nigra* (pot à col concave et lèvres effilées, pot à col concave et lèvres épaissies, bol à colerette) bien représentés couvrent d'ailleurs une période

2 Le NMI a été établi sur la base du plus grand nombre d'éléments de forme – bords ou fonds – par catégorie technique dans chaque cellule de prospection. Un facteur de pondération correspondant à un NMI égal à 1 a été appliqué lorsqu'une catégorie technique n'est représentée par aucun élément formel, mais uniquement à l'échelle de l'ensemble de la zone prospectée – et non par cellule – afin d'éviter une surévaluation artificielle du NMI.

3 En raison de la finesse de leurs parois, les céramiques engobées et métallescentes présentent un taux de fragmentation supérieur à la plupart des autres catégories techniques, ce qui nuit à leur représentation au sein des ensembles issus de prospections pédestres.



	NR	NR %	NMI	NMI %
Vaisselle de table				
CCL	342	14,91%	32	7,03%
EN	2	0,09%	1	0,22%
MT	11	0,48%	7	1,54%
PB	124	5,41%	16	3,52%
TN/DTN	1368	59,66%	275	60,44%
TR	33	1,44%	10	2,20%
TS	161	7,02%	59	12,97%
Total	2041	89,01%	400	87,91%
Vaisselle culinaire				
COQ	25	1,09%	4	0,88%
EI.MY	4	0,17%	1	0,22%
EI.SP	7	0,31%	2	0,44%
GM.COQ	27	1,18%	3	0,66%
MOR	4	0,17%	1	0,22%
RUB	185	8,07%	44	9,67%
Total	252	10,99%	55	12,09%
Total	2293	100,00%	455	100,00%

Figure 61 : quantification des céramiques

légèrement plus tardive que les assiettes et les pots à bord oblique, centrée sur le milieu et la seconde moitié du I^{er} s. Nous verrons par ailleurs que la chronologie suggérée par ce faciès céramique est étonnamment cohérente avec les données numismatiques. Les céramiques modelées à dégraissant coquillier pourraient également renvoyer à cette première phase, voire à La Tène finale, mais sont extrêmement difficiles à dater en l'absence d'éléments de forme.

Le II^e s. est essentiellement représenté par le répertoire de la terre sigillée (Curle 15/Drag. 46, Drag. 20, Drag. 33, Drag. 40), auquel il faut ajouter quelques exemplaires de cruches en céramique commune claire (Gose 368,369,370).

Quelques exemplaires de gobelets métallescents Niederbieber 33 renvoient au siècle suivant, qui est surtout attesté par des formes relativement anciennes au sein du réper-

toire des céramiques en rugueuse sombre champenoise : les plats et jattes à marli horizontal simple et les formes à profil en esse se rencontrent dès la fin du II^e s. à Reims. On relève également la présence de quelques éléments bien ancrés dans les III^e s., comme les lèvres en bandeau mouluré. Quelques tessons de céramiques rugueuses de l'Eifel, dont deux bords de plat Alzei 29, renvoient à une discrète continuité d'occupation du site au IV^e s.

D'un point de vue fonctionnel, ce corpus se caractérise par une surreprésentation de la vaisselle de table au détriment des céramiques culinaires : hors céramiques de stockage, la vaisselle de service représente 89 % du NR et 87 % du NMI (fig. 61), contre 56 % du NR et 46 % du NMI en moyenne sur l'ensemble des zones prospectées à Amel. Cette apparente sélection influence la composition de l'assemblage et conduit peut-être, aux côtés de facteurs chronologiques, à la sous-représentation de certaines catégories, notamment

la rugueuse sombre champenoise, qui est habituellement toujours abondante à Senon et à Amel.

Des traces relevées sur certains tessons pourraient suggérer des modalités de déposition particulières du matériel et contribuer à préciser la nature de l'occupation de ce secteur : 22 tessons ont été soumis à des températures élevées (altération de la couleur de la pâte), deux fonds ont fait l'objet d'une perforation, un col et un fond ont été intentionnellement retaillés (fig. 62). La distribution des fragments brûlés révèle un phénomène de concentration à l'ouest de la zone, particulièrement dans les cellules 11, 12 et 21 (fig. 63). Les tessons perforés et retaillés ne sont pas assez nombreux pour que leur distribution puisse être significative. On signalera toutefois que les épandages n°1 et 3 ont respectivement livré un col retaillé et un fond percé de pots en *terra nigra*.

Quelques tests visant à étudier la distribution spatiale de catégories techniques présentant une chronologie bien distincte (TR, RUB, EI.MY) ont également été effectués



Figure 62 : exemple de tessons ayant subi des manipulations intentionnelles

afin d'évaluer une possible influence de la datation sur la répartition du mobilier, mais les résultats ne montrent pas de corrélation particulière (fig. 64). Quant au corpus céramique dans son ensemble, la carte de répartition montre – comme pour le verre – une configuration non uniforme et aléatoire, sans concentrations significatives (fig. 65).

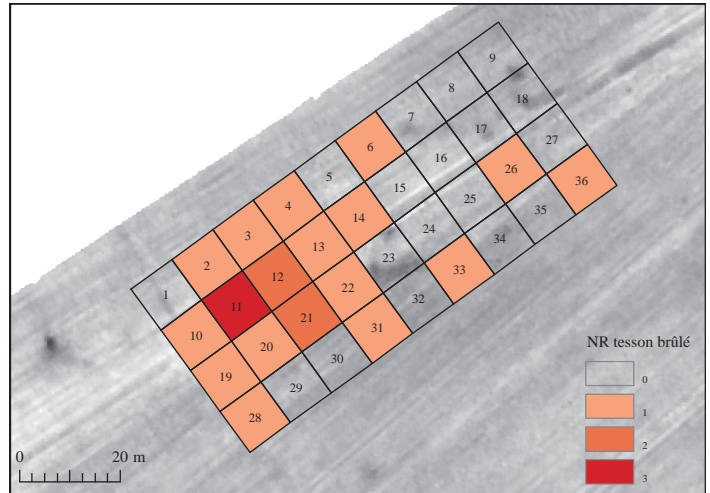


Figure 63 : distribution quantitative des tessons brûlés

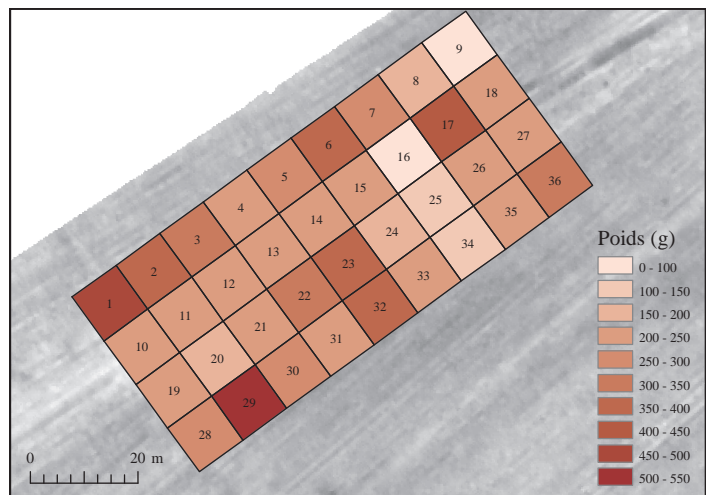


Figure 65 : distribution quantitative des céramiques

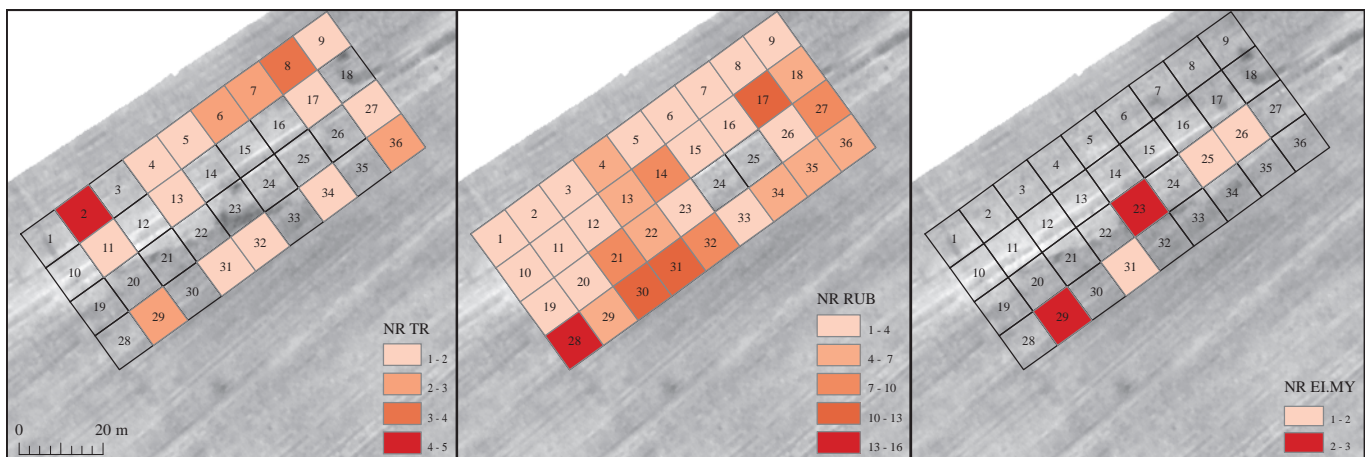


Figure 64 : distribution quantitative des TR, RUB et EI.MY

2.4.5. Métal et *instrumentum*

(S. Ritz et M. Rodriguez)

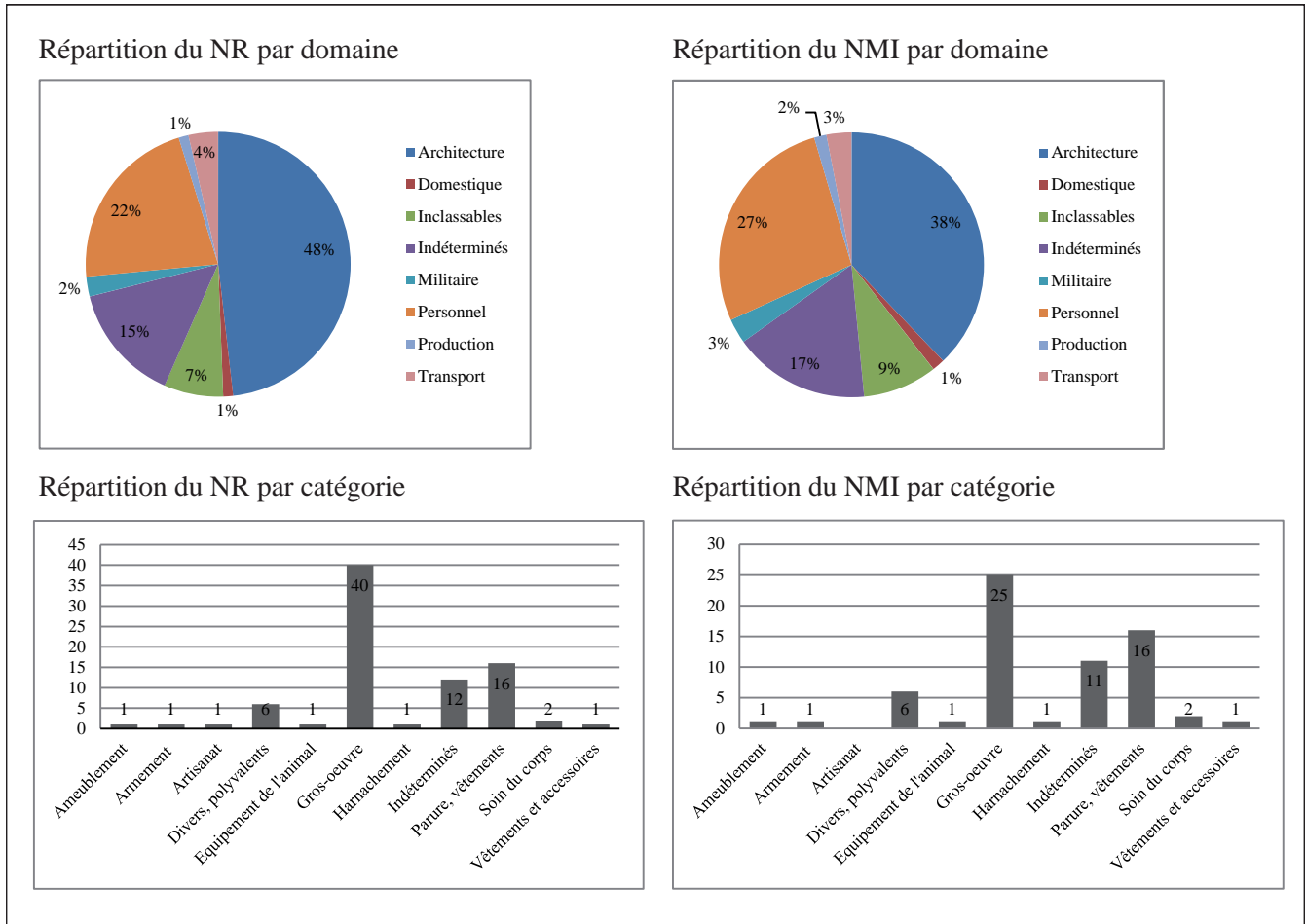


Figure 66 : répartition fonctionnelle du mobilier métallique

Cette campagne de prospection a livré un corpus de 82 restes métalliques, pour un nombre minimum de 65 individus et une masse de 653 g, auquel il faut ajouter le fragment de miroir découvert en 2012 dans ce secteur (fig. 57). Le fer domine cet ensemble, avec 46 restes (soit 55,4 %), contre 36 restes pour les alliages cuivreux (soit 43,4 %) et 1 reste pour le plomb (soit 1,2 %).

Le domaine architectural est le mieux représenté avec 40 restes, soit 25 individus. Il s'agit exclusivement de clous de construction, à l'exception d'une soie, d'un anneau, d'une fiche en T et d'un crampon. Leur distribution spatiale semble aléatoire et ne paraît pas présenter de corrélation avec les anomalies mises en évidence par la prospection géophysique (fig. 67).

Le domaine personnel compte 18 restes pour 18 objets ; une proportion inhabituellement élevée eu égard à la surface concernée et à la méthodologie de collecte (non sélective) mise en œuvre (à comparer au faciès du lieu-dit la Petite Hayette [Ritz et al. 2015, p. 93-94]). Deux d'entre eux relèvent des soins du corps : il s'agit des fragments de miroir découverts en 2012 et en 2016. Tous deux peuvent vraisemblablement être rattachés au type Ra de Lloyd-Morgan (1981), mais il s'agit assurément d'objets distincts.

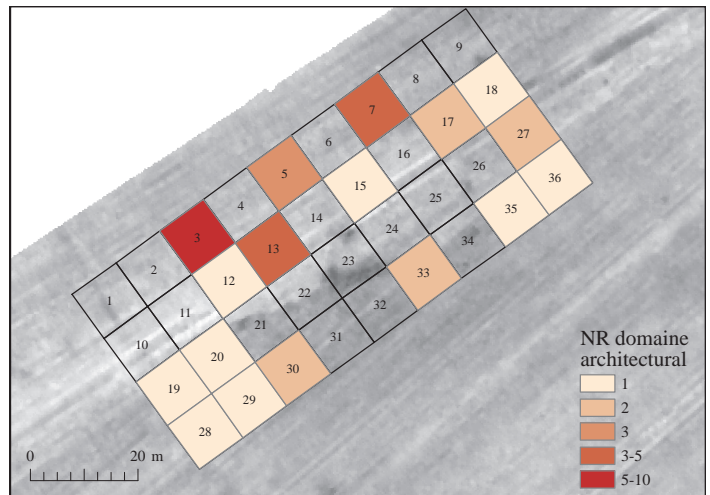


Figure 67 : distribution des restes appartenant au domaine architectural

Ce sont des miroirs en tôle de bronze très fine, de forme circulaire, présentant des cercles concentriques sur la face non réfléchissante et un revêtement étamé sur la face réfléchissante (fig. 68, n°1). Les autres objets appartiennent à la catégorie de la parure et des vêtements : on recense neuf fibules, trois boucles, deux boutons, deux caboches et une applique vestimentaire. Parmi les fibules – toutes en cupro-alliages –, l'élément le plus ancien est un fragment d'arc de fibule à collerette (Gaspar 2007, 13 ou 14), daté de la fin de

La Tène D2 au début de l'époque impériale (**fig. 69, n°1**). Il faut certainement y ajouter un second objet fragmentaire (**fig. 69, n°2**). On relève également trois fibules à ressort protégé de type Langton Down (Gaspar 19), datées de la période augustéenne à la fin du I^{er} s. (**fig. 69, n°3 à 5**). Une fibule à charnière, présentant un arc muni d'un décor longitudinal encadré de deux boutons latéraux (Gaspar 25), peut être datée de la même période (**fig. 69, n°6**). Une fibule à charnière et à arc de section triangulaire (Gaspar 31) peut être rapprochée des types dérivés d'Aucissa produits au I^{er} s (**fig. 69, n°7**). Les deux dernières fibules présentent un arc circulaire. La première (**fig. 69, n°9**), dont l'arc était sans doute émaillé, est d'un type fréquent (Gaspar 48a) ; la seconde constitue un modèle plus original (**fig. 69, n°8**) : son arc représente une rouelle à quatre rayons munie d'un bouton central, qui était sans doute émaillé (Feugère 1985, type 28a). Spatialement, les fibules et le fragment de miroir découverts cette année (le fragment de miroir découvert en 2012 n'a pas été géolocalisé) se concentrent au centre de la parcelle prospectée, à proximité des aménagements révélés par les prospections géophysiques. Pour cinq d'entre elles, la distribution spatiale présente une corrélation avec les concentrations de céramiques et de restes osseux relevées en 2012 et en 2016 (**fig. 70**).

Les trois boucles en alliage cuivreux témoignent d'une occupation ou d'une fréquentation du secteur à la fin du Moyen-Âge et au début de l'époque moderne : une boucle à chape du XIV^e s. (**fig. 68, n°9** ; réf. Artefact : BAC-9017), une boucle à double fenêtre des XIV-XV^e s. (**fig. 68, n°8** ; réf. Artefact : BOC-9005) et une boucle de chaussure rectangulaire, dont l'ardillon est en forme d'ancre, datée du XVII^e s. (**fig. 68, n°7** ; réf. Artefact : BAC-7027).

La catégorie des objets polyvalents, qui compte 6 restes pour 6 individus, regroupe exclusivement des appliques de fonction indéterminée : une petite applique en forme de fleur de lys munie d'un orifice central (**fig. 68, n°3**) ; une applique losangique, dont deux extrémités sont ornées de fleurons, pourvue de deux trous de fixation et d'une ouverture rectangulaire (**fig. 68, n°4**) ; un fragment d'applique en forme de triangle échancré sur deux côtés ; un fragment d'applique en tôle épaisse coudée au revêtement étamé sur une de ses faces (**fig. 68, n°2**). Les deux derniers restes sont des fragments d'applique du même type que le précédent. Ces objets n'ont pu être rattachés à une typologie ou datés. Par leur décor, les deux premières appliques mentionnées évoquent toutefois des objets médiévaux ou contemporains plutôt qu'antiques.

Le domaine du transport est représenté par un clou de ferrure et une applique de harnais. Cette dernière est composée d'un bouton circulaire coulé, plat et lisse, pourvu d'un rivet de fixation centré au revers. Elle présente la particularité d'être agglomérée avec un autre objet indéterminé en alliage cuivreux (**fig. 68, n°5** ; réf. Artefact : APH-4048).

L'occupation militaire de ce secteur pendant la première guerre mondiale, par ailleurs bien connue des archéologues au travers de l'historiographie du site de Senon (cf. supra, p. 12 ; Ritz et al. 2015, p. 24-35), est documentée par deux objets : une applique vestimentaire (**fig. 68, n°11**) et un fond de douille d'obus de canon de 75 mm, une pièce d'artillerie de campagne utilisée par l'armée française à partir de 1897. Un bouton d'uniforme allemand, dont le décor figure une grenade, renvoie encore à cette période (**fig. 68, n°10**).

L'ameublement ne compte qu'un objet : il s'agit d'un fragment de poignée en alliage cuivreux, constitué d'une tige de section circulaire s'élargissant au centre (**fig. 68, n°6**). L'extrémité conservée permet d'observer le système de fixation : contrairement à l'ameublement romain, dans lequel poignées sont généralement plaquées grâce à un anneau enroulé sur lui-même, cet élément semble être fixé par emboîtement (insertion de la tige dans une cavité).

Enfin, la catégorie des indéterminés regroupe 12 restes non identifiés, qui se divisent en deux catégories : indéterminés et indéterminables. Cette dernière appellation est attribuée aux objets trop détériorés pour être identifiés. Les objets indéterminés – dont une coulure informe de plomb – ont fait l'objet d'une description morphologique, intégrant des critères de forme, section, poids et dimensions.

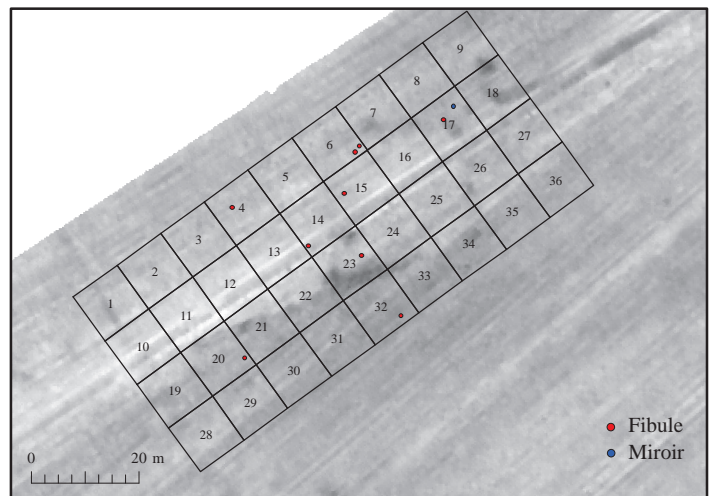
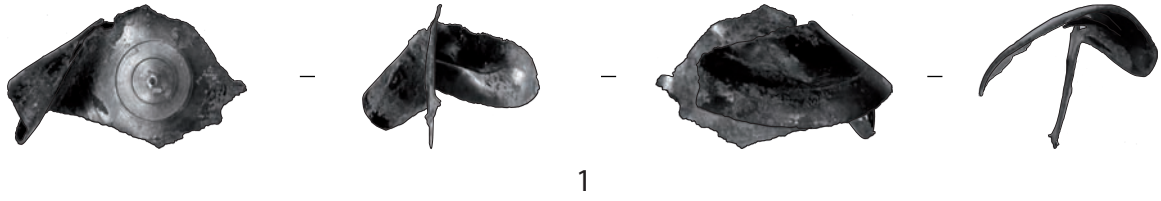


Figure 70 : distribution spatiale des fibules et du miroir

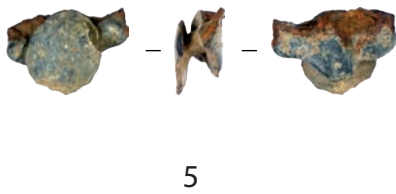
Soin du corps



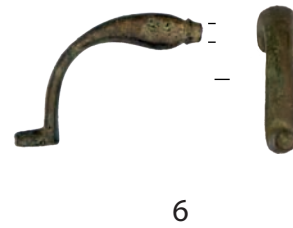
Polyvalents



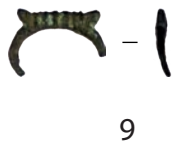
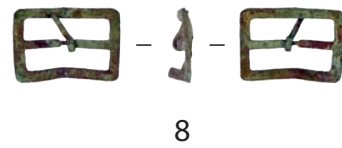
Harnachement



Ameublement



Vêtements et accessoires



Echelle : 1/2



Figure 68 : le mobilier métallique



Figure 69 : les fibules

2.4.6. Les monnaies (annexe 5)

(S. Ritz)

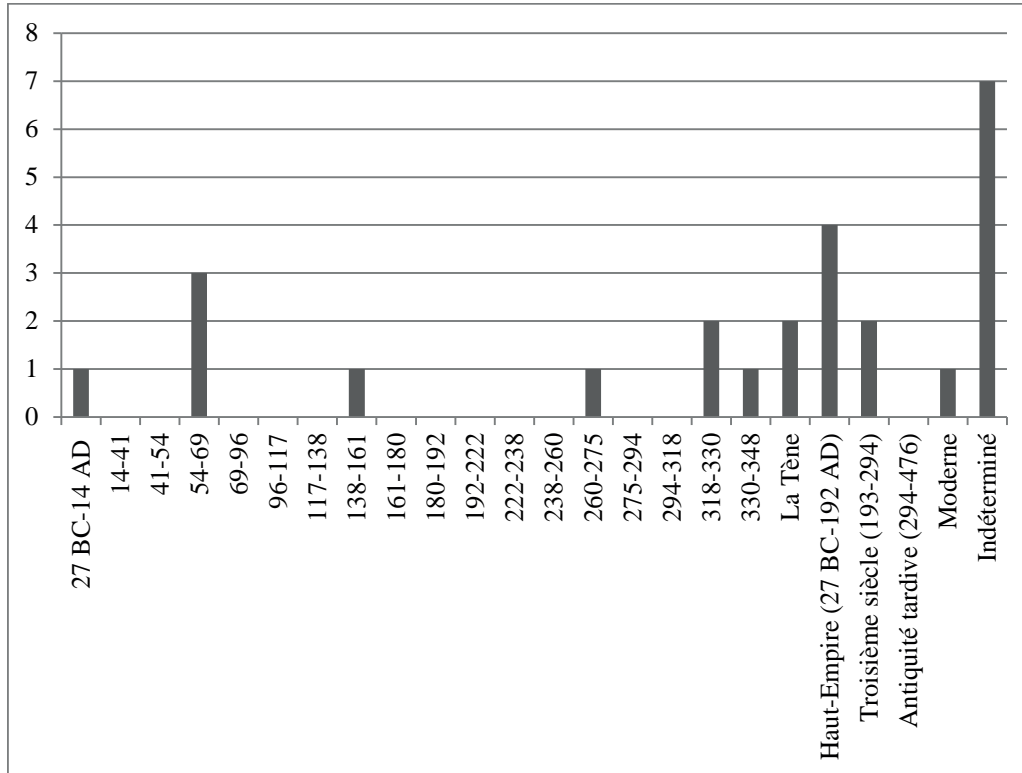


Figure 71 : diagramme chronologique des monnaies

Ce lot de 25 monnaies est exclusivement composé d'espèces en alliages cuivreux, dont deux sont attribuables à La Tène, quinze à l'époque romaine et une à l'époque moderne. Avec sept monnaies indéterminées, ce corpus se caractérise par un état de conservation globalement mauvais.

Cette répartition semble en revanche indépendante de la chronologie des espèces (fig. 72).

Deux potins illisibles représentent sans doute les émissions les plus anciennes. Le règne des julio-claudiens est la période la mieux représentée, avec un demi dupondius de Nîmes et trois as de Néron, auxquels s'ajoutent un autre possible demi dupondius de Nîmes et un As julio-claudien indéterminé (peut-être d'Auguste ou de Germanicus). L'une des monnaies de cette série est un faux ou une imitation remarquable, présentant un droit de Néron du type de l'atelier de Lyon (66 apr. J.-C.) et un revers de Tibère en l'honneur d'Auguste (ca. 22-37 apr. J.-C.). Il pourrait s'agir d'une émission officielle hybride – la métrologie est conforme –, témoignant d'une récupération d'un coin de revers, mais le grènetis et la graphie semblent excessivement fins. Mis à part un as d'Antonin le Pieux, le reste du lot est composé d'espèces des III^e et IV^e siècles : un antoninien, sans doute à l'effigie de Tétricus I^{er}, et un *nummus* de Crispus, auxquels il faut ajouter deux *nummi* et trois antoniniens indéterminés. Un liard ou « billon noir » frappé à Nancy sous Charles III de Lorraine renvoie à l'occupation post-antique du site.

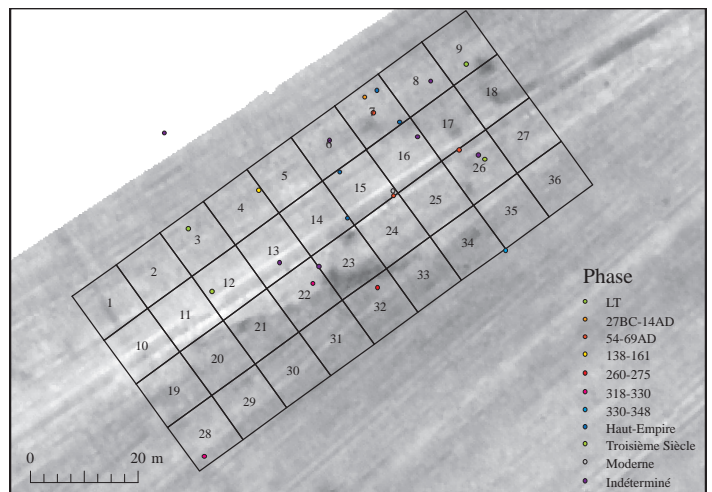


Figure 72 : distribution spatiale des monnaies

La cartographie des monnaies tend à révéler une distribution spatiale dépendante des aménagements sous-jacents : comme les fibules, les monnaies se concentrent au centre de la parcelle prospectée, dans et à proximité de l'anomalie quadrangulaire révélée par la prospection géophysique.

2.4.7. Le verre

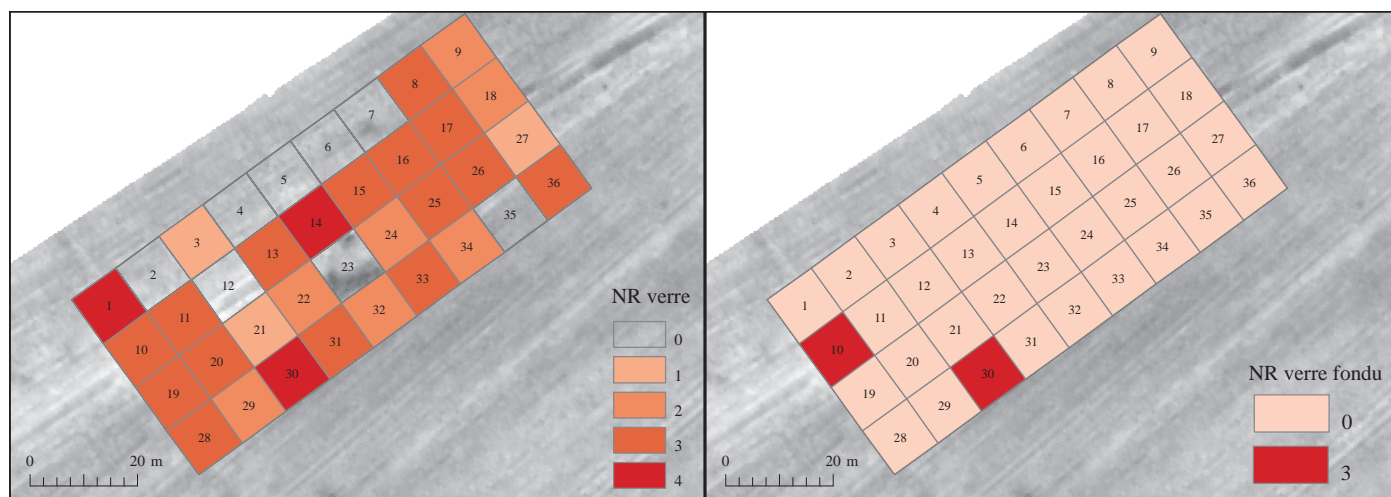


Figure 72 et 74 : distribution quantitative des fragments de verre et des fragments de verre fondus

Le mobilier en verre totalise 75 fragments, dont 17 sont brûlés, pour un poids total de 145 g. Étant donnée l'indigence du corpus, dépourvu d'éléments de forme, l'étude a été limitée au comptage, à la pesée et à la distinction – lorsqu'elle était possible – entre vaisselle et verre architectural. Une cartographie du mobilier, exprimant le poids de verre par carré de prospection, a également été réalisée (fig. 73). Cette dernière révèle une distribution aléatoire, avec un important écart à la moyenne dans la dernière cellule prospectée (34 g contre une moyenne de 8 g par cellule). La carte de répartition des tessons fondus montre, au contraire, des zones de concentration au centre et au sud-ouest de la zone prospectée (fig. 74).

2.4.8. Synthèse

Cette première approche du mobilier issu des prospections carroyées au lieu-dit Sèche Pré fourni un ensemble d'indices convergents pour y reconnaître un espace funéraire antique. On mentionnera, en premier lieu, les 141 restes osseux récoltés sur l'ensemble des cellules prospectées et majoritairement brûlés, auxquels il faut ajouter six dents d'adolescent ou de jeune adulte non brûlés.

On relèvera ensuite des phénomènes de sélection manifestes dans la composition des assemblages : le corpus céramique se caractérise par une surreprésentation de la vaisselle de table ; l'*instrumentum* par une prépondérance des objets relevant du domaine personnel (parure et soins du corps). Certains vases portent par ailleurs des traces résultant d'une altération intentionnelle, qui pourrait témoigner de modalités de déposition particulières, possiblement liées à des activités rituelles. Ils proviennent, dans deux cas sur quatre, des concentrations de mobilier céramique et de restes osseux calcinés relevés en 2012 et en 2016.

Ces petits épandages de matériel présentent une configuration spatiale qui n'est pas aléatoire et qui semble tributaire des structures sous-jacentes mises en évidence par la prospection électrique. Leur géométrie quadrangulaire,

ainsi que les concentrations de mobilier (épandages de céramiques et de restes osseux, fibules, monnaies, miroir) observées au sein de l'enclos ainsi délimité, pourraient évoquer des structures à vocation funéraire.

La phase d'occupation principale de cet espace doit vraisemblablement être située au I^{er} s. de n.è., à en juger par la visibilité du mobilier – notamment céramique – de cette période. Pour autant, la précision apparente de l'analyse typo-chronologique ne doit pas occulter les problèmes que pose la datation de certaines catégories techniques. C'est par exemple le cas des céramiques gallo-belges réductrices, qui comprennent des *terra nigra* dites classiques, mais également des dérivés dont la production se prolonge jusque dans la première moitié du III^e s. (Deru et Feller 1992, Deru 2003). La distinction, qui s'opère essentiellement sur la base de variations morphologiques, est extrêmement difficile à établir pour des ensembles aussi fragmentés et altérés, comprenant peu d'éléments formels. Les données numismatiques, si elles sont incontestablement plus précises, présentent au contraire l'inconvénient d'être faiblement représentatives d'un point de vue quantitatif. L'approche du mobilier céramique qui a été privilégiée ici, plus quantitative que typologique, ainsi que la comparaison avec les autres éléments de mobilier datant, fait malgré tout apparaître une certaine cohérence entre les différents assemblages : le faciès céramique, très largement dominé par des productions attribuées au I^{er} s., est associé à un corpus de huit fibules datées du I^{er} s. et à un lot numismatique au sein duquel le règne des julio-claudiens constitue la période la mieux représentée.

Un fléchissement de l'occupation est perceptible dès le II^e s. au travers de la rareté du numéraire de cette période (un as d'Antonin) et de certaines catégories céramiques habituellement abondantes à Senon et à Amel (terre sigillée d'Argonne, cruches en céramique commune claire et à pâte blanche, gobelets engobés d'Argonne).

Le III^e s. est représenté par des volumes étonnamment faibles de céramiques métallescentes et rugueuses champenoises, associées à quatre antoniniens. Au siècle suivant, l'occupation n'est visible qu'au travers de trois *nummi* et quelques formes céramiques caractéristiques, dont deux plats Alzeï 29 en rugueuse de l'Eifel. Un *terminus post quem* est provisoirement fourni, pour l'occupation antique, par un *nummus* de type *Victoriae dd auggq nn*. Un liard du duc Charles III de Lorraine, quelques objets d'*instrumentum* et un tesson de proto-grès à glaçure salifère témoignent d'une fréquentation du site à la fin du Moyen-Âge ou au début de l'époque moderne.

3. L'environnement de l'agglomération antique

3.1. L'habitat rural autour de l'agglomération de Senon-Amel

(S. Ritz, J.-Cl. Sztuka et S. Viller)

Le programme de recherche européen RurLand (dir. M. Reddé), consacré à l'étude des campagnes du nord-est de la Gaule de La Tène finale à l'Antiquité tardive, a été l'occasion d'engager les recherches sur l'occupation du territoire autour de l'agglomération de Senon-Amel. La région étudiée, d'une superficie de 382 km², comprend actuellement 35 communes situées dans le nord des départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle et correspond à une zone de transition entre deux ensembles géomorphologiques distincts ; la plaine de la Woëvre et le revers du plateau du Pays-Haut (cf. infra p. 12). Ses limites ne sont donc pas celles d'une entité naturelle ou administrative, mais bien celles d'un état de la recherche : depuis une vingtaine d'années, des prospections pédestres et aériennes ont été systématiquement effectuées dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de l'agglomération de Senon-Amel.

3.1.1. Sources des données

De manière secondaire, le corpus de sites ruraux est également alimenté par d'autres sources. Les recherches anciennes sont rares et l'occupation rurale n'y tient qu'une petite place : seuls cinq probables établissements ruraux sont documentés par des fouilles ou découvertes réalisées au XIX^e s. (Liénard 1885, p. 59 et sq.). La documentation qui en est issue est souvent lacunaire et les sites qui n'ont pu être confirmés par d'autres investigations (prospections pédestres et/ou aériennes) sont mal datés et mal localisés.

Les premières prospections de surface en milieu rural ont été conduites dans les années 1980, dans le cadre de la carte archéologique (par Chr. Pautrot, puis S. Viller). Depuis 1990, des prospections pédestres systématiques ont été effectuées de manière ininterrompue par J.-Cl. Sztuka autour des communes de Senon et Amel-sur-l'Étang. Entre 1993 et 1995, un programme de prospection-inventaire, associant prospections pédestres (M. Feller, Fr. Mourot et J.-Cl. Sztuka), aériennes (D. Jacquemot et J.-Cl. Sztuka) et études documentaires (V. Schemmama) a permis de compléter les données dans tout le canton de Spincourt (Schemmama 1995). La dernière synthèse, reprenant l'ensemble des données disponibles à la fin des années 1990, a été établie par Fr. Mourot dans le cadre du volume de la *Carte Archéologique de la Gaule* consacré au département de la Meuse (Mourot 2001, p. 503-518).

À partir de 2007, les prospections géophysiques – ciblées grâce à des indices de surface – ont permis de mettre évidence, outre les noyaux urbains de Senon et Amel, deux grandes *villae* à Vaudoncourt-La Grande Hache et à Amel-La Californie (Ritz et al. 2015, p. 102).

Les grands projets d'aménagement étant rares dans cette région rurale, un seul site (Boinville-en-Woëvre/Saint-Maurice-les-Gussainville-Barreau sud de la déviation est d'Étain) a fait l'objet d'une fouille préventive (Viller 2012).

Finalement, le peuplement antique de la microrégion est essentiellement connu grâce aux prospections pédestres réalisées des années 1980 à aujourd'hui : sur un corpus total de 267 sites, 244 sont documentés par des prospections de surface.

3.1.2. Méthodes de traitement de l'information et biais

La faible proportion de sites fouillés, anciennement ou récemment, constitue donc un des principaux biais de ce travail, notamment du point de vue de la qualité des informations chronologiques disponibles.

Ce constat est toutefois nuancé par l'homogénéité des données issues des prospections de surface, majoritairement réalisées par un seul prospecteur (J.-Cl. Sztuka), avec la même méthodologie.

La totalité du mobilier recueilli a été étudiée (par M. Gazenbeek, J.-Cl. Sztuka et S. Ritz), si bien que l'ensemble des sites prospectés a pu être daté, avec une précision qui reste toutefois tributaire de la représentativité de l'échantillon de mobilier datant, souvent peu abondant. Afin de hiérarchiser la qualité de l'information et d'écartier tout risque de surinterprétation, des critères de fiabilité ont été établis de manière empirique : les sites ayant livré plus de 30 individus céramiques et/ou du mobilier numismatique ou des éléments d'*instrumentum* pertinents ont été datés au pas séculaire (49 sites) ; les sites ayant livré entre 10 et 30 individus céramiques ont fait l'objet d'une datation par sous-période historiographique (La Tène finale, Haut-Empire, Bas-Empire) (87 sites) ; les sites ayant livré moins de 10 individus céramiques ont été attribués à La Tène ou à l'Antiquité (131 sites).

Une limite méthodologique importante concerne les sites de l'Âge du Fer, très peu représentés au sein du corpus car difficilement détectables par les prospections de surface. Enfin, si l'ensemble des terres cultivées a fait l'objet de prospections, des secteurs relativement étendus n'ont pu être documentés en raison de l'importance du couvert forestier, en particulier dans la plaine de la Woëvre. Toutes méthodes d'investigation confondues, 166,5 km² ont été explorés sur une superficie totale de 382,3 km², soit 43,5% de la zone d'étude.

3.1.3 Formes de l'habitat (fig. 75)

Les formes de l'habitat laténien nous échappent presque totalement dans cette microrégion. Un seul site daté de la transition entre La Tène finale et le I^{er} siècle a été partiellement fouillé (Viller 2012) : il s'agit d'un ensemble composé de trois bâtiments à quatre ou six poteaux, de type grenier, accompagnés de fosses et de silos. Cet espace sera intégré à la *pars rustica* d'une grande *villa* pendant l'Antiquité (Boinville-en-Woëvre/Saint-Maurice-les-Gussainville-Barreau sud de la déviation est d'Étain). Quelques établissements ruraux antiques prospectés ont par ailleurs livré des indices mobiliers d'une occupation gauloise, dont le plan est toutefois systématiquement occulté les constructions romaines (Nouillonpont-*L'Ambépré*, Nouillonpont-*La Côte Franc*, Rouvrois-sur-Othain-*La Moussarde*, Foameix-Ornel-*Roger Champ*).

Dans la première moitié du I^{er} siècle au plus tard, Senon devient le principal habitat groupé de la région : une occupation y est déjà attestée à La Tène finale, mais ses modalités nous échappent encore largement et il n'est pas possible d'y reconnaître avec certitude un habitat groupé.

Malgré la rareté des fouilles, la trame du peuplement est relativement bien connue pour l'Antiquité, dans un rayon de 10 km autour de l'agglomération de Senon-Amel, grâce à la confrontation des données planimétriques et chronologiques issues de très nombreuses campagnes de prospections pédestres et aériennes. Au sommet de la hiérarchie des établissements ruraux, les grandes *villae* à pavillons multiples alignés sont peu nombreuses (Vaudoncourt-*La Grande Hache*, Amel-*La Californie*, Boinville-en-Woëvre/Saint-Maurice-les-Gussainville-Barreau sud de la déviation est d'Étain et, sans doute, Affléville-*Dessous Siège*). Le plan le plus complet est celui de la *villa* de Vaudoncourt, grâce aux prospections géophysiques et aériennes dont elle a fait l'objet : cet établissement, d'une surface de plus de 4 ha, est composé d'un grand bâtiment résidentiel en forme de U, entourant une cour péristyle. Au nord de cet ensemble, une zone de forte résistivité associée à des fragments de pilettes, de *suspensura* et de *tubuli*, pourrait signaler une aile balnéaire. En arrière du complexe résidentiel, qui occupe une surface légèrement supérieure à 1500 m², une grande anomalie rectangulaire rappelle le bassin de la *villa* de Grigy à Metz (Brkojewitsch et al. 2014). La cour rustique, qui n'a pas été reconnue sur l'ensemble de son emprise, est flanquée de bâtiments rectangulaires au plan tripartite assez standardisé et d'un grand bâtiment (24 m x 29 m) très cloisonné (12 pièces au minimum), occupant une position privilégiée à proximité de la *pars urbana* (la résidence du *villicus* ?).

À Boinville-en-Woëvre/Saint-Maurice-les-Gussainville-Barreau sud de la déviation est d'Étain, l'aile nord de la *pars rustica* – seule partie fouillée – adopte une morphologie bien particulière : l'espace est structuré par un système complexe d'enclos palissadés, qui pourrait correspondre à

une délimitation fonctionnelle des différents espaces rustiques. Certains enclos dépourvus de constructions pourraient plus particulièrement correspondre à des corrals ou à des espaces de parcage ; l'hypothèse d'une activité d'élevage étant envisagée en raison de la présence d'inhumations d'équidés datées du milieu du III^e au milieu du IV^e siècle au sein de la *pars rustica* (Viller 2012).

Les *villae* de statut inférieur, définies comme des établissements ruraux équipés d'éléments de confort s'étendant sur une surface inférieure à l'hectare, sont un peu mieux représentées, avec un effectif total de 15 sites, soit 5,6 % du corpus. Les plans connus adoptent une forme axiale, souvent composée d'une galerie de façade encadrée de deux pavillons latéraux.

Les petits établissements ruraux dépourvus d'éléments de confort constituent l'écrasante majorité du corpus, avec un effectif de 196 individus, soit 73,4 % des sites recensés. Bien que les données planimétriques soient rares pour ce type de sites, les plans connus témoignent d'une relative standardisation : les modules sont rectangulaires, d'une surface généralement inférieure à 200 m², et ne se distinguent pas des bâtiments d'exploitation que l'on rencontre dans la *pars rustica* des grandes *villae* ; « granges » romaines composées d'un corps rectangulaire précédé d'un porche encadré de deux pavillons d'angle et bâtiments allongés tripartites ou quadripartites, avec ou sans façade (Ferdière et al. 2010, p. 392-393).

Les effectifs de chaque catégorie de sites traduisent un peuplement extrêmement hiérarchisé, obéissant à une structure pyramidale. L'absence d'habitat groupé de statut inférieur à celui de la grande agglomération de Senon-Amel renforce encore cette impression de concentration.

Sept sites funéraires antiques sont attestés ou présumés au sein de la zone d'étude. Seule la nécropole à incinération de Gondrecourt-*Aix-Sur le Pré Quare*, datée du II^e siècle, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage (Hamm 2004, p. 226). L'existence des autres nécropoles est supposée, soit d'après la présence d'indices de surface recueillis en prospection pédestre (Amel-*Sèche Pré* [cf. infra p. 76], Fromezey-*La Clicelle*, Warcq-*La Madeleine/Les Haies Rosâ*), soit d'après des découvertes isolées de fragments de monuments funéraires (Foameix-*Roger Champ* [Liénard 1885, p. 98-99], Maucourt-sur-Orne-*Ferme de l'Épina* [Liénard 1885, p. 105-106], Herméville-en-Woëvre, *Sur le territoire* [Liénard 1885, p. 100]). Des indices phytographiques relevés en prospection aérienne, témoignant de systèmes de cercles fossoyés, pourraient par ailleurs signaler cinq ensembles funéraires protohistoriques (Amel-*La Californie*, Spincourt-*Le Châtelet*, Warcq-*À l'ouest du village*, Domrémy-la-Cane-*Foudre Marchat*, Buzy-Darmont-*Lacquemine*).*

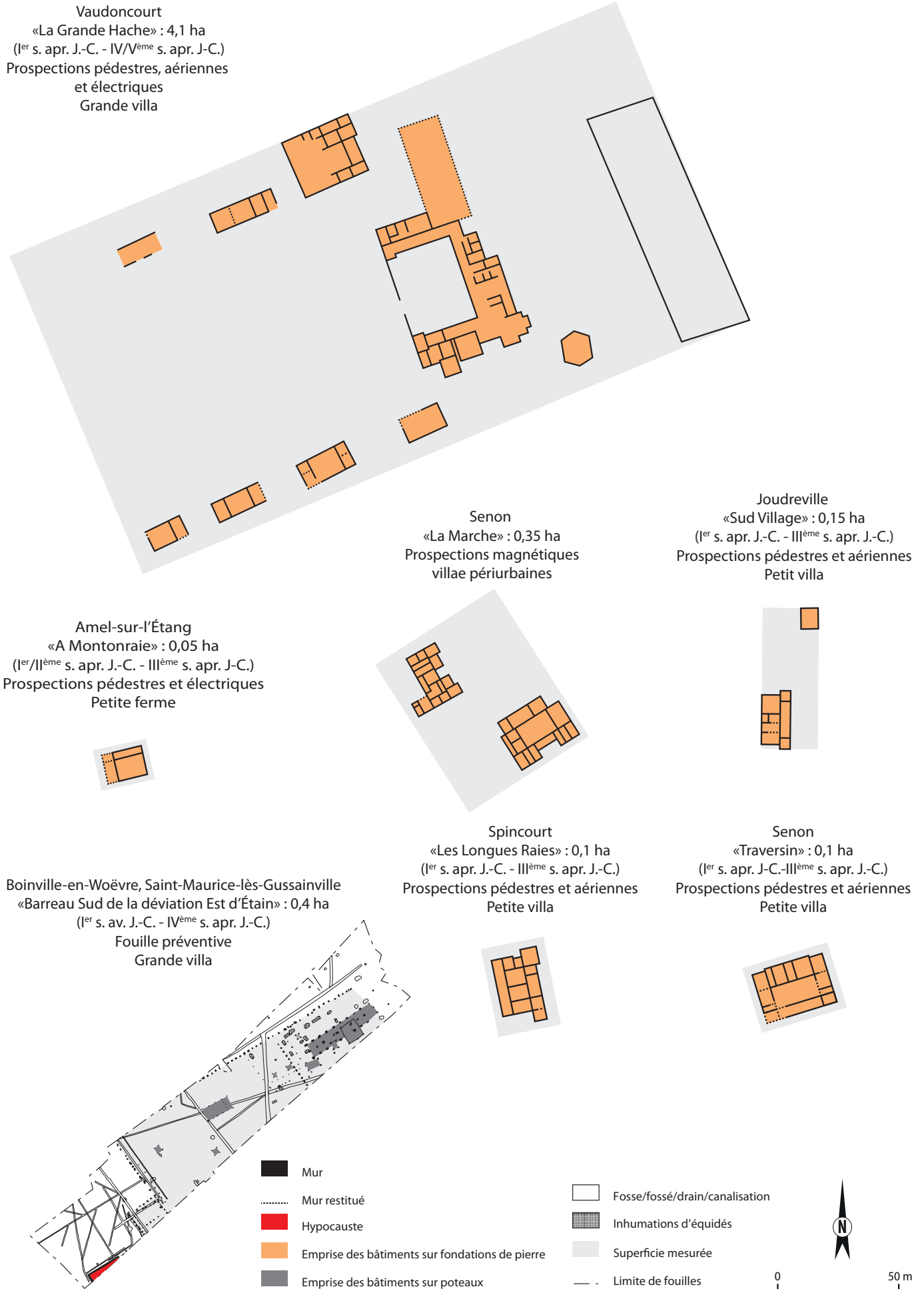


Figure 75 : plans de sites ruraux dans la région de Senon-Amel

Quant aux sanctuaires, hormis un temple à plan centré repéré grâce aux clichés aériens à Spincourt-Bouvigny, à 350 m d'une ferme, le long d'une voie se dirigeant vers le nord-est et Luxembourg (?) (Liénard 1885, p. 65 et sq.), les neuf autres temples attestés sont tous situés dans des contextes urbains ou suburbains de l'agglomération de Senon-Amel.

3.1.4. Dynamiques de l'habitat (fig. 76)

Le peuplement rural protohistorique n'est que très difficilement perceptible dans cette microrégion : virtuellement absent au II^e siècle av. J.-C., il se compose de six sites seulement au siècle suivant. Hormis le site de Boinville-en-Woëvre/Saint-Maurice-les-Gussainville qui deviendra une grande *villa*, les établissements occupés dès La Tène finale deviennent de simples fermes à l'époque romaine, mais se démarquent de l'échantillon par la durée de leur occupation, jusqu'au IV^e ou au V^e siècle. L'importance du peuplement laténien est toutefois attestée par des indices de sites funéraires découverts en prospections aériennes, par des découvertes isolées réalisées de longue date dans la région (Liénard 1885), ainsi que par les témoignages structurels et mobiliers d'une occupation préromaine de Senon mis en évidence au cours des dernières opérations préventives (Vermard 2005, Viller 2014, Gazenbeek à paraître).

Le spectaculaire accroissement du nombre de sites que l'on observe au I^{er} siècle apr. J.-C. semble donc découler, en grande partie, du biais méthodologique que constitue la différence de visibilité entre les sites de l'Âge du Fer et de l'époque romaine. Quoiqu'il en soit, ces établissements anciens structurent durablement le peuplement régional : toutes catégories hiérarchiques confondues, 85 % des sites créés au I^{er} siècle survivent jusque dans le courant du III^e siècle apr. J.-C., mais les nouvelles créations sont rares après le I^{er} siècle. Comme l'agglomération de Senon, les établissements ruraux semblent donc connaître leur *floruit* au Haut-Empire, durant les deux premiers siècles de notre ère. La rupture se produit au IV^e siècle, au cours duquel l'effectif des sites diminue de 38 % pour atteindre 24 occupations attestées. On observe parallèlement quelques créations de fermes, inexistantes au siècle précédent, témoignant de la complexité des processus de mutations à l'œuvre au cours de l'Antiquité tardive. Seuls cinq sites pourraient avoir fait l'objet d'une continuité d'occupation jusqu'au V^e siècle, à en juger par la présence de certains fossiles directeurs (essentiellement, des formes tardives du répertoire des céramiques rugueuses de l'Eifel). Cette esquisse dissimule toutefois des trajectoires différenciées, qui semblent largement dépendantes du statut des établissements ruraux : seuls 39 % des fermes sont occupés au IV^e siècle, contre 83% des petites *villae* et 100 % des grandes *villae*. Trois des cinq sites possiblement occupés au Ve siècle sont de grands domaines fonciers ; les deux autres sont de petites fermes, occupées dès le I^{er} siècle av. J.-C. pour l'une, fondée seulement au Bas-Empire pour l'autre. Globalement, si la majorité des sites apparaît donc au I^{er} siècle apr. J.-C., les établissements de fort statut et les plus anciens semblent plus susceptibles

de voir leur occupation se prolonger au-delà du III^e siècle. On est tenté d'envisager, à la lumière de ces données, un phénomène de concentration foncière qui verrait les plus petits établissements disparaître prioritairement au profit des grandes *villae*, qui demeurent au IV^e, voire au V^e siècle. Mais, comme pour la protohistoire, la très faible lisibilité des sites du V^e siècle nuit certainement à leur représentation au sein d'un échantillon essentiellement issu de prospections pédestres.

Faute de données de fouille suffisantes, ce schéma chronologique général ne peut malheureusement pas être mis en relation avec le développement interne des habitats. Seul le cas de Boinville-en-Woëvre/Saint-Maurice-les-Gussainville-*Barreau sud de la déviation est d'Étain* est relativement bien connu : suite à une occupation située autour du changement d'ère et matérialisée par de petits bâtiments sur poteaux de type grenier, une résidence est construite en dur, tandis que les annexes de la *pars rustica* – deux grands bâtiments sur poteaux alignés (30 m x 6 m et 11 m x 5 m), autour desquels gravitent de petites structures de stockage – restent aménagées en matériaux périssables. La partie résidentielle est scellée par des niveaux de démolition du III^e siècle, mais l'occupation se poursuit dans la zone rustique jusqu'au IV^e, voire au V^e siècle, sous la forme d'un petit bâtiment (7,5 m de côté) divisé en deux nefs et supporté par 9 poteaux (Viller 2012).

Du point de vue des dynamiques spatiales, plusieurs phénomènes d'attraction peuvent être observés à l'échelle du territoire. On constate un effet de polarisation autour de Senon et Amel où, dans un rayon de 2500 m autour de l'agglomération, la densité d'établissements ruraux s'élève à 1,01 sites/km², contre 0,69 sites/km² en moyenne dans l'ensemble de la zone d'étude considérée. Les choix d'implantation semblent également tributaires du milieu naturel : dans la plaine de la Woëvre, on observe que les établissements ruraux – quel que soit leur statut – sont majoritairement installés en contexte alluvial ou à l'interface entre alluvions et argiles ; des stratégies qui pourraient traduire des modes d'exploitation du sol polyvalents, privilégiant les zones de contact entre plusieurs milieux naturels. Sur le revers du plateau calcaire du Pays-Haut, la distribution spatiale des sites n'apparaît pas dépendante des cours d'eau ou des alluvions – de toute façon nettement moins abondants que dans la Woëvre –, mais bien plus de la pente, de l'exposition et de l'ensoleillement. Étonnamment, le réseau viaire ne semble avoir qu'un faible impact sur les choix d'implantation, mais seuls les plus grands axes en sont connus. Aussi est-il difficile, en l'absence de cartographie du réseau viaire secondaire, de mesurer le rôle de l'accessibilité en tant que variable de la distribution spatiale des établissements ruraux. Elle pourrait toutefois s'exprimer au travers du phénomène de polarisation observé autour de Senon-Amel, situé sur un important nœud routier permettant d'assurer la liaison transversale entre les voies Reims-Trèves et Reims-Metz (Liénard 1885, p. 87 ; Feller et Georges-Leroy 1997 ; Mourot 2001, p. 503-518).

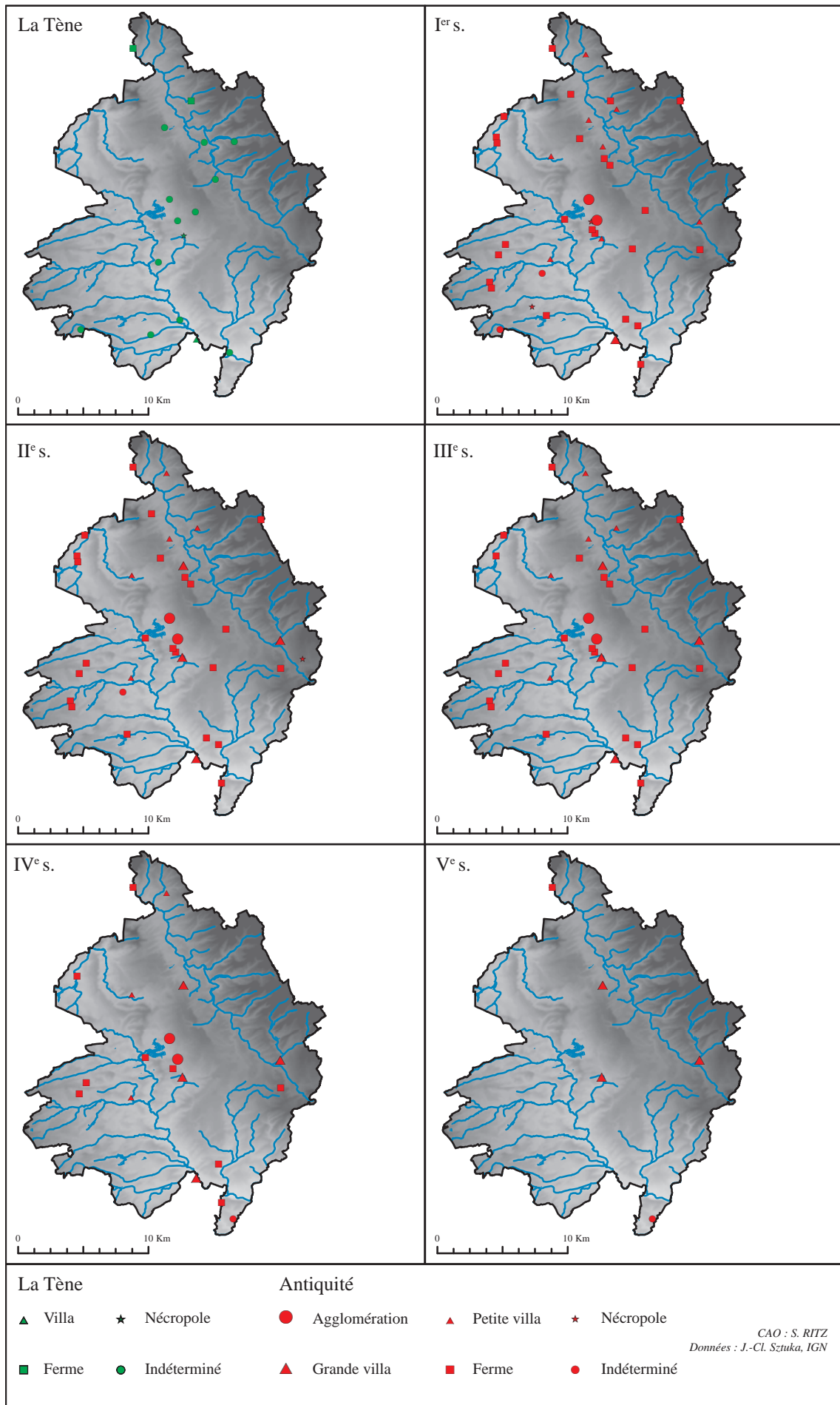


Figure 76 : évolution du peuplement dans la région de Senon-Amel

3.2. L'aqueduc souterrain de Vaudoncourt

(S. Ritz et J.-Cl. Sztuka, avec la coll. de Fr. Mourot)

À Vaudoncourt-*La Grande Hache*, lors de la construction d'une voie ferrée en 1932, deux aqueducs souterrains taillés dans le calcaire de la « Dalle d'Étain » (Bathonien) ont été découverts. Ils ont fait l'objet de deux explorations (par V. Blouet et le spéléo-club de Metz en 1976, puis par F. Pierre et la Société d'Etude et de Sauvegarde des Mines Anciennes en 1990), dont l'une a donné lieu à la réalisation d'un plan topographique (Blouet 1983). En 2005, l'aqueduc et la *villa* de Vaudoncourt – déjà connue par des clichés aériens – ont fait l'objet d'une prospection électrique dans le cadre d'un programme de prospection thématique porté par Fr. Mourot. L'ensemble de ces données a été repris dans le cadre du présent programme de recherche, notamment afin de géoréférencer la topographie réalisée en 1976, d'examiner les liens entre l'aqueduc et la *villa* (connus de manière empirique uniquement) et de proposer un état des connaissances synthétique sur cet aménagement original. Cet état des lieux actualisé (le précédent était fourni par Fr. Mourot en 2001) permettra d'organiser et de structurer d'éventuelles recherches futures.

Ces deux aqueducs présentent une architecture de type *quanât*, composée d'un ensemble de puits régulièrement espacés (de 10 m à 25 m env.) et reliés à une galerie drainante installée en profondeur (env. 8 m sous le niveau de sol actuel). À la base de chaque puits, deux galeries ont été creusées dans des directions opposées. Les galeries se rejoignent entre deux puits, à des distances inégales de ceux-ci. Elles présentent des sections de formes (généralement rectangulaire ou trapézoïdale) et des dimensions variables (fig. 77). Dans les parois, de nombreuses niches de faible profondeur ont été aménagées afin de recevoir un lumignon, à en juger par les traces de suie fossilisées par les coulées de calcite. À la base des galeries, un surcreusement a été opéré sur une largeur souvent inférieure à celle de la galerie et sur une profondeur parfois importante (jusqu'à 1,6 m). Il semble témoigner d'un réapprofondissement nivelé dans un second temps, destiné à favoriser l'écoulement de l'eau. Les jonctions entre galeries, peu soignées, présentent fréquemment des décalages (en direction ou en altitude), ainsi que des reliques de front de taille au niveau du faite. L'absence de rectification du faite, gênant la progression, tend à indiquer une faible fréquentation (Blouet 1983, Pierre 1990, Mourot 2001). Les puits semblent donc n'avoir été destinés qu'à assurer un accès lors du creusement : ils sont systématiquement fermés par des dalles calcaires montées en encorbellement, formant une voûte de pierres sèches.

L'aqueduc le plus long se développe sur une longueur totale de 656 m (42 puits), selon une orientation sud-sud-est/nord-nord-ouest. L'extrémité sud, au lieu-dit l'Épine, marque l'arrêt du creusement et – vraisemblablement – le point de captage. Au nord, la progression est interrompue par l'effondrement d'un puits. La prospection géophysique

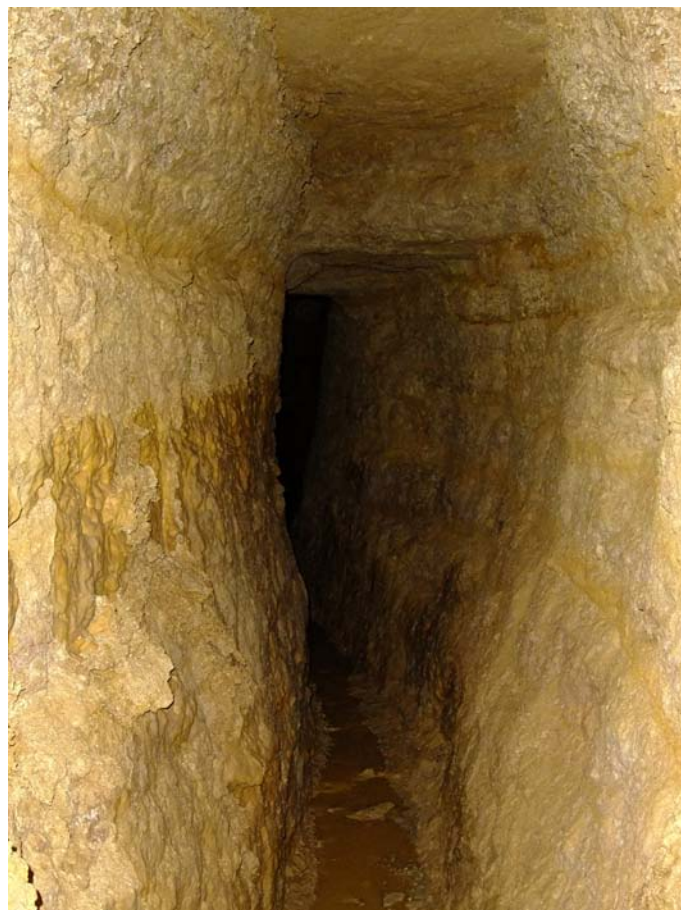


Figure 77 : l'aqueduc souterrain de Vaudoncourt (cliché : B. Losson)

réalisée en 2005 a permis de repérer certains puits et de géoréférencer le plan topographique de cet aqueduc, dressé par V. Blouet et le spéléo-club de Metz en 1976 (Blouet 1983). Bien que la galerie soit obstruée avant son terme, il semblerait qu'elle alimente, au nord, une exsurgence qui a été drainée récemment (la source de la Bonde, encore visible sur des clichés aériens de la fin des années 1980) (fig. 78). À proximité de la source, des prospections pédestres, puis aériennes et géophysiques, ont mis en évidence une grande *villa*, qui s'étend sur une surface de plus de 4 ha (cf. infra p. 91). Les cartes de résistivité ont également révélé un réseau complexe d'anomalies linéaires (des fossés, des canalisations ?) qui semble relier l'ancienne source de la Bonde à un grand bassin rectangulaire situé en arrière de la *villa* et, peut-être, à une aile balnéaire située au nord du bâtiment résidentiel.

Le second aqueduc, situé à environ 375 m au nord-ouest du précédent, obéit à une orientation similaire (nord-sud) mais se partage, après un développement rectiligne, en deux branches orientées au nord-est et au nord-ouest, formant un réseau en Y. Moins bien conservé et en partie écroulé (le développement total n'excède pas une centaine de mètres), cette galerie n'a pas fait l'objet de relevé topographique et sa destination reste inconnue.

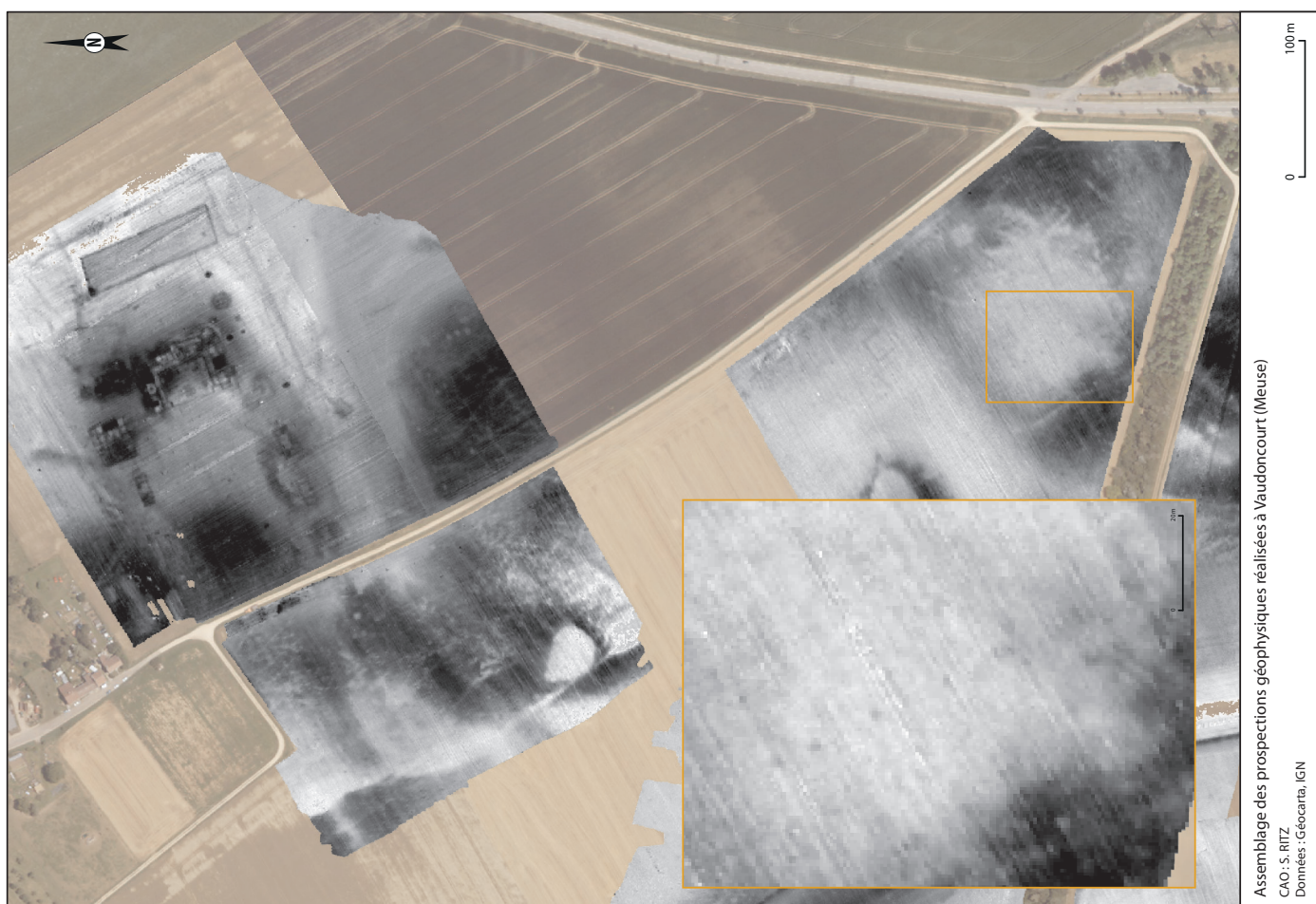
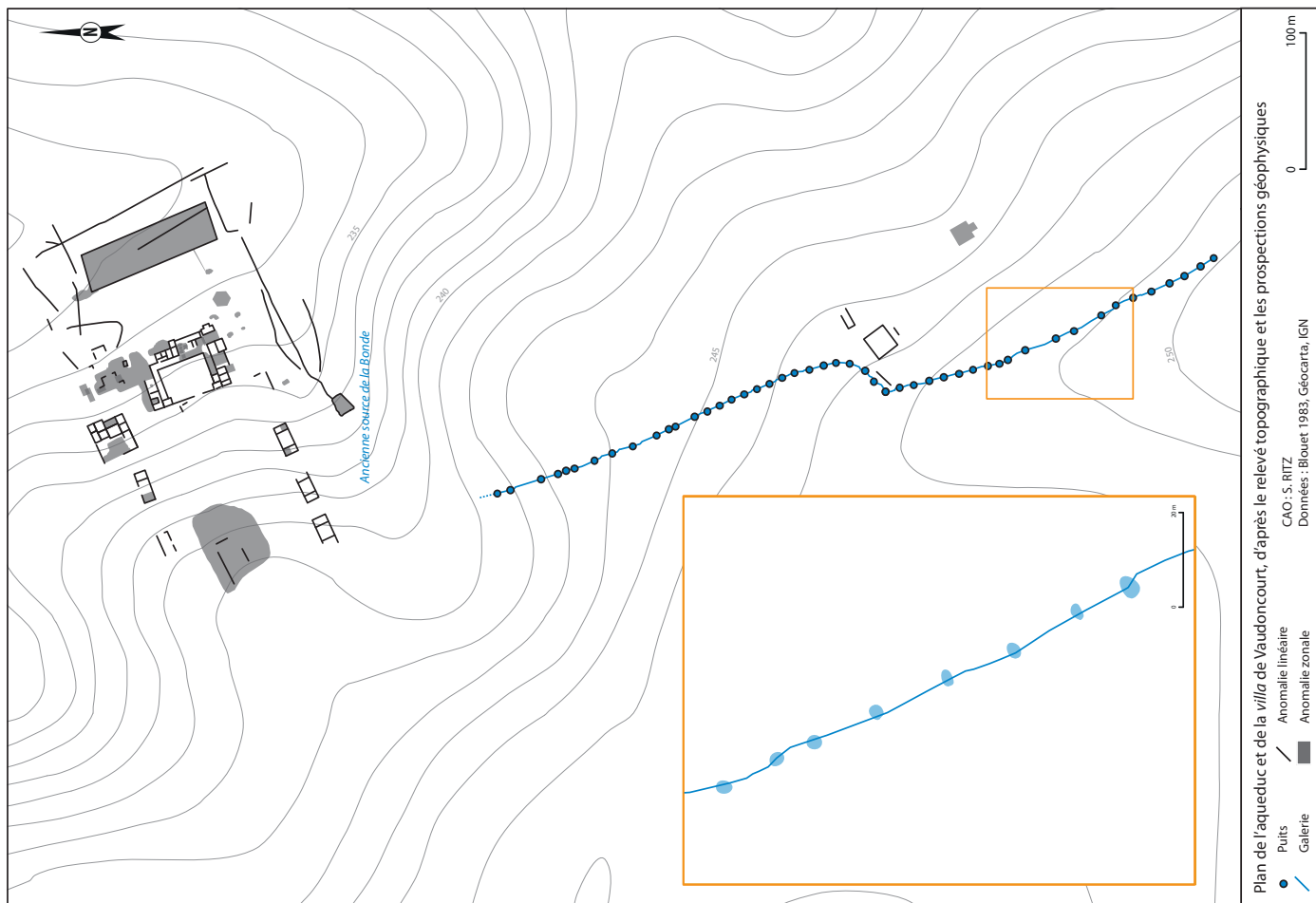


Figure 78 : plan de l'aqueduc et de la villa de Vaudoncourt

Synthèse : apports et limites de l'approche prospective

Au terme de cette seconde campagne de prospection thématique (programme annuel 2015, programme trisannuel 2016-2018), l'état des connaissances sur Senon et Amel peut être considéré comme actualisé ; la quasi totalité de la documentation existante ayant été examinée¹. La confrontation des nombreuses données inédites disponibles – collections issues de prospections pédestres, clichés aériens et relevés géophysiques – et des résultats des opérations préventives, ponctuellement complétées par l'acquisition de nouvelles données de terrain, permet de prendre la mesure de l'évolution des connaissances sur l'agglomération de Senon-Amel, mais également de la persistance de lacunes documentaires importantes pour la compréhension du site.

L'analyse des différentes sources de données spatialisées permet d'appréhender assez précisément la topographie de l'agglomération de Senon. Elle se développe sur la liaison transversale entre les voies Reims-Metz et Reims-Trèves, sur un important nœud routier vraisemblablement formé d'un carrefour d'au moins six voies antiques. Ces axes ont un effet structurant important : l'agglomération est organisée autour d'une vaste place publique formée et délimitée par la jonction de deux voies. Le centre public est prolongé au nord-est par un quartier orthonormé comprenant un petit théâtre, dont l'architecture vernaculaire est remarquable, et – vraisemblablement – les thermes fouillés en 1917. À en juger par la planimétrie des structures et le faciès matériel du secteur, il est possible qu'un petit complexe cultuel ou une nécropole se développe en périphérie nord-est de l'agglomération, mais cette identification est peu assurée. Il est certain, en revanche, qu'un petit temple à plan centré se trouve à l'extérieur de l'agglomération, le long de la voie reliant Senon à Amel. Le matériel recueilli en surface suggère une fréquentation du I^{er} au III^e s. au moins.

Les quartiers d'habitat sont régulièrement délimités par la voirie et se développent tout autour du centre public, pour porter la superficie de l'agglomération à un minimum de 35 ha. Ses limites orientales, sous le village actuel, sont mal connues mais seront prochainement précisées par une opération préventive (suivi de travaux d'assainissement) qui vient de s'achever dans la commune. Les formes de l'habitat comprennent au moins trois modèles bien distincts : des *street buildings* structurés par de longues parcelles laniérées au nord et sans doute au sud de la place publique ; des habitats sur cour de statut élevé au nord-est, à proximité du quartier du théâtre et peut-être à l'ouest, le long d'une voie ; de modestes bâtiments composés de deux pièces symétriques au sud-ouest, dans les quartiers péricentraux. Au nord-ouest, à 100 m du tissu urbain, deux *villae* périurbaines interrogent les relations entre la ville et son environnement immédiat.

¹ Les seuls éléments restant à étudier sont les collections de petit mobilier issues des sondages au lieu-dit le Bourge, conservées au musée de Verdun (21 restes céramiques, 35 restes métalliques, 6 monnaies), ainsi que éléments lapidaires non étudiés cette année (21 blocs sur 98).

Cette connaissance extensive de la configuration spatiale de l'agglomération contraste assez fortement avec notre compréhension lacunaire de sa chronologie qui, en l'absence d'opération programmée depuis 1970, ne peut être abordée qu'au travers des fenêtres réduites de l'archéologie préventive ou, au contraire, de la vision extensive offerte par des ensembles mobiliers privés de leur contexte.

Quelques hypothèses relatives au profil chronologique général peuvent toutefois être formulées. Une occupation précoce, dès La Tène finale (voire La Tène moyenne : Viller 2014), n'est attestée qu'au nord de la ville antique, dans les parcelles sondées ou fouillées (Viller 2013, 2014 ; Gazenbeek 2014). Elle est encore très mal connue d'un point de vue structurel en raison de surfaces fouillées trop réduites et il est encore trop tôt, à notre avis, pour y reconnaître avec certitude un habitat groupé protohistorique. Les collections issues des prospections pédestres ne permettent pas de préciser l'extension de cette première phase d'occupation.

Elles révèlent en revanche que la totalité de l'assiette de l'agglomération est sans doute occupée dès le I^{er} s. et pour les deux siècles suivants. Seul un quartier de la périphérie nord-est de l'agglomération, que l'on soupçonne avoir une vocation funéraire ou culturelle, semble connaître un important fléchissement d'occupation dès le III^e s.

L'occupation tardive n'est pas exclusivement concentrée autour du *castrum*, mais également au centre (Vermard 2004) et au nord-est (Vermard 2005 ; Viller 2013, 2014 ; Gazenbeek à paraître) de l'agglomération, pour la première moitié du IV^e s. au moins. Dans le matériel issu des prospections pédestres, les éléments du IV^e s. restent toutefois extrêmement rares à Senon (notamment par rapport à Amel). L'hypothèse d'une occupation jusqu'à la fin du IV^e s. était largement fondée sur des séries monétaires inventoriées au XIX^e s., qui cumulent les exemplaires provenant de Senon et d'Amel. Vus les éléments chronologiques récents à notre disposition (matériel issu des prospections pédestres et des opérations préventives à Senon), on est tenté de penser que les monnaies les plus récentes mentionnées par Liénard proviennent d'Amel et non de Senon. Les troubles de la fin du III^e s., perceptibles à Senon au travers de l'édification de la fortification et de l'enfouissement du dépôt monétaire en 259-260 – qui doit sans doute être mis en relation avec l'invasion des Alamans et des Juthunges (Estiot et al. 2001) –, continuent donc d'apparaître comme une rupture majeure dans le profil chronologique général de l'agglomération antique.

À Amel, le traitement géomatique des prospections géophysiques et aériennes permet d'affiner la caractérisation des structures et soulève plus de questions qu'elle n'en résout. Le site est structuré par une esplanade trapézoïdale de 5 ha, comprenant deux enceintes culturelles à édifices

multiples, ainsi que des thermes et un théâtre. L'interprétation de deux groupes de structures – trois monuments rectangulaires et un grand bâtiment à abside –, délimitant l'esplanade au nord et au sud, reste problématique, bien que leur planimétrie et leur situation en fassent assurément des aménagements monumentaux. Les comparaisons avec le programme architectural d'autres grands sanctuaires suggèrent qu'il pourrait s'agir d'aménagements profanes mis à disposition du culte : des portiques, des *hospitalia*, des ailes de boutiques, des cuisines et des salles à manger.

Les quartiers périphériques qui se développent au nord et au sud du sanctuaire soulèvent de nombreuses questions. Les plans reconnus et la structuration en enclos se distinguent très clairement des modèles observés à Senon et se rapprochent de ceux des fermes isolées ou des bâtiments d'exploitation des *villae* connues dans la région. On y retrouve des structures de type « grange », composées d'un corps principal précédé d'un porche encadré de deux pavillons d'angle, de petits bâtiments allongés tripartites ou quadripartites, avec ou sans galerie-porche de façade, ou encore des successions de petites cellules disposées en enfilade. Ces rapprochements typologiques invitent à envisager une fonction productive (agricole et/ou artisanale) pour ces quartiers périphériques, en plus d'une vocation résidentielle évidente au vu de la densité des structures. Ces comparaisons restent toutefois purement formelles, dans la mesure où les ensembles de mobilier associés n'apportent aucun argument en faveur de cette interprétation. Cette hypothèse reste donc largement conjecturale, même si l'on s'explique mal de telles divergences dans les compositions urbaines de Senon et d'Amel.

L'étude des collections de mobilier recueillies à Amel permet en revanche de préciser la chronologie du site, ce qui constitue un des principaux apports de cette campagne. On soulignera en premier lieu qu'une succession d'occupation à Senon et Amel peut désormais être exclue : la proximité des faciès matériels indique que les deux sites ont, selon toute vraisemblance, fait l'objet d'une occupation concomitante.

Malgré la présence de numéraire gaulois en quantités significatives, il n'est en revanche toujours pas possible de trancher entre une origine laténienne du site et une fondation *ex nihilo* à l'époque romaine. Dans ce dernier cas, elle n'est toutefois vraisemblablement pas postérieure au milieu du I^{er} s. : c'est ce que tend à suggérer la présence d'une nécropole chronologiquement mieux cernée grâce à des prospections carroyées, ainsi que la distribution de céramiques du I^{er} s. sur la quasi-totalité de l'assiette du site. Contrairement à Senon, l'occupation tardive y est très bien attestée par diverses catégories céramiques caractéristiques et, surtout, par une importante série monétaire. Elle suggère que l'occupation, importante dans la première moitié du IV^e s., se maintient jusque dans le troisième quart du IV^e s., malgré une inflexion à partir de 350. Quelques objets d'*instrumentum* pourraient même évoquer une continuité vers

la période mérovingienne, pour laquelle une nécropole est signalée à environ 1 km au sud du site antique d'Amel. Au prisme des données disponibles, certes peu précises, on est alors tenté d'envisager un schéma de déplacement de l'occupation, faisant d'Amel le pôle d'occupation principal à l'époque mérovingienne ou carolingienne, au détriment de Senon : le bourg est mentionné dès 707 dans le diplôme de Ludwig, archevêque de Trèves (Liénard 1872, p.4), comprend un *castrum* au milieu du X^e s. (Cartulaire de Saint-Vanne, n°15), assisté d'un chapitre à partir de 959 (Cartulaire de Gorze, n°107, p. 196-198) qui sera transformé en prieuré bénédictin en 1032 (Cartulaire de Gorze, n°126, p. 226-227 ; voir également Paris 1994, p. 50-55).

Ces avancées ne doivent pas occulter les nombreuses questions qui restent en suspens. En particulier, les rythmes de développement du sanctuaire et des quartiers périphériques d'Amel nous échappent encore totalement, de même qu'il n'est pas possible de déterminer avec assurance quel est, de Senon ou d'Amel, le pôle d'occupation primitif.

Ces interrogations nous renvoient au problème de la caractérisation du site d'Amel : la mise évidence d'un habitat groupé contemporain du sanctuaire, reprenant des modèles architecturaux caractéristiques des établissements ruraux, exclut désormais une interprétation uniquement culturelle du site et, par conséquent, l'hypothèse qui faisait du caractère bipolaire de l'agglomération de Senon-Amel le reflet d'une stricte spécialisation fonctionnelle, opposant une agglomération à caractère « civil » et un complexe monumental à vocation religieuse. En conséquence, il nous semble que le terme de « sanctuaire » doit être réservé à l'esplanade monumentale ; rien ne permettant objectivement de distinguer l'ensemble qu'il forme avec son habitat périphérique d'une agglomération. Il apparaît donc que l'agglomération de Senon-Amel constitue selon toute vraisemblance un cas de juxtaposition de deux agglomérations contemporaines.

Cette singularité topographique, qui est notamment associée à un phénomène de répétition des monuments publics, soulève la question fondamentale de l'origine et du sens de ce schéma urbain au sein de l'espace civique. Cette interrogation, qui constitue le fil directeur des recherches sur Senon-Amel, doit être prioritairement abordée au travers des relations chronologiques et fonctionnelles entre les deux pôles de vestiges. L'examen des éventuelles spécificités topographiques, chronologiques et fonctionnelles de chacune des composantes de cette agglomération bicéphale apparaît donc comme une problématique transversale, unifiant l'ensemble des questionnements précédemment évoqués.

Ces interrogations se heurtent toutefois à l'insuffisance des connaissances sur le site d'Amel – jamais fouillé –, où l'approche prospective qui a été développée ces dernières années atteint peu à peu ses limites. En effet, on ne pourra préciser définitivement la fonction des quartiers périphé-

riques et de certains monuments publics à partir de données de prospections pédestres et géophysiques, de même qu'on ne peut espérer situer la fondation du sanctuaire grâce à cette approche ; une question qui se pose avec d'autant plus d'acuité depuis que les opérations préventives ont mis en évidence des niveaux laténiens à Senon et les prospections pédestres des indices de fréquentation protohistorique à Amel. D'une manière générale, et malgré l'évolution rapide des recherches sur Amel, le constat est celui d'un déséquilibre dans la progression des connaissances entre Senon et Amel, où l'on ne peut compter sur l'archéologie préventive pour apporter un complément d'informations chronologiques et fonctionnelles. Il apparaît pourtant indispensable de progresser parallèlement sur les deux sites, autant que possible, car c'est précisément dans sa bipolarité que réside l'originalité de cette agglomération antique.

Bibliographie

- ANTOINE X. 2008, *Senon (Meuse) : 2, rue de la Fontaine*, Rapport de diagnostic archéologique, Service Régional d'Archéologie de Lorraine, 47 p.
- ARCELIN P., TUFFREAU-LIBRE M. 1998, *La quantification des céramiques : conditions et protocole*, Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998, 139 p.
- AUPERT P. 2010, *Barzan. II, Le sanctuaire au temple circulaire, Moulin-du-Fâ : tradition celtique et influences gréco-romaines*, Aquitania, suppl. 22, 470 p.
- AUPERT P., 1997, *Le site archéologique de Barzan: « Le Moulin-du-Fâ »*, ASSA, 31 p.
- AUPERT P., HIERNARD J., FINCKER M. 2008, *Sanxay antique*, Guides archéologiques de la France, 43, 110 p.
- BACCEGA S. 2002, *Senon (55) : la ruelle des Bois, Rapport de diagnostic archéologique*, Service Régional d'Archéologie de Lorraine.
- BARRAL P., BOSSUET G., DAUBIGNEY A., CAMERLYNCK C., DABAS M., THIVET M. 2004, « Un exemple d'approche intégrée d'un établissement de la fin de l'Âge du Fer : Authumes « le Tertre » (Saône-et-Loire) », in BLANCHARD J.-L., IZAC-IMBERT L., *L'exploitation agricole dans son environnement à la fin de l'Âge du Fer*, Actes de la table ronde de Saint-Julien, 18-19 novembre 2004, p. 33-43.
- BARRAL P., THIVET M., BOSSUET G., NOUVEL P., BLIN S., MONNIER J., IZRI S., MARC J.-Y., MOUGIN P. 2011, « Les sanctuaires de Mandeuze », in BARRAL P., REDDE M., FAVORY F., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NUNINGER L., PETIT C. (dir.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte 21, p. 557-566.
- BAUDOUX J. 1996, *Les amphores du nord-est de la Gaule (territoire français): contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'Empire romain*, Documents d'Archéologie Française, 52, 215 p.
- BÉAL J.-C. 1984, « Les objets de tabletterie antique du Musée Archéologique de Nîmes », *Cahiers des Musées et Monuments de Nîmes*, 2, 120 p.
- BILLORET R. 1970, « Informations archéologiques. Circonscription de Lorraine », *Gallia*, 38-2, p. 292-294.
- BLANCHET A. 1924, « Chronique », *Revue de Numismatique*, p. 237-238.
- BLOUET V. 1983, « Deux souterrains à Vaudoncourt », *Bulletin du spéléo-club de Metz*, Rapport du CAIRN, pp. 58-59, 1 pl.
- BOULANGER K., 2011, « Les “qanâts” gallo-romains de Lorraine », in ABADIE-REYNAL C., PROVOST S., VIPARD P. (dir.), *Les réseaux d'eau courante dans l'Antiquité : réparations, modifications, réutilisations, abandon, récupération*, p. 133-144.
- BRKOJEWITSCH G., MARQUIE S., DAOULAS G., REMOR DE OLIVEIRA G., JOUANIN G., GARNIER N., BRUNET M., SEDLBAUER S., TEGEL W., CANTIN N., THIRION-MERLE V. 2014, « La villa gallo-romaine de Grigy à Metz (I^{er} s. apr. J.-C. – V^e s. apr. J.-C.) », *Gallia*, 72-1, p. 261-305.
- BRULET R., FELLER M. 2003, « Recherches sur les ateliers de céramique gallo-romains en Argonne : 2. Le site de production d'Avocourt 3 », *Archeologia Mosellana*, 5, p. 301-452.
- BRULET R., VILVORDER F., DELAGE R., 2010, *La céramique romaine en Gaule du Nord : dictionnaire des céramiques*, Brepols, 462 p.
- BRULET R., VILVORDER F., DELAGE R. 2010, *La céramique romaine en Gaule du Nord: dictionnaire des céramiques : la vaisselle à large diffusion*, 462 p.
- BRUNSTIG H. 1937, *Het grafveld onder Hees bij Nijmegen, een bijdrage tot de kennis van Ulpia Noviomagus*, Archaeologisch- historische bijdragen der Allard Pierson stichting, 216 p.
- BUCHER S. 1999, *Reflets de la vie gallo-romaine dans le nord de la Meuse : le témoignage de la sculpture : collection des musées de Stenay et de Verdun*, Université de Metz, Centre de recherche histoire et civilisation, Série histoire régionale antique, Demarolle J.-M. (dir.), 93 p.
- BURNAND Y., DEMAROLLE J.-M. 1998, « Les limites de cités des Leuques et des Médiomatriques », in BURNAND Y. (dir.), *Prolegomena ad editionem novam inscriptionum latinarum Galliae Belgicae pertinentia*, p. 67-93.
- CAZANOVE O., VIDAL J., DABAS M., CARAIRE G. 2012, « Alésia, forme urbaine et topographie religieuse. L'apport des prospections et des fouilles récentes. », *Gallia*, 69-2, p. 127-150.
- CHENET G., 1922, « L'Établissement gallo-romain et le “bourg” de Senon, Meuse : les fouilles allemandes de 1917 à Senon », *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 127-144.
- CHENET G. 1925, « Une nouvelle statuette Epona à Senon », *Pro Alésia*, 43-44, p. 198-203.

- CHENET G. 1946, « Extraits du rapport de M. G. Chenet, directeur honoraire de la 17^e circonscription archéologique. », *Gallia*, 4, p. 363-364.
- CHENET G. 1928, « Fours de potiers gallo-belges et leurs réutilisations funéraires », *Bull. Soc. Archéol. Champenoise*, 1, p. 12-26.
- CHENET G. 1938, « L'industrie céramique gallo-belge et gallo-romaine en Argonne », *Revue des études anciennes*, 1, p. 251-286.
- CHENET G. 1941, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Feuilles et documents d'archéologie antique en France, 1, 194 p.
- CHENET G., GAUDRON G. 1955, « La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles », *Gallia*, suppl. 6, 249 p.
- CHOSSENOT M. 1994, « Contribution à l'étude de la céramique gallo-romaine du Haut-Empire en Champagne et plus particulièrement de la craquelée bleutée », in TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la table ronde d'Arras, Nord-Ouest Archéologie, 6, p. 163-179.
- CLERCX J. 1847, « Notice sur d'anciennes constructions romaines découvertes en 1847 au village de Senon », *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, p. 145-146.
- DEBORD J. 1989, *Les rouelles de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)*, Bulletin de la Société Champenoise, 82-4, p. 25-31.
- DEFFRESSIGNE S., LANDOLT M., MILLET E., TIKONOFF N. (coll.), CAUMONT O. (coll.) 2010, « Premier bilan sur les nécropoles de la région lorraine de la fin du VI^e siècle à la fin de l'indépendance », in BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARIION S., VILLARD-LE TIEC A. (dir.), *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer*, Actes du XXXIII^e colloque de l'AFEAF, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 883, p.189-206.
- DELESTREE L.-P., TACHE M. 2002, *Nouvel atlas des monnaies gauloises. I, De la Seine au Rhin*, 136 p.
- DELOR A. 2005, « Contribution à la définition de faciès céramiques en Champagne durant le Haut-Empire : analyse du mobilier de quelques habitats ruraux de la Marne », *Revue archéologique de l'Est*, 54, p. 95-133.
- DENAJAR L., LECLANT J. 2005, *L'Aube, Carte archéologique de la Gaule*, 10, 701 p.
- DENIS C.-F., 1812, « Notices historiques et topographiques », *Le Narrateur de la Meuse*, p. 227.
- DERU X. 1994, « La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 après J.-C.) », in TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la Table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993, Nord-Ouest Archéologie, 6, p. 81-94.
- DERU X. 1996, *La céramique belge dans le nord de la Gaule: caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art de Louvain-la-Neuve, 89, 463 p.
- DERU X. 2014, *Durocortorum: la céramique de César à Clovis*, Bulletin de la société archéologique champenoise, 107-2, 350 p.
- DERU X., FELLER M. 1992, « La céramique gallo-belge d'Argonne », *Actes du congrès de la SFECAG de Tour-nai*, p. 91-99.
- DERU X., GRASSET L. 1998, « L'atelier de potiers gallo-romains du quartier Saint-Rémi à Reims (Marne) », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 91-2, p. 57-74.
- DERU X., PAICHELER J.-CL. 2001, « La céramique à dégraissant coquillier dans le nord-est de la Gaule », in DEMAROLLE J.-M. (dir.), *Histoire et céramologie en Gaule mosellane*, Archéologie et Histoire Romaine, 4, p. 23-36.
- DERU X., ROLLET P. 2000, « La céramique gallo-romaine de la rue de Cernay à Reims (Marne) », *Actes du congrès de la SFECAG de Libourne*, p. 335-366.
- DESCHLER-ERB E. 2012, *Römische Militärausrüstung aus Kastell und Vicus von Asciburgium*, Funde aus Asciburgium, 17, 154 p.
- DONDIN-PAYRE M. 2011, « Vandoeuvres-en-Brenne (Indre), Vicus et sanctuaire du territoire des Bituriges Cubes », *Gallia*, 68-2, p. 291-311.
- DOYEN J.-M. 2010, *Les monnaies du sanctuaire celtique et de l'agglomération romaine de Ville-sur-Lumes/Saint-Laurent*, Moneta, 106, Charleville-Mézières, 408 p.
- DREXEL F. 1918, « Die Römer in Senon », in H. Reiners (dir.), *Eine Römersiedlung vor Verdun*, p. 16-33.
- DUFOUR G. 1993, « Le grand théâtre de Vendeuil-Caply », in PITON D. (dir.), *Vendeuil-Caply*, Nord-Ouest archéologie, 5, p. 97-110.
- DUVAUCHELLE A. 1990, « Les outils en fer du musée romain d'Avenches », *Pro Aventico*, 32, p. 1-118.

- ESCHBACH F. 2011, « Le théâtre antique de Lousonna-Vidy », in FUCHS M., DUBOSSON B. (dir.), *Theatra et spectacula. Les grands monuments des jeux dans l'Antiquité*, Études de Lettres, 288, 1-2, p. 97-118.
- ESTIOT S., REMY B., RICHARD J.-C. 2001, « Un lot provenant du trésor monétaire romain de Senon (Meuse) entré dans la collection Hippolyte Müller », *Revue archéologique de l'Est*, 51, p. 495-516.
- FAUDUET I. 2010, *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, 350 p.
- FELLER M., GEORGES-LEROY M. 1997, « Senon, de la bourgade au burgus », in J.-L. Massy (éd.), *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Annales littéraires de l'Université de Besançon 647, Paris, p. 285-296.
- FELLER M., HOERNER B. 1994, « Première approche de la céramique du Bas-Empire en Lorraine », in TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la table ronde d'Arras, Nord-Ouest Archéologie, 6, p. 95-115.
- FERDIÈRE A. 1988, *Les campagnes en Gaule romaine (52 av.J.-C.-486 ap. J.C.)*, 2 vol., 301 p. et 284 p.
- FERDIÈRE A. 2003, « La place du domaine foncier dans la production artisanale destinée au marché », in LEPETZ S., MATTERNE V. (dir.), *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de la Gaule romaine : matières premières et produits transformés*, Actes du 6^{ème} colloque AGER, Compiègne, 5-7 juil. 2002, *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, p. 263-279.
- FERDIÈRE A., GANDINI C., NOUVEL P., COLLART J.-L. 2010, « Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions », *Revue Archéologique de l'Est*, 59, p. 357-446.
- FEUGÈRE M. 1985, *Les fibules en Gaule méridionale : de la conquête à la fin du V^e s. ap. J.-C.*, *Revue archéologique de Narbonnaise*, suppl. 12, 509 p.
- FEUGÈRE M. 1994, « La vaisselle gallo-romaine en bronze de Vertault (Côte-d'Or) », *Revue Archéologique de l'Est*, 45-1, p. 137-168.
- FEUGÈRE M. 2002, « Militaria de Gaule méridionale, 19. Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault (F) », *Gladius. Estudios sobre armas antiguas, armamento, arte militar y vida cultural en Oriente y Occidente*, XXII, p. 73-126.
- FISTER V., LOSSON B., MANCEAU L., LEBAUT S., RICHARD P., TOLLIE, M. 2015, « L'hydrosystème de l'étang d'Amel (Meuse, France) : fonctionnement hydro-sédimentaire d'un petit bassin karstique et évaluation de l'érosion », *Géomorphologie*, 21-2, p. 101-114.
- FUCHS M., DUBOSSON B. (dir.) 2011, *Theatra et spectacula. Les grands monuments des jeux dans l'Antiquité*, Études de Lettres, 1-2, 359 p.
- GAITZSCH 1980, *Eiserne Römische Werkzeuge : Studien zur römischen Werkzeugkunde in Italien und den nördlichen Provinzen des Imperium Romanum*, BAR International Series, 78, 410 p.
- GAMEZ P., HALL F. 1991, « L'étang d'Amel en Woëvre septentrionale : un exemple de contraintes dans l'aménagement d'un milieu karstifié », *Mosella*, XVIII, p. 215-238.
- GASPAR N. 2007, *Die keltischen und gallo-römischen Fibeln vom Titelberg*, Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art du Luxembourg, XI, 225 p.
- GASTON C. 2008, « Bâtiments « standardisés » dans la pars rustica des villae : deux exemples récemment découverts en Franche-Comté », *Revue archéologique de l'Est*, 57, p. 253-266.
- GAZENBEEK M. (à paraître), *Senon (Meuse) : Grande Rue*, Rapport de fouilles archéologiques, Service Régional de l'Archéologie de Lorraine.
- GAZENBEEK M. 2003, « L'Argonne dans l'Antiquité : étude d'une région productrice de céramique et de verre », *Gallia*, 60-1, p. 269-317.
- GAZENBEEK M., BELLAVIA V., BRAGUIER S., PILLARD-JUDE C., WIETHOLD J. 2013, « La cuisine d'une maison de maître du Haut-Empire à Grand (Vosges) », in MAUNE S., MONTEIX N., POUX M. (dir.), *Cuisines et boulangeries en Gaule romaine*, *Gallia*, 70-1, p. 97-112.
- GAZENBEEK M., BRESSOUD A., FELLER M., CHÂTELET M. 2009, *La céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age entre Meuse et Rhin : Approche typologique et chronologique des céramiques lorraines entre la fin du V^e et le XII^e s.*, Rapport de PCR 2006-2009, Service Régional d'Archéologie de Lorraine, 303 p.
- GOSE E. 1950, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Beihefte der Bonner Jahrbücher, 1, 47 p.
- GOUDINEAU C. 1970, « Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéienne », *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, 82, p. 159-186.
- GOUDINEAU C., FAUDUET I., COULON G. (dir.) 1994, *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes du colloque d'Argentomagus, 204 p.

- GRENIER A. 1931, *Manuel d'archéologie gallo-romaine, I, Généralités, Travaux militaires*, 619 p.
- GRICOURT D., NAUMANN J., SCHAUB J. 2009, *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle) : fouilles 1978-1998*, Blesa, 5, 807 p.
- GROS P. 1996, *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*, 2 vol. : 503 et 527 p. 1.
- GUILLAUME J. 1987, Senon (Meuse) : lieu-dit le Bourge, Rapport de sondage programmé, Service Régional de l'Archéologie de Lorraine.
- GUIRAUD H. 1981, « Les bagues d'époque romaine du trésor de Boistray (Rhône) », *Gallia*, 39-2, p. 219-233.
- GUIRAUD H. 1989, « Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule », *Gallia*, 46-1, p. 173-211.
- HAMM G. 2004, *La Meurthe-et-Moselle, Carte archéologique de la Gaule*, 54, 468 p.
- HANUT F., HENROTAY D. 2006, « Le mobilier céramique des II^e et III^e s. du site "Neu" à Arlon/Orolaunum (province de Luxembourg, Belgique) : éléments pour la définition du faciès céramique de la partie occidentale du territoire trévire », *Actes du congrès de la SFECAG de Pézenas*, p. 287-338.
- HENRICH P., KRIER J. 2010, « Der römische vicus Ricciacus/Dalheim (Luxemburg) » in HEISING A. (dir.), *Akten der Tagung Lahr 21-23.10.2010, Bonn*, p. 119-136.
- HOLWERDA J.H. 1923, *Arentsburg, een Romeinsch militair vloodstation bij Voorburg*, 165 p.
- HÖPKEN C. 2005, *Die römische Keramikproduktion in Köln*, 659 p.
- LA TOUR H. 1892, *Atlas des monnaies gauloises*, 134 p.
- LEFEBVRE B., RODIER X., SALIGNY L. 2008, "Understanding Urban Fabric with the OH_FET model based on Social Use, Space and Time", *Archeologia e Calcolatori*, 19, 2008, p. 195-214.
- LEFEBVRE B., RODIER X., SALIGNY L. 2012, «La modélisation de l'information spatio-temporelle », ARCHAMBAULT DE BEAUNE S., FRANCFORT H.-P. (dir.), *L'archéologie à découvert : hommes, objets et temporalités*, p. 249-258.
- LIÉNARD F. 1872, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse : comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Dictionnaires topographiques de la France, 55, 297 p.
- LIÉNARD F. 1885, *Archéologie de la Meuse : Description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine. 3, partie nord du département*, 144 p.
- LLOYD-MORGAN G. 1977, *The Typology and Chronology of Roman Mirrors in Italy and the North-western Provinces, with special reference to the collections in the Netherlands*, PhD thesis, University of Birmingham.
- LLOYD-MORGAN G. 1981, *Description of the Collections in the Rijksmuseum G.M. Kam at Nijmegen, IX. The mirrors*, 128 p.
- LOSSON B., MANCEAU L., LEBAUT S., FISTER V., 2011, *Les modalités de comblement de l'étang d'Amel (Meuse) : étude hydrologique et sédimentaire*, Rapport d'étude pour le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL), Centre d'Etudes Géographiques de l'Université de Metz (CEGUM), 96 p.
- MAC MAHON A. 2006, « Fixed-Point Retail Location in the Major Towns of Roman Britain », *Oxford Journal of Archaeology*, 25-3, p. 289-309.
- MASSENDARI J., LECLANT J. 2006, *La Haute-Garonne (hormis le Comminges et Toulouse), Carte archéologique de la Gaule*, 31-1, 399 p.
- MILANESE M. 2013, *Alghero. Archeologia di una città medievale, Sardegna medievale*, 4, 176 p.
- MISCHKA C. 2011, « Die neu entdeckte Mansio in der Außensiedlung des Kastells Pfünz », *Der Limes (Nachrichtenblatt der Deutschen Limeskommission)*, p. 8-13.
- MOREAU-MARÉCHAL J. 1982, *La céramique gallo-romaine du Musée d'Arlon*, Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg, CX-CXI, Arlon.
- MOUROT F. 2001, *La Meuse, Carte archéologique de la Gaule*, 55, 656 p.
- MÜLLER H. 1931, « Notes sur un trésor de monnaies romaines en argent découvert dans la Meuse », *Rhodania*, 13, notice 1559, p. 191-194.
- MUTARELLI 2011, « Le théâtre romain de Lillebonne. Étude des sources et nouvelle campagne de fouilles », in FUCHS M., DUBOSSON B. (dir.), *Theatra et spectacula. Les grands monuments des jeux dans l'Antiquité*, Études de Lettres, 1-2, Lausanne, p. 223-262.
- NICOLLE J. 1978, « Julien apus Senonas (356-357) : un contresens historique », *Rivista Storica Dell'Antichità*, VIII, p. 133-160.
- NICOLLE J., 1952, « Une erreur historique ? Le "siège de Sens" (356 après J. C.). Etude critique de cet événement reconsidéré dans son vrai cadre: La défense des Gaules au IV^e siècle par Julien l'Apostat », *L'Yonne républicaine*, 277.

- NOUVEL P. 2011, « Les sanctuaires des Villards-d'Héria (Jura). Apport des travaux anciens et récents », in REDDE M., BARRAL P., FAVORY F., GUILLAUMET J.P., JOLY M., MARC J.-Y., NUNIGER L., PETIT C. (dir.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, 21, p. 619-628.
- NOUVEL P., IZRI S. 2014, « Etude monétaire », in ROCQUE G. (dir.), *Magny-Cours, Pré de la Fontaine*, Rapport intermédiaire de fouilles préventives, p. 225-248.
- NOUVEL P., VENAULT S. 2012, *Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale*, Rapport de PCR, Service Régional de l'archéologie de Franche-Comté, 171 p.
- NOUVEL P., VENAULT S. 2013, *Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale*, Rapport de PCR, Service Régional de l'archéologie de Franche-Comté, 275 p.
- NOUVEL P., VENAULT S. 2014, *Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale*, Rapport de PCR, Service Régional de l'archéologie de Franche-Comté, 2 vol. : 477 et 409 p.
- NOUVEL P., VENAULT S. 2015, *Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale*, Rapport de PCR, Service Régional de l'archéologie de Franche-Comté, 640 p.
- OELMANN F. 1914, *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Baer, 80 p.
- PARIS M. 1994, *Atlas de la France de l'An mil : état de nos connaissances*, p. 50-55
- PEACOCK D.P.S. 1977, *Pottery and early commerce : characterization and trade in Roman and later ceramics*, 340 p.
- PECHOUX L. 2010, *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Archéologie et histoire romaine, 18, 500 p.
- PETIT J.-P., 2004, « Les agglomérations secondaires de la cité des Médiomatriques », dans FLOTTE P., FUCHS M. (dir.), *La Moselle, Carte archéologique de la Gaule*, 57/1, p. 161-175.
- PETIT J.-P., SANTORO S., 2013, « La vie publique dans une petite ville de Gaule Belgique. Le centre monumental de Bliesbruck », *Dossiers d'Archéologie*, 24, p. 52-59.
- PEUQUET D. J., 1994, "It's about time; A conceptual framework for the representation of temporal dynamics in geographic information systems", *Annals of the Association of the American Geographers*, 3, p. 441-461.
- PIERRE F. 1990, *Souterrain de Vaudoncourt*, Rapport de visite, Société d'étude et de sauvegarde des anciennes mines, 6 p., 3 ill., 2 pl.
- POPOVITCH L. 2012, «Les offrandes monétaires en Gaule romaine, quelques réflexions tirées des découvertes d'Oedenburg (Haut-Rhin) et d'Alesia (Côte d'Or)», in CAZANOVE O., MENIEL P. (dir.), *Etudier les lieux de culte en Gaule romaine*, Actes de la table ronde de Dijon, 18-19 septembre 2009, p. 85-94.
- PRECHT G. 2013, « Un groupe de maisons du vicus de Bliesbruck. Essai de reconstruction architecturale », *Dossiers d'Archéologie*, 24, p. 48-49.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-T. 1993, *Diis deabvsqve sacrvm : formulaire votif et datation dans les trois Gaules et les deux Germanies*, Gallia Romana, 98 p.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-TH. 2002, « *Hic situs est* ou *Dis Manibus*. Du bon usage de la prudence dans la datation des épitaphes gallo-romaines », *L'antiquité classique*, 71, 2002. p. 221-227.
- RANGEL DE LIMA C. 2014, *A Girl's best friend. The Role of Hairpin in Defining Female Identity in Roman London*, Dissertation, MA Artefact Studies, University College, London.
- REDKNAP M. 1999, *Die römischen und mittelalterlichen Töpfereien in Mayen, Kreis Mayen-Koblenz*, Berichte zur Archäologie an Mittelrhein und Mosel, 6, 438 p.
- RIHA E. 1979, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst, 3, 222 p.
- RIHA E. 1994, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst : die Neufunde seit 1975*, Forschungen in Augst, 18, 206 p.
- RITTERLING E. 1913, *Das frühromische Lager bei Hofheim in Taunus*, Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschungen, 40, 416 p.
- RITZ S. (dir.), GAZENBEEK M., MICHEL K., MOUROT Fr., SZTUKA J.-Cl., TROMMENSCHLAGER L., VILLER S. 2015, *L'agglomération antique de Senon-Amel (Meuse) : programme de prospection thématique*, Rapport d'activité 2015, Service Régional de l'Archéologie de Lorraine, 118 p.
- RITZ S., VILLER S. à paraître, « L'exploitation des calcaires en plaquettes de la Dalle d'Étain dans l'agglomération gallo-romaine de Senon (Meuse) », in BOULANGER K., MOULIS C. (dir.), *Pierre à Pierre : économie de la pierre aux périodes historiques en Lorraine et régions limitrophes (I^{er} s. av. J.-C. XVII^e s.)*, Actes du colloque de Nancy, 5-6 novembre 2015.
- RODIER X., SALIGNY L. 2010, « Modélisation des objets historiques selon la fonction, l'espace et le temps pour l'étude des dynamiques urbaines dans la longue durée », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Systèmes, Modélisation, Géostatistiques, article 502, mis en ligne le 17 juin 2010, modifié le 17 juin 2010.

SCHEERS S. 1977, *Traité de numismatique celtique. II, La Gaule Belgique*, 2^e édition, 986 p.

SCHEID J. 2007, « Comprendre les cultes et lieux de cultes des cités des Gaules » in HANOUNE R. (dir.), *Les villes romaines du Nord de la Gaule : vingt ans de recherches nouvelles*, Actes du XXV^e colloque international de HALMA-IPEL, UMR CNRS 8164, Revue du Nord, Suppl. 10, p. 477-483.

SCHEMMAMA V. 1995, *Rapport de rospexion-inventaire du canton de Spincourt (Meuse)*, Service Régional de l'Archéologie de Lorraine, 46 p.

SEAR FR. 2006, *Roman Theatres. An Architectural Study*, Oxford Monographs in Classical Archaeology, 465 p.

SIMPSON C.J. 1974, "Where Was Senonae ? A Problem of Geography in Ammianus Marcellinus, XVI, 3, 3", *Latomus*, 33, Fasc. 4, pp. 940-942.

SOMMER M. 1984, *Die Gürtel und Gürtelbeschläge des 4. und 5. Jahrhunderts im römischen Reich*, Bonner Hefte zur Vorgeschichte, 22, 348 p.

SYMONDS R. P. 1999, « Céramiques et gobelets métallescents dans le nord de la Gaule : nouvelles études sur Boulogne-sur-Mer, Beauvais et la région de l'Oise », in BRULET R., SYMONDS R. P., VILVORDER F. (dir.), *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines*, p. 291-312.

SZTUKA J.-C. 2010, *Senon (Meuse) : lieu-dit la Carrière*, Rapport de surveillance de travaux préalables à la construction d'un hangar agricole, Service Régional d'Archéologie de Lorraine, 26 p.

THIVET M. 2008, *Méthodes nouvelles de l'archéologie appliquées au site antique de Mandœuvre / Mathay (Doubs) : reconnaissance spatiale, évolution chronologique, statut urbain*, Thèse de doctorat en archéologie, Université de Franche-Comté (Besançon), 156 p.

TOUSSAINT M. 1934, « L'Agglomération gallo-romaine de Senon », *Mémoires de la Société Philomathique de Verdun*, p. 87-118.

TOUSSAINT M. 1946, *Répertoire archéologique du département de la Meuse : période gallo-romaine*, 216 p.

UNVERZAGT W. 1916, *Die Keramik des Kastell Alzey*, Materialien zur römische-germanischen Keramik, 3, 36 p.

UNZ C., DESCHLER-ERB E. 1997, *Katalog der Militaria aus Vindonissa*, Pro Vindonissa, 14, 95 p.

VAN OSSEL P. 2006, *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île de France et dans le bassin parisien. I, Ensembles régionaux, Diocesis Galliarum*, Document de travail, 7, 408 p.

VERGER S. 1999, « Les premières tombes à char laténiennes en Champagne », in Villes A., Bataille-Melkon A. (dir.), *Fastes des celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère*, Actes du XIX^e colloque de l'AFEAF, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15, Supplément au Bulletin de la Société Archéologique Champenoise 4, p. 271-294.

VERMARD L. 2004, *Senon (55) : la ruelle des Bois*, Rapport de diagnostic archéologique, Service Régional d'Archéologie de Lorraine, 79 p.

VERMARD L. 2005, *Senon (Meuse) : ruelle des Bois*, fouille archéologique 2002, Rapport final d'opération, Service Régional de l'Archéologie de Lorraine, 106 p.

VIEILLARD 1852, « Bains gallo-romains découverts à Senon », *Bulletin Monumental*, p. 368-373.

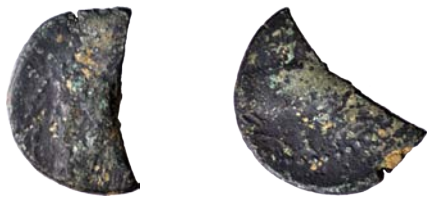
VILLER S. 2012, *Boinville-en-Woëvre et Saint-Maurice-les-Gussainville, Meuse, Barreau sud de la déviation est d'Étain : Occupation multiphasée dans la vallée de l'Orne*, Rapport de fouilles préventives, Service régional de l'archéologie de Lorraine, 3 vol. : 253 p., 69 p., 153 p.

VILLER S. 2013, *Senon (55) : Ruelle des Bois*, Diagnostic archéologique à l'emplacement d'un quartier de l'agglomération gallo-romaine, Rapport de diagnostic archéologique, Service Régional de l'Archéologie de Lorraine, 80 p.

VILLER S. 2014, *Senon (Meuse) : Grande Rue*, Diagnostic archéologique sur les marges de l'agglomération gallo-romaine, Rapport de diagnostic archéologique, Service Régional de l'Archéologie de Lorraine, 177 p.

Annexe 1 : catalogue des monnaies de Senon

Zone 625



1. Auguste, Dupondius (Al. Cu.), Nîmes, ca. 27-9 av. J.-C.
 D : [IMP]//[DIVI F] - Tête d'Agrippa coiffé de la couronne rostrale à g.
 R : [COL-NEM] - Crocodile enchaîné à un palmier surmonté d'une couronne ; en dessous, deux palmettes
 Métrologie : 25 mm, 8,5 g, 8 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.625.301.86



2. Néron, Dupondius (Al. Cu.), Lyon, 66
 D : IMP NERO CAESAR AVG P MAX TR PPP - Tête laur. de Néron à g.
 R : VICTO[RIA]-AVGVSTI/S|C - Victoire marchant à g., tenant un couronne de la main d. et une palme de la main g.
 Métrologie : 29 mm, 13,1 g, 6 h
 Réf. RIC I, 522
 Inv. 2016.625.301.88



3. Antonin le Pieux, Dupondius (Al. Cu.), Rome, 142
 D : [ANTONINVS AVG PIVS P P TR P] COS III - Tête d'Antonin le Pieux à d.
 R : CON[CORDIA EXERCITVM]/S|C - Concordia drap. deb. à g. tenant une victoriola de la main d. et le vexillum de la main g.
 Métrologie : 24,5 mm, 8,5 g, 12 h
 Réf. RIC III, 657
 Inv. 2016.625.301.92



4. Tétricus, Antoninien (Al. Cu.), 271-274
 D : C P IVL [E]SV [TET]RICVS - Buste rad., drap. et cuir. de Tétricus à d.
 R : [COMES] AVG - Victoire deb. à g. tenant une couronne de la main d. et une palme de la main g.
 Métrologie : 21 mm, 2,6 g, 12 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.625.301.85



5. Victorin, Antoninien (Al. Cu.), 269-271
 D : [IMP] C VI[CTORINVS P F AVG] - Tête rad. de Victorin à d.
 R : III.
 Métrologie : 19 mm, 1,5 g
 Réf. ind.
 Inv. 2016.625.301.87



6. Emetteur ind., Antoninien (Al. Cu.), 260-274
 D : [...] - Tête rad. à d.
 R : [PA]X [AVG] - Pax deb. à g. tenant une branche de laurier de la main d. et un sceptre de la main g.
 Métrologie : 13,5 mm, 0,8 g, 6 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.625.301.89

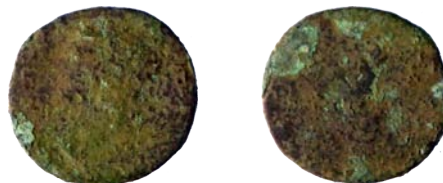


7. Emetteur ind., Antoninien (Al. Cu.)
 D : Tête rad. à d.
 R : III.
 Métrologie : 16 mm, 1,1 g
 Réf. ind.
 Inv. 2016.625.301.90



8. Tétricus II, Antoninien (Al. Cu.), 271-274
 D : Buste rad. et drap. à d.
 R : Instruments de sacrifice
 Métrologie : 15,5 mm, 2,2 g, 6 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.625.301.91

Zone 621



9. Emetteur ind., As (Al. Cu.)
 D : Effigie à d.
 R : III.
 Métrologie : 25 mm, 5,8 g
 Réf. ind.
 Inv. 2016.621.301.48



10. Emetteur ind., As (Al. Cu.)
D : Effigie à d.
R : Ill.
Métrologie : 24 mm, 4 g
Réf. ind.
Inv. 2016.621.301.49



11. Emetteur ind., espèce ind. (Al. Cu.)
D : Effigie à d.
R : Ill.
Métrologie : 18 mm, 1,5 g
Réf. ind.
Inv. 2016.621.301.50



12. Emetteur ind., Nummus (Al. Cu.), 336-341
D : Effigie à d.
R : Une enseigne militaire entre deux soldats en armes
Métrologie : 13,5 mm, 0,6 g, 6 h
Réf. ind.

Zone 63



13. Emetteur ind. Sesterce (Al. Cu.)
D : Effigie à d.
R : Déesse/allégorie divinisée deb. à g.
Métrologie : 31,5 mm, 20,3 g, 6 h
Réf. ind.
Inv. 2016.63.301.2



14. Néron, As (Al. Cu.), 54-69
D : Tête de Néron à d.
R : S|C - Personnage indéterminé deb. à g.
Métrologie : 28 mm, 8,6 g, 12 h
Réf. ind.
Inv. 2016.63.301.3

Zone 1



15. Salonin, Antoninien (billon), Trèves, 258-260
D : [SALON] VALERIANVS CAES - Buste rad. et drap. de Salonin à d.
R : [PIETAS AVG] - Instruments de sacrifice
Métrologie : 22 mm, 1,3 g, 6 h
Réf. : Eauze 1532, Elmer 69
Inv. 2016.1.301.32



16. Gordien III, Antoninien (billon), Rome, 238-239
D : IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG - Buste rad. de Gordien III à d.
R : IOVI STATORI - Jupiter deb. à g. tenant un sceptre long de la main d. et un foudre de la main g.
Métrologie : 21 mm, 2 g, 12 h
Réf. : Eauze 700
Inv. 2016.1.301.33



17. Gordien III, Antoninien (billon), Rome, 241
D : IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG - Buste rad. de Gordien III à d.
R : P M TR P III COS II P P - L'empereur deb. à d. en habit militaire tenant une haste transversale de la main d. et un globe de la main g.
Métrologie : 21 mm, 2,6 g, 7 h
Réf. : Cohen 253
Inv. 2016.1.301.34



18. Séverine, Aurelianus (billon), Ticinum, 274
D : SEVERI-N-A AVG - Buste diad. et drap. de Séverine à d. posé sur un croissant
R : PROV-IDEN D-EOR//VXXT - Fides drap. deb. à d. tenant une enseigne militaire de chaque main, face à sol rad. et nu deb. à g. levant la main d. et tenant un globe de la main g.
Métrologie : 23 mm, 1,8 g, 12 h
Réf. : Cohen 12, BN XII-1, 1648
Inv. 2016.1.301.35

Annexe 2 : Catalogue raisonné du mobilier lapidaire

(Textes et dessins : S. Février, DAO : J.-Cl. Sztuka)

Introduction

En l'absence d'une étude géologique sur la provenance des calcaires utilisés, nous n'avons indiqué que leur aspect visuel avec parfois des hésitations d'attribution aux trois faciès (peut-être quatre) présents : un calcaire coquillier ocre avec des concrétions ferrugineuses (C. O), un calcaire coquillier blanc (C. B.) et un calcaire coquillier blanc, plus grossier, percé de vacuoles (C. B. V.).

Abréviations

- N° (Numéro d'inventaire).
- Id. (Identification) (fig.).
- Mat. (Matériau) : C. O. (Calcaire Ocre) ; C. B. (Calcaire Blanc) ; C. B. V. (Calcaire Blanc à Vacuoles).
- Dim. (Dimensions en cm) : L (Longueur) ; prof. (profondeur) ; h (hauteur) ; Ø (diamètre).
- D. (Dessin).
- Des. (Description). Le sens de description de la modénature s'effectue de bas en haut.

Conventions de dessin

- les parties cassées et les épaufrures sont rendues par un nuage de points.
- les tirets sont des lignes de rappel ou des prolongements restitués de parties manquantes.

1. Lapidaires architectoniques

1.1 Colonne

1.1.1 Base

- N° : 13.
- Id. : Base attique de colonne lisse tournée (fig. 13-1, 13-2 et 13-3).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 40,5 ; prof. = 21 ; h = 24,5 ; Ø restitué à la base = 45 ; Ø base fût colonne = 33.
- D. : Oui.
- Des. : Cette base fragmentaire débitée en un gros moellon, présente de bas en haut : une tablette d'appui, un tore de 5 cm de hauteur compris entre deux filets, une haute scotie, une partie bûchée qui comprenait à nouveau un tore entre deux filets, un cavet et un décrochement rentrant marquant le départ du fût de la colonne lisse. Un trou de tour (5,5 x 5,5 x 4) est creusé dans le lit de pose. La teinte rose d'un côté montre un violent échauffement d'incendie. Il s'agit probablement d'une base de colonne lisse toscane.

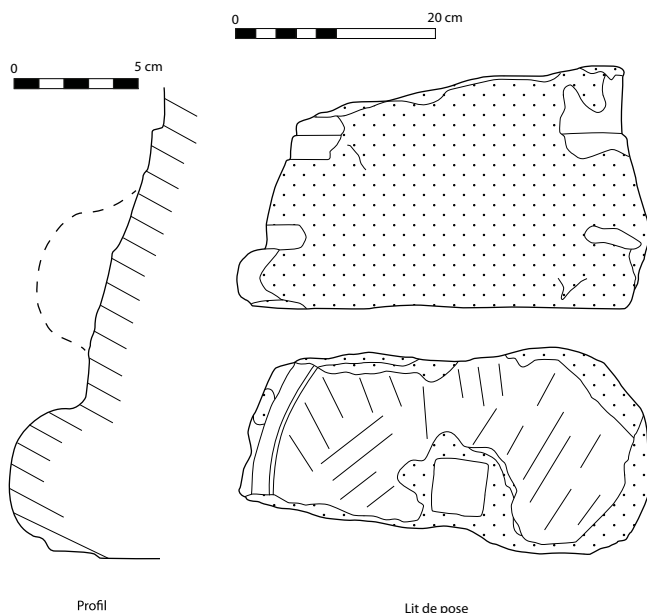


Fig. 13-3



Fig. 13-2



Fig. 13-1

1.1.2 Fût

Lisse :

- N° : 83.

Cannelé :

- N° : 84.

- Id. : Tambour de colonne rudentée (fig. 84-1 et 84-2).

- Mat. : C. B.

- Dim. : L = 43 ; prof. = 19,5 ; h = 11 ; Ø restitué = 70.

- D. : Oui

- Des. : Fragment de colonne rudentée de fort diamètre. Il ne reste que trois rudentures et méplats entiers. Leurs dimensions montrent qu'il y avait vingt cannelures rudentées dans la circonférence.



Fig. 84-1

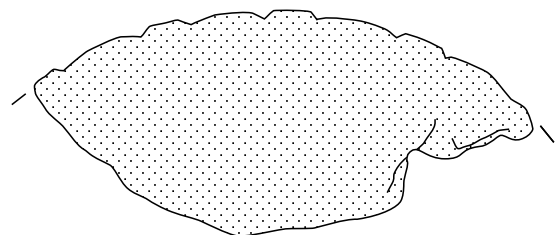


Fig. 84-2

- N° : 25.

- Id. : Tambour de colonne rudentée (fig. 25-1 et 25-2).

- Mat. : C. B.

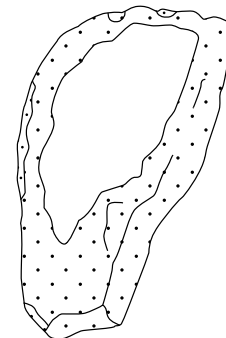
- Dim. : L = 26 ; prof. = 15 ; h = 21,5.

- D. : Oui.

- Des. : Fragment de tambour de la partie supérieure d'une colonne rudentée. Les ménisques des rudentures permettent d'orienter le bloc. En l'état, il n'est pas possible de calculer le diamètre initial. Il reste une petite surface du lit de pose. Le bloc a chauffé.



Fig. 25-1



Lit de pose

Fig. 25-2

1.1.3 Chapiteau

Toscan :

Corinthien :

- N° : 79.

- Id. : Corne d'abaque (fig. 79).

- Mat. : C. B.

- Dim. : L = 21 ; prof. = 9 ; h = 12.

- D. : Non

- Des. : Sur ce petit fragment abîmé, il reste une portion de volute de l'enroulement d'extrémité d'une corne d'abaque avec quelques digitations de feuille d'acanthe à l'intérieur.

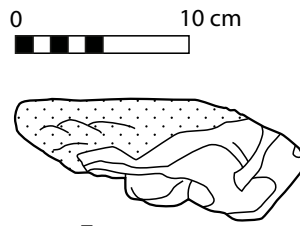
- N° : 78.
- Id. : Fleuron d'abaque (fig. 78-1 et 78-2).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 18 ; prof. = 11 ; h = 5.
- D. : Oui.
- Des. : Fleuron abîmé dont il subsiste le bouton tripartite central entouré de quelques feuilles lobées.



Fig. 79



Fig. 78-1



Face avant

Fig. 78-2

1.2 Pilastre

1.2.1 Base

- N° : 23.
- Id. : Angle (fig. 23-1 et 23-2).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 21 ; prof. = 20,5 ; h = 14,5.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment d'angle qui superpose une plinthe de 10 cm de hauteur conservée, une gorge arrondie ou scotie, un tore, un filet et un cavet qui assure la transition avec le fût vertical du pilastre dont nous n'avons pas l'amorce.



Fig. 23-1

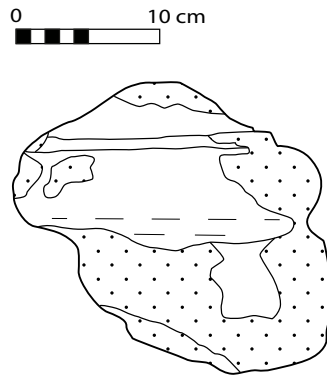
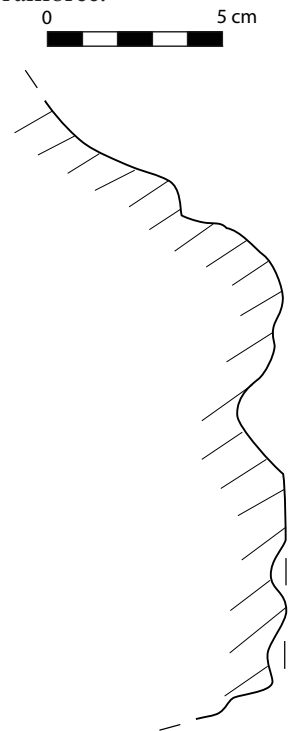


Fig. 23-2



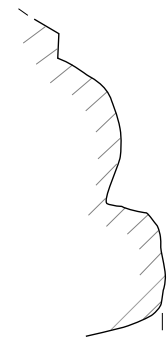
Profil

- N° : 43.
- Id. : Angle (fig. 43-1 et 43-2).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 9,5 ; prof. = 7 ; h = 13,5.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment d'angle avec une plinthe qui présente une modénature identique mais avec une gorge angulaire entre la plinthe et le tore.

- N° : 80.
- Id : Angle (fig. 80-1 et 80-2).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 20 ; prof. = 9 ; h = 9.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment d'angle avec une plinthe presque totalement enlevée, un tore, un filet et un cavet.



Fig. 43-1



Profil
Fig. 43-2



Fig. 80-1

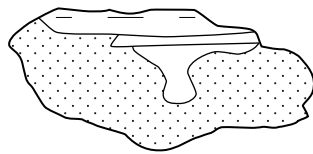


Fig. 80-2



Profil

- N° : 85.
- Id. : Angle (fig. 85-1 et 85-2).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 11,5 ; prof. = 10 ; h = 11,5.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment d'angle avec une plinthe incomplète et le départ d'un tore séparés par une gorge angulaire.



Fig. 85-1

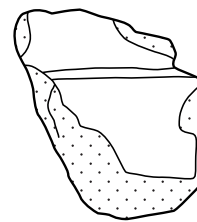
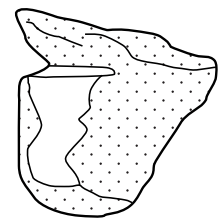


Fig. 85-2



- N° : 54.
- Id. : Tore (fig. 54-1 et 54-2).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 16 ; prof. = 6,5 ; h = 9,5.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment de tore surmonté d'un filet et d'un cavet qui marque probablement une scotie de séparation avec un tore supérieur manquant. Il s'agit sans doute d'une base attique de pilastre à deux tores.



Fig. 54-1

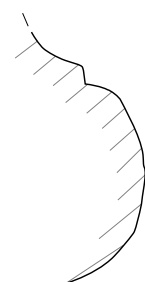
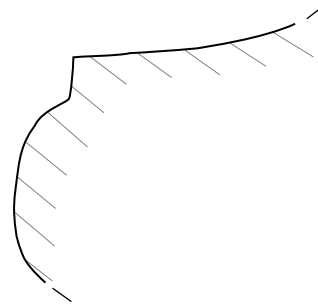


Fig. 54-2
Profil

- N° : 73.
- Id. : Tore (fig. 73-1 et 73-2).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 18,5 ; prof. = 9 ; h = 6,5.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment avec un tore incomplet à profil en «anse de panier» surmonté d'un filet et d'un cavet. Trace de chauffe.



Fig. 73-1



Profil

Fig. 73-2

- N° : 58.
- Id. : Plinthe de base (fig. 58).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 10 ; prof. = 10,5 ; h = 13,5.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment comprenant le bandeau de la plinthe de 10 cm de hauteur complète. Au-dessus se trouve le départ d'un tore. Le bloc a chauffé.



Fig. 58

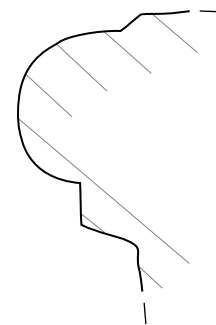
Certains de ces fragments de base de pilastre, de type et de modules identiques, sont à rapprocher. Ils faisaient sans doute partie d'un même monument mais l'extrême fragmentation des blocs nous empêche de faire des associations indiscutables.

1.2.2 Fût

- N° 50.
- Id. : Astragale (fig. 50-1 et 50-2).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 14 ; prof. = 6,5 ; h = 7,5.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment qui couronne le fût de pilastre et au-dessus duquel se trouve le chapiteau. Il comprend un cavet, un filet et un astragale de section semi ronde.



Fig. 50-1



Profil

Fig. 50-2

1.2.3 Chapiteau

- N° : 10.
- Id. : Extrémité droite de corne d'abaque (fig. 10-1, 10-2 et 10-3).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 13 ; prof. = 9 ; h = 16.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment d'extrémité de corne d'abaque avec l'enroulement terminal de la volute qui couvre la retombée d'une feuille lisse et surmonté d'un bandeau lisse.



Fig. 10-1



Fig. 10-2

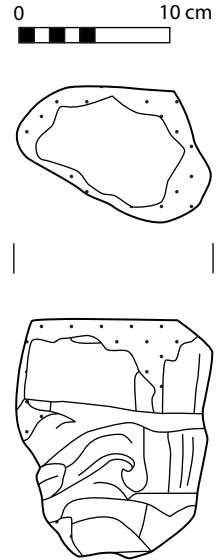


Fig. 10-3



- N° : 71.
- Id. : Décor de feuilles d'acanthe (fig. 71) ?
- Mat. : C. B. V.
- Dim. : L = 21 ; prof. = 8 ; h = 23.
- D. : Non.
- Des. : Décor plat en faible relief de probables feuilles d'acanthe. Orneait peut-être la corbeille d'un chapiteau de pilastre.

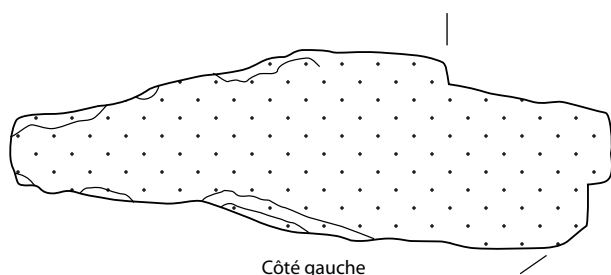


Fig. 71

1.3 Entablement

1.3.1 Architrave

- N° : 12.
- Id. : Moulure de couronnement décorée (fig. 12-1 et 12-2).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 48 ; prof. = 43 ; h = 14.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment qui présente un talon décoré d'un rang de feuilles et calices à larges digitations plates, un bandeau lisse de 5 cm de hauteur et l'amorce de la frise à 12 cm en retrait du bandeau. Finition de taille à la gradine sur les parties non décorées.



Côté gauche

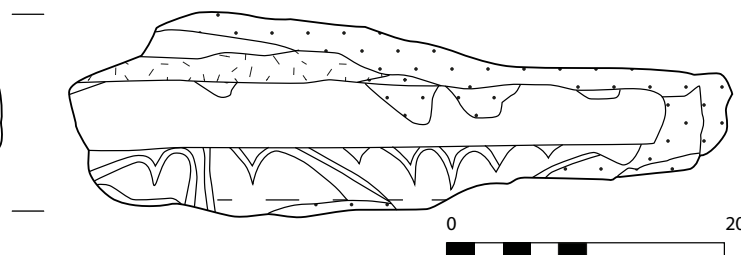


Fig. 12-1





Fig. 12-2

1.3.2 Corniche

- N° : 18.
- Id. : Angle supérieur à moulure décorée (fig. 18-1 et 18-2).
- Mat. : C. B. V.
- Dim. : L = 17 ; prof. = 13 ; h = 16.
- D. : Oui.
- Des. : Le petit fragment superpose un filet droit, une doucine décorée d'une file de feuilles et calices traités de façon schématique en grosses digitations et d'un bandeau lisse de 7 cm de hauteur.



Fig. 18-1



Fig. 18-2

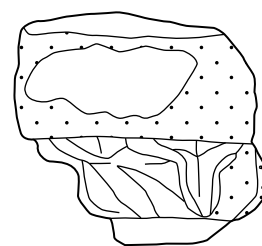
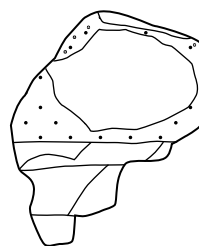


Fig. 18-3

- N° : 27.
- Id. : Moulures décorées (fig. 27-1 et 27-2).
- Mat. : C. B. V.
- Dim. : L = 13 ; prof. = 12 ; h = 14.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment avec un rang de denticules courts, un filet droit et une file de feuilles et calices schématiquement traités.



Fig. 27-1

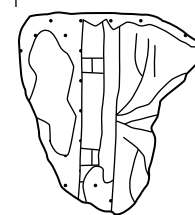
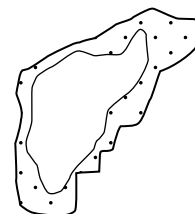


Fig. 27-2

- N° : 26.
- Id. : Moulure décorée de registre supérieur (fig. 26-1 et 26-2).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 12 ; prof. = 17 ; h = 18.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment avec une doucine décorée d'une feuille très schématique et un bandeau lisse de 5,5 cm de hauteur qui borde la face supérieure en fort glacis.



Fig. 26-1

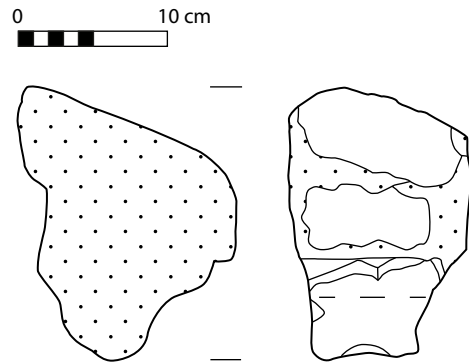


Fig. 26-2

- N° : 37.
- Id. : Moulure décorée de registre supérieur (fig. 37-1 et 37-2).
- Mat. : C. B. V.
- Dim. : L = 16 ; prof. = 26 ; h = 26.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment avec une face de joint à gauche et une modénature comprenant un filet droit, une doucine à file de feuilles et calices et un bandeau lisse de 6,5 cm de hauteur bordant la face supérieure en fort glacis.



Fig. 37-1

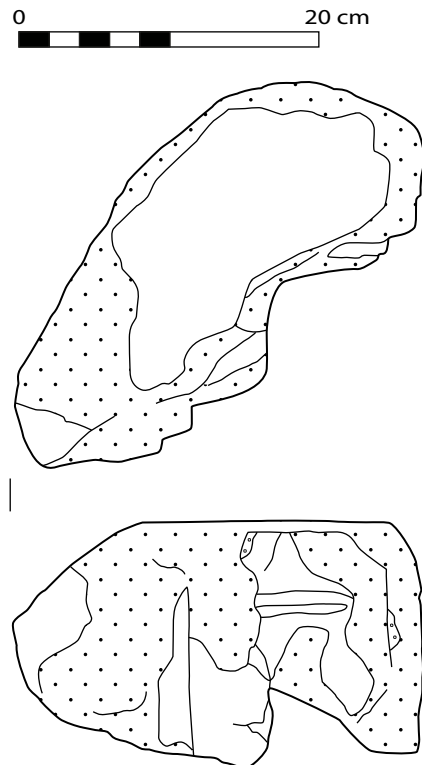


Fig. 37-2

- N° : 89.
- Id. : Moulure décorée de registre supérieur (fig. 89-1 et 89-2).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 11 ; prof. = 14 ; h = 14.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment avec une partie de la doucine décorée d'une feuille incomplète et un bandeau lisse de 8,5 cm de hauteur.



Fig. 89-1

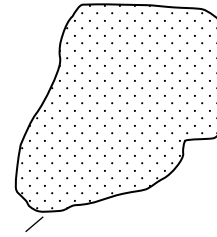


Fig. 89-2

- N° : 21.
- Id. : Moulure décorée de registre supérieur (fig. 21-1, 21-2 et 21-3).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 20,5 ; prof. = 13 ; h = 16,5.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment de registre supérieur qui comprend, au-dessus d'un filet droit, une doucine incomplète en haut, décorée d'un monstre marin. Le bandeau est cassé et il reste une petite surface de la face supérieure. L'animal, tourné vers la gauche, est malheureusement incomplet : il manque la tête, l'extrémité avant des membres antérieurs et la nageoire caudale faisant suite à l'enroulement pisciforme de la queue. Les représentations des monstres marins affrontés et parfois reliés par la queue à d'autres animaux marins comme les dauphins se rencontrent dans les décors des monuments funéraires.



Fig. 21-1



Fig. 21-2

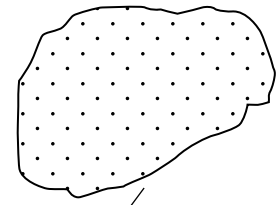


Fig. 21-3

- N° : 75.
- Id. : Moulures lisses d'angle de registre supérieur (fig. 75-1 et 75-2).
- Mat. : C. B. V.
- Dim. : L = 17 ; prof. = 15,5 ; h = 13,5.
- D. : Oui.



Fig. 75-1

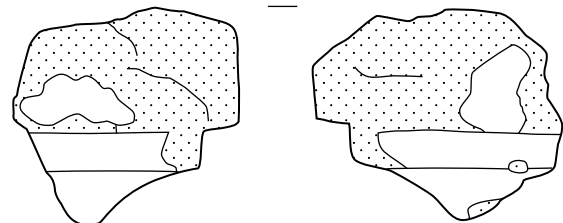


Fig. 75-2

- N° : 22.
- Id. : Moulures lisses d'angle (fig. 22-1 et 22-2).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 30 ; prof. = 20 ; h = 18.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment dont il subsiste un petit retour d'angle orthogonal à la base et qui présente un talon, un filet droit et le départ d'une doucine.



Fig. 22-1

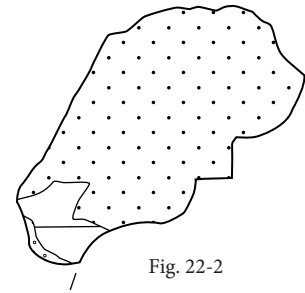


Fig. 22-2

- N° : 20.
- Id. : Moulures lisses de registre supérieur avec décrochement sortant (fig. 20-1, 20-2 et 20-3).
- Mat : C. B. V.
- Dim. : L = 27 ; prof. = 14 ; h = 15.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment avec une petite surface de joint latéral gauche, l'extrémité haute d'une doucine, un filet et un bandeau de 6 cm de hauteur où un décrochement sortant marque certainement la présence d'un pilastre à l'aplomb, sur le parement du monument. Décrochement qui devait également être présent sur l'entablement du pilastre.



Fig. 20-1

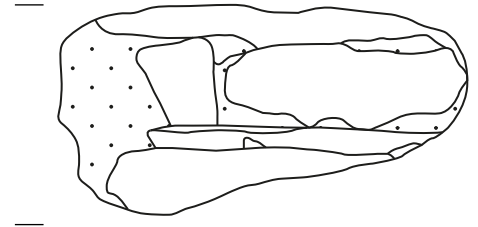
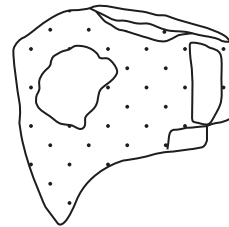


Fig. 20-2

- N° : 61.
- Id. : Moulures lisses de registre supérieur (fig. 61-1 et 61-2).
- Mat. : C. B. V.
- Dim. : L = 40 ; prof. = 14 ; h = 20.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment avec l'extrémité supérieure d'un cavet ou d'une doucine, un filet, une doucine, un filet et bandeau de 9 cm de hauteur. Trace rose de chauffe à une extrémité.



Fig. 61-1

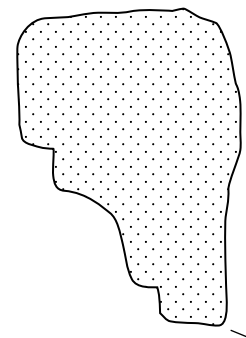


Fig. 61-2

- N° : 42.
- Id. : Moulures lisses de registre supérieur (fig. 42-1 et 42-2).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 26 ; prof. = 14 ; h = 15.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment avec l'extrémité supérieure d'une doucine, un filet et un bandeau de 7 cm de hauteur bordant la face supérieure en très fort glacis.



Fig. 42-1

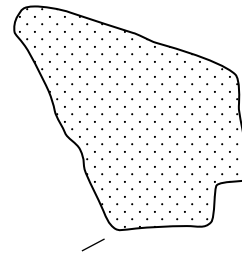


Fig. 42-2

- N° : 17.
- Id. : Moulures lisses de registre supérieur (fig. 17-1 et 17-2).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 15 ; prof. = 9 ; h = 10,5.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment avec l'extrémité supérieure d'une doucine, un filet et un bandeau de 6,5 cm de hauteur d'une finition peu soignée.



Fig. 17-1



Fig. 17-2

- N° : 30.
- Id. : Moulures lisses de registre supérieur (fig. 30-1 et 30-2).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 16 ; prof. = 7 ; h = 10.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment avec l'extrémité supérieure d'une doucine, un filet et un bandeau incomplet.



Fig. 30-1



Fig. 30-2

- N° : 19.
- Id. : Moulures lisses (fig. 19-1 et 19-2).
- Mat. : C. B. V.
- Dim. : L = 21 ; prof. = 15,5 ; h = 13.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment mouluré avec filet droit et doucine incomplète.



Fig. 19-1

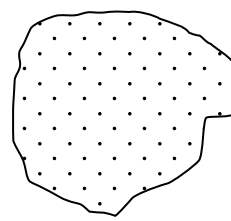


Fig. 19-2

- N° : 59.
- Id. : Probables moulures lisses de registre inférieur (fig. 59-1 et 59-2).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 12,5 ; prof. = 9,5 ; h = 14,5.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment mouluré avec lit de pose, bandeau de 3 cm de hauteur et partie inférieure de talon ou de cavet.



Fig. 59-1

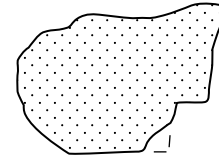


Fig. 59-2

1. 4 Autre

- N° : 16.
- Id. : Moulures lisses (fig. 16-1 et 16-2).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 25,5 ; prof. = 12,5 ; h = 12.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment mouluré qui comprend un cavet bordé par un filet et un bandeau de 5,5 cm de hauteur. Probable corniche ou couronnement de piédestal.



Fig. 16-1

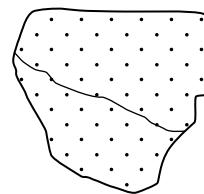


Fig. 16-2

- N° : 14.
- Id. : Angle mouluré (fig. 14-1, 14-2 et 14-3).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 38 ; prof. = 16,5 ; h = 35.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment qui comprend un bandeau important de 11 cm de hauteur, un filet, une doucine renversée et un parement. A droite, il subsiste une petite partie du retour d'angle. Il peut s'agir de la base d'un autel ou d'un piédestal



Fig. 14-1



Fig. 14-2

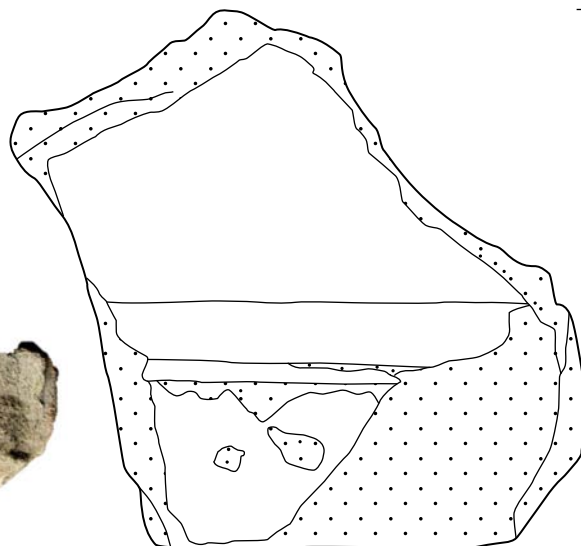
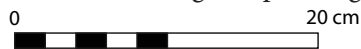
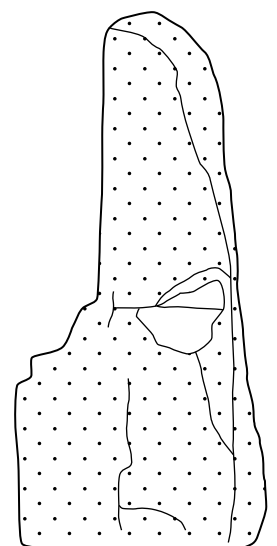


Fig. 14-3



En raison de caractéristiques identiques : matériau, proportions et débord en saillie des moulures de 5 cm sur le parement, les fragments 16 et 14 sont susceptibles d'appartenir à un même piédestal.

1. 5. Indéterminé

- N° : 24.
- Id. : Id. : Décor architectural (fig. 24) ?
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 19 ; prof. = 40 ; h = 8,5.
- D. : Non.
- Des. : Fragment qui montre un décor de petites feuilles rondes et une probable face supérieure de lit d'attente.



Fig. 24

- N° : 86.
- Id. : Décor architectural (fig. 86) ?
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 21 ; prof. = 11,5 ; h = 13,5.
- D. : Non.
- Des. : Fragment retaillé de forme triangulaire qui présente un décor végétal de probable feuille d'acanthe.



Fig. 86

- N° : 94.
- Id. : Décor de godrons (fig. 94).
- Mat. : C. B. V.
- Dim. : L = 7 ; prof. = 3 ; h = 8,5.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment d'un décor de godrons qui pourrait orner une moulure d'une corniche décorée.



Fig. 94

- N° : 87.
- Id. : Moulures lisses de corniche (fig. 87) ?
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 14 ; prof. = 11 ; h = 18,5.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment que nous ne pouvons pas orienter.



Fig. 87

- N° : 74.
- Id. : Moulures lisses de corniche (fig. 74) ?
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 18 ; prof. = 9 ; h = 9,5.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment que nous ne pouvons pas orienter.



Fig. 74

- N° : 31.
- Id. : Moulures lisses de corniche (fig. 31) ?
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 15 ; prof. = 9,5 ; h = 17.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment de moulures lisses qu'il est difficile d'orienter mais qui pourrait être l'extrémité supérieure d'une doucine avec un filet et un bandeau de 14 cm de hauteur limitant une face supérieure en très fort glacis.



Fig. 31

- N° : 40.
- Id. : Moulure lisse de corniche (fig. 40-1 et 40-2) ?
- Mat. : C. B. V.
- Dim. : L = 21 ; prof. = 12 ; h = 13.
- Mat. : C. B. V.
- D. : Oui.

- Des. : Petit fragment avec un cavet ou une doucine et un bandeau de 8 cm de hauteur. S'il s'agit d'une corniche, il n'y a pas le filet de transition entre la doucine et le bandeau.



Fig. 40-1

0 10 cm

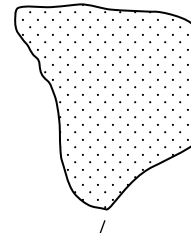


Fig. 40-2

- N° : 36.
- Id. Angle mouluré de corniche (fig.36-1, 36-2 et 36-3) ?
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 28 ; prof. = 16 ; h = 11.
- D. : Oui.
- Des. : Fragment d'angle orthogonal avec un filet droit entre deux parties inférieure et supérieure cassées.



Fig. 36-1

0 10 cm

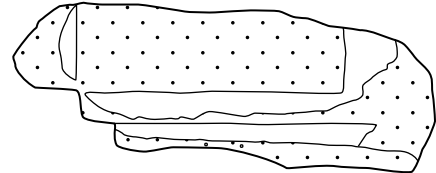


Fig. 36-2

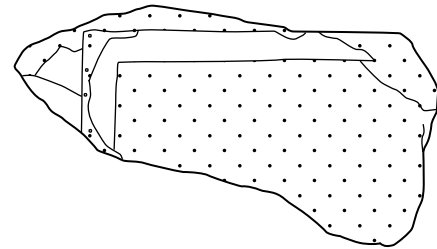


Fig. 36-3

- N° : 45.
- Id. : Bloc non identifié (fig. 45).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 8,5 ; prof. = 12,5 ; h = 15.
- D. : Non.
- Des. : Moulure ?



Fig. 45

2. Ladaire figuratif

2.1 Stèle funéraire

- N° 6+7.
- Id. : Partie supérieure gauche [fig. (6+7)-1, (6+7)-2 et (6+7)-3].
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 29 ; prof. = 11 ; h = 25.
- D. : Oui.
- Des. : Les deux petits fragments placés en connexion montrent le chapiteau corinthien qui coiffait le pilastre du montant latéral gauche de la stèle et le départ de l'arc à bord ondé caractéristique d'une niche en forme de conque qui surmontait le ou les personnages. Dans l'écoinçon se trouve la partie arrondie du D majuscule, abréviation de Dis Manibus, («aux dieux Manes») en tête d'une inscription funéraire. A droite, en symétrie, se trouvait le M.
- Au vu de ces deux fragments, il s'agissait d'une stèle de belle qualité.



Fig. (6+7)-1

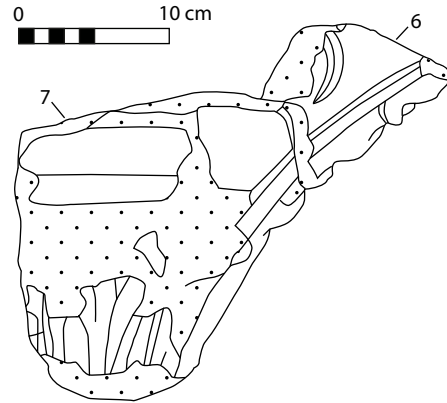


Fig. (6+7)-3



Fig. (6+7)-2

- N° 52a+52b.
- Id. : Partie supérieure de pilastre latéral gauche [fig. (52a+52b)-1, (52a+52b)-2].
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 10 ; prof. = 7 ; h = 25.
- D. : Oui.
- Des. : Les deux petits fragments placés en connexion montrent une portion du pilastre qui ornait le montant gauche. En haut du bord droit, on a l'amorce de l'incurvation de la niche. Le décor végétal est composé d'une file de feuilles à crosse alternées. Le pilastre seul, avec ses bordures, mesure 8 cm de largeur.



Fig. (52a+52b)-1

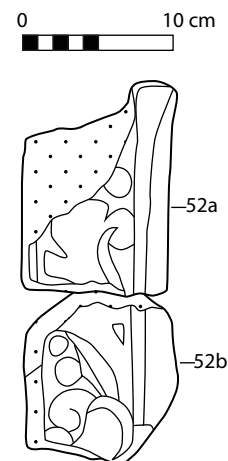


Fig. (52a+52b)-2

- N° : 39.
- Id. : Pilastre latéral gauche (fig. 39-1 et 39-2).
- Mat. : C. B. V.
- Dim. : L = 15 ; prof. = 9,5 ; h = 11.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment de pilastre du montant gauche, décoré d'une feuille à crosse incomplète.



Fig. 39-1

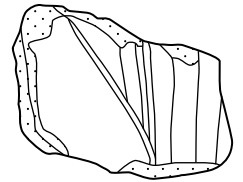


Fig. 39-2

- N° : 76.
- Id. : Pilastre latéral droit (fig. 76-1 et 76-2).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 22 ; prof. = 13 ; h = 18.
- D. : oui.
- Des. : Petit fragment de pilastre du montant droit, décoré d'une feuille à crosse incomplète. Le pilastre mesure 14 cm de largeur.



Fig. 76-1

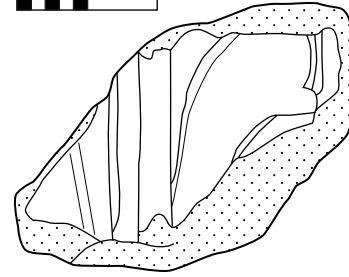


Fig. 76-2

Le décor des pilastres latéraux des stèles funéraires, composé d'une file de feuilles dentées à crosse terminale tournées alternativement à droite et à gauche, semble avoir été souvent utilisé dans la région. Outre les fragments 52a+52b, 39 et 76 décrits ci-dessus, on connaît deux stèles issues des fouilles allemandes de 1917 qui présentent ce type d'ornementation.

- N° : 82.
- Id. : Probable décor latéral extérieur (fig. 82-1 et 82-2).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 12 ; prof. : 6 ; h = 19.
- D. : non.



Fig. 82-1



Fig. 82-2

2.2 Stèle funéraire ou culturelle

- N° : 55.
- Id. : Bas-relief avec décor de partie de personnage (fig. 55).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 30 ; prof. = 16 ; h = 19.
- D. : Non.
- Des. : Fragment de décor représentant un probable bras humain. Des traces de polychromie ocre et verte ont été conservées.



Fig. 55

- N° : 91.
- Id. : Bas-relief avec décor animalier (fig. 91).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 14,5 ; prof. = 23 ; h = 11.
- D. : Non.
- Des. : Fragment de décor représentant un membre antérieur légèrement plié (marche vers la droite) d'un équidé. A droite se trouve une partie de la bordure de la surface sculptée. Lit de pose dessous.



Fig. 91

- N° : 44.
- Id. : Fronton cintré (fig. 44-1 et 44-2).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 11,5 ; prof. = 3,5 ; h = 11.
- D. : Oui.
- Des. : Petit fragment de bandeau cintré de fronton de 8 cm de largeur, décoré d'une tresse simple.



Fig. 44-1

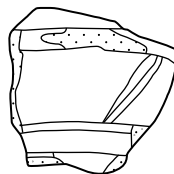


Fig. 44-2

- N° : 2.
- Id. : Torse de personnage drapé (fig. 2).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 21 ; prof. = 16 ; h = 24.
- D. : Non.
- Des. : Fragment de torse de personnage qui montre l'épaule gauche drapée, l'arrachement de la tête et le côté gauche bûché pour transformer la sculpture en moellon.



Fig. 2

- N° : 32.
- Id. : Drapé de personnage (fig. 32).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 15 ; prof. = 9 ; h = 17.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment de drapé dont nous ne pouvons pas préciser l'emplacement.



Fig. 32

- N° : 33.
- Id. : Drapé de personnage (fig. 33).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 16 ; prof. = 7 ; h = 18,5.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment de drapé dont nous ne pouvons pas préciser l'emplacement.



Fig. 33

- N° : 65.
- Id. : Drapé de personnage (fig. 65).
- Mat. : C. B. V.
- Dim. : L = 12 ; prof. = 5,5 ; h = 12.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment de drapé dont nous ne pouvons pas préciser l'emplacement



Fig. 65

- N° : 38.
- Id. : Drapé de personnage (fig. 38).
- Mat. C. B.
- Dim. : L = 12 ; prof. : 12 ; h = 18.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment de drapé cintré dont nous ne pouvons pas préciser l'emplacement.



Fig. 38

- N° : 57.
- Id. : Drapé de personnage (fig. 57).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 11 ; prof. = 6 ; h = 14,5.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment de drapé cintré dont nous ne pouvons pas préciser l'emplacement.



Fig. 57

- N° : 9.
- Id. : Drapé de personnage (fig. 9).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 11 ; prof. = 15 ; h = 25.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment de drapé torsadé dont nous ne pouvons pas préciser l'emplacement.



Fig. 9

- N° : 39+41+49.
- Id. : Drapé de personnage (fig. 34+41+49).
- Dim. : L = 24 ; prof. 22 ; h = 26.
- D. : Non.
- Des. : Trois petits fragments mis en connexion semblent former un drapé de plis de vêtement.



Fig. 39+41+49

- N° : 81.
- Id. : Drapé de personnage (fig. 81).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 6 ; prof. = 7,5 ; h = 9.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment d'un probable bas de plis de drapé.



Fig. 81

- N° : 28.
- Id. : Drapé de personnage (fig. 28).
- Mat. : C. O. ?
- Dim. : L = 28 ; prof. = 9 ; h = 9.
- D. : Non.
- Des. : Fragment de probable drapé avec une bordure latérale incomplète.



Fig. 28

- N° : 29 .
- Id. : Drapé de personnage (fig. 29).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 22 ; prof. = 10 ; h = 14.
- D. : Non.
- Des. : Fragment de probable drapé.



Fig. 29

- N° : 8.
- Id. : Drapé de personnage (fig. 8).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 29 ; prof. = 11,5 ; h = 29.
- D. : Non.
- Des. : Fragment avec un pli de drapé.



Fig. 8

2.3 Indéterminé

- N° : 1+4.
- Id. : Décor (fig. 1+4).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 41 ; prof. = 15 ; h = 29.
- D. : Non.
- Des. : Deux fragments mis en connexion présentent une moulure en cavet et un décor non identifié sur deux niveaux.



Fig. 1+4

- N° : 11.
- Id. : Haut-relief non identifié (fig. 11-1 et 11-2).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 14,5 ; prof. = 9 ; h = 15.
- D. : Non.
- Des. : Fragment de personnage de stèle ?



Fig. 11

- N° : 53.
- Id. : Relief non identifié (fig. 53).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 10 ; prof. = 8,5 ; h = 14.
- D. : Non.
- Des. : Relief de stèle ?



Fig. 53

- N° : 35.
- Id. : Haut-relief non identifié (fig. 35-1 et 35-2).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 22 ; prof. = 11,5 ; h = 43,5.
- D. : Non.
- Des. : Relief de stèle ? Il reste une petite surface du lit de pose ou d'attente.



Fig. 35-1



Fig. 35-2

- N° : 72.
- Id. : Haut-relief ou ronde-bosse non identifié (fig. 72).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 21 ; prof. = 9 ; h = 20.
- D. : Non.
- Des. : Relief de stèle ou de statuaire ? Dans un sens, évoquerait une corbeille de fruits.



Fig. 72-1



Fig. 72-2

- N° : 88.
- Id. : Relief non identifié (fig. 88).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 11 ; prof. = 8 ; h = 9,5.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment à profil en S.



Fig. 88

- N° : 90.
- Id. : Relief non identifié (fig. 90).
- Mat. : C. B.
- Dim. : L = 16 ; prof. = 13,5 ; h = 17.
- D. : Non.
- Des. : Fragment de socle de stèle ou de statuaire ? Trace de chauffe.



Fig. 90

- N° : 92.
- Id. : Relief non identifié (fig. 92).
- Mat. : C. O.
- Dim. : L = 8 ; prof. = 6 ; h = 5,5.
- D. : Non.
- Des. : Petit fragment d'angle de bloc avec départ d'une sculpture.



Fig. 92



9. Alexandre Sévère, Denier (Ag.), Rome, 223
 D : [IM]P C M AVR SEV ALEXAND AVG - Buste laur. et drap. d'Alexandre Sévère à d.
 R : PROVIDEN-TIA AVG - Providentia deb. à g. tenant une baguette de la main d. et un sceptre de la main g. ; à ses pieds, un globe
 Métrologie : 19 mm, 0,7 g, 12 h
 Remarque : poids léger
 Réf. : RIC IV-2, 173
 Inv. 2016.22.301.28



13. Tibère, As (Al. Cu.), Lyon, ca. 12-14
 D : [TI] CAESAR [AVGVSTI]-F IMPERAT VII - Tête laur. de Tibère César à d.
 R : ROM ET AVG - Autel de Lyon
 Métrologie : 25 mm, 6,1 g, 12 h
 Réf. : RIC I, 245
 Inv. 2016.22.301.43



10. Alexandre Sévère, Denier (Ag.), Rome, 222
 D : IMP C M AVR SEV ALEXAND AVG - Buste laur. et drap. d'Alexandre Sévère à d.
 R : P M T R-P-C-OS P P - Jupiter deb. de face tenant un foudre de la main d. et un sceptre de la main g.
 Métrologie : 18 mm, 1,9 g, 12 h
 Réf. : RIC IV-2, 5
 Inv. 2016.22.301.29



14. Trajan, Dupondius (Al. Cu.), 102-117
 D :]AVG GER DAC[- Buste rad. et drap. de Trajan à d.
 R : III.
 Métrologie : 26 mm, 10,6 g
 Remarque : Postérieur à la première guerre dacique
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.58



11. Lucius Aelius, Denier (Ag.), Rome, 137
 D : L AELIVS CAESAR - Tête nue d'Aelius à d.
 R : TR-POT-COS II - Felicitas drap. deb. à g. tenant un caducée de la main d. et une corne d'abondance de la main g.
 Métrologie : 18 mm, 1,9 g, 6 h
 Réf. : RIC II, 430
 Inv. 2016.22.301.30



15. Constant, demi Maiorina (Al. Cu.), 348-350
 D : [D N CONSTA-NS P F AVG] - Buste diad., drap. et cuir. de Constant à d.
 R : FEL TEMP-REP[RATIO] - L'empereur à g. tenant un globe surmonté d'un phénix de la main d. et un labarum chrismé de la main g., deb. sur une galère voguant à g. conduite par Victoria agenouillée à g.
 Métrologie : 17,5 mm, 0,9 g, 6 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.60



12. Domitien, Denier (Ag.), Rome, 88
 D : IMP CAES DOMIT AVG GERM P M TR P VIII - Tête laur. de Domitien à d.
 R : COS XIII LVD SAEC [FEC] - Héraut marchant à g. tenant une baguette de la main d. et un bouclier de la main g.
 Métrologie : 19 mm, 2 g, 6 h
 Réf. : RIC II, 119



16. Médiomatrices, Bronze ARG AMBACT (Al. Cu.), ca. 40-20
 D : ARG [AMBACT] - Tête masculine à d.
 R : Anépigraphique - Boeuf à d.
 Métrologie : 14,5 mm, 3,6 g, 6 h
 Réf. : LT 8986, DT 617, Sch. 500
 Inv. 2016.22.301.61



17. Magnence, Maiorina (Al. Cu.), Trèves, 350
 D : [IMP CAES MAGNENT-IVS P F] AVG - Buste drap. et cuir. de Magnence à d.
 R : FEL[ICITAS-REIPUBLICAE]/A//TR[P ou S] - L'empereur deb. à g. tenant un globe de la main d. et un labarum chrismé de la main g.
 Métrologie : 21 mm, 4,8 g, 12 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.62



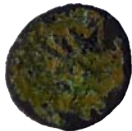
21. Constantin I, Nummus (Al. Cu.), Londres, 310
 D : [IMP CON]STANTINVS P F AVG - Buste laur. et cuir. de Constantin à d.
 R : SOLI [INVI]C-TO COMITI/T[F//PLN - Sol rad. à g. levant la main d. et tenant un globe de la main g.
 Métrologie : 22 mm, 4 g, 8 h
 Réf. : RIC VI, 121
 Inv. 2016.22.301.66



18. Emetteur ind., Nummus (Al. Cu.), 341-348
 D : Ill.
 R : [...] - Deux victoires face à face tenant chacune une couronne
 Métrologie : 14,5 mm, 0,8 g, 6 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.63



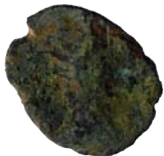
22. Charles III duc de Lorraine, Denier (Al. Cu.), Nancy, 1564-1574
 D : [CAROL.D.G.]LOTH.[B.DVX] - Aigle déployé et couronné
 R : MONET[A.]NOVA.[NA]N[C] - Epée en pal accostée de deux croix de Lorraine
 Métrologie : 13 mm, 0,6 g, 9 h
 Réf. : Flon 2002, t. 2, p. 643, n°83
 Inv. 2016.22.301.67



19. Emetteur ind., Antoninien (Al. Cu.)
 D : Effigie rad. à d.
 R : Personnage deb. de face, la main g. levée
 Métrologie : 17 mm, 2,2 g, 5 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.64



23. Rome, Nummus (Al. Cu.), 330-341
 D : [VRBS]-ROMA - Buste casq. et cuir. de Rome à g.
 R : Anépigraphique - La louve à g. allaitant Romulus et Rémus ; au dessus, deux étoiles
 Métrologie : 16,5 mm, 2 g, 6 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.68



20. Emetteur ind., Antoninien (Al. Cu.), 260-274
 D : Effigie rad. à d.
 R : P[AX-AVG]/S - La Pax deb. à g. tenant une branche d'olivier de la main d. et un sceptre de la main g.
 Métrologie : 21 mm, 2,7 g, 12 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.65



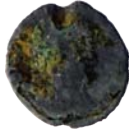
24. Emetteur ind., Nummus (Al. Cu.), 336-341
 D : [...] - Buste diad., drap. et cuir. à d.
 R : [GLORIA EXERC]ITVS - Une enseigne militaire entre deux soldats en armes
 Métrologie : 13 mm, 1,3 g, 12 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.69



25. Rome, Nummus (Al. Cu.), Trèves, 330-331
 D : VRBS-ROMA - Buste casq. et cuir. de Rome à g.
 R : Anépigraphique//TR[P ou S] - La louve à g. allaitant Romulus et Rémus ; au dessus, deux étoiles
 Métrologie : 17 mm, 2 g, 8 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.70



26. Emetteur ind., Nummus (Al. Cu.), 336-341
D : Buste à d.
R : [...] - Une enseigne militaire entre deux soldats en armes
Métrologie : 14 mm, 1,2 g, 12 h
Réf. ind.
Inv. 2016.22.301.71



27. Emetteur ind., Nummus (Al. Cu.), 330-335
D : Buste à d.
R : [...] - Deux enseignes militaires entre deux soldats en armes
Métrologie : 17 mm, 2,1 g, 12 h
Réf. ind.
Inv. 2016.22.301.72



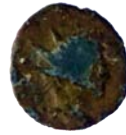
28. Emetteur ind., Nummus (Al. Cu.), 336-341
D : Buste diad. à d.
R : [GLORI]A EXERCITVS - Une enseigne militaire entre deux soldats en armes
Métrologie : 14 mm, 1,7 g, 6 h
Réf. ind.
Inv. 2016.22.301.73



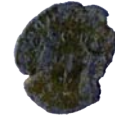
29. Claude II le Gothique, Antoninien (Al. Cu.), 268-270
D : [CLAVD]IVS AVG - Tête rad. de Claude II à d.
R : Ill.
Métrologie : 19 mm, 1,6 g, 6 h
Remarque : coupée
Réf. ind.
Inv. 2016.22.301.74



30. Constantinople, Nummus (Al. Cu.), 330-341
D : [CONSTANTINOPOLIS] - Buste casq., drap. et cuir. de Constantinople à g.
R : // [...] - Victoire deb. à g. sur la proue d'un navire tenant un sceptre transversal de la main d. et appuyée sur un bouclier de la main g.
Métrologie : 14 mm, 1,1 g, 6 h
Réf. ind.
Inv. 2016.22.301.75



31. Claude II divinisé, Antoninien (Al. Cu.), 270-271
D : Tête rad. de Claude II à d.
R : [CON]SECRA[TIO] - Aigle deb. à g.
Métrologie : 17 mm, 2 g, 12 h
Réf. ind.
Inv. 2016.22.301.76



32. Constant, Nummus (Al. Cu.), 341-348
D : [CONSTAN]-S P F AVG - Buste diad. de Constant auguste à d.
R : [VI]CTORIAE DD AV[GGQ NN] - Deux victoires face à face tenant chacune une couronne
Métrologie : 15 mm, 0,7 g, 12 h
Réf. ind.
Inv. 2016.22.301.77



33. Constantin I, Nummus (Al. Cu.), 318-319
D : IMP CONSTAN[TINVS] - Buste laur., casq. et cuir. de Constantin I à d.
R : [VICTORIAE] LAETAE PRINC PERP/VOT/P R//[...] - Deux victoires face à face posant un bouclier sur un cippe
Métrologie : 19 mm, 2,7 g, 12 h
Remarque : double frappe au droit
Réf. ind.
Inv. 2016.22.301.78



34. Constant, demi-Maiorina (Al. Cu.), Trèves, 348-349
D : D N CONSTA-NS [P F AVG] - Buste diad., drap. et cuir. de Constant auguste à d.
R : FEL.TE[MP.REPARATIO]//TRP - Phénix deb. à d. sur un globe
Métrologie : 15 mm, 2 g, 6 h
Réf. : RIC VIII, 233
Inv. 2016.22.301.79



35. Emetteur ind., Nummus (Al. Cu.)
D : Effigie à d.
R : Ill.
Métrologie : 15 mm, 2 g
Réf. ind.
Inv. 2016.22.301.80



36. Emetteur ind., Nummus (Al. Cu.), 336-341
 D : Buste à d.
 R : Une enseigne militaire entre deux soldats en armes
 Métrologie : 15,5 mm, 1,4 g, 6 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.81



37. Constantin I, Nummus (Al. Cu.), 337-340
 D : Buste voil. et drap. de Constantin I à d.
 R : Anépigraphique - Constantin I dans un quadriga au galop à d. tendant la main à une autre main descendant du ciel
 Métrologie : 12 mm, 1,5 g, 6 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.82



38. Constantinople, Nummus (Al. Cu.) 330-341
 D : [CONSTANT]INOPOLIS - Buste casq., laur., drap. et cuir. de Constantinople à g.
 R : Anépigraphique - Victoire deb. à g. sur la proue d'un navire tenant un sceptre de la main d. et appuyée sur un bouclier de la main g.
 Métrologie : 13 mm, 1 g, 6 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.83



39. Constantin I, Nummus (Al. Cu.), 310-318
 D : Buste laur. et cuir. de Constantin I à d.
 R : Mars nu et casq. deb. à d. tenant une haste renversée de la main d. et appuyé sur un bouclier de la main g.
 Métrologie : 13 mm, 1,3 g, 6 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.22.301.84

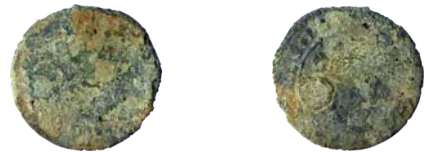
Zone 8



40. Antonin le Pieux, Dupondius (Al. Cu.), Rome, 158
 D : [ANTONINVS] AVG-PIVS P P - Tête rad. d'Antonin le Pieux à d.
 R : T [R POT] XXI [COS IIII]/S[C - Annona drap. deb. à d. tenant un gouvernail de la main d. et un modius de la main g.
 Métrologie : 25 mm, 11,7 g, 12 h
 Réf. : RIC III, 993 var.
 Inv. 2016.8.301.13



41. Constantin I, Nummus (Al. Cu.), 310-318
 D : [...] - Buste laur. et cuir. de Constantin I à d.
 R : [SOL]I INV-I-CTO C[OMITI]/T[F//[...] - Sol deb. à g. levant la main d. et tenant un globe de la main g.
 Métrologie : 18,5 mm, 0,9 g, 6 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.8.301.14



42. Emetteur ind., espèce ind. (Al. Cu.)
 D : Ill.
 R : Ill.
 Métrologie : 20 mm, 2,1 g
 Réf. ind.
 Inv. 2016.8.301.15



43. Claude II divinisé, Antoninien (Al. Cu.), 270-271
 D : Tête rad. de Claude II à d.
 R : Autel allumé
 Métrologie : 12 mm, 1,1 g, 6 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.8.301.16



44. Antonin le Pieux, Sesterce (Al. Cu.), 142
 D : ANTONINVS AVG-PIVS [...] COS III - Tête laur. d'Antonin le Pieux à d.
 R : ANNO-N[A AV]G/S[C] - Annona drap. deb. à g.
 Métrologie : 25 mm, 7,7 g, 6 h
 Remarque : sesterce fourré au fer
 Réf. ind.
 Inv. 2016.8.301.17



45. Lucille, Sesterce (Al. Cu.), Rome, ca. 164
 D : LVCILLAE AVG-[...] - Buste drap. de Lucille à d.
 R : [VE-NVS/S[C]] - Vénus drap. assise à g. tenant une victoriola de la main d. et un sceptre de la main g.
 Métrologie : 31 mm, 22,6 g, 12 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.8.301.18



46. Auguste, Dupondius (Al. Cu.), Nîmes, ca. 16/15-10 av. J.-C.
 D : [IMP//DI]VI F - Tête d'Auguste nue à d.
 R : [COL-NEM] - Crocodile enchaîné à un palmier surmonté d'une couronne ; en dessous, deux palmettes
 Métrologie : 24,5 mm, 5,2 g, 3 h
 Remarque : coupé
 Réf. ind.
 Inv. 2016.8.301.19



47. Rèmes, Bronze GERMANVS INDVTILLI (Al. Cu.), ca. 10 av. J.-C.
 D : Anépigraphique - Tête masculine à d.
 R : [GERM]AN[VS//INDVTILLI] - Taureau cornupète à g., sur une ligne d'exergue
 Métrologie : 17 mm, 2,1 g, 7 h
 Réf. : LT 9248, DT 707
 Inv. 2016.8.301.20



48. Rèmes, Bronze REMO/REMO (Al. Cu.), ca. 60-40 av. J.-C.
 D : [REMO] - Trois bustes accolés à g.
 R : [REM]O - Aurige dans un bige au galop à g.
 Métrologie : 16 mm, 2,1 g, 3 h
 Réf. : LT 8040, DT 593
 Inv. 2016.8.301.21



49. Emetteur ind., Potin (Al. Cu), ca. 75-50
 D : Anépigraphique - Tête ceinte d'un bandeau à g.
 R : anépigraphique - Sanglier enseigne à g.
 Métrologie : 16 mm, 4,8 g, 12 h
 Remarque : classe Ik
 Réf. : Sch. 667 var.
 Inv. 2016.8.301.22



50. Emetteur ind., espèce ind. (Al. Cu.)
 D : Ill.
 R : Ill.
 Métrologie : 15 mm, 2,1 g
 Remarque : probable bronze frappé gaulois
 Réf. ind.
 Inv. 2016.8.301.23



51. Emetteur ind., Potin (Al. Cu.)
 D : Ill.
 R : Ill.
 Métrologie : 18 mm, 3,2 g
 Remarque : globules centraux. Possible potin aux animaux affrontés des Sussions ou aux trois poissons des Lingons
 Réf. ind.
 Inv. 2016.8.301.24



52. Emetteur ind., Potin (Al. Cu.)
 D : Ill.
 R : Ill.
 Métrologie : 20 mm, 4 g
 Réf. ind.
 Inv. 2016.8.301.25



53. Rèmes, Potin (Al. Cu.), ca. 180-120 av. J.-C.
D : Anépigraphique - Tête ceinte d'un bandeau à g.
R : Anépigraphique - sanglier enseigne à g.
Métrologie : 17 mm, 2,8 g, 6 h
Remarque : classe Ia
Réf. : Sch. 186
Inv. 2016.8.301.26

Zone 594



54. Emetteur ind., Nummus (Al. Cu.), 336-341
D : Buste diad. à d.
R : Une enseigne militaire entre deux soldats en armes
Métrologie : 14 mm, 0,6 g, 12 h
Réf. ind.
Inv. 2016.594.301.44



55. Constantin I, Nummus (Al. Cu.), 312-318
D :]CONSTANTINVS NOB[- Buste diad. à g.
R : [IOVI CONS]ER-VATORI - Jupiter deb. à g. tenant un globe de la main d. et un sceptre de la main g.
Métrologie : 18 mm, 1,2 g, 6 h
Réf. ind.
Inv. 2016.594.301.45



56. Constantin II, Nummus (Al. Cu.), Trèves, 324-330
D : CONSTANTINVS IVN NOB [C] - Buste laur., drap. et cuir. de Constantin II à g.
R : PRO[VI]DE[N-T]IA [CAESS]//T[...] - Porte de camp surmontée de deux tourelles ; au milieu, une étoile
Métrologie : 18 mm, 1,2 g, 6 h
Réf. ind.
Inv. 2016.594.301.46

Zone 2



57. Rèmes, Bronze REMO/REMO (Al. Cu.), ca. 60-40 av. J.-C.
D : [REMO] - Trois bustes accolés à g.
R : [R]EM[O] - Aurige dans un bige à g.
Métrologie : 17,5 mm, 1,4 g, 9 h
Réf. : LT 8040, DT 593, Sch. 520
Inv. 2016.8.301.38



58. Rèmes, Bronze REMO/REMO (Al. Cu.), ca. 60-40 av. J.-C.
D : REMO - Trois bustes accolés à g.
R : [REMO] - Aurige dans un bige à g.
Métrologie : 15 mm, 1,2 g, 7 h
Réf. : LT 8040, DT 593, Sch. 520
Inv. 2016.8.301.37



59. Rèmes, Bronze REMO/REMO (Al. Cu.), ca. 60-40 av. J.-C.
D : [REMO] - Trois bustes accolés à g.
R : [RE]MO - Aurige dans un bige à g.
Métrologie : 15,5 mm, 1,7 g, 12 h
Réf. : LT 8040, DT 593, Sch. 520
Inv. 2016.8.301.39



60. Rèmes, Bronze REMO/REMO (Al. Cu.), ca. 60-40 av. J.-C.
D : REMO - Trois bustes accolés à g.
R : REMO - Aurige dans un bige à g.
Métrologie : 15 mm, 1,4 g, 12 h
Réf. : LT 8040, DT 593, Sch. 520
Inv. 2016.8.301.40



61. Rèmes, Bronze REMO/REMO (Al. Cu.), ca. 60-40 av. J.-C.
D : [REMO] - Trois bustes accolés à g.
R : [REMO] - Aurige dans un bige à g.
Métrologie : 15 mm, 1,3 g, 1 h
Réf. : LT 8040, DT 593, Sch. 520
Inv. 2016.8.301.41



62. Rèmes, Bronze REMO/REMO (Al. Cu.), ca. 60-40 av. J.-C.
D : REM[O] - Trois bustes accolés à g.
R : [REMO] - Aurige dans un bige à g.
Métrologie : 15 mm, 1 g, 3 h
Réf. : LT 8040, DT 593, Sch. 520
Inv. 2016.8.301.42

Annexe 4 : tableau de comptage des restes osseux issus des prospections carroyées au lieu-dit Sèche Pré

N°	Zone	Type	Poids (g)	Teinte	Remarques
2016.831.14.2	1	Crâne	2,1	Blanc	
		Avant bras	1,4	Blanc	
		Humérus?	1,5	Blanc	
		Extrémités	0,7	Blanc	
		Diaphyse	3,3	Blanc	
		Indéterminé	1,8	Blanc	
		Poids total	10,8		
2016.831.14.5	2	Crâne	1,4	Blanc	
		Côte	0,8	Blanc	
		Fémur?	1,7	Blanc	
		Diaphyse	3,4	Blanc	
		Indéterminé	3,7	Blanc	
		Faune	0,9	Jaune	non brûlée
		Poids total	11,9		
2016.831.14.13	3	Crâne	2,4	Blanc	
		Fémur?	1,7	Blanc	
		Phalange	0,7	Blanc	
		Diaphyse	5	Blanc	
		Indéterminé	2,5	Blanc	
		Poids total	12,3		
2016.831.14.16	4	Crâne	0,3	Blanc	
		Avant bras	0,8	Blanc	
		Extrémités?	0,5	Gris- bleu/Blanc	
		Fémur?	2,5	Noir-bleu-blanc	
		Diaphyse	4,6	Gris- bleu/Blanc	
		Indéterminé	2,7	Gris- bleu/Blanc	
		Poids total	11,4		
2016.831.14.20	5	Crâne	1,3	Gris-bleu/blanc	
		Diaphyse	4	Blanc	
		Indéterminé	2,6	Blanc	
		Poids total	7,9		
2016.831.14.23	6	Crâne	1,6	Gris-bleu/blanc	
		Humérus	4,6	Blanc	
		Fémur?	0,8	noir-bleu-blanc	
		Diaphyse	3,3	Gris-bleu/blanc	
		Indéterminé	2,6	Gris-bleu/blanc	
		Poids total	12,9		
2016.831.14.25	7	Crâne	0,9	Blanc	
		Diaphyse	4	Blanc	
		Indéterminé	0,5	Blanc	
		Faune	4,1	Jaune	non brûlée
		Poids total	9,5		
2016.831.14.29	8	Crâne	1	Blanc	
		Diaphyse	2,6	Blanc	
		Indéterminé	0,8	Blanc	
		Faune	0,4	Blanc	
		Poids total	4,8		

N°	Zone	Type	Poids (g)	Teinte	Remarques
2016.831.14.32	9	Fibula?	0,6	Blanc	
		Diaphyse	4	Blanc	
		Indéterminé	2,2	Blanc	
		Poids total	6,8		
2016.831.14.35	10	Diaphyse	2,5	Blanc	
		Poids total	2,5		
2016.831.14.37	11	Crâne	0,2	Blanc	
		Diaphyse	0,5	Blanc	
		Indéterminé	0,7	Blanc	
		Poids total	1,4		
2016.831.14.41	12	Indéterminé	1,4	Blanc	
		Faune	1,6	Blanc	
		Faune	3,6	Jaune	non brûlée
		Poids total	6,6		
2016.831.14.45	13	Diaphyse	3,5	Blanc	
		Indéterminé	1,9	Blanc	
		Poids total	5,4		
2016.831.14.49	14	Crâne	1	Blanc	
		Fémur	6,3	Blanc	
		Diaphyse	4,4	Blanc	
		Indéterminé	2,5	Blanc	
		Faune	1,4	Gris-bleu/blanc	
		Poids total	15,6		
2016.831.14.53	15	Diaphyse	3,2	Blanc	
		Indéterminé	1,5	Blanc	
		Faune	0,2	Blanc	
		Poids total	4,9		
2016.831.14.56	16	Tibia?	6,4	Blanc	
		Diaphyse	1,2	Blanc	
		Indéterminé	1,4	Blanc	
		Poids total	9		
2016.831.14.61	17	Crâne	2	Blanc	
		Diaphyse	2,9	Gris-bleu/blanc	
		Indéterminé	1,3	Blanc	
		Faune	1	Gris-bleu/blanc	
		Poids total	7,2		
2016.831.14.65	18	Indéterminé	1,9	Gris-bleu/blanc	
		Faune	2,7	Blanc	
		Poids total	4,6		
2016.831.14.70	19	Indéterminé	3,4	Blanc	
		Faune	0,6	Jaune	non brûlée
		Poids total	4		
2016.831.14.74	20	Diaphyse	1,1	Gris-bleu/blanc	
		Indéterminé	2,2	Blanc	
		Faune	0,1	Blanc	Brûlée?
		Poids total	3,4		
2016.831.14.78	21	Diaphyse	2	Blanc	
		Indéterminé	2,4	Blanc	
		Poids total	4,4		

N°	Zone	Type	Poids (g)	Teinte	Remarques
2016.831.14.82	22	Crâne	2	Gris-bleu/blanc	
		Avant bras?	1,8	Blanc	
		Diaphyse	2,7	noir-blanc	
		Indéterminé	3,8	noir-bleu-blanc	
		Poids total	10,3		
2016.831.14.85	23	Crâne	4,5	noir-gris-bleu	
		Fémur?	1,2	noir-gris-bleu	
		Diaphyse	0,9	Blanc	
		Indéterminé	2,2	noir-gris-bleu	
		Faune	1,6	noir-gris-bleu	
		Poids total	10,4		
2016.831.14.88	24	Crâne	0,7	Blanc	
		Fémur	3,4	Blanc	
		Indéterminé	1,8	Blanc	
		Faune	1,1	Gris-bleu/blanc	non brûlée
		Poids total	7		
2016.831.14.91	25	Diaphyse	2,7	Blanc	
		Indéterminé	1,6	Blanc	
		Faune	0,3	Blanc	
		Poids total	4,6		
2016.831.14.94	26	Crâne	1,9	Blanc	
		Diaphyse	3,8	Gris-bleu/blanc	
		Indéterminé	4,6	Blanc	
		Poids total	10,3		
2016.831.14.97	27	Crâne	0,6	Blanc	
		Diaphyse	2,5	Blanc	
		Indéterminé	2,1	Blanc	
		Faune	3	Gris-bleu/blanc	
		Poids total	8,2		
2016.831.14.101	28	Crâne	1,3	Blanc	
		Indéterminé	4	Gris-bleu/blanc	
		Faune	0,7	Blanc	non brûlée
		Poids total	6		
2016.831.14.106	29	Coxal?	2,3	Blanc	
		Indéterminé	1,6	Gris-bleu/blanc	
		Faune	0,1	Blanc	non brûlée
		Poids total	4		
2016.831.14.110	30	Crâne	0,5	Blanc	
		Diaphyse	3,3	Blanc	
		Indéterminé	0,5	Blanc	
		Faune	0,3	Blanc	
		Poids total	4,6		
2016.831.14.114	31	Diaphyse	5,3	Gris-bleu/blanc	
		Indéterminé	3,2	Gris-bleu/blanc	
		Poids total	8,5		
2016.831.14.118	32	Crâne	2	Gris-bleu/blanc	
		Diaphyse	4	Gris-bleu/blanc	
		Indéterminé	2,1	Gris-bleu/blanc	
		Faune	0,7	Blanc	
		Poids total	8,8		

N°	Zone	Type	Poids (g)	Teinte	Remarques
2016.831.14.122	33	Diaphyse	2,1	Blanc	
		Indéterminé	2,7	Blanc	
		Poids total	4,8		
2016.831.14.126	34	Crâne?	1,1	Blanc	
		Diaphyse	1,8	Blanc	
		Indéterminé	1,6	Blanc	
		Poids total	4,5		
2016.831.14.129	35	Crâne	1,5	Blanc	
		Indéterminé	2,8	Blanc	
		Faune	4,3	Blanc	Brûlée?
		Poids total	8,6		
2016.831.14.132	36	Diaphyse	3,1	Blanc	
		Indéterminé	1,9	Gris-bleu/blanc	
		Poids total	5		
2016.831.14.135	EP1	Avant bras	2,4	Blanc	
		Diaphyse	2,9	Blanc	
		Indéterminé	2,4	Gris-bleu/blanc	
		Poids total	7,7		
2016.831.14.137	EP2	Diaphyse	1,8	Blanc	
		Indéterminé	1,3	Blanc	
		Faune	2,1	Gris-bleu/blanc	
		Poids total	5,2		
2016.831.14.139	EP3	Crâne	2,9	Blanc	
		Diaphyse	5,5	Gris-bleu/blanc	
		Indéterminé	0,8	Gris-bleu/blanc	
		Poids total	9,2		
2016.831.14.6	2	dent 47		Jaune	Usure nulle, racine cassée, non brûlée
2016.831.14.7	2	dent 45		Jaune	Usure nulle, racine cassée, non brûlée
2016.831.14.8	2	dent 33		Jaune	Usure nulle, racine cassée, non brûlée
2016.831.14.9	2	dent 44		Jaune	Usure nulle, racine cassée, non brûlée
2016.831.14.10	2	dent 35		Jaune	Usure nulle, racine cassée, non brûlée
2016.831.14.11	2	dent 43		Jaune	Usure nulle, racine cassée, non brûlée
2016.831.14.19	5	Faune		Blanche	fragment émail, non brûlé
2016.831.14.80	22	Faune		Blanche	dent, non brûlée
Totaux	NR	141	Poids	285 g	

Annexe 5 : catalogue des monnaies issues des prospections carroyées au lieu-dit Sèche-Pré (zone 83)



1. Crispus, Nummus (Al. Cu.), 317-318
 D : [F IVL CRISPVS NOBV CAES] - Buste laur., drap. et cuir. de Crispus à d.
 R : [PRINCIPI IV-VENTUTIS]/T|F//[...] - Crispus deb. à g. en habit militaire tenant un globe de la main d. et une haste transversale de la main g.
 Métrologie : 18,5 mm, 1,4 g, 12 h
 Réf. ind.
 Inv. 2016.831.301.192



5. Néron, As (Al. Cu.), 66 ou après
 D : IMP N[ERO CAESAR A]VG P MAX TR PPP - Tête à d. de Néron
 R : [PR]OVIDENT - Autel à la Providence d'Auguste
 Métrologie : 26 mm, 7,2 g, 6 h
 Remarque : imitation présentant un droit de Néron du type de l'atelier de Lyon et un revers de Tibère en l'honneur d'Auguste (ca. 22-37)
 Réf. ind.
 Inv. 2016.831.301.190



2. Emetteur ind., espèce ind. (Al. Cu.)
 D : Ill.
 R : Ill.
 Métrologie : 23,5 mm, 4,5 g
 Réf. ind.
 Inv. 2016.831.301.151



6. Néron, As (Al. Cu.), 54-68
 D : Tête à g. de Néron
 R : S|C
 Métrologie : 26,5 mm, 7,3 g
 Réf. ind.
 Inv. 2016.831.301.159



3. Emetteur ind., As (Al. Cu.)
 D : Ill.
 R : Ill.
 Métrologie : 25,5 mm, 6,1 g
 Réf. ind.
 Inv. 2016.831.301.166



7. Emetteur ind., espèce ind. (Al. Cu.)
 D : Effigie à d.
 R : Ill.
 Métrologie : 25 mm, 4,5 g
 Réf. ind.
 Inv. 2016.831.301.179



4. Néron, As (Al. Cu.), 54-68
 D : Tête à d. de Néron
 R : Ill.
 Métrologie : 27 mm, 8,9 g
 Réf. ind.
 Inv. 2016.831.301.165



8. Auguste, Dupondius (Al. Cu.), Nîmes, ca. 16-10 av. J.-C.
 D : [IMP//DIVI F] - Tête nue d'Auguste à d.
 R : COL-[NEM] - Crocodile enchaîné à un palmier surmonté d'une couronne ; en dessous, deux palmettes
 Métrologie : 25 mm, 5,3 g, 12 h
 Remarque : coupé
 Réf. ind.
 Inv. 2016.831.301.163



9. Emetteur ind., As (Al. Cu.)

D : [...] - Tête à d.

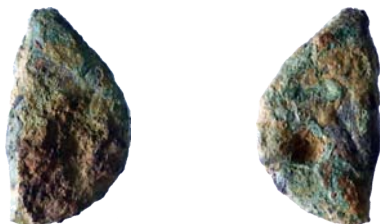
R : Grand SC

Métrie : 28 mm, 9 g, 12 h

Remarque : probable As julio-claudien, peut-être d'Auguste ou de Germanicus

Réf. ind.

Inv. 2016.831.301.164



10. Emetteur ind., espèce ind. (Al. Cu.)

D : Ill.

R : Ill.

Métrie : 29 mm, 8,1 g

Remarque : probable demi As de Nîmes

Réf. ind.

Inv. 2016.831.301.172



11. Emetteur ind., Potin (Al. Cu.)

D : Ill.

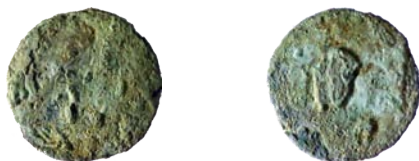
R : Ill.

Métrie : 17 mm, 4,9 g

Remarque : probable demi As de Nîmes

Réf. ind.

Inv. 2016.831.301.181



12. Emetteur ind., espèce ind. (Al. Cu.)

D : Ill.

R : Ill.

Métrie : 20,5 mm, 3,3 g

Réf. ind.

Inv. 2016.831.301.171



13. Emetteur ind., Antoninien (Al. Cu.)

D : Ill.

R : Ill.

Métrie : 13,5 mm, 0,9 g

Réf. ind.

Inv. 2016.831.301.176



14. Emetteur ind., Nummus (Al. Cu.), Trèves, 341-348

D : Buste diad. à d.

R : [...]//PTRE - Deux victoires tenant chacune une couronne de la main d.

Métrie : 12,5 mm, 1,1 g, 7 h

Réf. ind.

Inv. 2016.831.301.168



15. Emetteur ind., espèce ind. (Al. Cu.)

D : Ill.

R : Ill.

Métrie : 24 mm, 3 g

Réf. ind.

Inv. 2016.831.301.149



16. Antonin le Pieux, As (Al. Cu.), Rome, 151

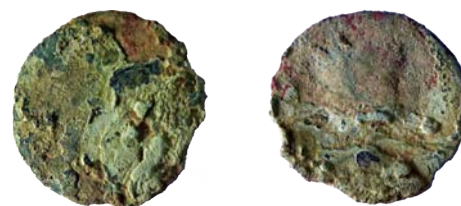
D : IMP CAES[...] - Tête d'Antonin le Pieux à d.

R : [AN]NONA [AVG]

Métrie : 27 mm, 8,8 g, 6 h

Réf. ind.

Inv. 2016.831.301.174



17. Emetteur ind., espèce ind. (Al. Cu.)

D : Ill.

R : Ill.

Métrie : 26,5 mm, 4,6 g

Réf. ind.

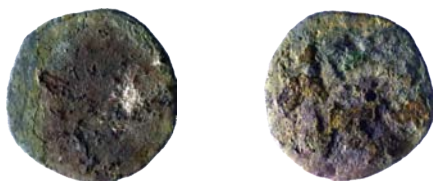
Inv. 2016.831.301.188



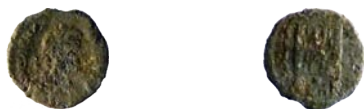
18. Emetteur ind., As (Al. Cu.)
D : Ill.
R : Ill.
Métrologie : 28 mm, 6,4 g
Réf. ind.
Inv. 2016.831.301.154



19. Emetteur ind., Antoninien (Al. Cu.)
D : Ill.
R : Ill.
Métrologie : 20 mm, 1,1 g
Réf. ind.
Inv. 2016.831.301.146



20. Emetteur ind., espèce ind. (Al. Cu.)
D : Ill.
R : Ill.
Métrologie : 22,5 mm, 3,3 g
Réf. ind.
Inv. 2016.831.301.183



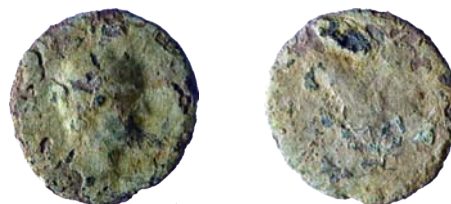
21. Emetteur ind., Nummus (Al. Cu.)
D : [...] - Buste à d.
R : [...] - Porte de camp surmontée de deux tourelles
Métrologie : 13,5 mm, 1 g, 6 h
Réf. ind.
Inv. 2016.831.301.196



22. Emetteur ind., Potin (Al. Cu.)
D : Ill.
R : Ill.
Métrologie : 17 mm, 2,6 g
Réf. ind.
Inv. 2016.831.301.187



23. Charles III duc de Lorraine, Liard (Al. Cu.), Nancy, 1556-1561
D : [CAR]OL.D.G.L/O[T.B.]GEL.DV - Epée en pal supportant une fasce chargée de trois alérions
R : M[ONETA] NOV.[NANCEI] CV - Croix évidée et fleuronée
Métrologie : 15 mm, 0,5 g, 6 h
Réf. : Flon 2002, t. 2, p. 637, n°52
Inv. 2016.831.301.158



24. Emetteur ind., As (Al. Cu.)
D : Tête à d.
R : Ill.
Métrologie : 26 mm, 6,4 g
Réf. ind.
Inv. 2016.831.301.51



25. Emetteur ind., Antoninien (Al. Cu.)
D : Tête rad. à d.
R : Personnage deb. à g. tenant un attribut long de la main g.
Métrologie : 11 mm, 0,3 g, 10 h
Remarque : probablement un type Pax, Victoria ou Salus de Tétricus I (271-275)
Réf. ind.
Inv. 2016.831.301.152

Annexe 6 : inventaire du mobilier

1. Inventaire des collections anciennes

Céramique

N°	Commune	Parcelle	Zone	Matière	Identification	NR	Poids (g)
2015.475.20.1	Senon	ZN5	475	Céramique	Vaisselle	829	7000
2015.591.20.1	Senon	ZN6	591	Céramique	Vaisselle	932	9100
2015.601.20.1	Senon	ZN 4/5	601	Céramique	Vaisselle	506	16700
2015.618.20.1	Senon	ZO 18/19	618	Céramique	Vaisselle	759	7500
2015.619.20.1	Senon	ZE 21/22	619	Céramique	Vaisselle	190	1500
2015.621.20.1	Senon	ZO 23/24	621	Céramique	Vaisselle	782	7200
2015.622.20.1	Senon	ZO 9/10	622	Céramique	Vaisselle	670	5200
2015.623.20.1	Senon	ZO 2/7	623	Céramique	Vaisselle	512	5000
2016.620.20.1	Senon	ZO 23/24	620	Céramique	Vaisselle	388	2900
2016.423.20.1	Senon	ZO 19;22	423	Céramique	Vaisselle	72	450
2016.474.20.1	Senon	ZN 5	474	Céramique	Vaisselle	76	450
2016.617.20.1	Senon	ZO 11	617	Céramique	Vaisselle	95	800
2016.625.20.1	Senon	ZE 15/32	625	Céramique	Vaisselle	72	1000
2016.63.20.1	Senon	ZO 43	63	Céramique	Vaisselle	143	1000
2016.22.20.1	Amel	ZL 31	22	Céramique	Vaisselle	902	13390
2016.4.20.1	Amel	ZL 13;19/41;43	4	Céramique	Vaisselle	261	2850
2016.8.20.1	Amel	ZL 33;39	8	Céramique	Vaisselle	173	1900
2016.594.20.1	Amel	ZL 44/45	594	Céramique	Vaisselle	80	864
						19326	155334

Métal et instrumentum (1/2)

N° Objet / Lot	Zone	Domaine	Catégorie Fonctionnelle	Détermination	Matériau	NR	NMI	Poids (g)	Type
2016.1.10.6	1	Personnel	Soin du corps	Épingle	Os (tableterie)	1	1	0,6	Isolat
2016.1.30.19	1	Production	Artisanat	Pince	Fer	1	1	40,5	Isolat
2016.22.30.1	22	Inclassable	Divers, polyvalents	Clochette	All. Cu	1	1	15,9	Isolat
2016.22.30.12	22	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	27	Isolat
2016.22.30.13	22	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	9	Isolat
2016.22.30.14	22	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	6,4	Isolat
2016.22.30.15	22	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	5,2	Isolat
2016.22.30.16	22	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	3,7	Isolat
2016.22.30.17	22	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	3,1	Isolat
2016.22.30.2	22	Inclassable	Divers, polyvalents	Clochette	All. Cu	1	1	29,9	Isolat
2016.22.30.20	22	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	6,1	Isolat
2016.22.30.22	22	Domestique	Activité culinaire	Cuillère	All. Cu	1	1	12	Isolat
2016.22.30.25	22	Vie sociale	Croyances et funéraire	Rouelle	Plomb	1	1	3,8	Isolat
2016.22.30.27	22	Vie sociale	Croyances et funéraire	Coiffe ornementale	All. Cu	2	1	6,6	Isolat
2016.22.30.28	22	Inclassable	Divers, polyvalents	Applique	All. Cu	1	1	8,1	Isolat
2016.22.30.29	22	Militaire	Vêtement et accessoire	Bouton à anneau	All. Cu	1	1	6,6	Isolat
2016.22.30.36	22	Architecture	Gros-oeuvre	Clous	Fer	1	1	2,5	Lot
2016.22.30.37	22	Architecture	Gros-oeuvre	Crochet	Fer	1	1	4,84	Isolat
2016.22.30.38	22	Architecture	Gros-oeuvre	Rivets	Fer	1	1	8,22	Lot
2016.22.30.39	22	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminé	Fer	1	1	26,29	Isolat
2016.22.30.42	22	Domestique	Ameublement	Clé	All. Cu	1	1	5,3	Isolat
2016.22.30.44	22	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	10,23	Isolat
2016.22.30.45	22	Personnel	Parure, vêtement	Ferret	All. Cu	1	1	3,81	Isolat
2016.22.30.48	22	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	8,48	Isolat
2016.22.30.49	22	Production	Artisanat	Ciseau	Fer	1	1	116,73	Isolat
2016.22.30.5	22	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	4,7	Isolat
2016.22.30.50	22	Domestique	Ameublement	Anse	All. Cu	1	1	34,5	Isolat
2016.22.30.51	22	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminables	All. Cu	1	1	4,54	Isolat
2016.22.30.52	22	Personnel	Parure, vêtement	Bague	All. Cu	1	1	1,36	Isolat
2016.22.30.53	22	Transport	Équipement de l'animal	Pendant de harnais	All. Cu	1	1	3,55	Isolat
2016.22.30.54	22	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminables	All. Cu	2	2	9,57	Lot
2016.22.30.55	22	Inclassable	Divers, polyvalents	Anneau	All. Cu	1	1	2,44	Isolat
2016.22.30.56	22	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminables	Plomb	1	1	4,87	Lot
2016.22.30.57	22	Militaire	Armement offensif	Balle de mousquet	Plomb	1	1	17	Isolat
2016.22.30.58	22	Militaire	Armement offensif	Balle	Plomb	1	1	33,1	Isolat
2016.22.30.59	22	Personnel	Parure, vêtement	Fermail	All. Cu	1	1	5,68	Isolat
2016.22.30.60	22	Transport	Harnachement	Applique de harnais	All. Cu	1	1	2,33	Isolat
2016.22.30.61	22	Vie sociale	Croyances et funéraire	Amulette	Argent	1	1	1,5	Isolat
2016.22.30.62	22	Personnel	Parure, vêtement	Épingle	All. Cu	1	1	1,29	Isolat
2016.22.30.63	22	Personnel	Parure, vêtement	Bouton	All. Cu	1	1	4,67	Isolat
2016.22.30.64	22	Inclassable	Divers, polyvalents	Couvercle	All. Cu	1	1	3,7	Isolat
2016.22.30.65	22	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminables	All. Cu	1	1	4,22	Isolat
2016.22.30.66	22	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminables	Plomb	1	1	4,41	Isolat
2016.22.30.67	22	Inclassable	Divers, polyvalents	Anneau	All. Cu	1	1	0,42	Isolat
2016.22.30.68	22	Domestique	Ameublement	Applique	All. Cu	1	1	3,43	Isolat
2016.22.30.69	22	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminables	All. Cu	2	2	9,28	Lot
2016.22.30.70	22	Inclassable	Divers, polyvalents	Applique	All. Cu	1	1	0,4	Isolat
2016.22.30.71	22	Domestique	Ameublement	Ferrure d'angle	All. Cu	1	1	4,67	Isolat
2016.22.30.72	22	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminables	All. Cu	2	2	13,11	Lot
2016.22.30.73	22	Architecture	Gros-oeuvre	Clous	Fer	1	1	1,7	Lot
2016.22.30.74	22	Inclassable	Divers, polyvalents	Applique	All. Cu	1	1	1,69	Isolat
2016.22.30.75	22	Inclassable	Divers, polyvalents	Boucle	All. Cu	1	1	3,93	Isolat
2016.22.40.3	22	Personnel	Soin du corps	Palette à broyer	Lithique	1	1	70,2	Isolat
2016.22.40.4	22	Personnel	Soin du corps	Palette à broyer	Lithique	1	1	30,5	Isolat
2016.8.30.41	8	Inclassable	Divers, polyvalents	Applique ?	All. Cu	1	1	21,26	Isolat
2016.8.30.46	8	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	3,4	Isolat
2016.8.30.47	8	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	3,11	Isolat
2016.4.30.93	4	Domestique	Activité culinaire	Passoire ?	All. Cu	1	1	4,4	Isolat
2016.594.30.40	594	Vie sociale	Croyances et funéraire	Socle	All. Cu	1	1	30,3	Isolat

Métal et instrumentum (2/2)

N° Objet / Lot	Zone	Domaine	Catégorie Fonctionnelle	Détermination	Matériau	NR	NMI	Poids (g)	Type
2016.617.30.21	617	Personnel	Parure, vêtement	Bague	All. Cu	1	1	6	Isolat
2016.617.30.24	617	Personnel	Soin du corps	Miroir	All. Cu	1	1	20,5	Isolat
2016.625.30.76	625	Militaire	Armement offensif	Balle de mousquet	Plomb	7	7	130,7	Lot
2016.625.30.77	625	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminables	Plomb	15	15	263	Lot
2016.625.30.78	625	Personnel	Parure, vêtement	Attache vestimentaire	All. Cu	1	1	4,31	Isolat
2016.625.30.79	625	Personnel	Parure, vêtement	Boucle de chaussure	All. Cu	1	1	2,67	Isolat
2016.625.30.80	625	Personnel	Parure, vêtement	Attache vestimentaire	All. Cu	1	1	5,6	Isolat
2016.625.30.81	625	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminé	All. Cu	1	1	9,87	Isolat
2016.625.30.82	625	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminé	All. Cu	1	1	16,82	Isolat
2016.625.30.83	625	Personnel	Parure, vêtement	Ferret	All. Cu	1	1	7,92	Isolat
2016.625.30.84	625	Domestique	Ameublement	Charnière	All. Cu	1	1	8,7	Isolat
2016.625.30.85	625	Transport	Harnachement	Applique de harnais	All. Cu	1	1	3,87	Isolat
2016.625.30.86	625	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	6	Isolat
2016.625.30.87	625	Inclassable	Divers, polyvalents	Anneau	All. Cu	1	1	20,7	Isolat
2016.625.30.88	625	Architecture	Gros-oeuvre	Clous	Fer	4	4	27,7	Lot
2016.625.30.89	625	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminé	All. Cu	6	6	69,7	Lot
2016.625.30.90	625	Indéterminés	Indéterminés	Indéterminé	All. Cu	2	1	8,6	Lot
2016.625.30.91	625	Indéterminés	Divers, polyvalents	Applique	All. Cu	1	1	2,6	Isolat
2016.625.30.92	625	Indéterminés	Divers, polyvalents	Anneau	All. Cu	1	1	0,8	Isolat
2016.63.30.18	63	Personnel	Parure, vêtement	Fibule	All. Cu	1	1	2,5	Isolat
						112	110	1334,69	

Monnaies (1/2)

N°	Zone	Emetteur	Espec	Matiere	Datation	Diametre	Poids
2016.1.301.32	1	Salonin	Antoninien	Billon	258-260	22 mm	1,3 g
2016.1.301.33	1	Gordien III	Antoninien	Billon	238-239	21 mm	2 g
2016.1.301.34	1	Gordien III	Antoninien	Billon	241	21 mm	2,6 g
2016.1.301.35	1	Séverine	Aurélianus	Billon	274	23 mm	1,8 g
2016.2.301.37	2	Rèmes	Bronze REMO/REMO	Al. Cu.	60-40 BC	15 mm	1,2 g
2016.2.301.38	2	Rèmes	Bronze REMO/REMO	Al. Cu.	60-40 BC	17,5 mm	1,4 g
2016.2.301.39	2	Rèmes	Bronze REMO/REMO	Al. Cu.	60-40 BC	15,5 mm	1,7 g
2016.2.301.40	2	Rèmes	Bronze REMO/REMO	Al. Cu.	60-40 BC	15 mm	1,4 g
2016.2.301.41	2	Rèmes	Bronze REMO/REMO	Al. Cu.	60-40 BC	15 mm	1,3 g
2016.2.301.42	2	Rèmes	Bronze REMO/REMO	Al. Cu.	60-40 BC	15 mm	1 g
2016.22.301.10	22	Valentinien I	Nummus	Al. Cu.	364-378	16 mm	2 g
2016.22.301.11	22	Constantin I	Nummus	Al. Cu.	315	21 mm	2,55 g
2016.22.301.12	22	Tétricus	Antoninien	Al. Cu.	272-273	19 mm	1,53 g
2016.22.301.27	22	Maximin I le Thrace	Denier	Ag.	236-238	21 mm	2,9 g
2016.22.301.28	22	Alexandre Sévère	Denier	Ag.	223	19 mm	0,7 g
2016.22.301.29	22	Alexandre Sévère	Denier	Ag.	222	18 mm	1,94 g
2016.22.301.30	22	Lucius Aelius	Denier	Ag.	137	18 mm	1,9 g
2016.22.301.31	22	Domitien	Denier	Ag.	88	19 mm	2 g
2016.22.301.43	22	Tibère	As	Al. Cu.	ca. 12-14	25 mm	6,1 g
2016.22.301.5	22	Ind.	As	Al. Cu.		27 mm	10,7 g
2016.22.301.58	22	Trajan	Dupondius	Al. Cu.	102-117	26 mm	10,6 g
2016.22.301.6	22	Elagabale	Denier	Ag.	218-219	19 mm	3,1 g
2016.22.301.60	22	Constant	Demi-maiorina	Al. Cu.	348-350	17,5 mm	0,9 g
2016.22.301.61	22	Médiomatriques	Bronze ARG AMBACT	Al. Cu.	ca. 40-20 BC	14,5 mm	3,6 g
2016.22.301.62	22	Magnence	Maiorina	Al. Cu.	350	21 mm	4,8 g
2016.22.301.63	22	Ind.	Nummus	Al. Cu.	341-348	14,5 mm	0,8 g
2016.22.301.64	22	Ind.	Antoninien	Al. Cu.		17 mm	2,2 g
2016.22.301.66	22	Constantin I	Nummus	Al. Cu.	310	22 mm	4 g
2016.22.301.67	22	Charles III duc de Lorrain	Denier	Al. Cu.	1564-1574	13 mm	0,6 g
2016.22.301.68	22	Rome	Nummus	Al. Cu.	330-341	16,5 mm	2 g
2016.22.301.69	22	Ind.	Nummus	Al. Cu.	336-341	13 mm	1,3 g
2016.22.301.7	22	Rome	Nummus	Al. Cu.	330-331	16,5 mm	2,55 g
2016.22.301.70	22	Romes	Nummus	Al. Cu.	330-331	17 mm	2 g
2016.22.301.71	22	Ind.	Nummus	Al. Cu.	336-341	14 mm	1,2 g
2016.22.301.72	22	Ind.	Nummus	Al. Cu.	330-335	17 mm	2,1 g
2016.22.301.73	22	Ind.	Nummus	Al. Cu.	336-341	14 mm	1,7 g
2016.22.301.74	22	Claude II le Gothique	Antoninien	Al. Cu.	268-270	19 mm	1,6 g
2016.22.301.75	22	Constantinople	Nummus	Al. Cu.	330-341	14 mm	1,1 g
2016.22.301.76	22	Claude II divinisé	Antoninien	Al. Cu.	270-271	17 mm	2 g
2016.22.301.77	22	Constant	Nummus	Al. Cu.	341-348	15 mm	0,7 g
2016.22.301.78	22	Constantin I	Nummus	Al. Cu.	318-319	19 mm	2,7 g
2016.22.301.79	22	Constant	Demi-maiorina	Al. Cu.	348-349	15 mm	2 g
2016.22.301.80	22	Ind.	Nummus	Al. Cu.		15 mm	2 g
2016.22.301.81	22	Ind.	Ind.	Al. Cu.	336-341	15,5 mm	1,4 g
2016.22.301.82	22	Constantin I	Nummus	Al. Cu.	337-340	12 mm	1,5 g
2016.22.301.83	22	Constantinople	Nummus	Al. Cu.	330-341	13 mm	1 g
2016.22.301.84	22	Constantin I	Nummus	Al. Cu.	310-318	13 mm	1,3 g
2016.22.301.9	22	Rèmes	Potin	Al. Cu.	ca. 90-50 BC	20 mm	3,25 g
2016.33.301.65	22	Ind.	Antoninien	Al. Cu.	260-274	21 mm	2,7 g

Monnaies (2/2)

N°	Zone	Emetteur	Espec	Matiere	Datation	Diametre	Poids
2016.594.301.44	594	Ind.	Nummus	Al. Cu.	336-341	14 mm	0,6 g
2016.594.301.45	594	Constantin I	Nummus	Al. Cu.	312-318	18 mm	1,2 g
2016.594.301.46	594	Constantin II	Nummus	Al. Cu.	324-330	18 mm	1,2 g
2016.625.301.85	625	Tétricus	Antoninien	Al. Cu.	271-274	21 mm	2,6 g
2016.625.301.86	625	Auguste	Dupondius	Al. Cu.	ca. 27-9 BC	25 mm	8,5 g
2016.625.301.87	625	Victorin	Antoninien	Al. Cu.	269-271	19 mm	1,5 g
2016.625.301.88	625	Néron	Dupondius	Al. Cu.	66	29 mm	13,1 g
2016.625.301.89	625	Ind.	Antoninien	Al. Cu.	260-274	13,5 mm	0,8 g
2016.625.301.90	625	Ind.	Antoninien	Al. Cu.		16 mm	1,1 g
2016.625.301.91	625	Tétricus II	Antoninien	Al. Cu.	271-274	15,5 mm	2,2 g
2016.625.301.92	625	Antonin le Pieux	Dupondius	Al. Cu.	142	24,5 mm	8,5 g
2016.63.301.2	63	Ind.	Sesterce	Al. Cu.		31.5 mm	20.3 g
2016.63.301.3	63	Néron	As	Al. Cu.	54-69	28 mm	8.6 g
2016.8.301.13	8	Antonin le Pieux	Dupondius	Al. Cu.	158	25 mm	11,7 g
2016.8.301.14	8	Constantin I	Nummus	Al. Cu.	310-318	18,5 mm	0,9 g
2016.8.301.15	8	Ind.	Ind.	Al. Cu.		20 mm	2,15 g
2016.8.301.16	8	Claude II le Gothique	Antoninien	Al. Cu.	270-271	12 mm	1,1 g
2016.8.301.17	8	Antonin le Pieux	Sesterce	Al. Cu.	142 ou post.	25 mm	7,7 g
2016.8.301.18	8	Lucille	Sesterce	Al. Cu.	ca. 164	31 mm	22,6 g
2016.8.301.19	8	Auguste	Dupondius	Al. Cu.	16/15-10 BC	24,5 mm	5,2 g
2016.8.301.20	8	Rèmes	Semis	Al. Cu.	ca. 10 BC	17 mm	2,1 g
2016.8.301.21	8	Rèmes	Bronze REMO/REMO	Al. Cu.	ca. 60-40 BC	16 mm	2,1 g
2016.8.301.22	8	Ind.	Potin à la tête d'indien	Al. Cu.	ca. 75-50 BC	16 mm	4,8 g
2016.8.301.23	8	Ind.	Bronze frappé	Al. Cu.		15 mm	2,1 g
2016.8.301.24	8	Ind.	Potin	Al. Cu.		18 mm	3,2 g
2016.8.301.25	8	Ind.	Potin	Al. Cu.		20 mm	4 g
2016.8.301.26	8	Rèmes	Potin à la tête d'indien	Al. Cu.	180-120 BC.	17 mm	2,8 g

Lapidaire (1/2)

N°	Commune	Parcelle	Site	Type d'investigation	Matière	Identification	Type	NR
2016.617.40.1	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Ronde-bosse	Figuratif	1
2016.617.40.10	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Chapiteau de pilastre	Architecture	1
2016.617.40.11	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Ronde-bosse	Figuratif	1
2016.617.40.12	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Architrave	Architecture	1
2016.617.40.13	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Base de colonne	Architecture	1
2016.617.40.14	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.16	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.17	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.18	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Corniche	Architecture	1
2016.617.40.19	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.2	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.20	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.21	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.22	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.23	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Base de pilastre	Architecture	1
2016.617.40.24	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Indéterminé	Architecture	1
2016.617.40.25	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Tambour de colonne	Architecture	1
2016.617.40.26	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.27	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure d'entablement	Architecture	1
2016.617.40.28	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.29	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.30	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.31	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Indéterminé	Architecture	1
2016.617.40.32	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.33	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.35	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Ronde-bosse	Figuratif	1
2016.617.40.36	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Indéterminé	Architecture	1
2016.617.40.37	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.38	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.39	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Stèle funéraire	Figuratif	1
2016.617.40.39	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.4	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Ronde-bosse	Figuratif	1
2016.617.40.40	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Indéterminé	Architecture	1
2016.617.40.41	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.42	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.43	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Base de pilastre	Architecture	1
2016.617.40.44	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.45	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Indéterminé	Architecture	1
2016.617.40.49	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.50	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Fût de pilastre	Architecture	1
2016.617.40.52a	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Stèle funéraire	Figuratif	1
2016.617.40.52b	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Stèle funéraire	Figuratif	1
2016.617.40.53	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Ronde-bosse	Figuratif	1
2016.617.40.54	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Base de pilastre	Architecture	1
2016.617.40.55	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.57	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.58	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Base de pilastre	Architecture	1
2016.617.40.59	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1

Lepidaire (2/2)

N°	Commune	Parcelle	Site	Type d'investigation	Matière	Identification	Type	NR
2016.617.40.6	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Stèle funéraire	Figuratif	1
2016.617.40.61	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.65	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.7	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Stèle funéraire	Figuratif	1
2016.617.40.71	Senon	ZO 11	617	Déc. Fort.	Calcaire	Chapiteau de pilastre	Architecture	1
2016.617.40.72	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Ronde-bosse	Figuratif	1
2016.617.40.73	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Base de pilastre	Architecture	1
2016.617.40.74	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Indéterminé	Architecture	1
2016.617.40.75	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.76	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Stèle funéraire	Figuratif	1
2016.617.40.78	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Chapiteau	Architecture	1
2016.617.40.79	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Chapiteau	Architecture	1
2016.617.40.8	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.80	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Base de pilastre	Architecture	1
2016.617.40.81	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.82	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Stèle funéraire	Figuratif	1
2016.617.40.83	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Fût de colonne	Architecture	1
2016.617.40.84	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Fût de colonne	Architecture	1
2016.617.40.85	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Base de pilastre	Architecture	1
2016.617.40.86	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Indéterminé	Architecture	1
2016.617.40.87	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Indéterminé	Architecture	1
2016.617.40.88	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Ronde-bosse	Figuratif	1
2016.617.40.89	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Moulure	Architecture	1
2016.617.40.9	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.90	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Ronde-bosse	Figuratif	1
2016.617.40.91	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Bas-relief funéraire ou cultuel	Figuratif	1
2016.617.40.92	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Ronde-bosse	Figuratif	1
2016.617.40.93	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Monument funéraire	Figuratif	1
2016.617.40.94	Senon	ZO 11	617	SD 1970	Calcaire	Indéterminé	Architecture	1
								77

2. Inventaire du mobilier issu des prospections carroyées 2016 au lieu-dit Sèche Pré

Restes osseux

N°	Zone	Commune	Parcelle	Matière	Identification	NR	Poids (g)
2016.831.14.2	1	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	6	10,8
2016.831.14.5	2	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	6	11,9
2016.831.14.13	3	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	5	12,3
2016.831.14.16	4	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	6	11,4
2016.831.14.20	5	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	7,9
2016.831.14.23	6	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	5	12,9
2016.831.14.25	7	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	4	9,5
2016.831.14.29	8	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	4	4,8
2016.831.14.32	9	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	6,8
2016.831.14.35	10	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	1	2,5
2016.831.14.37	11	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	1,4
2016.831.14.41	12	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	6,6
2016.831.14.45	13	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	2	5,4
2016.831.14.49	14	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	5	15,6
2016.831.14.53	15	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	4,9
2016.831.14.56	16	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	9
2016.831.14.61	17	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	4	7,2
2016.831.14.65	18	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	2	4,6
2016.831.14.70	19	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	2	4
2016.831.14.74	20	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	3,4
2016.831.14.78	21	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	2	4,4
2016.831.14.82	22	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	4	10,3
2016.831.14.85	23	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	5	10,4
2016.831.14.88	24	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	4	7
2016.831.14.91	25	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	4,6
2016.831.14.94	26	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	10,3
2016.831.14.97	27	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	4	8,2
2016.831.14.101	28	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	6
2016.831.14.106	29	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	4
2016.831.14.110	30	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	4	4,6
2016.831.14.114	31	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	2	8,5
2016.831.14.118	32	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	4	8,8
2016.831.14.122	33	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	2	4,8
2016.831.14.126	34	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	4,5
2016.831.14.129	35	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	8,6
2016.831.14.132	36	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	2	5
2016.831.14.135	EP1	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	7,7
2016.831.14.137	EP2	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	5,2
2016.831.14.139	EP3	Amel	ZL 14/15	Os	Restes humains	3	9,2
2016.831.14.6	2	Amel	ZL 14/15	Dent	Restes humains	1	
2016.831.14.7	2	Amel	ZL 14/15	Dent	Restes humains	1	
2016.831.14.8	2	Amel	ZL 14/15	Dent	Restes humains	1	
2016.831.14.9	2	Amel	ZL 14/15	Dent	Restes humains	1	
2016.831.14.0	2	Amel	ZL 14/15	Dent	Restes humains	1	
2016.831.14.11	2	Amel	ZL 14/15	Dent	Restes humains	1	
2016.831.14.19	5	Amel	ZL 14/15	Dent	Restes humains	1	
2016.831.14.80	22	Amel	ZL 14/15	Dent	Restes humains	1	
						141	285

Céramique

N°	Zone	Commune	Parcelle	Matière	Identification	NR	Poids (g)
2016.831.20.1	1	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	108	472
2016.831.20.4	2	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	77	357
2016.831.20.12	3	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	84	338
2016.831.20.17	4	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	68	244
2016.831.20.18	5	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	99	295
2016.831.20.22	6	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	64	314
2016.831.20.26	7	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	62	247
2016.831.20.28	8	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	39	184
2016.831.20.31	9	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	37	95
2016.831.20.34	10	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	55	231
2016.831.20.39	11	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	52	229
2016.831.20.40	12	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	48	221
2016.831.20.44	13	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	72	213
2016.831.20.48	14	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	80	249
2016.831.20.52	15	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	62	202
2016.831.20.55	16	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	36	95
2016.831.20.60	17	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	88	422
2016.831.20.64	18	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	50	250
2016.831.20.69	19	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	41	222
2016.831.20.73	20	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	39	187
2016.831.20.77	21	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	52	203
2016.831.20.81	22	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	76	322
2016.831.20.84	23	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	56	237
2016.831.20.87	24	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	55	151
2016.831.20.90	25	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	51	132
2016.831.20.93	26	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	73	244
2016.831.20.96	27	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	73	221
2016.831.20.100	28	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	65	275
2016.831.20.105	29	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	84	542
2016.831.20.109	30	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	66	261
2016.831.20.113	31	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	60	219
2016.831.20.117	32	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	63	356
2016.831.20.121	33	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	58	204
2016.831.20.125	34	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	36	139
2016.831.20.128	35	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	51	212
2016.831.20.130	36	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	75	304
2016.831.20.134	EP1	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	10	51
2016.831.20.136	EP2	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	6	48
2016.831.20.138	EP3	Amel	ZL 14/15	Céramique	Vaisselle	24	142
						2295	9330

Métal et instrumentum

Inventaire	Zone	Cellule	Topo	Commune	Parcelle	Matière	Identification	NR	Poids (g)	Type
2016.83.30.23	83			Amel	ZL 14/15	All. Cu	Miroir	1	23,4	Isolat
2016.831.30.103	831	28		Amel	ZL 14/15	Fer	Soie	1	6	Isolat
2016.831.30.108	831	29		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	1	3,3	Lot
2016.831.30.112	831	30		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	2	12,5	Lot
2016.831.30.116	831		112	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Fibule	1	7,3	Isolat
2016.831.30.120	831	32		Amel	ZL 14/15	Fer	Indéterminables	1	2,6	Lot
2016.831.30.124	831	33		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	2	3,6	Lot
2016.831.30.133	831	36		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	1	1,7	Lot
2016.831.30.14	831	3		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	9	4,1	Lot
2016.831.30.140	831		52	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Applique	1	1,2	Isolat
2016.831.30.141	831		53	Amel	ZL 14/15	Fer	Fiche en T	1	77,9	Isolat
2016.831.30.142	831		54	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Scorie ?	1	3,7	Isolat
2016.831.30.143	831		55	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Applique vestimentaire	1	11,6	Isolat
2016.831.30.144	831		56	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Indéterminables	2	14,1	Isolat
2016.831.30.145	831		57	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Indéterminables	1	0,8	Isolat
2016.831.30.147	831		59	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Poignée	1	15,7	Isolat
2016.831.30.148	831		60	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Applique	1	4,5	Isolat
2016.831.30.150	831		62	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Fibule	1	8,2	Isolat
2016.831.30.153	831		65	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Boucle de chaussure	1	2,6	Isolat
2016.831.30.155	831		67	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Fibule	1	5,1	Isolat
2016.831.30.156	831		68	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Indéterminables	1	9,1	Isolat
2016.831.30.157	831		69	Amel	ZL 14/15	Fer	Crampon	1	7,9	Isolat
2016.831.30.160	831		72	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Applique	1	27,4	Isolat
2016.831.30.161	831		73	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Applique	1	1,7	Isolat
2016.831.30.162	831		74	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Applique	1	4,1	Isolat
2016.831.30.167	831		78	Amel	ZL 14/15	Plomb	Indéterminé	1	94,6	Isolat
2016.831.30.169	831		80	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Applique vestimentaire	1	1	Isolat
2016.831.30.170	831		81	Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	1	22,2	Isolat
2016.831.30.173	831		84	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Miroir	1	21,4	Isolat
2016.831.30.175	831		86	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Applique	2	15	Isolat
2016.831.30.177	831		88	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Fibule	1	4,2	Isolat
2016.831.30.178	831		88	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Fibule	1	5,4	Isolat
2016.831.30.180	831		90	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Bouton	1	3,6	Isolat
2016.831.30.182	831		92	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Indéterminables	1	4	Isolat
2016.831.30.184	831		94	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Boucle à double fenêtre	1	2,2	Isolat
2016.831.30.185	831		95	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Indéterminé	1	13,4	Isolat
2016.831.30.186	831		96	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Douille d'obus	1	75,5	Isolat
2016.831.30.189	831		99	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Bouton	1	2,5	Isolat
2016.831.30.191	831		101	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Fibule	1	4,1	Isolat
2016.831.30.193	831		103	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Indéterminables	1	4,1	Isolat
2016.831.30.194	831		104	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Fibule	1	7,8	Isolat
2016.831.30.195	831		105	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Boucle à chape	1	2,1	Isolat
2016.831.30.197	831	20		Amel	ZL 14/15	Fer	Indéterminé	1	33,4	Isolat
2016.831.30.198	831	33		Amel	ZL 14/15	Fer	Caboche	1	0,4	Lot
2016.831.30.199	831	28		Amel	ZL 14/15	Fer	Anneau	1	0,1	Isolat
2016.831.30.200	831	10		Amel	ZL 14/15	Fer	Caboche	1	1	Isolat
2016.831.30.21	831	5		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	3	11,5	Lot
2016.831.30.27	831	7		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	5	12,7	Lot
2016.831.30.42	831	12		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	1	3,3	Lot
2016.831.30.43	831		121	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Fibule	1	6,1	Isolat
2016.831.30.46	831	13		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	4	6,4	Lot
2016.831.30.58	831	16		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous de ferrure	1	2,2	Lot
2016.831.30.59	831		122	Amel	ZL 14/15	All. Cu	Indéterminé	1	7,8	Isolat
2016.831.30.62	831	17		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	2	4,9	Lot
2016.831.30.67	831	18		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	1	2,7	Lot
2016.831.30.68	831	19		Amel	ZL 14/15	All. Cu	Applique	1	0,4	Isolat
2016.831.30.72	831	19		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	1	2,3	Lot
2016.831.30.76	831	20		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	1	2,2	Lot
2016.831.30.86	831	23		Amel	ZL 14/15	Fer	Indéterminé	1	8,7	Isolat
2016.831.30.99	831	27		Amel	ZL 14/15	Fer	Clous	2	3,9	Lot
								83	653,2	

Monnaies

N°	Zone	Topo	Emetteur	Espec	Matiere	Datation	Diametre	Poids
2016.831.301.146	831	58	Ind.	Antoninien	Al. Cu.		20 mm	1,1 g
2016.831.301.149	831	61	Ind.	Ind.	Al. Cu.		24 mm	3 g
2016.831.301.151	831	63	Ind.	Ind.	Al. Cu.		23,5 mm	4,5 g
2016.831.301.152	831	64	Tétricus Ier (?)	Antoninien	Al. Cu.	271-275 ou post.	11 mm	0,3 g
2016.831.301.154	831	66	Ind.	As	Al. Cu.		28 mm	6,4 g
2016.831.301.158	831	70	Charles III de Lorraine	Liard ; billon noir	Al. Cu.	1556-1561	15 mm	0,5 g
2016.831.301.159	831	71	Néron	As	Al. Cu.	54-68	26,5 mm	7,3 g
2016.831.301.163	831	75	Auguste	Dupondius	Al. Cu.	ca. 16-10 av. J.-C.	25 mm	5,3 g
2016.831.301.164	831	76	Ind.	As	Al. Cu.		28 mm	9 g
2016.831.301.165	831	77	Néron	As	Al. Cu.	54-68	27 mm	8,9 g
2016.831.301.166	831	78	Ind.	As	Al. Cu.		25,5 mm	6,1 g
2016.831.301.168	831	79	Ind.	Nummus	Al. Cu.	341-348 ou post.	12,5 mm	1,1 g
2016.831.301.171	831	82	Ind.	Ind.	Al. Cu.		20,5 mm	3,3 g
2016.831.301.172	831	83	Ind.	Ind.	Al. Cu.		29 mm	8,1 g
2016.831.301.174	831	85	Antonin le Pieux	As	Cu.	151	27 mm	8,8 g
2016.831.301.176	831	87	Ind.	Antoninien	Al. Cu.		13,5 mm	0,9 g
2016.831.301.179	831	89	Ind.	Ind.	Al. Cu.		25 mm	4,5 g
2016.831.301.181	831	91	Ind.	Potin	Al. Cu.		17 mm	4,9 g
2016.831.301.183	831	93	Ind.	Ind.	Al. Cu.		22,5 mm	3,3 g
2016.831.301.187	831	97	Ind.	Potin	Al. Cu.	Ier s. av. J.-C.	17 mm	2,6 g
2016.831.301.188	831	98	Ind.	Ind.	Al. Cu.		26,5 mm	4,6 g
2016.831.301.190	831	100	Néron	As	Al. Cu.	66 ou post.	26 mm	7,2 g
2016.831.301.192	831	102	Crispus	Nummus	Al. Cu.	317-318	18,5 mm	1,4 g
2016.831.301.196	831	106	Ind.	Nummus	Al. Cu.		13,5 mm	1 g
2016.831.301.51	831	119	Ind.	As	Al. Cu.		26 mm	6,4 g

Verre

Inventaire	Zone	Cellule	Commune	Parcelle	Matière	Identification	NR	Poids (g)
2016.831.60.3	831	1	Amel	ZL 13/15	Verre	Vaisselle	4	8,20
2016.831.60.15	831	3	Amel	ZL 13/15	Verre	Vaisselle	1	2,50
2016.831.60.30	831	8	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	3	2,00
2016.831.60.33	831	9	Amel	ZL 13/15	Verre	Vaisselle	2	6,10
2016.831.60.36	831	10	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	3	4,00
2016.831.60.38	831	11	Amel	ZL 13/15	Verre	Vaisselle	3	4,40
2016.831.60.47	831	13	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	3	2,10
2016.831.60.50	831	14	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	4	4,30
2016.831.60.54	831	15	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	3	2,00
2016.831.60.57	831	16	Amel	ZL 13/15	Verre	Vaisselle	3	5,80
2016.831.60.63	831	17	Amel	ZL 13/15	Verre	Architecture	3	3,30
2016.831.60.66	831	18	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	2	3,90
2016.831.60.71	831	19	Amel	ZL 13/15	Verre	Vaisselle	3	2,10
2016.831.60.75	831	20	Amel	ZL 13/15	Verre	Vaisselle	3	5,80
2016.831.60.79	831	21	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	1	0,90
2016.831.60.83	831	22	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	2	1,50
2016.831.60.89	831	24	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	2	10,70
2016.831.60.92	831	25	Amel	ZL 13/15	Verre	Vaisselle	3	4,00
2016.831.60.95	831	26	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	3	1,90
2016.831.60.98	831	27	Amel	ZL 13/15	Verre	Vaisselle	1	0,80
2016.831.60.102	831	28	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	3	2,60
2016.831.60.107	831	29	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	2	1,50
2016.831.60.111	831	30	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	5	5,26
2016.831.60.115	831	31	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	3	1,30
2016.831.60.119	831	32	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	2	7,10
2016.831.60.123	831	33	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	3	4,00
2016.831.60.127	831	34	Amel	ZL 13/15	Verre	Indéterminé	2	13,40
2016.831.60.131	831	36	Amel	ZL 13/15	Verre	Vaisselle	3	34,00
							75	145,46

Lithique

N°	Cellule	Topo	Matière	Identification	NR	Poids	Type
2016.831.40.24	7		Basalte	Meule	1	452	Lot
2016.831.40.104	28		Basalte	Meule	1	40	Lot
					2	492	

Liste des figures

Figure 1 : Senon-Amel dans la cité des Médiomatriques.....	11
Figure 2 : carte géomorphologique de la région de Senon-Amel.....	13
Figure 3 : surfaces concernées par les différentes investigations archéologiques.....	14
Figure 4 : assemblage des prospections géophysiques réalisées à Senon et Amel.....	17
Figure 5 : opérations préventives réalisées à Senon.....	18
Figure 6 : les différentes campagnes de prospection géophysique à Senon et Amel.....	20
Figure 7 : exemple de cartographie technique d'un relevé de gradient magnétique.....	21
Figure 8 : exemple de cartographie structurale et interprétative.....	22
Figure 8 bis : exemple de cartographie multiscalaire.....	23
Figure 9 : le réseau viaire autour de Senon et Amel.....	24
Figure 10 : assemblage des prospections géophysiques réalisées à Senon.....	25
Figure 10 bis : plan de masse de l'agglomération de Senon.....	26
Figure 11 : plan du fortin, de la « curie » et des thermes.....	27
Figure 12 : les thermes fouillés par F. Liénard en 1850.....	29
Figure 13 : relevé géoradar du théâtre de Senon.....	30
Figure 14 : plan et environnement des vestiges dégagés lors de la surveillance de travaux conduite en 2010.....	31
Figure 15 : différents modèles d'habitats urbains à Senon.....	33
Figure 16 : le temple de bord de route entre Senon et Amel.....	34
Figure 17 : les carrières en fosse de Senon.....	35
Figure 18 : les différentes zones prospectées à Senon.....	36
Figure 19 : les différentes catégories techniques de céramiques antiques.....	38
Figure 19 bis : les différents groupes de pâtes des céramiques antiques.....	39
Figure 20 : quantification des céramiques de l'ensemble des zones prospectées à Senon.....	41
Figure 21 : distribution quantitative du mobilier céramique à Senon.....	42
Figure 22 : quantification des céramiques de la zone 474.....	42
Figure 23 : quantification des céramiques de la zone 625.....	43
Figure 24 : quantification des céramiques de la zone 617.....	43
Figure 25 : quantification des céramiques de la zone 620.....	44
Figure 26 : quantification des céramiques de la zone 423.....	44
Figure 27 : quantification des céramiques de la zone 63.....	44
Figure 28 : répartition par domaine et catégorie du mobilier métallique de Senon.....	45
Figure 29 : répartition par domaine et catégorie du mobilier métallique de la zone 625.....	46
Figure 30 : métal et instrumentum de Senon.....	47
Figure 31 : diagramme chronologique des monnaies de Senon.....	48
Figure 32 : diagramme chronologique des monnaies de la zone 625.....	49
Figure 33 : répartition fonctionnelle du mobilier lapidaire.....	49
Figure 34 : carte de synthèse de l'évolution chronologique de Senon.....	52
Figure 35 : assemblage des prospections électriques réalisées à Amel.....	54
Figure 35 bis : plan de masse du site d'Amel.....	55
Figure 36 : carte de résistivité du théâtre d'Amel.....	56
Figure 37 : les différents modèles architecturaux des quartiers périphériques d'Amel.....	59
Figure 38 : les différentes zones prospectées à Amel.....	61
Figure 39 : distribution quantitative du mobilier céramique à Amel.....	61
Figure 40 : quantification des céramiques de l'ensemble des zones prospectées à Amel.....	62
Figure 41 : quantification des céramiques de la zone 22.....	62
Figure 42 : quantification des céramiques de la zone 8.....	62
Figure 43 : quantification des céramiques de la zone 4.....	63
Figure 44 : quantification des céramiques de la zone 594.....	63
Figure 45 : répartition par domaine et par catégorie du mobilier métallique d'Amel.....	64
Figure 46 : répartition par domaine et par catégorie du mobilier métallique de la zone 22.....	65
Figure 47 : les fibules de la zone 22.....	68
Figure 48 : métal et instrumentum de la zone 22.....	69
Figure 49 : métal et instrumentum de la zone 22.....	70
Figure 50 : métal et instrumentum des zones 4, 8 et 594.....	71
Figure 51 : diagramme chronologique des monnaies d'Amel.....	72
Figure 52 : diagramme chronologique des monnaies de la zone 22.....	73

Figure 53 : diagramme chronologique des monnaies de la zone 8.....	74
Figure 52 : diagramme chronologique cumulé des monnaies recueillies en 2015 et 2016 sur la zone 22.....	75
Figure 54 : carte du XVIII ^e s. figurant le prieuré d'Amel et ses dépendances.....	75
Figure 56 : localisation des concentrations de matériel observées en 2012.....	76
Figure 56 bis : une concentration de matériel observée en 2012.....	77
Figure 57 : fragment de miroir découvert en 2012.....	77
Figure 58 : localisation et relevé des concentrations de matériel observées en 2016.....	78
Figure 59 : comparaison entre les concentrations de moellons observées au sol et la carte de résistivité.....	79
Figure 60 : distribution quantitative des restes osseux.....	80
Figure 61 : quantification des céramiques.....	81
Figure 62 : exemple de tessons ayant subi des manipulations intentionnelles.....	82
Figure 64 : distribution quantitative des TR, RUB et EI.MY.....	82
Figure 63 : distribution quantitative des tessons brûlés.....	82
Figure 65 : distribution quantitative des céramiques.....	82
Figure 66 : répartition fonctionnelle du mobilier métallique.....	83
Figure 67 : distribution des restes appartenant au domaine architectural.....	83
Figure 70 : distribution spatiale des fibules et du miroir.....	84
Figure 71 : diagramme chronologique des monnaies.....	87
Figure 72 : distribution spatiale des monnaies.....	87
Figure 72 : distribution quantitative des fragments de verre.....	88
Figure 74 : distribution quantitative des fragments de verre fondus.....	88
Figure 75 : plans de sites ruraux dans la région de Senon-Amel.....	92
Figure 76 : évolution du peuplement dans la région de Senon-Amel.....	94
Figure 77 : l'aqueduc souterrain de Vaudoncourt.....	95
Figure 78 : plan de l'aqueduc et de la villa de Vaudoncourt.....	96